NAZIONALE
B. Prov.
COLL.
11
108
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

7821
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto
Num.° d' ordine 24
34325

B. Prov.
Coll. 11(108)

118
4
35

Digitized by Google

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

Digitized by Google

VA1
1525844

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. AUGUIS, CLOGENSON, DAUNOU,
LOUIS DU BOIS, ÉTIENNE, CHARLES NODIER, ETC.

ESSAI SUR LES MOEURS.

TOME V

PARIS
DELANGLE FRÈRES,
ÉDITEURS-LIBRAIRES,
RUE DU BATTOIR-SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 19.

M. DCCC. XXVIII.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

ESSAI
SUR LES MŒURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE,
DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CXLI.

Des découvertes des Portugais.

Jusqu'ici nous n'avons guère vu que des hommes dont l'ambition se disputait ou troublait la terre connue. Une ambition qui semblait plus utile au monde, mais qui ensuite ne fut pas moins funeste, excita enfin l'industrie humaine à chercher de nouvelles terres et de nouvelles mers.

On sait que la direction de l'aimant vers le nord, si long-temps inconnue aux peuples les plus savants, fut trouvée dans le temps de l'ignorance, vers la fin du treizième siécle [1]. Flavio Gioia,

[1] * Le P. Ganbil ayant assuré que la boussole existait à la Chine deux mille ans avant l'ère vulgaire, Trombelli a soutenu qu'elle avait été apportée en Europe par des Vénitiens, par Marco-Polo,

Google

citoyen d'Amalfi au royaume de Naples, inventa bientôt après la boussole : il marqua l'aiguille aimantée d'une fleur de lis, parceque cet ornement

qui revenait de l'Orient *vers la fin du treizième siècle*, en 1295. Mais d'une part, on a lieu de croire que les Chinois n'aimantent point le fer et qu'ils emploient des moyens fort différents de celui-là pour donner à l'aiguille une direction plus ou moins indécise vers le nord; et d'un autre côté, il paraît que la boussole était connue en France, sinon dès le douzième siècle, comme l'a cru dom Rivet, du moins avant la fin du règne de saint Louis. Hugues de Bercy, ou Guyot de Provins, ou l'auteur quel qu'il soit de la *Bible-Guyot*, après avoir parlé de l'étoile polaire, ajoute :

Mes cèle estoile ne se muet :
Ung art font qui mentir ne puet
Par la vertu de la manière (*ou* magnéte, *aimant*);
Une pierre laide et brunière (*ou* brunéte)
Où li fers volentiers se joint
Ont; si es gardent le droit point :
Puis c'une agnille i ont touchié,
Et en un festu l'ont couchié
En l'eve (l'*eau*) la metteut sans plus
Et li festuz la tient dessus.
Puis se torne sa pointe toute
Contre l'estoile; si sanz doute
Que jà nus hom n'en doutera,
Ne jà por rien ne fausera.
Qant la mers est obscure et brune,
C'on ne voit estoile ne lune,
Dont font à l'agnille allumer;
Puis n'ont-il garde d'esgarer.
(*Fabliaux*, édit. de M. Méon, tome II, page 328.)

Ces vers sont, quoi qu'en dise Voltaire, antérieurs au quatorzième siècle. Avant le milieu du treizième, Jacques de Vitry avait écrit qu'un diamant trouvé dans l'Inde attirait le fer, et que les navigateurs se servaient d'une aiguille aimantée qui se dirigeait vers le nord : *Acus ferrea, postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem semper..... convertitur, undè valdè necessaria est na-*

Digitized by Google

entrait dans les armoiries des rois de Naples, qui étaient de la maison de France.

Cette invention resta long-temps sans usage; et les vers que Fauchet rapporte pour prouver qu'on s'en servait avant l'an 1300 sont probablement du quatorzième siècle.

On avait déja retrouvé les îles Canaries sans le secours de la boussole, vers le commencement

vigantibus in mare. L'aimant est aussi qualifié diamant par Vincent de Beauvais, qui en connaît pareillement la propriété et l'usage nautique. « Prenez, dit Brunetto Latini, une pierre d'jamant, ce est ca-« lamite, vous trouverez qu'elle a deux faces, dont l'une gist vers « l'une tramontaine et l'autre gist vers l'autre. » Ces témoignages rendent inadmissible l'opinion qui retarde jusqu'après l'an 1300 l'invention de la boussole, pour en faire honneur à Flavio Gioia d'Amalfi et à Pierre Pélerin, qui l'ont seulement perfectionnée. Ce n'est qu'au quatorzième siècle, peut-être même qu'au quinzième, que les Amalfitains ont pris pour armoirie une aiguille aimantée en fleur de lis: ils voulaient accréditer par cet emblème une prétention locale, dénuée, comme tant d'autres, de tout fondement réel. La fleur de lis qui orne la boussole ne prouverait pas davantage en faveur des Français; car personne ne sait à quelle époque cet ornement a été attaché à la boussole: on ne s'était d'abord servi que d'un morceau de fer alongé et placé sur l'eau dans une petite nacelle de liège. Tiraboschi, Andrès et d'autres écrivains attribuent cette invention aux Arabes: c'est aujourd'hui l'hypothèse la plus soutenable. Si elle n'est point encore établie sur des preuves décisives, elle acquiert du moins quelque vraisemblance par l'emploi que font des mots arabes *zoron*, *aphron*, *zibar*, les auteurs européens du treizième siècle qui décrivent l'aiguille aimantée. Dans tous les cas Voltaire a beaucoup trop retardé la découverte de la boussole; et lorsqu'il dit que *le premier usage bien avéré en fut fait par des Anglais, sous le règne du roi Édouard III*, il est difficile d'être de son avis. (D.)

du quatorzième siècle. Ces îles, qui du temps de Ptolémée et de Pline étaient nommées les *îles Fortunées*, furent fréquentées des Romains, maîtres de l'Afrique Tingitane, dont elles ne sont pas éloignées; mais la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'Occident, qui devinrent toutes étrangères l'une à l'autre, ces îles furent perdues pour nous. Vers l'an 1300, des Biscayens les retrouvèrent. Le prince d'Espagne Louis de La Cerda, fils de celui qui perdit le trône, ne pouvant être roi d'Espagne, demanda, l'an 1306, au pape Clément V, le titre de roi des îles Fortunées; et comme les papes voulaient donner alors les royaumes réels et imaginaires, Clément V le couronna roi de ces îles dans Avignon. La Cerda aima mieux rester dans la France, son asile, que d'aller dans les îles Fortunées.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par des Anglais, sous le règne du roi Édouard III.

Le peu de science qui s'était conservé chez les hommes était renfermé dans les cloîtres. Un moine d'Oxford, nommé Linna, habile astronome pour son temps, pénétra jusqu'à l'Islande et dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis sous le règne de Henri VI.

Mais ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle que se firent les grandes et utiles découvertes. Le prince Henri de Portugal, fils du roi Jean Ier, qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains. Il était philosophe, et il mit sa philosophie à faire du bien au monde : *Talent de bien faire* était sa devise.

A cinq degrés en-deçà de notre tropique est un promontoire qui s'avance dans la Mer-Atlantique et qui avait été jusque-là le terme des navigations connues : on l'appelait le *Cap-Non* * : ce monosyllabe marquait qu'on ne pouvait le passer.

Le prince Henri trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap et pour aller jusqu'à celui de Boyador, qui n'est qu'à deux degrés du tropique ; mais ce nouveau promontoire s'avançant l'espace de six-vingts milles dans l'Océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable et d'une mer orageuse, découragea les pilotes. Le prince, que rien ne décourageait, en envoya d'autres. Ceux-ci ne purent passer ; mais en s'en retournant par la grande mer (1419) ils retrouvèrent l'île de Madère, que sans doute les Carthaginois avaient connue et que l'exagération avait fait prendre pour une île immense, laquelle, par une autre exagération, a passé dans l'esprit de quelques mo-

* C'est le Cap-Nun.

dernes pour l'Amérique même. On lui donna le nom de Madère, parcequ'elle était couverte de bois et que *Madera* signifie *bois*, d'où nous est venu le mot de *madrier*. Le prince Henri y fit planter des vignes de Grèce et des cannes de sucre, qu'il tira de Sicile et de Chypre, où les Arabes les avaient apportées des Indes; et ce sont ces cannes de sucre qu'on a transplantées depuis dans les îles de l'Amérique qui en fournissent aujourd'hui l'Europe.

Le prince don Henri conserva Madère; mais il fut obligé de céder aux Espagnols les Canaries, dont il s'était emparé. Les Espagnols firent valoir le droit de Louis de La Cerda et la bulle de Clément V.

Le Cap-Boyador avait jeté une telle épouvante dans l'esprit de tous les pilotes que pendant treize années aucun n'osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince Henri inspira du courage. On passa le tropique (1446); on alla à près de quatre cents lieues par-delà jusqu'au Cap-Vert. C'est par ses soins que furent trouvées les îles du Cap-Vert et les Açores (1460). S'il est vrai qu'on vit (1461) sur un rocher des Açores une statue représentant un homme à cheval, tenant la main gauche sur le cou du cheval et montrant l'Occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens Carthaginois : l'inscription, dont

on ne put connaître les caractères, semble favorable à cette opinion.

Presque toutes les côtes d'Afrique qu'on avait découvertes étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui, du détroit de Gibraltar jusqu'au fleuve du Sénégal, étendaient leur domination et leur secte à travers les déserts; mais le pays était peu peuplé et les habitants n'étaient guère au-dessus des brutes. Lorsqu'on eut pénétré au-delà du Sénégal, on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu'ils étaient de couleur cendrée au septentrion. La race des négres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers. La membrane muqueuse, ce réseau que la nature a étendu entre les muscles et la peau, est blanche chez nous, chez eux noire, bronzée ailleurs. Le célèbre Ruysch fut le premier de nos jours qui, en disséquant un négre à Amsterdam, fut assez adroit pour enlever tout ce réseau muqueux. Le czar Pierre l'acheta, mais Ruysch en conserva une petite partie que j'ai vue et qui ressemblait à de la gaze noire. Si un négre se fait une brûlure, sa peau devient brune quand le réseau a été offensé; sinon, la peau renaît noire. La forme de leurs yeux n'est point la nôtre. Leur laine noire ne ressemble point à nos cheveux; et on peut dire que,

si leur intelligence n'est pas d'une autre espèce que notre entendement, elle est fort inférieure. Ils ne sont pas capables d'une grande attention; ils combinent peu et ne paraissent faits ni pour les avantages ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique, comme les éléphants et les singes; guerriers hardis et cruels dans l'empire de Maroc, souvent même supérieurs aux troupes basanées qu'on appelle *blanches*, ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux blancs et pour les servir.

Il y a plusieurs espèces de négres : ceux de Guinée, ceux d'Éthiopie, ceux de Madagascar, ceux des Indes, ne sont pas les mêmes. Les noirs de Guinée, de Congo, ont de la laine; les autres, de longs crins. Les peuplades noires qui avaient le moins de commerce avec les autres nations ne connaissaient aucun culte. Le premier degré de stupidité est de ne penser qu'au présent et aux besoins du corps. Tel était l'état de plusieurs nations, et sur-tout des insulaires. Le second degré est de prévoir à demi, de ne former aucune société stable, de regarder les astres avec admiration, et de célébrer quelques fêtes, quelques réjouissances au retour de certaines saisons, à l'apparition de certaines étoiles, sans aller plus loin et sans avoir aucune notion distincte. C'est entre ces deux degrés d'imbécillité et de raison

commencée que plus d'une nation a vécu pendant des siècles.

Les découvertes des Portugais étaient jusque alors plus curieuses qu'utiles. Il fallait peupler les îles, et le commerce des côtes occidentales d'Afrique ne produisait pas de grands avantages. On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II. C'est de là qu'on donna depuis le nom de *guinées* aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays.

Les Portugais, qui seuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, passèrent l'équateur et découvrirent le royaume de Congo : alors on aperçut un nouveau ciel et de nouvelles étoiles.

Les Européans virent pour la première fois le pôle austral et les quatre étoiles qui en sont les plus voisines. C'était une singularité bien surprenante que le fameux Dante eût parlé plus de cent ans auparavant de ces quatre étoiles. « Je me « tournai à main droite, dit-il, dans le premier « chant de son *Purgatoire*, et je considérai l'au- « tre pôle : j'y vis quatre étoiles qui n'avaient ja- « mais été connues que dans le premier âge du « monde [1]. » Cette prédiction semblait bien plus

[1] Io mi vols' a man destra, et posi mente
A l'altro polo, et vidi quattro stelle

positive que celle de Sénèque le tragique, qui dit, dans sa *Médée*, « qu'un jour l'Océan « ne séparera plus les nations, qu'un nouveau « Typhis découvrira un nouveau monde, et « que Thulé ne sera plus la borne de la « terre. »

Cette idée vague de Sénèque n'est qu'une espérance probable fondée sur les progrès qu'on pouvait faire dans la navigation; et la prophétie du Dante n'a réellement aucun rapport aux découvertes des Portugais et des Espagnols. Plus cette prophétie est claire, et moins elle est vraie. Ce n'est que par un hasard assez bizarre que le pôle austral et ces quatre étoiles se trouvent annoncés dans le Dante. Il ne parlait que dans un sens figuré : son poëme n'est qu'une allégorie perpétuelle. Ce pôle chez lui est le paradis terrestre; ces quatre étoiles, qui n'étaient connues que des premiers hommes, sont les quatre vertus cardinales qui ont disparu avec les temps d'innocence. Si on approfondissait ainsi la plupart des prédictions dont tant de livres sont pleins, on trouverait qu'on n'a jamais rien prédit et que la connaissance de l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Mais si on avait eu besoin de cette prédiction du Dante pour établir quelque droit ou quelque opinion,

Non viste mai fuor ch' a la prima gente.

Purgat., c. 1, st. 8.

comme on aurait fait valoir cette prophétie ! comme elle eût paru claire ! avec quel zèle on aurait opprimé ceux qui l'auraient expliquée raisonnablement !

On ne savait auparavant si l'aiguille aimantée serait dirigée vers le pôle antarctique en approchant de ce pôle. La direction fut constante vers le nord (1486). On poussa jusqu'à la pointe de l'Afrique, où le *cap des Tempêtes* causa plus d'effroi que celui de Boyador ; mais il donna l'espérance de trouver au-delà de ce cap un chemin pour embrasser, par la navigation, le tour de l'Afrique, et de trafiquer aux Indes : dès-lors il fut nommé le *cap de Bonne-Espérance,* nom qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi Emmanuel, héritier des nobles desseins de ses pères, envoya, malgré les remontrances de tout le Portugal, une petite flotte de quatre vaisseaux sous la conduite de Vasco de Gama, dont le nom est devenu immortel par cette expédition.

Les Portugais ne firent alors aucun établissement à ce fameux cap, que les Hollandais ont rendu depuis une des plus délicieuses habitations de la terre, et où ils cultivent avec succès les productions des quatre parties du monde. Les naturels de ce pays ne ressemblent ni aux blancs ni aux nègres : tous de couleur d'olive foncée, tous ayant des crins. Les organes de la voix sont diffé-

rents des nôtres : ils forment un bégaiement et un gloussement qu'il est impossible aux autres hommes d'imiter. Ces peuples n'étaient point anthropophages ; au contraire leurs mœurs étaient douces et innocentes. Il est indubitable qu'ils n'avaient point poussé l'usage de la raison jusqu'à reconnaître un Être suprême. Ils étaient dans ce degré de stupidité qui admet une société informe, fondée sur les besoins communs. Le maître ès-arts Pierre Kolb, qui a si long-temps voyagé parmi eux, est sûr que ces peuples descendent de Céthura, l'une des femmes d'Abraham, et qu'ils adorent un petit cerf-volant. On est fort peu instruit de leur théologie ; et quant à leur arbre généalogique, je ne sais si Pierre Kolb a eu de bons mémoires.

Si la circoncision a dû étonner les premiers philosophes qui voyagèrent en Égypte et à Colchos, l'opération des Hottentots dut étonner bien davantage : on coupe un testicule à tous les mâles, de temps immémorial, sans que ces peuples sachent pourquoi et comment cette coutume s'est introduite parmi eux. Quelques uns d'eux ont dit aux Hollandais que ce retranchement les rendait plus légers à la course ; d'autres, que les herbes aromatiques dont on remplace le testicule coupé les rendent plus vigoureux. Il est certain qu'ils n'en peuvent rendre qu'une mauvaise raison ; et

c'est l'origine de bien des usages dans le reste de la terre.

(1497) Gama, ayant doublé la pointe de l'Afrique et remontant par ces mers inconnues vers l'équateur, n'avait pas encore repassé le capricorne, qu'il trouva, vers Sofala, des peuples policés qui parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu'à Sofala, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d'une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Le mahométisme commençait à pénétrer parmi eux; les musulmans, en allant à l'orient de l'Afrique, et les chrétiens, en remontant par l'occident, se rencontraient à une extrémité de la terre.

(1498) Ayant enfin trouvé des pilotes mahométans à quatorze degrés de latitude méridionale, il aborda dans les grandes Indes au royaume de Calicut, après avoir reconnu plus de quinze cents lieues de côtes.

Ce voyage de Gama fut ce qui changea le commerce de l'ancien monde. Alexandre, que des déclamateurs n'ont regardé que comme un destructeur[1], et qui cependant fonda plus de villes

[1] * Les historiens d'Alexandre, quoiqu'ils soient le plus souvent ses panégyristes, le peignent comme le ravageur du monde et ne lui attribuent qu'un très petit nombre de créations. Des villes dont on

qu'il n'en détruisit, homme sans doute digne du nom de *grand,* malgré ses vices, avait destiné sa ville d'Alexandrie à être le centre du commerce et le lien des nations : elle l'avait été en effet, et sous les Ptolémées, et sous les Romains, et sous les Arabes. Elle était l'entrepôt de l'Égypte, de l'Europe, et des Indes. Venise, au quinzième siécle, tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et s'enrichissait, aux dépens du reste de l'Europe, par cette industrie et par l'ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de Vasco de Gama, cette république devenait bientôt la puissance prépondérante de l'Europe; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses.

Les princes avaient jusque-là fait la guerre pour ravir des terres, on la fit alors pour établir des comptoirs. Dès l'an 1500, on ne put avoir du poivre à Calicut qu'en répandant du sang.

Alfonse d'Albuquerque et d'autres fameux capitaines portugais, en petit nombre, combatti-

le dit le fondateur, Alexandrie est la seule qui ait acquis un grand éclat; et c'est aux premiers rois lagides qu'elle en a été redevable. Le surnom de *grand* a été si prodigué que nous ne prétendons point le contester à Alexandre; il l'a mérité par l'immensité du mal qu'il a fait en si peu d'années: mais est-ce le justifier assez que de traiter de *déclamateurs* les écrivains anciens et modernes qui l'ont jugé sévèrement? Nous croyons qu'il aurait besoin d'une apologie plus sérieuse. (D.)

rent successivement les rois de Calicut, d'Ormus, de Siam, et défirent la flotte du soudan d'Égypte. Les Vénitiens, aussi intéressés que l'Égypte à traverser les progrès du Portugal, avaient proposé à ce soudan de couper l'isthme de Suez à leurs dépens et de creuser un canal qui eût joint le Nil à la Mer-Rouge. Ils eussent, par cette entreprise, conservé l'empire du commerce des Indes; mais les difficultés firent évanouir ce grand projet, tandis que d'Albuquerque prenait la ville de Goa (1510) au-deçà du Gange, Malaca (1511) dans la Chersonèse d'Or, Aden (1513) à l'entrée de la Mer-Rouge, sur les côtes de l'Arabie-Heureuse, et qu'enfin il s'emparait d'Ormus dans le golfe de Perse.

(1514) Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les côtes de l'île de Ceylan, qui produit la cannelle la plus précieuse et les plus beaux rubis de l'Orient. Ils eurent des comptoirs au Bengale; ils trafiquèrent jusqu'à Siam et fondèrent la ville de Macao sur la frontière de la Chine. L'Éthiopie orientale, les côtes de la Mer-Rouge, furent fréquentées par leurs vaisseaux. Les îles Moluques, seul endroit de la terre où la nature a placé le girofle, furent découvertes et conquises par eux. Les négociations et les combats contribuèrent à ces nouveaux établissements: il y fallut faire ce commerce nouveau à main armée.

Les Portugais, en moins de cinquante ans, ayant découvert cinq mille lieues de côtes, furent les maîtres du commerce par l'Océan-Éthiopique et par la Mer-Atlantique. Ils eurent, vers l'an 1540, des établissements considérables depuis les Moluques jusqu'au Golfe-Persique, dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable, fut porté par eux en Europe, à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée. Siam et le Portugal étaient alliés.

CHAPITRE CXLII.

Du Japon.

Les Portugais, établis en riches marchands et en rois sur les côtes de l'Inde et dans la presqu'île du Gange, passèrent enfin dans les îles du Japon (1538).

De tous les pays de l'Inde, le Japon n'est pas celui qui mérite le moins l'attention d'un philosophe. Nous aurions dû connaître ce pays, dès le treizième siècle, par la relation du célèbre Marc-Paul. Ce Vénitien avait voyagé par terre à la Chine; et, ayant servi long-temps sous un des

enfants de Gengis-kan, il y eut les premières notions de ces îles que nous nommons Japon et qu'il appelle Zipangri; mais ses contemporains, qui adoptaient les fables les plus grossières, ne crurent point les vérités que Marc-Paul annonçait. Son manuscrit resta long-temps ignoré; il tomba enfin entre les mains de Christophe Colomb et ne servit pas peu à le confirmer dans son espérance de trouver un monde nouveau qui pouvait rejoindre l'Orient et l'Occident. Colomb ne se trompa que dans l'opinion que le Japon touchait à l'hémisphère qu'il découvrit.

Ce royaume borne notre continent, comme nous le terminons du côté opposé. Je ne sais pourquoi on a appelé les Japonais *nos antipodes en morale;* il n'y a point de pareils antipodes parmi les peuples qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses et des peines après la mort. Leurs principaux commandements, qu'ils appellent *divins*, sont précisément les nôtres. Le mensonge, l'incontinence, le larcin, le meurtre, sont également défendus; c'est la loi naturelle réduite en préceptes positifs. Ils y ajoutent le précepte de la tempérance, qui défend jusqu'aux liqueurs fortes de quelque nature qu'elles soient; et ils étendent la défense du meurtre jusqu'aux animaux. Saka, qui leur donna cette loi, vivait environ mille ans avant

notre ère vulgaire. Ils ne diffèrent donc de nous, en morale, que dans leur précepte d'épargner les bêtes. S'ils ont beaucoup de fables, c'est en cela qu'ils ressemblent à tous les peuples et à nous, qui n'avons connu que des fables grossières avant le christianisme et qui n'en avons que trop mêlé à notre religion. Si leurs usages sont différents des nôtres, tous ceux des nations orientales le sont aussi depuis les Dardanelles jusqu'au fond de la Corée.

Comme le fondement de la morale est le même chez toutes les nations, il y a aussi des usages de la vie civile qu'on trouve établis dans toute la terre. On se visite, par exemple, au Japon, le premier jour de l'année, on se fait des présents comme dans notre Europe. Les parents et les amis se rassemblent dans les jours de fête.

Ce qui est plus singulier, c'est que leur gouvernement a été pendant deux mille quatre cents ans entièrement semblable à celui du calife des musulmans et de Rome moderne. Les chefs de la religion ont été chez les Japonais les chefs de l'empire plus long-temps qu'en aucune nation du monde : la succession de leurs pontifes-rois remonte incontestablement six cent soixante ans avant notre ère. Mais les séculiers, ayant peu à peu partagé le gouvernement, s'en emparèrent entièrement vers la fin du seizième siècle, sans

oser pourtant détruire la race et le nom des pontifes dont ils ont envahi tout le pouvoir. L'empereur ecclésiastique, nommé *dairi*, est une idole toujours révérée; et le général de la couronne, qui est le véritable empereur, tient avec respect le dairi dans une prison honorable. Ce que les Turcs ont fait à Bagdad, ce que les empereurs allemands ont voulu faire à Rome, les Taicosamas l'ont fait au Japon.

La nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples et nous. Ils ont la superstition des sortiléges que nous avons eue si long-temps. On retrouve chez eux les pèlerinages, les épreuves même du feu, qui fesaient autrefois une partie de notre jurisprudence; enfin ils placent leurs grands hommes dans le ciel, comme les Grecs et les Romains. Leur pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses et de consacrer des temples aux hommes qu'il en juge dignes. Les ecclésiastiques sont en tout distingués des séculiers; il y a entre ces deux ordres un mépris et une haine réciproque, comme par-tout ailleurs. Ils ont depuis très long-temps des religieux, des ermites, des instituts même, qui ne sont pas fort éloignés de nos ordres guerriers; car il y avait une ancienne société de solitaires qui fesaient vœu de combattre pour la religion.

Cependant, malgré cet établissement qui semble annoncer des guerres civiles, comme l'ordre teutonique de Prusse en a causé en Europe, la liberté de conscience était établie dans ces pays aussi bien que dans tout le reste de l'Orient. Le Japon était partagé en plusieurs sectes, quoique sous un roi pontife; mais toutes les sectes se réunissaient dans les mêmes principes de morale. Ceux qui croyaient la métempsycose et ceux qui n'y croyaient pas s'abstenaient et s'abstiennent encore aujourd'hui de manger la chair des animaux qui rendent service à l'homme. Toute la nation se nourrit de riz et de légumes, de poisson et de fruits; sobriété qui semble en eux une vertu plus qu'une superstition.

La doctrine de Confucius a fait beaucoup de progrès dans cet empire. Comme elle se réduit toute à la simple morale, elle a charmé tous les esprits de ceux qui ne sont pas attachés aux bonzes; et c'est toujours la saine partie de la nation. On croit que le progrès de cette philosophie n'a pas peu contribué à ruiner la puissance du dairi. (1700) L'empereur qui régnait n'avait pas d'autre religion.

Il semble qu'on abuse plus au Japon qu'à la Chine de cette doctrine de Confucius. Les philosophes japonais regardent l'homicide de soi-même comme une action vertueuse quand elle ne blesse

pas la société. Le naturel fier et violent de ces insulaires met souvent cette théorie en pratique, et rend le suicide beaucoup plus commun encore au Japon qu'en Angleterre.

La liberté de conscience, comme le remarque Kempfer, ce véridique et savant voyageur, avait toujours été accordée dans le Japon, ainsi que dans presque tout le reste de l'Asie. Plusieurs religions étrangères s'étaient paisiblement introduites au Japon. Dieu permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'Évangile dans toutes ces vastes contrées. Personne n'ignore qu'il fit des progrès prodigieux sur la fin du seizième siècle dans la moitié de cet empire. Le premier qui répandit ce germe fut le célèbre François Xavier, jésuite portugais, homme d'un zèle courageux et infatigable : il alla avec les marchands dans plusieurs îles du Japon, tantôt en pèlerin, tantôt dans l'appareil pompeux d'un vicaire apostolique député par le pape; il est vrai que, obligé de se servir d'un truchement, il ne fit pas d'abord de grands progrès. « Je n'entends point ce peuple, dit-il dans « ses lettres, et il ne m'entend point : nous épe- « lons comme des enfants. » Il ne fallait pas qu'après cet aveu les historiens de sa vie lui attribuassent le don des langues : ils devaient aussi ne pas mépriser leurs lecteurs jusqu'au point d'assurer que Xavier ayant perdu son crucifix, il lui fut

rapporté par un cancre; qu'il se trouva en deux endroits au même instant, et qu'il ressuscita neuf morts[1]. On devait s'en tenir à louer son zèle et ses tentatives. Il apprit enfin assez de japonais pour se faire un peu entendre. Les princes de plusieurs îles de cet empire, mécontents pour la plupart de leurs bonzes, ne furent pas fâchés que des prédicateurs étrangers vinssent contredire ceux qui abusaient de leur ministère. Peu à peu la religion chrétienne s'établit.

La célèbre ambassade de trois princes chrétiens japonais au pape Grégoire XIII est peut-être l'hommage le plus flatteur que le Saint-Siège ait jamais reçu. Tout ce grand pays, où il faut aujourd'hui abjurer l'Évangile et où les seuls Hollandais sont reçus à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien, et peut-être un royaume portugais. Nos prêtres y étaient honorés plus que parmi nous: aujourd'hui leur tête y est à prix, et ce prix même est considérable; il est environ de douze mille livres. L'indiscrétion d'un prêtre portugais qui ne voulut pas céder le pas à un des premiers officiers du roi fut la première cause de cette révolution; la seconde fut l'obstination de quelques jésuites qui soutinrent trop un droit

[1] Voyez l'article FRANÇOIS XAVIER, dans le *Dictionnaire philosophique*.

odieux, en ne voulant pas rendre une maison qu'un seigneur japonais leur avait donnée et que le fils de ce seigneur redemandait; la troisième fut la crainte d'être subjugué par les chrétiens, et c'est ce qui causa une guerre civile. Nous verrons comment le christianisme, qui commença par des missions, finit par des batailles.

Tenons-nous-en à présent à ce que le Japon était alors, à cette antiquité dont ces peuples se vantent comme les Chinois, à cette suite de rois pontifes qui remonte à plus de six siècles avant notre ère : remarquons sur-tout que c'est le seul peuple de l'Asie qui n'ait jamais été vaincu. On compare les Japonais aux Anglais, par cette fierté insulaire qui leur est commune, par le suicide qu'on croit si fréquent dans ces deux extrémités de notre hémisphère; mais les îles du Japon n'ont jamais été subjuguées, celles de la Grande-Bretagne l'ont été plus d'une fois. Les Japonais ne paraissent pas être un mélange de différents peuples, comme les Anglais et presque toutes nos nations : ils semblent être aborigènes. Leurs lois, leur culte, leurs mœurs, leur langage, ne tiennent rien de la Chine, et la Chine, de son côté, semble originairement exister par elle-même et n'avoir que fort tard reçu quelque chose des autres peuples. C'est cette grande antiquité des peuples de l'Asie qui vous frappe. Ces peuples, ex-

cepté les Tartares, ne se sont jamais répandus loin de leurs limites; et vous voyez une nation faible, resserrée, peu nombreuse, à peine comptée auparavant dans l'histoire du monde, venir en très petit nombre du port de Lisbonne découvrir tous ces pays immenses et s'y établir avec splendeur.

Jamais commerce ne fut plus avantageux aux Portugais que celui du Japon. Ils en rapportaient, à ce que disent les Hollandais, trois cents tonnes d'or chaque année, et on sait que cent mille florins font ce que les Hollandais appellent une *tonne*. C'est beaucoup exagérer; mais il paraît, par le soin qu'ont ces républicains industrieux et infatigables de se conserver le commerce du Japon à l'exclusion des autres nations, qu'il produisait, sur-tout dans les commencements, des avantages immenses. Ils y achetaient le meilleur thé de l'Asie, les plus belles porcelaines, de l'ambre gris, du cuivre d'une espèce supérieure au nôtre; enfin l'argent et l'or, objet principal de toutes ces entreprises. Ce pays possède, comme la Chine, presque tout ce que nous avons et presque tout ce qui nous manque. Il est aussi peuplé que la Chine à proportion : la nation est plus fière et plus guerrière. Tous ces peuples étaient autrefois bien supérieurs à nos peuples occidentaux dans tous les arts de l'esprit et de la main. Mais que

nous avons regagné le temps perdu! Les pays où le Bramante et Michel-Ange ont bâti Saint-Pierre de Rome, où Raphaël a peint, où Newton a calculé l'infini, où *Cinna* et *Athalie* ont été écrits, sont devenus les premiers pays de la terre. Les autres peuples ne sont dans les beaux-arts que des barbares ou des enfants, malgré leur antiquité et malgré tout ce que la nature a fait pour eux.

CHAPITRE CXLIII.

De l'Inde en-deçà et delà le Gange. Des espèces d'hommes différentes et de leurs coutumes.

Je ne vous parlerai pas ici du royaume de Siam, qui n'a été bien connu qu'au temps où Louis XIV en reçut une ambassade et y envoya des missionnaires et des troupes également inutiles. Je vous épargne les peuples du Tunquin, de Laos, de la Cochinchine, chez qui on ne pénétra que rarement et long-temps après l'époque des entreprises portugaises, et où notre commerce ne s'est jamais bien étendu.

Les potentats de l'Europe et les négociants qui les enrichissent n'ont eu pour objet, dans toutes ces découvertes, que de nouveaux trésors. Les

philosophes y ont découvert un nouvel univers en morale et en physique. La route facile et ouverte de tous les ports de l'Europe, jusqu'aux extrémités des Indes, mit notre curiosité à portée de voir, par ses propres yeux, tout ce qu'elle ignorait ou qu'elle ne connaissait qu'imparfaitement par d'anciennes relations infidèles. Quels objets pour des hommes qui réfléchissent de voir au-delà du fleuve Zayre, bordé d'une multitude innombrable de nègres, les vastes côtes de la Cafrerie, où les hommes sont de couleur d'olive et où ils se coupent un testicule à l'honneur de la Divinité, tandis que les Éthiopiens et tant d'autres peuples de l'Afrique se contentent d'offrir une partie de leur prépuce! Ensuite si vous remontez à Sofala, à Quiloa, à Montbasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d'une espèce différente de ceux de la Nigritie, des blancs et des bronzés, qui tous commercent ensemble. Tous ces pays sont couverts d'animaux et de végétaux inconnus dans nos climats.

Au milieu des terres de l'Afrique est une race peu nombreuse de petits hommes blancs comme de la neige, dont le visage a la forme du visage des nègres et dont les yeux ronds ressemblent parfaitement à ceux des perdrix. Les Portugais les nommèrent *Albinos :* ils sont petits, faibles, louches. La laine qui couvre leur tête et qui forme

leurs sourcils est comme un coton blanc et fin : ils sont au-dessous des nègres pour la force du corps et de l'entendement ; et la nature les a peut-être placés, après les nègres et les Hottentots, au-dessus des singes, comme un des degrés qui descendent de l'homme à l'animal *. Peut-être aussi y

* Tout ce qu'on appelle homme doit être regardé comme de la même espèce, parceque toutes ces variétés produisent ensemble des métis qui généralement sont féconds : tous apprennent à parler et marchent naturellement sur deux pieds.

La différence entre l'homme et le singe est plus grande que celle du cheval à l'âne, mais plus petite que celle du cheval au taureau. Il pourrait donc exister des métis sortis du mélange de l'homme et du singe ; et comme les mulets, quoique inféconds en général, produisent cependant quelquefois, le hasard aurait pu faire naître et conserver une de ces espèces mitoyennes. Mais dans l'état sauvage les mélanges d'espèces sont si rares, et dans l'état civilisé ceux de ce genre seraient si odieux et on serait obligé d'en cacher les suites avec tant de soins, que l'existence d'une de ces espèces nouvelles restera probablement toujours au rang des possibles.

On ne peut révoquer en doute qu'il n'existe des hommes très blancs ayant la forme du visage, les cheveux des nègres ; mais on ne sait pas avec certitude si c'est une monstruosité dans l'espèce des nègres ou dans celle des mulâtres, si c'est au contraire une race particulière, si les qualités qui les distinguent des autres hommes se perpétueraient dans leurs enfants, etc. Ces questions et beaucoup d'autres de ce genre resteront indécises tant que les voyageurs conserveront l'habitude d'écrire des contes, et les philosophes celle de faire des systèmes.

Quant à la question si la nature n'a formé qu'une paire de chiens, ancêtres communs des barbets et des lévriers, ou bien un seul homme et une seule femme d'où descendent les Lapons, les Caraïbes, les Nègres et les Français, ou même une paire de chaque genre dont les dégénérations auraient produit toutes les autres espèces, on sent qu'elle est insoluble pour nous, qu'elle la sera long-temps

a-t-il eu des espèces mitoyennes inférieures que leur faiblesse a fait périr. Nous avons eu deux de ces Albinos en France; j'en ai vu un à Paris, à l'hôtel de Bretagne, qu'un marchand de négres avait amené. On trouve quelques uns de ces animaux ressemblants à l'homme dans l'Asie orientale; mais l'espèce est rare: elle demanderait des soins compatissants des autres espèces humaines, qui n'en ont point pour tout ce qui leur est inutile.

La vaste presqu'île de l'Inde, qui s'avance des embouchures de l'Indus et du Gange jusqu'au milieu des îles Maldives, est peuplée de vingt nations différentes, dont les mœurs et les religions ne se ressemblent pas. Les naturels du pays sont d'une couleur de cuivre rouge. Dampierre trouva depuis dans l'île de Timor des hommes dont la couleur est de cuivre jaune: tant la nature se varie! La première chose que vit Pelsart, en 1630, vers la partie des terres australes séparées de notre hémisphère, à laquelle on a donné le nom de Nouvelle-Hollande, ce fut une troupe de négres qui venaient à lui en marchant sur les mains comme sur les pieds. Il est à croire que, quand on aura pénétré dans ce monde austral, on connaîtra encore plus la variété de la nature: tout

encore, mais qu'elle n'est pas cependant hors de la portée de l'esprit humain.

agrandira la sphère de nos idées et diminuera celle de nos préjugés.

Mais pour revenir aux côtes de l'Inde, dans la presqu'île deçà le Gange habitent des multitudes de Banians, descendants des anciens brachmanes attachés à l'ancien dogme de la métempsycose et à celui des deux principes, répandu dans toutes les provinces des Indes, ne mangeant rien de ce qui respire, aussi obstinés que les Juifs à ne s'allier avec aucune nation, aussi anciens que ce peuple et aussi occupés que lui du commerce.

C'est sur-tout dans ce pays que s'est conservée la coutume immémoriale qui encourage les femmes à se brûler sur le corps de leurs maris, dans l'espérance de renaître, ainsi que vous l'avez vu précédemment.

Vers Surate, vers Cambaye, et sur les frontières de la Perse, étaient répandus les Guébres, restes des anciens Persans, qui suivent la religion de Zoroastre et qui ne se mêlent pas plus avec les autres peuples que les Banians et les Hébreux. On vit dans l'Inde d'anciennes familles juives qu'on y crut établies depuis leur première dispersion. On trouva sur les côtes de Malabar des chrétiens nestoriens, qu'on appelle mal-à-propos les *chrétiens de saint Thomas;* ils ne savaient pas qu'il y eût une Église de Rome. Gouvernés autrefois par un patriarche de Syrie, ils reconnaissaient encore ce

fantôme de patriarche, qui résidait ou plutôt qui se cachait dans Mosul, qu'on prétend être l'ancienne Ninive. Cette faible Église syriaque était comme ensevelie sous ses ruines par le pouvoir mahométan, ainsi que celles d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie. Les Portugais apportaient la religion catholique romaine dans ces climats; ils fondaient un archevêché dans Goa, devenue métropole en même temps que capitale. On voulut soumettre les chrétiens du Malabar au Saint-Siége; on ne put jamais y réussir. Ce qu'on a fait si aisément chez les sauvages de l'Amérique, on l'a toujours tenté vainement dans toutes les Églises séparées de la communion de Rome.

Lorsque d'Ormus on alla vers l'Arabie, on rencontra des disciples de saint Jean qui n'avaient jamais connu l'Évangile : ce sont ceux qu'on nomme les *Sabéens*.

Quand on a pénétré ensuite par la mer orientale de l'Inde à la Chine, au Japon, et quand on a vécu dans l'intérieur du pays, les mœurs, la religion, les usages des Chinois, des Japonais, des Siamois, ont été mieux connus de nous que ne l'étaient auparavant ceux de nos contrées limitrophes dans nos siècles de barbarie.

C'est un objet digne de l'attention d'un philosophe que cette différence entre les usages de l'Orient et les nôtres, aussi grande qu'entre nos lan-

gages. Les peuples les plus policés de ces vastes contrées n'ont rien de notre police; leurs arts ne sont point les nôtres. Nourriture, vêtements, maisons, jardins, lois, culte, bienséances, tout diffère. Y a-t-il rien de plus opposé à nos coutumes que la manière dont les Banians trafiquent dans l'Indoustan? Les marchés les plus considérables se concluent sans parler, sans écrire; tout se fait par signes. Comment tant d'usages orientaux ne diffèreraient-ils pas des nôtres? La nature, dont le fond est par-tout le même, a de prodigieuses différences dans leur climat et dans le nôtre. On est nubile à sept ou huit ans dans l'Inde méridionale. Les mariages contractés à cet âge y sont communs. Ces enfants, qui deviennent pères, jouissent de la mesure de raison que la nature leur accorde dans un âge où la nôtre est à peine développée.

Tous ces peuples ne nous ressemblent que par les passions et par la raison universelle qui contrebalance les passions et qui imprime cette loi dans tous les cœurs : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. » Ce sont là les deux caractères que la nature empreint dans tant de races d'hommes différentes, et les deux liens éternels dont elle les unit, malgré tout ce qui les divise. Tout le reste est le fruit du sol de la terre et de la coutume.

Là c'était la ville de Pégu, gardée par des crocodiles qui nagent dans des fossés pleins d'eau. Ici c'était Java, où des femmes montaient la garde au palais du roi. A Siam, la possession d'un éléphant blanc fait la gloire du royaume. Point de blé au Malabar. Le pain, le vin, sont ignorés dans toutes les îles. On voit dans une des Philippines un arbre dont le fruit peut remplacer le pain. Dans les îles Mariannes l'usage du feu était inconnu.

Il est vrai qu'il faut lire avec un esprit de doute presque toutes les relations qui nous viennent de ces pays éloignés. On est plus occupé à nous envoyer des côtes de Coromandel et de Malabar des marchandises que des vérités. Un cas particulier est souvent pris pour un usage général. On nous dit qu'à Cochin ce n'est point le fils du roi qui est son héritier, mais le fils de sa sœur. Un tel règlement contredit trop la nature : il n'y a point d'homme qui veuille exclure son fils de son héritage; et si ce roi de Cochin n'a pas de sœur, à qui appartiendra le trône? Il est vraisemblable qu'un neveu habile l'aura emporté sur un fils mal conseillé et mal secouru, ou qu'un prince n'ayant laissé que des fils en bas âge aura eu son neveu pour successeur, et qu'un voyageur aura pris cet accident pour une loi fondamentale. Cent écrivains auront copié ce voyageur, et l'erreur se sera accréditée.

Des auteurs qui ont vécu dans l'Inde prétendent que personne ne possède de bien en propre dans les états du grand-mogol : ce qui serait encore plus contre la nature. Les mêmes écrivains nous assurent qu'ils ont négocié avec des Indiens riches de plusieurs millions. Ces deux assertions semblent un peu se contredire. Il faut toujours se souvenir que les conquérants du Nord ont établi l'usage des fiefs depuis la Lombardie jusqu'à l'Inde. Un Banian qui aurait voyagé en Italie du temps d'Astolphe et d'Albouin aurait-il eu raison d'affirmer que les Italiens ne possédaient rien en propre? On ne peut trop combattre cette idée humiliante pour le genre humain qu'il y a des pays où des millions d'hommes travaillent sans cesse pour un seul qui dévore tout.

Nous ne devons pas moins nous défier de ceux qui nous parlent de temples consacrés à la débauche. Mettons-nous à la place d'un Indien qui serait témoin dans nos climats de quelques scènes scandaleuses de nos moines ; il ne devrait pas assurer que c'est là leur institut et leur règle.

Ce qui attirera sur-tout votre attention, c'est de voir presque tous ces peuples imbus de l'opinion que leurs dieux sont venus souvent sur la terre. Visnou s'y métamorphosa neuf fois dans la presqu'île du Gange ; Sammonocodom, le dieu des Siamois, y prit cinq cent cinquante fois la

forme humaine. Cette idée leur est commune avec les anciens Égyptiens, les Grecs, et les Romains. Une erreur si téméraire, si ridicule et si universelle, vient pourtant d'un sentiment raisonnable qui est au fond de tous les cœurs : on sent naturellement sa dépendance d'un Être suprême; et l'erreur, se joignant toujours à la vérité, a fait regarder les dieux, dans presque toute la terre, comme des seigneurs qui venaient quelquefois visiter et réformer leurs domaines. La religion a été chez tant de peuples comme l'astronomie : l'une et l'autre ont précédé les temps historiques; l'une et l'autre ont été un mélange de vérité et d'imposture. Les premiers observateurs du cours véritable des astres leur attribuèrent de fausses influences : les fondateurs des religions, en reconnaissant la Divinité, souillèrent le culte par les superstitions.

De tant de religions différentes il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. C'est l'origine de ces pénitences effrayantes auxquelles les bonzes, les bramins, les faquirs, se dévouent; et ces tourments volontaires, qui semblent crier miséricorde pour le genre humain, sont devenus un métier pour gagner sa vie.

Je n'entrerai point dans le détail immense de leurs coutumes; mais il y en a une si étrange pour

nos mœurs qu'on ne peut s'empêcher d'en faire mention : c'est celle des bramins, qui portent en procession le Phallum des Égyptiens, le Priape des Romains. Nos idées de bienséance nous portent à croire qu'une cérémonie qui nous paraît si infame n'a été inventée que par la débauche ; mais il n'est guère croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuses. Il est probable, au contraire, que cette coutume fut d'abord introduite dans des temps de simplicité et qu'on ne pensa d'abord qu'à honorer la Divinité dans le symbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû inspirer la licence à la jeunesse et paraître ridicule aux esprits sages, dans des temps plus raffinés, plus corrompus et plus éclairés. Mais l'ancien usage a subsisté malgré les abus ; et il n'y a guère de peuple qui n'ait conservé quelque cérémonie qu'on ne peut ni approuver ni abolir.

Parmi tant d'opinions extravagantes et de superstitions bizarres, croirions-nous que tous ces païens des Indes reconnaissent comme nous un Être infiniment parfait ; qu'ils l'appellent « l'Être « des êtres, l'Être souverain, invisible, incom- « préhensible, sans figure, créateur et conserva- « teur, juste et miséricordieux, qui se plaît à se « communiquer aux hommes pour les conduire

« au bonheur éternel? » Ces idées sont contenues dans le *Veidam*, ce livre des anciens brachmanes, et encore mieux dans le *Shasta*, plus ancien que le *Veidam*. Elles sont répandues dans les écrits modernes des braunins.

Un savant danois, missionnaire sur la côte de Tranquebar, cite plusieurs passages, plusieurs formules de prières, qui semblent partir de la raison la plus droite et de la sainteté la plus épurée. En voici une, tirée d'un livre intitulé *Varabadu :* « O Souverain de tous les êtres, Seigneur « du ciel et de la terre, je ne vous contiens pas « dans mon cœur! Devant qui déplorerai-je ma « misère, si vous m'abandonnez, vous à qui je « dois mon soutien et ma conservation? Sans vous « je ne saurais vivre. Appelez-moi, Seigneur, afin « que j'aille vers vous. »

Il fallait être aussi ignorant et aussi téméraire que nos moines du moyen âge, pour nous bercer continuellement de la fausse idée que tout ce qui habite au-delà de notre petite Europe, et nos anciens maîtres et législateurs les Romains, et les Grecs précepteurs des Romains, et les anciens Égyptiens précepteurs des Grecs, et enfin tout ce qui n'est pas nous, ont toujours été des idolâtres odieux et ridicules.

Cependant, malgré une doctrine si sage et si sublime, les plus basses et les plus folles supersti-

tions prévalent. Cette contradiction n'est que trop dans la nature de l'homme. Les Grecs et les Romains avaient la même idée d'un Être suprême, et ils avaient joint tant de divinités subalternes, le peuple avait honoré ces divinités par tant de superstitions et avait étouffé la vérité par tant de fables, qu'on ne pouvait plus distinguer à la fin ce qui était digne de respect et ce qui méritait le mépris.

Vous ne perdrez point un temps précieux à rechercher toutes les sectes qui partagent l'Inde. Les erreurs se subdivisent en trop de manières. Il est d'ailleurs vraisemblable que nos voyageurs ont pris quelquefois des rites différents pour des sectes opposées; il est aisé de s'y méprendre. Chaque collége de prêtres, dans l'ancienne Grèce et dans l'ancienne Rome, avait ses cérémonies et ses sacrifices. On ne vénérait point Hercule comme Apollon, ni Junon comme Vénus : tous ces différents cultes appartenaient pourtant à la même religion.

Nos peuples occidentaux ont fait éclater dans toutes ces découvertes une grande supériorité d'esprit et de courage sur les nations orientales. Nous nous sommes établis chez elles, et très souvent malgré leur résistance. Nous avons appris leurs langues, nous leur avons enseigné quelques uns de nos arts. Mais la nature leur avait donné

sur nous un avantage qui balance tous les nôtres ; c'est qu'elles n'avaient nul besoin de nous et que nous avions besoin d'elles.

CHAPITRE CXLIV.

De l'Éthiopie ou Abyssinie.

Avant ce temps, nos nations occidentales ne connaissaient de l'Éthiopie que le seul nom. Ce fut sous le fameux Jean II, roi de Portugal, que dom Francisco Alvarès pénétra dans ces vastes contrées qui sont entre le tropique et la ligne équinoxiale, et où il est si difficile d'aborder par mer. On y trouva la religion chrétienne établie, mais telle qu'elle était pratiquée par les premiers Juifs qui l'embrassèrent avant que les deux rites fussent entièrement séparés. Ce mélange de judaïsme et de christianisme s'est toujours maintenu jusqu'à nos jours en Éthiopie. La circoncision et le baptême y sont également pratiqués, le sabbat et le dimanche également observés : le mariage est permis aux prêtres, le divorce à tout le monde, et la polygamie y est en usage, ainsi que chez tous les Juifs de l'Orient.

Ces Abyssins, moitié juifs, moitié chrétiens, reconnaissent pour leur patriarche l'archevêque

qui réside dans les ruines d'Alexandrie ou au Caire en Égypte; et cependant ce patriarche n'a pas la même religion qu'eux; il est de l'ancien rite grec, et ce rite diffère encore de la religion des Grecs; le gouvernement turc, maître de l'Égypte, y laisse en paix ce petit troupeau. On ne trouve point mauvais que ces chrétiens plongent leurs enfants dans des cuves d'eau et portent l'eucharistie aux femmes dans leurs maisons, sous la forme d'un morceau de pain trempé dans du vin. Ils ne seraient pas tolérés à Rome et ils le sont chez les mahométans.

Dom Francisco Alvarès fut le premier qui apprit la position des sources du Nil et la cause des inondations régulières de ce fleuve : deux choses inconnues à toute l'antiquité, et même aux Égyptiens.

La relation de cet Alvarès fut très long-temps au nombre des vérités peu connues; et depuis lui jusqu'à nos jours on a vu trop d'auteurs, échos des erreurs accréditées de l'antiquité, répéter qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les sources du Nil. On donna alors le nom de Prêtre-Jean au négus ou roi d'Éthiopie, sans autre raison de l'appeler ainsi que parcequ'il se disait issu de la race de Salomon par la reine de Saba, et parceque depuis les croisades on assurait qu'on devait trouver dans le monde un roi chrétien nommé

le Prêtre-Jean : le négus n'était pourtant ni chrétien ni prêtre.

Tout le fruit des voyages en Éthiopie se réduisit à obtenir une ambassade du roi de ce pays au pape Clément VII. Le pays était pauvre avec des mines d'argent qu'on dit abondantes. Les habitants, moins industrieux que les Américains, ne savaient ni mettre en œuvre ces trésors ni tirer parti des trésors véritables que la terre fournit pour les besoins réels des hommes.

En effet on voit une lettre d'un David, négus d'Éthiopie, qui demande au gouverneur portugais dans les Indes des ouvriers de toute espèce : c'était bien là être véritablement pauvre. Les trois quarts de l'Afrique et l'Asie septentrionale étaient dans la même indigence. Nous pensons, dans l'opulente oisiveté de nos villes, que tout l'univers nous ressemble ; et nous ne songeons pas que les hommes ont vécu long-temps comme le reste des animaux, ayant souvent à peine le couvert et la pâture au milieu même des mines d'or et de diamant.

Ce royaume d'Éthiopie, tant vanté, était si faible qu'un petit roi mahométan qui possédait un canton voisin le conquit presque tout entier au commencement du seizième siècle. Nous avons la fameuse lettre de Jean Bermudes au roi de Portugal dom Sébastien, par laquelle nous pouvons

nous convaincre que les Éthiopiens ne sont pas ce peuple indomptable dont parle Hérodote, ou qu'ils ont bien dégénéré. Ce patriarche latin, envoyé avec quelques soldats portugais, protégeait le jeune négus de l'Abyssinie contre ce roi maure qui avait envahi ses états; et malheureusement, quand le grand négus fut rétabli, le patriarche voulut toujours le protéger. Il était son parrain et se croyait son maître en qualité de père spirituel et de patriarche. Il lui ordonna de rendre obéissance au pape et lui dénonça qu'il l'excommuniait en cas de refus. Alfonse d'Albuquerque n'agissait pas avec plus de hauteur avec les petits princes de la presqu'île du Gange. Mais enfin le filleul, rétabli sur son trône d'or, respecta peu son parrain, le chassa de ses états, et ne reconnut point le pape.

Ce Bermudes prétend que sur les frontières du pays de Damut, entre l'Abyssinie et les pays voisins de la source du Nil, il y a une petite contrée où les deux tiers de la terre sont d'or. C'est là ce que les Portugais cherchaient et ce qu'ils n'ont point trouvé; c'est là le principe de tous ces voyages : les patriarches, les missions, les conversions, n'ont été que le prétexte. Les Européans n'ont fait prêcher leur religion depuis le Chili jusqu'au Japon que pour faire servir les hommes, comme des bêtes de somme, à leur insatiable avarice. Il

est à croire que le sein de l'Afrique renferme beaucoup de ce métal qui a mis en mouvement l'univers; le sable d'or qui roule dans ses rivières indique la mine dans les montagnes. Mais jusqu'à présent cette mine a été inaccessible aux recherches de la cupidité; et à force de faire des efforts en Amérique et en Asie, on s'est moins trouvé en état de faire des tentatives dans le milieu de l'Afrique.

CHAPITRE CXLV.

De Colombo et de l'Amérique.

C'est à ces découvertes des Portugais dans l'ancien monde que nous devons le nouveau, si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique, si funeste pour ses habitants, et quelquefois pour les conquérants mêmes.

C'est ici le plus grand événement sans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration respectueuse les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de Gama et d'Albuquerque. Que d'autels

on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui eût découvert l'Amérique! Christophe Colombo et Barthélemi, son frère, ne furent pas traités ainsi.

Colombo, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand; et, par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains et à soutenir les refus de tous les princes. Gênes, sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. Henri VII, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en hasarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frère de Colombo: lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion sous la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger; mais, soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permît pas à Colombo de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit

que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant, Colombo n'espéra qu'en la cour d'Espagne.

Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les mahométans conservaient encore, mais que Ferdinand leur enleva bientôt après. L'union d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne: Colombo la commença; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen de Gênes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur Pérez et deux négociants, nommés Pinzone, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. (1492, 23 août) Colombo eut de la cour une patente et partit enfin du port de Palos en Andalousie, avec trois petits vaisseaux et un vain titre d'amiral.

Des îles Canaries, où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, située environ à mille lieues des Cana-

ries, fut nommée San-Salvador. Aussitôt après il découvrit les îles Lucayes, Cuba, et Hispaniola, nommée aujourd'hui Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois (1493, 15 mars) avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, et sur-tout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asséoir et couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand-amiral et vice-roi du Nouveau-Monde. Il était regardé par-tout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. (1493) Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colombo arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colombo du vaisseau : il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de

Fonseca, évêque de Burgos, intendant des armements. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse : elle répara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint Colombo quatre années, soit qu'on craignit qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin on le renvoya encore dans son Nouveau-Monde. (1498) Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister; et quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis long-temps. Je ne parle pas ici d'un Martin Behem de Nuremberg, qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan en 1460, avec une patente d'une duchesse de Bourgogne, qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce Martin Behem et des contradictions qui décréditent cette fable; mais enfin ce Martin Behem n'avait pas peuplé l'Amérique. On en fesait honneur aux Carthaginois et on citait un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé. Quelques uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes et

des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture. D'autres ont su que les enfants de Noé, s'étant établis en Sibérie, passèrent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfants nés au Canada allèrent peupler le Pérou. Les Chinois et les Japonais, selon d'autres, envoyèrent des colonies en Amérique et y firent passer des jaguars * pour leur divertissement, quoique ni le Japon ni la Chine n'aient de jaguars. C'est ainsi que souvent les savants ont raisonné sur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique : ne pourrait-on pas répondre que c'est celui qui y fait croître des arbres et de l'herbe?

La réponse de Colombo à ces envieux est célèbre. Ils disaient que rien n'était plus facile que ses découvertes. Il leur proposa de faire tenir un œuf debout; et aucun n'ayant pu le faire, il cassa le bout de l'œuf et le fit tenir. « Cela était bien aisé, » dirent les assistants. « Que ne vous en avisiez-vous donc? » répondit Colombo. Ce conte est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence long-temps

* C'est le plus grand des animaux féroces du Nouveau-Monde. Il est le lion ou le tigre de l'Amérique; mais il n'approche des lions et des tigres de l'ancien monde ni pour la grandeur, ni pour la force, ni pour le courage.

avant que Colombo existât. La plupart des bons mots sont des redites.

La cendre de Colombo ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie d'avoir doublé pour nous les œuvres de la création; mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivants, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. Americo Vespucci, que nous nommons Américc Vespuce, négociant florentin, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre: il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu'il eût fait cette découverte, la gloire n'en serait pas à lui: elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit Newton dans sa dispute avec Leibnitz, n'est due qu'à l'inventeur: ceux qui viennent après ne sont que des disciples. Colombo avait déja fait trois voyages en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Américc Vespuce en eût fait un en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral Ojeda; mais ayant écrit à ses amis de Florence qu'il avait découvert le Nouveau-Monde, on le crut sur sa parole, et les citoyens de Florence ordonnèrent que tous les ans, aux fêtes de la Tous-

saint, on fit pendant trois jours devant sa maison une illumination solennelle. Cet homme ne méritait certainement aucuns honneurs pour s'être trouvé, en 1498, dans une escadre qui rangea les côtes du Brésil, lorsque Colombo, cinq ans auparavant, avait montré le chemin au reste du monde.

Il a paru depuis peu à Florence une vie de cet Américc Vespuce, dans laquelle il ne paraît pas qu'on ait respecté la vérité ni qu'on ait raisonné conséquemment. On s'y plaint de plusieurs auteurs français qui ont rendu justice à Colombo. Ce n'était pas aux Français qu'il fallait s'en prendre, mais aux Espagnols, qui les premiers ont rendu cette justice. L'auteur de la vie de Vespuce dit qu'il veut « confondre la vanité de la nation « française, qui a toujours combattu avec impu- « nité la gloire et la fortune de l'Italie. » Quelle vanité y a-t-il à dire que ce fut un Génois qui découvrit l'Amérique? quelle injure fait-on à la gloire de l'Italie en avouant que c'est un Italien né à Gênes à qui l'on doit le Nouveau-Monde? Je remarque exprès ce défaut d'équité, de politesse, et de bon sens, dont il n'y a que trop d'exemples; et je dois dire que les bons écrivains français sont en général ceux qui sont le moins tombés dans ce défaut intolérable. Une des raisons qui les font lire dans toute l'Europe, c'est qu'ils rendent justice à toutes les nations.

Les habitants des îles et de ce continent étaient une espèce d'hommes nouvelle : aucun n'avait de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Espagnols que des vaisseaux et de l'artillerie ; ils regardèrent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monstres ou des dieux qui venaient du ciel ou de l'Océan. Nous apprenions alors, par les voyages des Portugais et des Espagnols, le peu qu'est notre Europe et quelle variété règne sur la terre. On avait vu qu'il y avait dans l'Indoustan des races d'hommes jaunes. Les noirs, distingués encore en plusieurs espèces, se trouvaient en Afrique et en Asie assez loin de l'équateur ; et quand on eut depuis percé en Amérique jusque sous la ligne, on vit que la race y est assez blanche. Les naturels du Brésil sont de couleur de bronze. Les Chinois paraissaient encore une espèce entièrement différente par la conformation de leur nez, de leurs yeux et de leurs oreilles, par leur couleur, et peut-être encore même par leur génie ; mais ce qui est plus à remarquer, c'est que, dans quelques régions que ces races soient transplantées, elles ne changent point quand elles ne se mêlent pas aux naturels du pays. La membrane muqueuse des nègres, reconnue noire, et qui est la cause de leur couleur, est une preuve manifeste qu'il y a dans chaque espèce d'hommes, comme dans les plantes, un principe qui les différencie.

La nature a subordonné à ce principe ces différents degrés de génie et ces caractères des nations qu'on voit si rarement changer. C'est par-là que les nègres sont les esclaves des autres hommes. On les achète sur les côtes d'Afrique comme des bêtes; et les multitudes de ces noirs, transplantés dans nos colonies d'Amérique, servent un très petit nombre d'Européans. L'expérience a encore appris quelle supériorité ces Européans ont sur les Américains, qui, aisément vaincus par-tout, n'ont jamais osé tenter une révolution, quoiqu'ils fussent plus de mille contre un.

Cette partie de l'Amérique était encore remarquable par des animaux et des végétaux que les trois autres parties du monde n'ont pas, et par le besoin de ce que nous avons. Les chevaux, le blé de toute espèce, le fer, étaient les principales productions qui manquaient dans le Mexique et dans le Pérou. Parmi les denrées ignorées dans l'ancien monde, la cochenille fut une des premières et des plus précieuses qui nous furent apportées : elle fit oublier la graine d'*écarlate*, qui servait de temps immémorial aux belles teintures rouges.

Au transport de la cochenille on joignit bientôt celui de l'indigo, du cacao, de la vanille, des bois qui servent à l'ornement ou qui entrent dans la médecine, enfin du quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la na-

ture dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde. Ce nouveau continent possède aussi des perles, des pierres de couleur, des diamants.

Il est certain que l'Amérique procure aujourd'hui aux moindres citoyens de l'Europe des commodités et des plaisirs. Les mines d'or et d'argent n'ont été utiles d'abord qu'aux rois d'Espagne et aux négociants. Le reste du monde en fut appauvri; car le grand nombre, qui ne fait point le négoce, s'est trouvé d'abord en possession de peu d'espèces, en comparaison des sommes immenses qui entraient dans les trésors de ceux qui profitèrent des premières découvertes; mais peu à peu cette affluence d'argent et d'or dont l'Amérique a inondé l'Europe a passé dans plus de mains et s'est plus également distribuée. Le prix des denrées a haussé dans toute l'Europe à-peu-près dans la même proportion.

Pour comprendre, par exemple, comment les trésors de l'Amérique ont passé des mains espagnoles dans celles des autres nations, il suffira de considérer ici deux choses: l'usage que Charles-Quint et Philippe II firent de leur argent, et la manière dont les autres peuples entrent en partage des mines du Pérou.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, toujours en voyage et toujours en guerre, fit néces-

sairement passer beaucoup d'espèces en Allemagne et en Italie, qu'il reçut du Mexique et du Pérou. Lorsqu'il envoya son fils Philippe II à Londres épouser la reine Marie et prendre le titre de roi d'Angleterre, ce prince remit à la Tour vingt-sept grandes caisses d'argent en barre et la charge de cent chevaux en argent et en or monnayé. Les troubles de Flandre et les intrigues de la ligue en France coûtèrent à ce même Philippe II, de son propre aveu, plus de trois mille millions de livres de notre monnaie d'aujourd'hui.

Quant à la manière dont l'or et l'argent du Pérou parviennent à tous les peuples de l'Europe, et de là vont en partie aux grandes Indes, c'est une chose connue, mais étonnante. Une loi sévère, établie par Ferdinand et Isabelle, confirmée par Charles-Quint et par tous les rois d'Espagne, défend aux autres nations, non seulement l'entrée des ports de l'Amérique espagnole, mais la part la plus indirecte dans ce commerce. Il semblait que cette loi dût donner à l'Espagne de quoi subjuguer l'Europe; cependant l'Espagne ne subsiste que de la violation perpétuelle de cette loi même. Elle peut à peine fournir quatre millions en denrées qu'on transporte en Amérique, et le reste de l'Europe fournit quelquefois pour cinquante millions de marchandises. Ce prodigieux

commerce de nations amies ou ennemies de l'Espagne se fait sous le nom des Espagnols mêmes, toujours fidèles aux particuliers et toujours trompant le roi, qui a un besoin extrême de l'être. Nulle reconnaissance n'est donnée par les marchands espagnols aux marchands étrangers. La bonne foi, sans laquelle il n'y aurait jamais eu de commerce, fait la seule sûreté.

La manière dont on donna long-temps aux étrangers l'or et l'argent que les galions ont rapportés d'Amérique fut encore plus singulière. L'Espagnol, qui est à Cadix facteur de l'étranger, confiait les lingots reçus à des braves qu'on appelait *Météores*. Ceux-ci, armés de pistolets de ceinture et d'épées, allaient porter les lingots numérotés au rempart et les jetaient à d'autres *Météores*, qui les portaient aux chaloupes auxquelles ils étaient destinés. Les chaloupes les remettaient aux vaisseaux en rade. Ces *Météores*, ces facteurs, les commis, les gardes, qui ne les troublaient jamais, tous avaient leur droit, et le négociant étranger n'était jamais trompé. Le roi, ayant reçu son indult sur ces trésors à l'arrivée des galions, y gagnait lui-même. Il n'y avait proprement que la loi de trompée, loi qui n'est utile qu'autant qu'on y contrevient, et qui n'est pourtant pas encore abrogée, parceque les anciens préjugés sont toujours ce qu'il y a de plus fort chez les hommes.

Digitized by Google

Le plus grand exemple de la violation de cette loi et de la fidélité des Espagnols s'est fait voir en 1684. La guerre était déclarée entre la France et l'Espagne. Le roi catholique voulut se saisir des effets des Français. On employa en vain les édits et les monitoires, les recherches et les excommunications; aucun commissaire* espagnol ne trahit son correspondant français. Cette fidélité, si honorable à la nation espagnole, prouva bien que les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société, et que les lois qui ne sont que la volonté du souverain trouvent toujours tous les cœurs rebelles.

Si la découverte de l'Amérique fit d'abord beaucoup de bien aux Espagnols, elle fit aussi de très grands maux. L'un a été de dépeupler l'Espagne par le nombre nécessaire de ses colonies; l'autre, d'infecter l'univers d'une maladie qui n'était connue que dans quelques parties de cet autre monde, et sur-tout dans l'île Hispaniola. Plusieurs compagnons de Christophe Colombo en revinrent attaqués et portèrent dans l'Europe cette contagion. Il est certain que ce venin qui empoisonne les sources de la vie était propre de l'Amérique, comme la peste et la petite-vérole sont des maladies originaires de l'Arabie méridionale. Il ne faut

* Dans quelques unes des nouvelles éditions on lit *commissionnaire*.

pas croire même que la chair humaine dont quelques sauvages américains se nourrissaient ait été la source de cette corruption. Il n'y avait point d'anthropophages dans l'île Hispaniola, où ce mal était invétéré. Il n'est pas non plus la suite de l'excès dans les plaisirs : ces excès n'avaient jamais été punis ainsi par la nature dans l'ancien monde; et aujourd'hui, après un moment passé et oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel et du plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé.

Pour voir maintenant comment cette moitié du globe devint la proie des princes chrétiens, il faut suivre d'abord les Espagnols dans leurs découvertes et dans leurs conquêtes.

Le grand Colombo, après avoir bâti quelques habitations dans les îles et reconnu le continent, avait repassé en Espagne, où il jouissait d'une gloire qui n'était point souillée de rapines et de cruautés : il mourut en 1506 à Valladolid. Mais les gouverneurs de Cuba, d'Hispaniola, qui lui succédèrent, persuadés que ces provinces fournissaient de l'or, en voulurent avoir au prix du sang des habitants. Enfin, soit qu'ils crussent la haine de ces insulaires implacable, soit qu'ils craignissent leur grand nombre, soit que la fureur du carnage ayant une fois commencé ne connût plus de bornes, ils dépeuplèrent en peu d'années

Hispaniola, qui contenait trois millions d'habitants, et Cuba, qui en avait plus de six cent mille. Barthélemi de Las Casas, évêque de Chiapa, témoin de ces destructions, rapporte qu'on allait à la chasse des hommes avec des chiens. Ces malheureux sauvages, presque nus et sans armes, étaient poursuivis comme des daims dans le fond des forêts, dévorés par des dogues, et tués à coup de fusil, ou surpris et brûlés dans leurs habitations.

Ce témoin oculaire dépose à la postérité que souvent on fesait sommer, par un dominicain et par un cordelier, ces malheureux de se soumettre à la religion chrétienne et au roi d'Espagne; et après cette formalité, qui n'était qu'une injustice de plus, on les égorgeait sans remords. Je crois le récit de Las Casas exagéré en plus d'un endroit; mais, supposé qu'il en dise dix fois trop, il reste de quoi être saisi d'horreur.

On est encore surpris que cette extinction totale d'une race d'hommes dans Hispaniola soit arrivée sous les yeux et sous le gouvernement de plusieurs religieux de Saint-Jérôme; car le cardinal Ximenès, maître de la Castille avant Charles-Quint, avait envoyé quatre de ces moines en qualité de présidents du conseil royal de l'île. Ils ne purent sans doute résister au torrent; et la haine des naturels du pays, devenue avec raison

implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire.

CHAPITRE CXLVI.

Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien.

Si ce fut un effort de philosophie qui fit découvrir l'Amérique, ce n'en est pas un de demander tous les jours comment il se peut qu'on ait trouvé des hommes dans ce continent et qui les y a menés. Si on ne s'étonne pas qu'il y ait des mouches en Amérique, c'est une stupidité de s'étonner qu'il y ait des hommes.

Le sauvage qui se croit une production de son climat, comme son orignal et sa racine de manioc, n'est pas plus ignorant que nous en ce point et raisonne mieux. En effet, puisque le nègre d'Afrique ne tire point son origine de nos peuples blancs, pourquoi les rouges, les olivâtres, les cendrés de l'Amérique, viendraient-ils de nos contrées? et d'ailleurs quelle serait la contrée primitive?

La nature, qui couvre la terre de fleurs, de

fruits, d'arbres, d'animaux, n'en a-t-elle d'abord placé que dans un seul terrain, pour qu'ils se répandissent de là dans le reste du monde? ou serait-ce ce terrain qui aurait eu d'abord toute l'herbe et toutes les fourmis, et qui les aurait envoyées au reste de la terre? comment la mousse et les sapins de Norvége auraient-ils passé aux terres australes? Quelque terrain qu'on imagine, il est presque tout dégarni de ce que les autres produisent. Il faudra supposer qu'originairement il avait tout et qu'il ne lui reste presque plus rien. Chaque climat a ses productions différentes, et le plus abondant est très pauvre en comparaison de tous les autres ensemble. Le maître de la nature a peuplé et varié tout le globe. Les sapins de la Norvége ne sont point assurément les pères des girofliers des Moluques; et ils ne tirent pas plus leur origine des sapins d'un autre pays que l'herbe des champs d'Archangel n'est produite par l'herbe des bords du Gange. On ne s'avise point de penser que les chenilles et les limaçons d'une partie du monde soient originaires d'une autre partie, pourquoi s'étonner qu'il y ait en Amérique quelques espèces d'animaux, quelques races d'hommes, semblables aux nôtres?

L'Amérique, ainsi que l'Afrique et l'Asie, produit des végétaux, des animaux, qui ressemblent à ceux de l'Europe; et, tout de même encore que

l'Afrique et l'Asie, elle en produit beaucoup qui n'ont aucune analogie à ceux de l'ancien monde.

Les terres du Mexique, du Pérou, du Canada, n'avaient jamais porté ni le froment qui fait notre nourriture, ni le raisin qui fait notre boisson ordinaire, ni les olives dont nous tirons tant de secours, ni la plupart de nos fruits. Toutes nos bêtes de somme et de charrue, chevaux, chameaux, ânes, bœufs, étaient absolument inconnus. Il y avait des espèces de bœufs et de moutons, mais toutes différentes des nôtres. Les moutons du Pérou étaient plus grands, plus forts que ceux d'Europe et servaient à porter des fardeaux. Leurs bœufs tenaient à-la-fois de nos buffles et de nos chameaux. On trouva dans le Mexique des troupeaux de porcs qui ont sur le dos une glande remplie d'une matière onctueuse et fétide : point de chiens, point de chats. Le Mexique, le Pérou, avaient une espèce de lions, mais petits et privés de crinière ; et, ce qui est plus singulier, le lion de ces climats était un animal poltron.

On peut réduire, si l'on veut, sous une seule espèce tous les hommes, parcequ'ils ont tous les mêmes organes de la vie, des sens, et du mouvement ; mais cette espèce parut évidemment divisée en plusieurs autres dans le physique et dans le moral.

Quant au physique, on crut voir dans les Esquimaux, qui habitent vers le soixantième degré du nord, une figure, une taille, semblable à celle des Lapons. Des peuples voisins avaient la face toute velue. Les Iroquois, les Hurons, et tous les peuples jusqu'à la Floride, parurent olivâtres et sans aucun poil sur le corps, excepté la tête. Le capitaine Rogers, qui navigua vers les côtes de la Californie, y découvrit des peuplades de nègres qu'on ne soupçonnait pas dans l'Amérique. On vit dans l'isthme de Panama une race, qu'on appelle les Dariens[1], qui a beaucoup de rapport aux Albinos d'Afrique. Leur taille est tout au plus de quatre pieds : ils sont blancs comme les Albinos; et c'est la seule race de l'Amérique qui soit blanche. Leurs yeux rouges sont bordés de paupières façonnées en demi-cercles. Ils ne voient et ne sortent de leurs trous que la nuit; ils sont parmi les hommes ce que les hiboux sont parmi les oiseaux. Les Mexicains, les Péruviens, parurent d'une couleur bronzée; les Brasiliens, d'un rouge plus foncé; les peuples du Chili, plus cendrés. On a exagéré la grandeur des Patagons, qui habitent vers le détroit de Magellan; mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre.

Parmi tant de nations si différentes de nous et

[1] On ne voit presque plus aujourd'hui de ces Dariens.

si différentes entre elles, on n'a jamais trouvé d'hommes isolés, solitaires, errants à l'aventure à la manière des animaux, s'accouplant comme eux au hasard et quittant leurs femelles pour chercher seuls leur pâture. Il faut que la nature humaine ne comporte pas cet état et que par-tout l'instinct de l'espèce l'entraîne à la société comme à la liberté; c'est ce qui fait que la prison, sans aucun commerce avec les hommes, est un supplice inventé par les tyrans, supplice qu'un sauvage pourrait moins supporter encore que l'homme civilisé.

Du détroit de Magellan jusqu'à la baie d'Hudson on a vu des familles rassemblées et des huttes qui composaient des villages; point de peuples errants qui changeassent de demeures selon les saisons, comme les Arabes-Bédouins et les Tartares: en effet ces peuples, n'ayant point de bêtes de somme, n'auraient pu transporter aisément leurs cabanes. Par-tout on a trouvé des idiomes formés, par lesquels les plus sauvages exprimaient le petit nombre de leurs idées; c'est encore un instinct des hommes de marquer leurs besoins par des articulations. De là se sont formées nécessairement tant de langues différentes, plus ou moins abondantes, selon qu'on a eu plus ou moins de connaissances. Ainsi la langue des Mexicains était plus formée que celle des Iroquois, comme la nô-

tre est plus régulière et plus abondante que celle des Samoïédes.

De tous les peuples de l'Amérique un seul avait une religion qui semble, au premier coup d'œil, ne pas offenser notre raison. Les Péruviens adoraient le soleil comme un astre bienfesant, semblables en ce point aux anciens Persans et aux Sabéens; mais si vous en exceptez les grandes et nombreuses nations de l'Amérique, les autres étaient plongées pour la plupart dans une stupidité barbare. Leurs assemblées n'avaient rien d'un culte réglé, leur créance ne constituait point une religion. Il est constant que les Brasiliens, les Caraïbes, les Mosquites, les peuplades de la Guiane, celles du Nord, n'avaient pas plus de notion distincte d'un Dieu suprême que les Cafres de l'Afrique. Cette connaissance demande une raison cultivée, et leur raison ne l'était pas. La nature seule peut inspirer l'idée confuse de quelque chose de puissant, de terrible, à un sauvage qui verra tomber la foudre ou un fleuve se déborder. Mais ce n'est là que le faible commencement de la connaissance d'un Dieu créateur: cette connaissance raisonnée manquait même absolument à toute l'Amérique.

Les autres Américains qui s'étaient fait une religion l'avaient faite abominable. Les Mexicains n'étaient pas les seuls qui sacrifiassent des hom-

mes à je ne sais quel être malfesant : on a prétendu même que les Péruviens souillaient aussi le culte du soleil par de pareils holocaustes; mais ce reproche paraît avoir été imaginé par les vainqueurs pour excuser leur barbarie. Les anciens peuples de notre hémisphère et les plus policés de l'autre se sont ressemblés par cette religion barbare.

Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent tous que les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuplades, mangeaient les captifs faits à la guerre; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'anthropophages qu'il est difficile de les nier. Je vis en 1725 quatre sauvages amenés du Mississipi à Fontainebleau. Il y avait parmi eux une femme de couleur cendrée comme ses compagnons; je lui demandai, par l'interprète qui les conduisait, si elle avait mangé quelquefois de la chair humaine : elle me répondit que oui, très froidement et comme à une question ordinaire. Cette atrocité, si révoltante pour notre nature, est pourtant bien moins cruelle que le meurtre. La véritable barbarie est de donner la mort, et

non de disputer un mort aux corbeaux ou aux vers. Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiliens et les Canadiens; des insulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages. La famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture; et quand nous voyons, dans les siècles les plus civilisés, le peuple de Paris dévorer les restes sanglants du maréchal d'Ancre, et le peuple de La Haie manger le cœur du grand-pensionnaire de Wit, nous ne devons pas être surpris qu'une horreur chez nous passagère ait duré chez les sauvages.

Les plus anciens livres que nous ayons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait poussé les hommes à cet excès. Moïse même menace les Hébreux, dans cinq versets du *Deutéronome*, qu'ils mangeront leurs enfants s'ils transgressent sa loi. Le prophète Ézéchiel répète la même menace et ensuite, selon plusieurs commentateurs, il promet aux Hébreux, de la part de Dieu, que s'ils se défendent bien contre le roi de Perse ils auront à manger de la chair de cheval et de la chair de cavalier *. Marco-Paolo ou Marc-Paul dit que de son

* En examinant ce passage, on voit que Dieu ordonne d'abord aux Israélites d'annoncer aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces qu'il leur donnera à dévorer la chair des princes et des guerriers; ensuite, sans que la construction grammaticale puisse déterminer à qui il s'adresse, il parle de manger sur sa table la chair des chevaux

temps, dans une partie de la Tartarie, les magiciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient le droit de manger la chair des criminels condamnés à la mort. Tout cela soulève le cœur ; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet.

Comment des peuples toujours séparés les uns des autres ont-ils pu se réunir dans une si horrible coutume? faut-il croire qu'elle n'est pas absolument aussi opposée à la nature humaine qu'elle le paraît? il est sûr qu'elle est rare, mais il est sûr qu'elle existe.

On ne voit pas que ni les Tartares ni les Juifs aient mangé souvent leurs semblables. La faim et le désespoir contraignirent, aux sièges de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de religion, des mères à se nourrir de la chair de leurs enfants. Le charitable Las Casas, évêque de Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en Amérique que par quelques peuples chez lesquels il n'a pas voyagé. Dampierre assure qu'il n'a jamais rencontré d'anthropophages, et il n'y a peut-

et des cavaliers. Supposera-t-on que Dieu répète deux fois de suite la même invitation aux oiseaux de proie, de peur qu'ils ne l'entendent pas bien du premier coup? leur propose-t-il de se mettre à sa table? sa table est-elle la terre sur laquelle il sert de la chair humaine? ou enfin en promet-il aux Juifs pour leur récompense? C'est aux théologiens à juger laquelle de ces deux interprétations est la plus conforme à l'idée qu'ils se font de l'Être suprême.

Digitized by Google

être pas aujourd'hui deux peuplades où cette horrible coutume soit en usage.

Il est un autre vice tout différent, qui semble plus opposé au but de la nature, que cependant les Grecs ont vanté, que les Romains ont permis, qui s'est perpétué dans les nations les plus polies, et qui est beaucoup plus commun dans nos climats chauds et tempérés de l'Europe et de l'Asie que dans les glaces du septentrion. On a vu en Amérique ce même effet des caprices de la nature humaine : les Brasiliens pratiquaient cet usage monstrueux et commun ; les Canadiens l'ignoraient. Comment se peut-il encore qu'une passion qui renverse les lois de la propagation humaine se soit emparée, dans les deux hémisphères, des organes de la propagation même [1]?

Une autre observation importante, c'est qu'on a trouvé le milieu de l'Amérique assez peuplé et les deux extrémités vers les pôles peu habitées; en général, le Nouveau-Monde ne contenait pas le nombre d'hommes qu'il devait contenir. Il y en a certainement des causes naturelles : premièrement, le froid excessif, qui est aussi perçant en Amérique, dans la latitude de Paris et de Vienne, qu'il l'est à notre continent au cercle polaire.

En second lieu, les fleuves sont pour la plu-

[1] Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article AMOUR SOCRATIQUE.

part, en Amérique, vingt, trente fois plus larges au moins que les nôtres. Les inondations fréquentes ont dû porter la stérilité, et par conséquent la mortalité, dans des pays immenses. Les montagnes, beaucoup plus hautes, sont aussi plus inhabitables que les nôtres; des poisons violents et durables, dont la terre d'Amérique est couverte, rendent mortelle la plus légère atteinte d'une flèche trempée dans ces poisons; enfin la stupidité de l'espèce humaine, dans une partie de cet hémisphère, a dû influer beaucoup sur la dépopulation. On a connu, en général, que l'entendement humain n'est pas si formé dans le nouveau monde que dans l'ancien: l'homme est dans tous les deux un animal très faible; les enfants périssent par-tout faute d'un soin convenable; et il ne faut pas croire que, quand les habitants des bords du Rhin, de l'Elbe et de la Vistule, plongeaient dans ces fleuves les enfants nouveau-nés dans la rigueur de l'hiver, les femmes allemandes et sarmates élevassent alors autant d'enfants qu'elles en élèvent aujourd'hui, sur-tout quand ces pays étaient couverts de forêts qui rendaient le climat plus malsain et plus rude qu'il ne l'est dans nos derniers temps. Mille peuplades de l'Amérique manquaient d'une bonne nourriture: on ne pouvait ni fournir aux enfants un bon lait ni leur donner ensuite une subsis-

tance saine ni même suffisante. Plusieurs espèces d'animaux carnassiers sont réduites, par ce défaut de subsistance, à une très petite quantité; et il faut s'étonner si on a trouvé dans l'Amérique plus d'hommes que de singes.

CHAPITRE CXLVII.

De Fernand Cortès.

Ce fut de l'île de Cuba que partit Fernand Cortès pour de nouvelles expéditions dans le continent (1519). Ce simple lieutenant du gouverneur d'une île nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, va subjuguer le plus puissant état de l'Amérique. D'abord il est assez heureux pour trouver un Espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan, sur le chemin du Mexique, lui sert d'interprète. Une Américaine, qu'il nomme dona Marina, devient à-la-fois sa maîtresse et son conseil, et apprend bientôt assez d'espagnol pour être aussi une interprète utile. Ainsi l'amour, la religion, l'avarice, la valeur et la cruauté, ont conduit les Espagnols dans ce nouvel hémisphère. Pour comble de bonheur, on trouve un volcan plein de soufre; on

découvre du salpêtre, qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. Cortès avance le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt fesant la guerre: il trouve des villes policées où les arts sont en honneur. La puissante république de Tlascala, qui florissait sous un gouvernement aristocratique, s'oppose à son passage; mais la vue des chevaux et le bruit seul du canon mettaient en fuite ces multitudes mal armées: il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut. Six mille de ses nouveaux alliés de Tlascala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance, malgré les défenses du souverain. Ce souverain commandait cependant, à ce qu'on dit, à trente vassaux, dont chacun pouvait paraître à la tête de cent mille hommes armés de flèches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. S'attendait-on à trouver le gouvernement féodal établi au Mexique?

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine: des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres; on voyait dans la ville des maisons spacieuses et commodes, construites de pierre, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent ciselés et sculptés, de

vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton, et de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatants par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi Charles IX, après la destruction de l'empire du Mexique. Plusieurs palais de l'empereur Montézuma augmentaient la somptuosité de la ville. Un d'eux s'élevait sur des colonnes de jaspe et était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir. Un autre était rempli d'armes offensives et défensives, garnies d'or et de pierreries. Un autre était entouré de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales; des intendants les distribuaient gratuitement aux malades : on rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur manière, sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que les progrès des arts, celle-là marque le progrès de la morale.

S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur et le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole de *Visiliputsli*, regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de Monté-

zuma dirent à Cortès, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres près de vingt mille ennemis, chaque année, dans le grand temple de Mexico. C'est une très grande exagération : on sent qu'on a voulu colorer par-là les injustices du vainqueur de Montézuma; mais enfin quand les Espagnols entrèrent dans ce temple, ils trouvèrent, parmi ses ornements, des crânes d'hommes suspendus comme des trophées : c'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de Diane dans la Chersonèse Taurique.

Il n'y a guère de peuples dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante : vous savez que les Gaulois, les Carthaginois, les Syriens, les anciens Grecs, immolèrent des hommes. La loi des Juifs semblait permettre ces sacrifices; il est dit dans le *Lévitique :* « Si une ame vivante a été promise à « Dieu, on ne pourra la racheter; il faut qu'elle « meure. » Les livres des Juifs rapportent que, quand ils envahirent le petit pays des Cananéens, ils massacrèrent, dans plusieurs villages, les hommes, les femmes, les enfants et les animaux domestiques, parcequ'ils avaient été dévoués. C'est sur cette loi que furent fondés les serments de Jephté, qui sacrifia sa fille, et de Saül, qui, sans les cris de l'armée, eût immolé son fils; c'est elle encore qui autorisait Samuel à égorger le roi Agag, prisonnier de Saül, et à le couper en

morceaux : exécution aussi horrible et aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages. D'ailleurs il paraît que chez les Mexicains on n'immolait que les ennemis : ils n'étaient point anthropophages comme un très petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine et sage. L'éducation de la jeunesse formait un des plus grands objets du gouvernement : il y avait des écoles publiques établies pour l'un et l'autre sexe. Nous admirons encore les anciens Égyptiens d'avoir connu que l'année est d'environ trois cent soixante-cinq jours : les Mexicains avaient poussé jusque-là leur astronomie.

La guerre était chez eux réduite en art ; c'est ce qui leur avait donné tant de supériorité sur leurs voisins. Un grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire, regardé par ses voisins avec crainte et avec envie.

Mais ces animaux guerriers sur qui les principaux Espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer : tout cela fit que quand Cortès arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Monté-

zuma comme son maître et par les habitants comme leur dieu; on se mettait à genoux dans les rues quand un valet espagnol passait. On raconte qu'un cacique, sur les terres duquel passait un capitaine espagnol, lui présenta des esclaves et du gibier. « Si tu es dieu, lui dit-il, voilà des « hommes, mange-les; si tu es homme, voilà des « vivres que ces esclaves t'apprêteront. »

Ceux qui ont fait les relations de ces étranges événements les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent, en effet, qu'à les rabaisser: le vrai miracle fut la conduite de Cortès. Peu à peu la cour de Montézuma, s'apprivoisant avec leurs hôtes, osa les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz, sur le chemin du Mexique: un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua; et, quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre Espagnols de tués: la tête d'un d'eux fut même portée à Montézuma. Alors Cortès fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique: il va au palais, suivi de cinquante Espagnols et accompagné de la dona Marina, qui lui sert toujours d'interprète; alors mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'em-

pereur même, comme un général qui punit un simple soldat; ensuite il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint.

Montézuma et les principaux de l'empire donnent pour tribut attaché à leur hommage six cent mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de pierreries, d'ouvrages d'or, et de tout ce que l'industrie de plusieurs siècles avait fabriqué de plus rare: Cortès en mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui, et distribua le reste à ses soldats.

On peut compter, parmi les plus grands prodiges, que les conquérants de ce nouveau monde se déchirant eux-mêmes, les conquêtes n'en souffrirent pas: jamais le vrai ne fut moins vraisemblable. Tandis que Cortès était près de subjuguer l'empire du Mexique avec cinq cents hommes qui lui restaient, le gouverneur de Cuba Velasquez, plus offensé de la gloire de Cortès, son lieutenant, que de son peu de soumission, envoie presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit cents fantassins, quatre-vingts cavaliers bien montés, et deux petites pièces de canon, pour réduire Cortès, le prendre prisonnier et poursuivre le cours de ses victoires. Cortès, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique,

et marcha, suivi du reste, contre ses compatriotes; il en défait une partie, il gagne l'autre. Enfin cette armée, qui venait pour le détruire, se range sous ses drapeaux, et il retourne au Mexique avec elle.

L'empereur était toujours en prison dans sa capitale, gardé par quatre-vingts soldats. Celui qui les commandait, nommé Alvaredo, sur un bruit vrai ou faux que les Mexicains conspiraient pour délivrer leur maître, avait pris le temps d'une fête où deux mille des premiers seigneurs étaient plongés dans l'ivresse de leurs liqueurs fortes : il fond sur eux avec cinquante soldats, les égorge eux et leur suite sans résistance, et les dépouille de tous les ornements d'or et de pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette énormité, que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice, souleva ces hommes trop patients; et quand Cortès arriva, il trouva deux cent mille Américains en armes contre quatre-vingts Espagnols occupés à se défendre et à garder l'empereur. Ils assiégèrent Cortès pour délivrer leur roi; ils se précipitèrent en foule contre les canons et les mousquets. Antonio de Solis appelle cette action une révolte et cette valeur une brutalité : tant l'injustice des vainqueurs a passé jusqu'aux écrivains!

L'empereur Montézuma mourut dans un de

ces combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. Cortès osa proposer à ce roi, dont il causait la mort, de mourir dans le christianisme; sa concubine dona Marina était la catéchiste. Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. Il laissa des enfants plus faibles encore que lui, auxquels les rois d'Espagne n'ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même; et aujourd'hui les descendants en droite ligne de ce puissant empereur vivent à Mexico même. On les appelle les comtes de Montézuma: ils sont de simples gentilshommes chrétiens et confondus dans la foule. C'est ainsi que les sultans turcs ont laissé subsister à Constantinople une famille des Paléologue. Les Mexicains créèrent un nouvel empereur, animés comme eux du desir de la vengeance. C'est ce fameux Gatimozin dont la destinée fut encore plus funeste que celle de Montézuma. Il arma tout le Mexique contre les Espagnols.

Le désespoir, l'opiniâtreté de la vengeance et de la haine, précipitaient toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu'ils n'osaient regarder auparavant qu'à genoux. Les Espagnols étaient fatigués de tuer, et les Américains se succédaient en foule sans se décourager. Cortès fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chaussées. Les

Espagnols firent des ponts avec les corps des ennemis; mais dans leur retraite sanglante ils perdirent tous les trésors qu'ils avaient ravis pour Charles-Quint et pour eux. Chaque jour de marche était une bataille : on perdait toujours quelque Espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux qui combattaient presque nus.

Cortès n'avait plus de flotte. Il fit faire par ses soldats et par les Tlascaliens qu'il avait avec lui neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico par le lac même qui semblait lui en défendre l'entrée.

Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le lac et vinrent attaquer les neuf bateaux de Cortès, sur lesquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins, qui avaient du canon, renversèrent bientôt la flotte ennemie. Cortès, avec le reste de ses troupes, combattait sur les chaussées. Vingt Espagnols tués dans ce combat et sept ou huit prisonniers fesaient un événement plus important dans cette partie du monde que les multitudes de nos morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique. Mais enfin, après de nouveaux combats, on prit Gatimozin et l'impératrice sa femme. C'est ce Gatimozin si fameux

par les paroles qu'il prononça lorsqu'un receveur des trésors du roi d'Espagne le fit mettre sur des charbons ardents pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses : son grand-prêtre, condamné au même supplice, jetait des cris ; Gatimozin lui dit : *Et moi, suis-je sur un lit de roses ?*

Cortès fut maître absolu de la ville de Mexico, (1521) avec laquelle tout le reste de l'empire tomba sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d'Or, le Darien et toutes les contrées voisines.

Quel fut le prix des services inouïs de Cortès? celui qu'eut Colombo : il fut persécuté ; et le même évêque Fonseca, qui avait contribué à faire renvoyer le *découvreur* de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même le vainqueur. Enfin malgré les titres dont Cortès fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré. A peine put-il obtenir audience de Charles-Quint : un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur et monta sur l'étrier de la portière. Charles demanda quel était cet homme : « C'est, répondit Cortès, celui qui vous a donné « plus d'états que vos pères ne vous ont laissé de « villes. »

CHAPITRE CXLVIII.

De la conquête du Pérou.

Cortès, ayant soumis à Charles-Quint plus de deux cents lieues de nouvelles terres en longueur et plus de cent cinquante en largeur, croyait avoir peu fait. L'isthme qui resserre entre deux mers le continent de l'Amérique n'est pas de vingt-cinq lieues communes : on voit du haut d'une montagne, près de Nombre de Dios, d'un côté, la mer qui s'étend de l'Amérique jusqu'à nos côtes, et de l'autre celle qui se prolonge jusqu'aux grandes Indes. La première a été nommée *Mer du Nord,* parceque nous sommes au nord ; la seconde, *Mer du Sud,* parceque c'est au sud que les grandes Indes sont situées. On tenta donc, dès l'an 1513, de chercher par cette Mer du Sud de nouveaux pays à soumettre.

Vers l'an 1527 deux simples aventuriers, Diégo d'Almagro et Francisco Pizarro, qui même ne connaissaient pas leur père et dont l'éducation avait été si abandonnée qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, furent ceux par qui Charles-Quint acquit de nouvelles terres plus vastes et plus riches que le Mexique. D'abord ils reconnaissent trois

cents lieues de côtes américaines en cinglant droit au midi; bientôt ils entendent dire que, vers la ligne équinoxiale et sous l'autre tropique, il y a une contrée immense où l'or, l'argent et les pierreries, sont plus communs que le bois, et que le pays est gouverné par un roi aussi despotique que Montézuma; car dans tout l'univers le despotisme est le fruit de la richesse.

Du pays de Cusco et des environs du tropique du Capricorne jusqu'à la hauteur de l'île des Perles, qui est au sixième degré de latitude septentrionale, un seul roi étendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés. Il était d'une race de conquérants qu'on appelait *Incas*. Le premier de ces incas qui avait subjugué le pays et qui lui imposa des lois passait pour le fils du soleil. Ainsi les peuples les plus policés de l'ancien monde et du nouveau se ressemblaient dans l'usage de déifier les hommes extraordinaires, soit conquérants, soit législateurs.

Garcilasso de La Véga, issu de ces incas, transporté à Madrid, écrivit leur histoire vers l'an 1608. Il était alors avancé en âge, et son père pouvait aisément avoir vu la révolution arrivée vers l'an 1530. Il ne pouvait, à la vérité, savoir avec certitude l'histoire détaillée de ses ancêtres. Aucun peuple de l'Amérique n'avait connu l'art de l'écriture; semblables en ce point aux ancien-

nes nations tartares, aux habitants de l'Afrique méridionale, à nos ancêtres les Celtes, aux peuples du septentrion, aucune de ces nations n'eut rien qui tînt lieu de l'histoire. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils fesaient à des cordes; mais en général les lois fondamentales, les points les plus essentiels de la religion, les grands exploits dégagés de détails, passent assez fidèlement de bouche en bouche. Ainsi Garcilasso pouvait être instruit de quelques principaux évènements. C'est sur ces objets seuls qu'on peut l'en croire. Il assure que dans tout le Pérou on adorait le soleil, culte plus raisonnable qu'aucun autre dans un monde où la raison humaine n'était point perfectionnée. Pline, chez les Romains, dans les temps les plus éclairés, n'admet point d'autre Dieu. Platon, plus éclairé que Pline, avait appelé le soleil le fils de Dieu, la splendeur du Père; et cet astre, long-temps auparavant, fut révéré par les mages et par les anciens Égyptiens. La même vraisemblance et la même erreur régnèrent également dans les deux hémisphères.

Les Péruviens avaient des obélisques, des gnomons réguliers, pour marquer les points des équinoxes et des solstices. Leur année était de trois cent soixante et cinq jours; peut-être la science de l'antique Égypte ne s'étendit pas au-

delà. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrieuse du Nouveau-Monde.

L'inca Huescar, père d'Atabalipa, dernier inca sous qui ce vaste empire fut détruit, l'avait beaucoup augmenté et embelli. Cet inca, qui conquit tout le pays de Quito, aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait, par les mains de ses soldats et des peuples vaincus, un grand chemin de cinq cents lieues de Cusco jusqu'à Quito, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies. Ce monument de l'obéissance et de l'industrie humaine n'a pas été depuis entretenu par les Espagnols. Des relais d'hommes, établis de demi-lieue en demi-lieue, portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police; et si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, et que la litière de lames d'or sur laquelle était le trône était soutenue par les premiers de l'état.

Dans les cérémonies pacifiques et religieuses à l'honneur du soleil, on formait des danses: rien n'est plus naturel; c'est un des plus anciens usages de notre hémisphère. Huescar, pour rendre les danses plus graves, fit porter par les danseurs

une chaîne d'or longue de sept cents de nos pas géométriques et grosse comme le poignet; chacun en soulevait un chaînon. Il faut conclure de ce fait que l'or était plus commun au Pérou que ne l'est parmi nous le cuivre.

François Pizarro attaqua cet empire avec deux cent cinquante fantassins, soixante cavaliers et une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déja domptés. Il arrive par la Mer du Sud à la hauteur de Quito par-delà l'équateur. Atabalipa, fils d'Huescar, régnait alors; il était vers Quito avec environ quarante mille soldats armés de flèches et de piques d'or et d'argent. Pizarro commença, comme Cortès, par une ambassade et offrit à l'inca l'amitié de Charles-Quint. L'inca répond qu'il ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route; et après cette réponse il marche aux Espagnols. Quand l'armée de l'inca et la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine nommé Valverda, fait évêque de ce pays même qui ne leur appartenait pas encore, s'avance avec un interprète vers l'inca, une *Bible* à la main, et lui dit qu'il faut croire tout ce qui est dans ce livre. Il lui fait un long sermon de tous les mystères du christia-

nisme. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont le sermon fut reçu; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat.

Les canons, les chevaux et les armes de fer, firent sur les Péruviens le même effet que sur les Mexicains: on n'eut guère que la peine de tuer; et Atabalipa, arraché de son trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers.

Cet empereur, pour se procurer une liberté prompte, promit une trop grosse rançon: il s'obligea, selon Herrera et Zarata, de donner autant d'or qu'une des salles de ses palais pouvait en contenir jusqu'à la hauteur de sa main, qu'il éleva en l'air au-dessus de sa tête. Aussitôt ses courriers partent de tous côtés pour assembler cette rançon immense: l'or et l'argent arrivent tous les jours au quartier des Espagnols; mais, soit que les Péruviens se lassassent de dépouiller l'empire pour un captif, soit qu'Atabalipa ne les pressât pas, on ne remplit point toute l'étendue de ses promesses. Les esprits des vainqueurs s'aigrirent, leur avarice trompée monta à cet excès de rage qu'ils condamnèrent l'empereur à être brûlé vif; toute la grace qu'ils lui promirent, c'est qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien on l'étranglerait avant de le brûler. Ce même évêque Valverda lui parla de christianisme par un interprète; il le baisa, et

immédiatement après on le pendit et on le jeta dans les flammes. Le malheureux Garcilasso, inca devenu Espagnol, dit qu'Atabalipa avait été très cruel envers sa famille et qu'il méritait la mort; mais il n'ose pas dire que ce n'était point aux Espagnols à le punir. Quelques écrivains témoins oculaires, comme Zarata, prétendent que François Pizarro était déja parti pour aller porter à Charles-Quint une partie des trésors d'Atabalipa, et que d'Almagro seul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa, que j'ai déja cité, ajoute qu'on fit souffrir le même supplice à plusieurs capitaines péruviens qui, par une générosité aussi grande que la cruauté des vainqueurs, aimèrent mieux recevoir la mort que de découvrir les trésors de leurs maîtres.

Cependant, de la rançon déja payée par Atabalipa, chaque cavalier espagnol eut deux cent quarante marcs en or pur; chaque fantassin en eut cent soixante: on partagea dix fois environ autant d'argent dans la même proportion; ainsi le cavalier eut un tiers de plus que le fantassin. Les officiers eurent des richesses immenses, et on envoya à Charles-Quint trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, et vingt mille marcs pesant d'argent avec deux mille d'or en ouvrages du pays. L'Amérique lui aurait servi à tenir sous le joug une partie de l'Europe, et

sur-tout les papes, qui lui avaient adjugé ce nouveau monde, s'il avait reçu souvent de pareils tributs.

On ne sait si on doit plus admirer le courage opiniâtre de ceux qui découvrirent et conquirent tant de terres ou plus détester leur férocité : la même source, qui est l'avarice, produisit tant de bien et tant de mal! Diego d'Almagro marche à Cusco à travers des multitudes qu'il faut écarter; il pénètre jusqu'au Chili par-delà le tropique du Capricorne. Par-tout on prend possession au nom de Charles-Quint. Bientôt après la discorde se met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait divisé Velasquez et Fernand Cortès dans l'Amérique septentrionale.

Diego d'Almagro et Francisco Pizarro font la guerre civile dans Cusco même, la capitale des incas. Toutes les recrues qu'ils avaient reçues d'Europe se partagent et combattent pour le chef qu'elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les Péruviens osent profiter de l'affaiblissement de leur ennemi commun; au contraire il y avait des Péruviens dans chaque armée : ils se battaient pour leurs tyrans, et les multitudes de Péruviens dispersés attendaient stupidement à quel parti de leurs destructeurs ils seraient soumis, et chaque parti n'était que d'environ trois cents hommes :

tant la nature a donné en tout la supériorité aux Européans sur les habitants du Nouveau-Monde! Enfin d'Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête; mais bientôt après il fut assassiné lui-même par les amis d'Almagro.

Déja se formait dans tout le Nouveau-Monde le gouvernement espagnol. Les grandes provinces avaient leurs gouverneurs. Des audiences, qui sont à-peu-près ce que sont nos parlements, étaient établies; des archevêques, des évêques, des tribunaux d'inquisition, toute la hiérarchie ecclésiastique exerçait ses fonctions comme à Madrid, lorsque les capitaines qui avaient conquis le Pérou pour l'empereur Charles-Quint voulurent le prendre pour eux-mêmes. Un fils d'Almagro se fit reconnaître roi du Pérou; mais d'autres Espagnols, aimant mieux obéir à leur maître qui demeurait en Europe qu'à leur compagnon qui devenait leur souverain, le prirent et le firent périr par la main du bourreau. Un frère de François Pizarro eut la même ambition et le même sort. Il n'y eut contre Charles-Quint de révoltes que celles des Espagnols mêmes, et pas une des peuples soumis.

Au milieu de ces combats que les vainqueurs livraient entre eux, ils découvrirent les mines du Potosi, que les Péruviens même avaient ignorées.

Ce n'est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d'argent : elle est encore aujourd'hui très loin d'être épuisée. Les Péruviens travaillèrent à ces mines pour les Espagnols comme pour les vrais propriétaires. Bientôt après on joignit à ces esclaves des nègres qu'on achetait en Afrique et qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au service des hommes.

On ne traitait en effet ni ces nègres ni les habitants du Nouveau-Monde comme une espèce humaine. Ce Las Casas, religieux dominicain, évêque de Chiapa, duquel nous avons parlé, touché des cruautés de ses compatriotes et des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à Charles-Quint et à son fils Philippe II par des mémoires que nous avons encore. Il y représente presque tous les Américains comme des hommes doux et timides, d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves. Il dit que les Espagnols ne regardèrent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voisines, ils firent périr plus de douze cent mille hommes, comme des chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves. « Je les ai vus, « dit-il, dans l'île Saint-Domingue et dans la Ja- « maïque, remplir les campagnes de fourches pa- « tibulaires auxquelles ils pendaient ces malheu-

« reux treize à treize, en l'honneur, disaient-ils, « des treize apôtres. Je les ai vus donner des en- « fants à dévorer à leurs chiens de chasse. »

Un cacique de l'île de Cuba, nommé Hatucu, condamné par eux à périr par le feu pour n'avoir pas donné assez d'or, fut remis, avant qu'on allumât le bûcher, entre les mains d'un franciscain, qui l'exhortait à mourir chrétien et qui lui promettait le ciel. « Quoi! les Espagnols iront donc au ciel? » demandait le cacique. « Oui, sans doute, » disait le moine. « Ah! s'il est ainsi, que je n'aille point au ciel, » répliqua ce prince. Un cacique de la Nouvelle-Grenade, qui est entre le Pérou et le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'Américains servaient aux Espagnols de bêtes de somme, et on les tuait quand leur lassitude les empêchait de marcher. Enfin ce témoin oculaire affirme que dans les îles et sur la terre ferme ce petit nombre d'Européans a fait périr plus de douze millions d'Américains. « Pour « vous justifier, ajoute-t-il, vous dites que ces mal- « heureux s'étaient rendus coupables de sacrifices « humains; que, par exemple, dans le temple du « Mexique on avait sacrifié vingt mille hommes: « je prends à témoin le ciel et la terre que les « Mexicains, usant du droit barbare de la guerre,

« n'avaient pas fait souffrir la mort dans leurs « temples à cent cinquante prisonniers. »

De tout ce que je viens de citer il résulte que probablement les Espagnols avaient beaucoup exagéré les dépravations des Mexicains, et que l'évêque de Chiapa outrait aussi quelquefois ses reproches contre ses compatriotes. Observons ici que si on reproche aux Mexicains d'avoir quelquefois sacrifié des ennemis vaincus au dieu de la guerre, jamais les Péruviens ne firent de tels sacrifices au soleil, qu'ils regardaient comme le dieu bienfesant de la nature. La nation du Pérou était peut-être la plus douce de toute la terre.

Enfin les plaintes réitérées de Las Casas ne furent pas inutiles. Les lois envoyées d'Europe ont un peu adouci le sort des Américains. Ils sont aujourd'hui sujets soumis et non esclaves.

CHAPITRE CXLIX.

Du premier voyage autour du monde.

Ce mélange de grandeur et de cruauté étonne et indigne. Trop d'horreurs déshonorent les grandes actions des vainqueurs de l'Amérique; mais la gloire de Colombo est pure. Telle est celle de Magalhaens, que nous nommons Magellan,

qui entreprit de faire par mer le tour du globe, et de Sébastien Cano, qui acheva le premier ce prodigieux voyage, qui n'est plus un prodige aujourd'hui.

Ce fut en 1519, dans le commencement des conquêtes espagnoles en Amérique et au milieu des grands succès des Portugais en Asie et en Afrique, que Magellan découvrit pour l'Espagne le détroit qui porte son nom, qu'il entra le premier dans la Mer du Sud, et qu'en voguant de l'occident à l'orient il trouva les îles qu'on nomma depuis Mariannes.

Ces îles Mariannes, situées près de la ligne, méritent une attention particulière. Les habitants ne connaissaient point le feu et il leur était absolument inutile. Ils se nourrissaient des fruits que leurs terres produisent en abondance, sur-tout du coco, du sagou, moelle d'une espèce de palmier qui est fort au-dessus du riz, et du rima, fruit d'un grand arbre qu'on a nommé l'*arbre à pain*, parceque ses fruits peuvent en tenir lieu. On prétend que la durée ordinaire de leur vie est de cent vingt ans : on en dit autant des Brasiliens. Ces insulaires n'étaient ni sauvages ni cruels ; aucune des commodités qu'ils pouvaient desirer ne leur manquait. Leurs maisons, bâties de planches de cocotiers, industrieusement façonnées, étaient propres et régulières. Ils cultivaient des jardins

plantés avec art; et peut-être étaient-ils les moins malheureux et les moins méchants de tous les hommes. Cependant les Portugais appelèrent leur pays les *Iles des Larrons*, parceque ces peuples, ignorant le *tien* et le *mien*, mangèrent quelques provisions du vaisseau. Il n'y avait pas plus de religion chez eux que chez les Hottentots ni chez beaucoup de nations africaines et américaines. Mais au-delà de ces îles, en tirant vers les Moluques, il y en a d'autres où la religion mahométane avait été portée du temps des califes. Les mahométans y avaient abordé par la Mer de l'Inde et les chrétiens y venaient par la Mer du Sud. Si les mahométans arabes avaient connu la boussole, c'était à eux à découvrir l'Amérique : ils étaient dans le chemin; mais ils n'ont jamais navigué plus loin qu'à l'île de Mindano, à l'ouest des Manilles. Ce vaste archipel était peuplé d'hommes d'espèces différentes, les uns blancs, les autres noirs, les autres olivâtres ou rouges. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux du septentrion.

Au reste ce Magellan était un Portugais auquel on avait refusé une augmentation de paie de six écus. Ce refus le détermina à servir l'Espagne et à chercher par l'Amérique un passage pour aller partager les possessions des Portugais en Asie. En effet ses compagnons, après sa mort,

s'établirent à Tidor, la principale des îles Moluques, où croissent les plus précieuses épiceries.

Les Portugais furent étonnés d'y trouver les Espagnols et ne purent comprendre comment ils y avaient abordé par la mer orientale, lorsque tous les vaisseaux du Portugal ne pouvaient venir que de l'occident. Ils ne soupçonnaient pas que les Espagnols eussent fait une partie du tour du globe. Il fallut une nouvelle géographie pour terminer le différent des Espagnols et des Portugais, et pour réformer l'arrêt que la cour de Rome avait porté sur leurs prétentions et sur les limites de leurs découvertes.

Il faut savoir que, quand le célèbre prince don Henri commençait à reculer pour nous les bornes de l'univers, les Portugais demandèrent aux papes la possession de tout ce qu'ils découvriraient. La coutume subsistait de demander des royaumes au Saint-Siège, depuis que Grégoire VII s'était mis en possession de les donner; on croyait par-là s'assurer contre une usurpation étrangère et intéresser la religion à ces nouveaux établissements. Plusieurs pontifes confirmèrent donc au Portugal les droits qu'il avait acquis et qu'ils ne pouvaient lui ôter.

Lorsque les Espagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape Alexandre VI divisa les deux Nouveaux-Mondes, l'américain et l'asia-

tique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des îles Açores devait appartenir au Portugal; tout ce qui était à l'occident fut donné à l'Espagne : on traça une ligne sur le globe, qui marqua les limites de ces droits réciproques, et qu'on appelle la *ligne de marcation*. Le voyage de Magellan dérangea la ligne du pape. Les îles Mariannes, les Philippines, les Moluques, se trouvaient à l'orient des découvertes portugaises. Il fallut donc tracer une autre ligne qu'on appela *de démarcation*. Qu'y a-t-il de plus étonnant, ou qu'on ait découvert tant de pays, ou que des évêques de Rome les aient donnés tous?

Toutes ces lignes furent encore dérangées lorsque les Portugais abordèrent au Brésil; elles ne furent pas respectées par les Français et par les Anglais, qui s'établirent ensuite dans l'Amérique septentrionale. Il est vrai que ces nations n'ont fait que glaner après les riches moissons des Espagnols; mais enfin ils y ont eu des établissements considérables.

Le funeste effet de toutes ces découvertes et de ces transplantations a été que nos nations commerçantes se sont fait la guerre en Amérique et en Asie, toutes les fois qu'elles se la sont déclarée en Europe. Elles ont réciproquement détruit leurs colonies naissantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations : les derniers

ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde.

C'est un grand problème de savoir si l'Europe a gagné en se portant en Amérique. Il est certain que les Espagnols en retirèrent d'abord des richesses immenses; mais l'Espagne a été dépeuplée, et ces trésors, partagés à la fin par tant d'autres nations, ont remis l'égalité qu'ils avaient d'abord ôtée. Le prix des denrées a augmenté par-tout. Ainsi personne n'a réellement gagné. Il reste à savoir si la cochenille et le quinquina sont d'un assez grand prix pour compenser la perte de tant d'hommes.

CHAPITRE CL.

Du Brésil.

Quand les Espagnols envahissaient la plus riche partie du Nouveau-Monde, les Portugais, surchargés des trésors de l'ancien, négligeaient le Brésil, qu'ils découvrirent en 1500, mais qu'ils ne cherchaient pas.

Leur amiral Cabral, après avoir passé les îles du Cap-Vert pour aller par la Mer-Australe d'Afrique aux côtes du Malabar, prit tellement le large à l'occident qu'il vit cette terre du Brésil,

qui de tout le continent américain est le plus voisin de l'Afrique : il n'y a que trente degrés en longitude de cette terre au mont Atlas; c'était celle qu'on devait découvrir la première. On la trouva fertile : il y règne un printemps perpétuel. Tous les habitants, grands, bien faits, vigoureux, d'une couleur rougeâtre, marchaient nus, à la réserve d'une large ceinture qui leur servait de poche.

C'étaient des peuples chasseurs, par conséquent n'ayant pas toujours une subsistance assurée; de là nécessairement féroces, se fesant la guerre avec leurs flèches et leurs massues pour quelques pièces de gibier, comme les barbares policés de l'ancien continent se la font pour quelques villages. La colère, le ressentiment d'une injure les armait souvent, comme on le raconte des premiers Grecs et des Asiatiques. Ils ne sacrifiaient point d'hommes, parceque, n'ayant aucun culte religieux, ils n'avaient point de sacrifices à faire, ainsi que les Mexicains; mais ils mangeaient leurs prisonniers de guerre : et Amérie Vespuce rapporte, dans une de ses lettres, qu'ils furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européans ne mangeaient pas leurs prisonniers.

Au reste, nulles lois chez les Brasiliens que celles qui s'établissaient au hasard pour le moment présent par la peuplade assemblée : l'in-

stinct seul les gouvernait. Cet instinct les portait à chasser quand ils avaient faim, à se joindre à des femmes quand le besoin le demandait, et à satisfaire ce besoin passager avec des jeunes gens.

Ces peuples sont une preuve assez forte que l'Amérique n'avait jamais été connue de l'ancien monde : on aurait porté quelque religion dans cette terre peu éloignée de l'Afrique. Il est bien difficile qu'il n'y fût resté quelque trace de cette religion quelle qu'elle fût; on n'y en trouva aucune. Quelques charlatans, portant des plumes sur la tête, excitaient les peuples au combat, leur fesaient remarquer la nouvelle lune, leur donnaient des herbes qui ne guérissaient pas leurs maladies; mais qu'on ait vu chez eux des prêtres, des autels, un culte, c'est ce qu'aucun voyageur n'a dit, malgré la pente à le dire.

Les Mexicains, les Péruviens, peuples policés, avaient un culte établi. La religion chez eux maintenait l'état, parcequ'elle était entièrement subordonnée au prince; mais il n'y avait point d'état chez des sauvages sans besoins et sans police.

Le Portugal laissa pendant près de cinquante ans languir les colonies que des marchands avaient envoyées au Brésil. Enfin, en 1559, on y fit des établissements solides, et les rois de Portugal eurent à-la-fois les tributs des deux mondes. Le Bré-

sil augmenta les richesses des Espagnols quand leur roi Philippe II s'empara du Portugal, en 1581. Les Hollandais le prirent presque tout entier sur les Espagnols, depuis 1625 jusqu'à 1630.

Ces mêmes Hollandais enlevaient à l'Espagne tout ce que le Portugal avait établi dans l'ancien monde et dans le nouveau. Enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des Espagnols, il se remit en possession des côtes du Brésil. Ce pays a produit à ces nouveaux maîtres ce que le Mexique, le Pérou et les îles, donnaient aux Espagnols, de l'or, de l'argent, des denrées précieuses. Dans nos derniers temps même on y a découvert des mines de diamants aussi abondantes que celles de Golconde; mais qu'est-il arrivé? tant de richesses ont appauvri les Portugais. Les colonies d'Asie, du Brésil, avaient enlevé beaucoup d'habitants. Les autres, comptant sur l'or et les diamants, ont cessé de cultiver les véritables mines, qui sont l'agriculture et les manufactures. Leurs diamants et leur or ont payé à peine les choses nécessaires que les Anglais leur ont fournies : c'est pour l'Angleterre, en effet, que les Portugais ont travaillé en Amérique. Enfin en 1756, quand Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre, il a fallu que Londres envoyât jusqu'à de l'argent monnayé au Portugal, qui manquait de tout.

Dans ce pays, le roi est riche et le peuple est pauvre.

CHAPITRE CLI.

Des possessions des Français en Amérique.

Les Espagnols tiraient déja du Mexique et du Pérou des trésors immenses, qui pourtant à la fin ne les ont pas beaucoup enrichis, quand les autres nations, jalouses et excitées par leur exemple, n'avaient pas encore dans les autres parties de l'Amérique une colonie qui leur fût avantageuse.

L'amiral Coligni, qui avait en tout de grandes idées, imagina en 1557, sous Henri II, d'établir les Français et sa secte dans le Brésil : un chevalier de Villegagnon, alors calviniste, y fut envoyé. Calvin s'intéressa à l'entreprise; les Génevois n'étaient pas alors d'aussi bons commerçants qu'aujourd'hui. Calvin envoya plus de prédicants que de cultivateurs. Ces ministres, qui voulaient dominer, eurent avec le commandant de violentes querelles; ils excitèrent une sédition. La colonie fut divisée; les Portugais la détruisirent. Villegagnon renonça à Calvin et à ses ministres : il les traita de perturbateurs; ceux-ci le traitèrent d'a-

thée, et le Brésil fut perdu pour la France, qui n'a jamais su faire de grands établissements au-dehors.

On disait que la famille des incas s'était retirée dans ce vaste pays dont les limites touchent à celles du Pérou; que c'était là que la plupart des Péruviens avaient échappé à l'avarice et à la cruauté des chrétiens d'Europe; qu'ils habitaient au milieu des terres, près d'un certain lac Parima dont le sable était d'or; qu'il y avait une ville dont les toits étaient couverts de ce métal: les Espagnols appelaient cette ville *Eldorado;* ils la cherchèrent long-temps.

Ce nom d'Eldorado éveilla toutes les puissances. La reine Élisabeth envoya en 1596 une flotte, sous le commandement du savant et malheureux Raleigh, pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Raleigh, en effet, pénétra dans le pays habité par des peuples rouges. Il prétend qu'il y a une nation dont les épaules sont aussi hautes que la tête. Il ne doute point qu'il n'y ait des mines: il rapporta une centaine de grandes plaques d'or et quelques morceaux d'or ouvragés; mais enfin on ne trouva ni de ville d'Eldorado ni de lac Parima. Les Français, après plusieurs tentatives, s'établirent en 1664 à la pointe de cette grande terre dans l'île de Cayenne, qui n'a qu'environ quinze lieues communes de tour. C'est là ce

qu'on nomma la *France équinoxiale*. Cette France se réduisit à un bourg composé d'environ cent cinquante maisons de terre et de bois; et l'île de Cayenne n'a valu quelque chose que sous Louis XIV, qui, le premier des rois de France, encouragea véritablement le commerce maritime: encore cette île fut-elle enlevée aux Français par les Hollandais dans la guerre de 1672; mais une flotte de Louis XIV la reprit. Elle fournit aujourd'hui un peu d'indigo, de mauvais café, et on commence à y cultiver les épiceries avec succès. La Guiane était, dit-on, le plus beau pays de l'Amérique où les Français pussent s'établir, et c'est celui qu'ils négligèrent.

On leur parla de la Floride entre l'ancien et le nouveau Mexique. Les Espagnols étaient déja en possession d'une partie de la Floride, à laquelle même ils avaient donné ce nom; mais comme un armateur français prétendait y avoir abordé à-peu-près dans le même temps qu'eux, c'était un droit à disputer: les terres des Américains devant appartenir, par notre droit des gens ou de ravisseurs, non seulement à celui qui les envahissait le premier, mais à celui qui disait le premier les avoir vues.

L'amiral Coligni y avait envoyé, sous Charles IX, vers l'an 1564, une colonie huguenote, voulant toujours établir sa religion en Amérique,

comme les Espagnols y avaient porté la leur. Les Espagnols ruinèrent cet établissement (1565), et pendirent aux arbres tous les Français, avec un grand écriteau au dos : « Pendus, non comme « Français, mais comme hérétiques. »

Quelque temps après, un Gascon, nommé le chevalier de Gourgues, se mit à la tête de quelques corsaires pour essayer de reprendre la Floride. Il s'empara d'un petit fort espagnol et fit pendre à son tour les prisonniers, sans oublier de leur mettre un écriteau : « Pendus, non comme « Espagnols, mais comme voleurs et maranes. » Déja les peuples de l'Amérique voyaient leurs déprédateurs européans les venger en s'exterminant les uns les autres : ils ont eu souvent cette consolation.

Après avoir pendu des Espagnols, il fallut, pour ne le pas être, évacuer la Floride, à laquelle les Français renoncèrent. C'était un pays meilleur encore que la Guiane ; mais les guerres affreuses de religion qui ruinaient alors les habitants de la France ne leur permettaient pas d'aller égorger et convertir des sauvages ni de disputer de beaux pays aux Espagnols.

Déja les Anglais se mettaient en possession des meilleures terres et des plus avantageusement situées qu'on puisse posséder dans l'Amérique septentrionale, au-delà de la Floride, quand deux ou

trois marchands de Normandie, sur la légère espérance d'un petit commerce de pelleterie, équipèrent quelques vaisseaux et établirent une colonie dans le Canada, pays couvert de neiges et de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours et des castors. Cette terre, découverte auparavant dès l'an 1535, avait été abandonnée; mais enfin après plusieurs tentatives, mal appuyées par un gouvernement qui n'avait point de marine, une petite compagnie de marchands de Dieppe et de Saint-Malo fonda Québec, en 1608, c'est-à-dire bâtit quelques cabanes; et ces cabanes ne sont devenues une ville que sous Louis XIV.

Cet établissement, celui de Louisbourg et tous les autres dans cette nouvelle France, ont été toujours très pauvres, tandis qu'il y a quinze mille carrosses dans la ville de Mexico et davantage dans celle de Lima. Ces mauvais pays n'en ont pas moins été un sujet de guerre presque continuel, soit avec les naturels, soit avec les Anglais, qui, possesseurs des meilleurs territoires, ont voulu ravir celui des Français, pour être les seuls maîtres du commerce de cette partie boréale du monde.

Les peuples qu'on trouva dans le Canada n'étaient pas de la nature de ceux du Mexique, du Pérou et du Brésil. Ils leur ressemblaient en ce

qu'ils sont privés de poil comme eux, et qu'ils n'en ont qu'aux sourcils et à la tête[1]. Ils en diffèrent par la couleur, qui approche de la nôtre; ils en diffèrent encore plus par la fierté et le courage. Ils ne connurent jamais le gouvernement monarchique : l'esprit républicain a été le partage de tous les peuples du Nord dans l'ancien monde et dans le nouveau. Tous les habitants de l'Amérique septentrionale, des montagnes des Apalaches au détroit de Davis, sont des paysans et des chasseurs divisés en bourgades : institution naturelle de l'espèce humaine. Nous leur avons rarement donné le nom d'Indiens, dont nous avions très mal-à-propos désigné les peuples du Pérou et du Brésil. On n'appela ce pays *les Indes* que parce-qu'il en venait autant de trésors que de l'Inde véritable. On se contenta de nommer les Américains du Nord *Sauvages:* ils l'étaient moins à quelques égards que les paysans de nos côtes européanes, qui ont si long-temps pillé de droit les vaisseaux naufragés et tué les navigateurs. La guerre, ce crime et ce fléau de tous les temps et de tous les hommes, n'avait pas chez eux, comme chez nous, l'intérêt pour motif : c'était d'ordinaire l'insulte et la vengeance qui en étaient le sujet,

[1] Il est très vraisemblable, comme nous l'avons déja observé, que si ces peuples sont privés de poil c'est qu'ils l'arrachent dès qu'il commence à paraître.

comme chez les Brasiliens et chez tous les sauvages.

Ce qu'il y avait de plus horrible chez les Canadiens est qu'ils fesaient mourir dans les supplices leurs ennemis captifs, et qu'ils les mangeaient. Cette horreur leur était commune avec les Brasiliens, éloignés d'eux de cinquante degrés. Les uns et les autres mangeaient un ennemi comme le gibier de leur chasse. C'est un usage qui n'est pas de tous les jours; mais il a été commun à plus d'un peuple, et nous en avons traité à part.

C'était dans ces terres stériles et glacées du Canada que les hommes étaient souvent anthropophages: ils ne l'étaient point dans l'Acadie, pays meilleur où l'on ne manque pas de nourriture. Ils ne l'étaient point dans le reste du continent, excepté dans quelques parties du Brésil et chez les cannibales des îles Caraïbes.

Quelques jésuites et quelques huguenots, rassemblés par une fatalité singulière, cultivèrent la colonie naissante du Canada; elle s'allia ensuite avec les Hurons, qui fesaient la guerre aux Iroquois. Ceux-ci nuisirent beaucoup à la colonie, prirent quelques jésuites prisonniers, et, dit-on, les mangèrent. Les Anglais ne furent pas moins funestes à l'établissement de Québec. A peine cette ville commençait à être bâtie et fortifiée (1629) qu'ils l'attaquèrent. Ils prirent toute l'Aca-

die : cela ne veut dire autre chose sinon qu'ils détruisirent des cabanes de pêcheurs.

Les Français n'avaient donc dans ces temps-là aucun établissement hors de France, et pas plus en Amérique qu'en Asie.

La compagnie de marchands qui s'était ruinée dans ces entreprises, espérant réparer ses pertes, pressa le cardinal de Richelieu de la comprendre dans le traité de Saint-Germain fait avec les Anglais. Ces peuples rendirent le peu qu'ils avaient envahi, dont ils ne fesaient alors aucun cas; et ce peu devint ensuite la Nouvelle-France. Cette Nouvelle-France resta long-temps dans un état misérable : la pêche de la morue rapporta quelques légers profits qui soutinrent la compagnie. Les Anglais, informés de ces petits profits, prirent encore l'Acadie.

Ils la rendirent encore au traité de Breda (1654). Enfin ils la prirent cinq fois et s'en sont conservé la propriété par la paix d'Utrecht (1713), paix alors heureuse, qui est devenue depuis funeste à l'Europe; car nous verrons que les ministres qui firent ce traité, n'ayant pas déterminé les limites de l'Acadie, l'Angleterre voulant les étendre et la France les resserrer, ce coin de terre a été le sujet d'une guerre violente en 1755 entre ces deux nations rivales, et cette guerre a produit celle de l'Allemagne, qui n'y avait aucun rapport. La

complication des intérêts politiques est venue au point qu'un coup de canon tiré en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe.

La petite île du Cap-Breton, où est Louisbourg; la rivière de Saint-Laurent, Québec, le Canada, demeurèrent donc à la France en 1713. Ces établissements servirent plus à entretenir la navigation et à former des matelots qu'ils ne rapportèrent de profits. Québec contenait environ sept mille habitants : les dépenses de la guerre, pour conserver ces pays, coûtaient plus qu'ils ne vaudront jamais, et cependant elles paraissaient nécessaires.

On a compris dans la Nouvelle-France un pays immense qui touche d'un côté au Canada, de l'autre au Nouveau-Mexique, et dont les bornes vers le nord-ouest sont inconnues : on l'a nommé Mississipi, du nom du fleuve qui descend dans le golfe du Mexique, et Louisiane, du nom de Louis XIV.

Cette étendue de terre était à la bienséance des Espagnols, qui, n'ayant que trop de domaines en Amérique, ont négligé cette possession, d'autant plus qu'ils n'y ont pas trouvé d'or. Quelques Français du Canada s'y transportèrent, en descendant par le pays et par la rivière des Illinois, et en essuyant toutes les fatigues et tous les dangers d'un tel voyage. C'est comme si on voulait

aller en Égypte par le cap de Bonne-Espérance, au lieu de prendre la route de Damiette. Cette grande partie de la Nouvelle-France fut, jusqu'en 1708, composée d'une douzaine de familles errantes dans des déserts et dans des bois [1].

Louis XIV, accablé alors de malheurs, voyait dépérir l'ancienne France et ne pouvait penser à la nouvelle. L'état était épuisé d'hommes et d'argent. Il est bon de savoir que, dans cette misère publique, deux hommes avaient gagné chacun environ quarante millions : l'un par un grand commerce dans l'Inde ancienne, tandis que la compagnie des Indes, établie par Colbert, était détruite; l'autre par des affaires avec un ministère malheureux, obéré et ignorant. Le grand négociant, qui se nommait Crozat, étant assez riche et assez hardi pour risquer une partie de ses trésors, se fit concéder la Louisiane par le roi, à condition que chaque vaisseau que lui et ses associés enverraient y porterait six garçons et six filles pour peupler. Le commerce et la population y languirent également.

Après la mort de Louis XIV, l'Écossais Law ou

[1] Les Français, dans la guerre de 1756, ont perdu cette Louisiane. Elle leur a été rendue à la paix, mais ils l'ont cédée aux Espagnols, et tout le Canada. Ainsi, à l'exception de quelques îles et de quelques établissements très peu considérables des Hollandais et des Français sur la côte de l'Amérique méridionale, l'Amérique a été partagée entre les Espagnols, les Anglais et les Portugais.

Lass, homme extraordinaire, dont plusieurs idées ont été utiles et d'autres pernicieuses, fit accroire à la nation que la Louisiane produisait autant d'or que le Pérou et allait fournir autant de soie que la Chine. Ce fut la première époque du fameux système de Lass. On envoya des colonies au Mississipi (1717 et 1718); on grava le plan d'une ville magnifique et régulière, nommée la Nouvelle-Orléans. Les colons périrent la plupart de misère et la ville se réduisit à quelques méchantes maisons. Peut-être un jour, s'il y a des millions d'habitants de trop en France, sera-t-il avantageux de peupler la Louisiane; mais il est plus vraisemblable qu'il faudra l'abandonner [1].

CHAPITRE CLII.

Des îles françaises et des flibustiers.

Les possessions les plus importantes que les Français ont acquises avec le temps sont la moitié de l'île Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe et quelques petites îles Antilles : ce n'est pas la deux-centième partie des conquêtes espagnoles; mais on en a tiré enfin de grands avantages.

[1] L'événement a justifié cette prédiction.

Saint-Domingue est cette même île Hispaniola que les habitants nommaient Haïti, découverte par Colombo et dépeuplée par les Espagnols. Les Français n'ont pas trouvé, dans la partie qu'ils habitent, l'or et l'argent qu'on y trouvait autrefois, soit que les métaux demandent une longue suite de siècles pour se former, soit plutôt qu'il n'y en ait qu'une quantité déterminée dans la terre et que la mine ne renaisse plus : l'or et l'argent, en effet, n'étant point des mixtes, il est difficile de concevoir ce qui les reproduirait. Il y a encore des mines de ces métaux dans le terrain qui reste aux Espagnols; mais les frais n'étant pas compensés par le profit, on a cessé d'y travailler.

La France n'est entrée en partage de cette île avec l'Espagne que par la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau que le hasard composa d'Anglais, de Bretons, et sur-tout de Normands. On les a nommés boucaniers, flibustiers : leur union et leur origine furent à-peu-près celles des anciens Romains; leur courage fut plus impétueux et plus terrible. Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison : voilà ce qu'étaient les flibustiers; voici leur histoire.

*Il arriva, vers l'an 1625, que des aventuriers français et anglais abordèrent en même temps dans une île des Caraïbes, nommée Saint-Christo-

phe par les Espagnols, qui donnaient presque toujours le nom d'un saint aux pays dont ils s'emparaient, et qui égorgeaient les naturels au nom d'un saint. Il fallut que ces nouveaux venus, malgré l'antipathie naturelle des deux nations, se réunissent contre les Espagnols. Ceux-ci, maîtres de toutes les îles voisines comme du continent, vinrent avec des forces supérieures. Le commandant français échappa et retourna en France. Le commandant anglais capitula; les plus déterminés des Français et des Anglais gagnèrent dans des barques l'île de Saint-Domingue et s'établirent dans un endroit inabordable de la côte, au milieu des rochers. Ils fabriquèrent de petits canots à la manière des Américains et s'emparèrent de l'île de la Tortue. Plusieurs Normands allèrent grossir leur nombre, comme au douzième siècle ils allaient à la conquête de la Pouille, et, dans le dixième, à la conquête de l'Angleterre; ils eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans lois, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique.

Cromwell, en 1655, envoya une flotte qui enleva la Jamaïque aux Espagnols: on n'en serait point venu à bout sans ces flibustiers. Ils pirataient par-tout; et, plus occupés de piller que de conserver, ils laissèrent, pendant une de leurs

courses, reprendre par les Espagnols la Tortue. Ils la reprirent ensuite; le ministère de France fut obligé de nommer pour commandant de la Tortue celui qu'ils avaient choisi: ils infestèrent la Mer du Mexique et se firent des retraites dans plusieurs îles. Le nom qu'ils prirent alors fut celui de Frères de la Côte. Ils s'entassaient dans un misérable canot qu'un coup de canon ou de vent aurait brisé et allaient à l'abordage des plus gros vaisseaux espagnols, dont quelquefois ils se rendaient maîtres. Point d'autres lois parmi eux que celle du partage égal des dépouilles, point d'autre religion que la naturelle, de laquelle encore ils s'écartaient monstrueusement.

Ils ne furent pas à portée de ravir des épouses, comme on l'a conté des compagnons de Romulus; (1665) ils obtinrent qu'on leur envoyât cent filles de France: ce n'était pas assez pour perpétuer une association devenue nombreuse. Deux flibustiers tiraient aux dés une fille; le gagnant l'épousait, et le perdant n'avait droit de coucher avec elle que quand l'autre était occupé ailleurs.

Ces hommes étaient d'ailleurs plus faits pour la destruction que pour fonder un état. Leurs exploits étaient inouïs, leurs cruautés aussi. Un d'eux (nommé l'Olonais, parcequ'il était des Sables-d'Olonne) prend, avec un seul canot, une frégate armée jusque dans le port de la Havane.

Il interroge un des prisonniers, qui lui avoue que cette frégate était destinée à lui donner la chasse, qu'on devait se saisir de lui et le pendre. Il avoue encore que lui qui parlait était le bourreau. L'Olonais sur-le-champ le fait pendre, coupe lui-même la tête à tous les captifs et suce leur sang.

Cet Olonais et un autre, nommé le Basque, vont jusqu'au fond du petit golfe de Venezuela (1667), dans celui de Honduras avec cinq cents hommes; ils mettent à feu et à sang deux villes considérables; ils reviennent chargés de butin; ils montent les vaisseaux que les canots ont pris. Les voilà bientôt une puissance maritime et sur le point d'être de grands conquérants.

Morgan, Anglais, qui a laissé un nom fameux, se mit à la tête de mille flibustiers, les uns de sa nation, les autres Normands, Bretons, Saintongeois, Basques; il entreprend de s'emparer de Porto-Bello, l'entrepôt des richesses espagnoles, ville très forte, munie de canons et d'une garnison considérable. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi; et malgré une résistance opiniâtre il prend la forteresse: cette témérité heureuse oblige la ville à se racheter pour environ un million de piastres Quelque temps après (1670) il ose s'enfoncer dans l'isthme de Panama, au milieu des troupes

espagnoles; il pénètre à l'ancienne ville de Panama, enlève tous les trésors, réduit la ville en cendres et revient à la Jamaïque victorieux et enrichi. C'était le fils d'un paysan d'Angleterre: il eût pu se faire un royaume dans l'Amérique; mais enfin il mourut en prison à Londres.

Les flibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue, arment dix bateaux et vont, au nombre d'environ douze cents hommes, attaquer la Vera-Cruz (1683): cela est aussi téméraire que si douze cents Biscayens venaient assiéger Bordeaux avec dix barques. Ils prennent la Vera-Cruz d'assaut; ils en rapportent cinq millions et font quinze cents esclaves. Enfin, après plusieurs succès de cette espèce, les flibustiers anglais et français se déterminent à entrer dans la Mer du Sud et à piller le Pérou. Aucun Français n'avait vu encore cette mer: pour y entrer il fallait, ou traverser les montagnes de l'isthme de Panama, ou entreprendre de côtoyer par mer toute l'Amérique méridionale et passer le détroit de Magellan, qu'ils ne connaissaient pas. Ils se divisent en deux troupes (1687), et prennent à-la-fois ces deux routes.

Ceux qui franchissent l'isthme renversent et pillent tout ce qui est sur leur passage, arrivent à la Mer du Sud, s'emparent dans les ports de quel-

ques barques qu'ils y trouvent, et attendent avec ces petits vaisseaux ceux de leurs camarades qui ont dû passer le détroit de Magellan. Ceux-ci, qui étaient presque tous Français, essuyèrent des aventures aussi romanesques que leur entreprise : ils ne purent passer au Pérou par le détroit, ils furent repoussés par des tempêtes; mais ils allèrent piller les rivages de l'Afrique.

Cependant les flibustiers qui se trouvent au-delà de l'isthme, dans la Mer du Sud, n'ayant que des barques pour naviguer, sont poursuivis par la flotte espagnole du Pérou : il faut lui échapper. Un de leurs compagnons, qui commande une espèce de canot chargé de cinquante hommes, se retire jusqu'à la Mer-Vermeille et dans la Californie; il y reste quatre années, revient par la Mer du Sud, prend dans sa route un vaisseau chargé de cinq cent mille piastres, passe le détroit de Magellan et arrive à la Jamaïque avec son butin. Les autres cependant rentrent dans l'isthme chargés d'or et de pierreries. Les troupes espagnoles rassemblées les attendent et les poursuivent par-tout : il faut que les flibustiers traversent l'isthme dans sa plus grande largeur et qu'ils marchent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait que quatre-vingts en droite ligne de la côte où ils étaient à l'endroit où ils voulaient arriver. Ils trouvent des rivières qui

se précipitent par des cataractes et sont réduits à s'y embarquer dans des espèces de tonneaux. Ils combattent la faim, les éléments et les Espagnols. Cependant ils se rendent à la Mer du Nord avec l'or et les pierreries qu'ils ont pu conserver. Ils n'étaient pas alors au nombre de cinq cents. La retraite des dix mille Grecs sera toujours plus célèbre, mais elle n'est pas comparable.

Si ces aventuriers avaient pu se réunir sous un chef, ils auraient fondé une puissance considérable en Amérique. Ce n'était, à la vérité, qu'une troupe de voleurs; mais qu'ont été tous les conquérants? Les flibustiers ne réussirent qu'à faire aux Espagnols presque autant de mal que les Espagnols en avaient fait aux Américains. Les uns allèrent jouir dans leur patrie de leurs richesses; les autres moururent des excès où ces richesses les entraînèrent; beaucoup furent réduits à leur première indigence. Les gouvernements de France et d'Angleterre cessèrent de les protéger quand on n'eut plus besoin d'eux; enfin il ne reste de ces héros du brigandage que leur nom et le souvenir de leur valeur et de leurs cruautés.

C'est à eux que la France doit la moitié de l'île de Saint-Domingue; c'est par leurs armes qu'on s'y établit dans tout le temps de leurs courses.

On comptait en 1757, dans la Saint-Domingue française, environ trente mille personnes et cent

mille esclaves nègres ou mulâtres qui travaillaient aux sucreries, aux plantations d'indigo, de cacao, et qui abrègent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins, que nos pères ne connaissaient pas. Nous allons acheter ces nègres à la côte de Guinée, à la Côte-d'Or, à celle d'Ivoire. Il y a trente ans qu'on avait un beau nègre pour cinquante livres; c'est à-peu-près cinq fois moins qu'un bœuf gras. Cette marchandise humaine coûte aujourd'hui, en 1772, environ quinze cents livres. Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme; on les nourrit plus mal : s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre lorsqu'on leur a donné une jambe de bois; après cela nous osons parler du droit des gens! La petite île de la Martinique, la Guadeloupe, que les Français cultivèrent en 1735, fournirent les mêmes denrées que Saint-Domingue. Ce sont des points sur la carte et des événements qui se perdent dans l'histoire de l'univers; mais enfin ces pays, qu'on peut à peine apercevoir dans une mappemonde, produisirent en France une circulation annuelle d'environ soixante millions de marchandises. Ce commerce n'enrichit point un pays :

bien au contraire il fait périr des hommes, il cause des naufrages; il n'est pas sans doute un vrai bien, mais les hommes s'étant fait des nécessités nouvelles, il empêche que la France n'achète chèrement de l'étranger un superflu devenu nécessaire.

CHAPITRE CLIII.

Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique.

Les Anglais étant nécessairement plus adonnés que les Français à la marine, puisqu'ils habitent une île, ont eu dans l'Amérique septentrionale de bien meilleurs établissements que les Français. Ils possèdent six cents lieues communes de côtes, depuis la Caroline jusqu'à cette baie d'Hudson par laquelle on a cru en vain trouver un passage qui pût conduire jusqu'aux mers du Sud et du Japon. Leurs colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole. Les terres de l'Amérique anglaise ne produisent, du moins jusqu'à présent, ni argent, ni or, ni indigo, ni cochenille, ni pierres précieuses, ni bois de teinture; cependant elles ont procuré d'assez grands avantages. Les possessions anglaises en terre ferme commencent à dix degrés de notre

tropique, dans un des plus heureux climats. C'est dans ce pays, nommé *Caroline*, que les Français ne purent s'établir; et les Anglais n'en ont pris possession qu'après s'être assurés des côtes plus septentrionales.

Vous avez vu les Espagnols et les Portugais maîtres de presque tout le Nouveau-Monde, depuis le détroit de Magellan jusqu'à la Floride. Après la Floride est cette Caroline à laquelle les Anglais ont ajouté depuis peu la partie du sud appelée la *Géorgie*, du nom du roi George Ier : ils n'ont eu la Caroline que depuis 1664. Le plus grand lustre de cette colonie est d'avoir reçu ses lois du philosophe Locke. La liberté entière de conscience, la tolérance de toutes les religions, fut le fondement de ces lois. Les épiscopaux y vivent fraternellement avec les puritains; ils y permettent le culte des catholiques, leurs ennemis, et celui des Indiens nommés *idolâtres:* mais, pour établir légalement une religion dans le pays, il faut être sept pères de famille. Locke a considéré que sept familles avec leurs esclaves pourraient composer cinq à six cents personnes, et qu'il ne serait pas juste d'empêcher ce nombre d'hommes de servir Dieu suivant leur conscience, parceque, étant gênés, ils abandonneraient la colonie.

Les mariages ne se contractent, dans la moitié du pays, qu'en présence du magistrat; mais ceux

qui veulent joindre à ce contrat civil la bénédiction d'un prêtre peuvent se donner cette satisfaction.

Ces lois semblèrent admirables, après les torrents de sang que l'esprit d'intolérance avait répandus dans l'Europe; mais on n'aurait pas seulement songé à faire de telles lois chez les Grecs et chez les Romains, qui ne soupçonnèrent jamais qu'il pût arriver un temps où les hommes voudraient forcer, le fer à la main, d'autres hommes à croire. Il est ordonné par ce code humain de traiter les nègres avec la même humanité qu'on a pour ses domestiques. La Caroline possédait, en 1757, quarante mille nègres et vingt mille blancs.

Au-delà de la Caroline est la Virginie, nommée ainsi en l'honneur de la reine Élisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleigh si cruellement récompensé depuis par Jacques Ier [1]. Cet établissement ne s'était pas fait sans de grandes peines. Les sauvages, plus aguerris que les Mexi-

[1] Voyez ci-dessus le commencement du chapitre CLI et ci-dessous celui du chapitre CLXVII. Walter Raleigh, qui avait découvert et conquis à l'Angleterre plusieurs cantons américains, depuis 1585 jusqu'en 1596, fit en 1617 un nouveau voyage à la Guyane; et comme il n'en rapporta point les trésors dont il avait donné l'espoir à Jacques Ier, ce monarque s'en vengea en faisant revivre contre lui une accusation injuste et surannée. Raleigh fut décapité le 29 octobre 1618. (D.)

cains et aussi injustement attaqués, détruisirent presque toute la colonie.

On prétend que depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui a valu des peuplades aux deux mondes, le nombre des habitants de la Virginie se monte à cent quarante mille, sans compter les nègres. On a sur-tout cultivé le tabac dans cette province et dans le Maryland : c'est un commerce immense et un nouveau besoin artificiel qui n'a commencé que fort tard et qui s'est accru par l'exemple; il n'était pas permis de mettre de cette poussière âcre et malpropre dans son nez à la cour de Louis XIV : cela passait pour une grossièreté. La première ferme du tabac fut, en France, de trois cent mille livres par an; elle est aujourd'hui de seize millions *. Les Français en achètent pour près de quatre millions par année des colonies anglaises, eux qui pourraient en planter dans la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la France et l'Angleterre consument aujourd'hui en denrées inconnues à nos pères plus que leurs couronnes n'avaient autrefois de revenus.

De la Virginie en allant toujours au nord vous entrez dans le Maryland, qui possède quarante mille blancs et plus de soixante mille nègres **.

* Vers 1750. Elle a beaucoup augmenté depuis.

** Les calculs de la population de chacune des colonies anglaises

Au-delà est la célèbre Pensylvanie, pays unique sur la terre par la singularité de ses nouveaux colons. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très improprement *quakerisme*, donna son nom et ses lois à cette contrée vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde et dans le nouveau. Penn acheta le terrain des indigènes et devint le propriétaire le plus légitime. Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que sa colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité et l'égalité des premiers disciples de Christ. Point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche; ainsi presque tout se bornait à aimer Dieu et les hommes : point de baptême, parceque Jésus ne baptisa personne ; point de prêtres, parceque les premiers disciples étaient également conduits par le Christ lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidèle et j'ajouterai que si Penn et ses compagnons errèrent dans la théologie, cette source intarissable de querelles et de malheurs, ils s'élevèrent au-dessus de tous les peuples par

sont tirés d'anciens états publiés en Angleterre; et d'après les observations de M. Franklin, cette population doublait tous les vingt ans. On trouvera dans l'ouvrage de M. l'abbé Raynal la population de ces mêmes colonies pour les années qui ont précédé immédiatement la guerre.

la morale. Placés entre douze petites nations que nous appelons *sauvages*, ils n'eurent de différents avec aucune : elles regardaient Penn comme leur arbitre et leur père. Lui et ses primitifs, qu'on appelle *Quakers* et qui ne doivent être appelés que du nom de *Justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers et de n'avoir point entre eux de procès. On ne voyait point de juges parmi eux, mais des arbitres qui, sans aucuns frais, accommodaient toutes les affaires litigieuses. Point de médecins chez ce peuple sobre qui n'en avait pas besoin.

La Pensylvanie fut long-temps sans soldats, et ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre, quand on a été en guerre avec la France. Otez ce nom de *quaker*, cette habitude révoltante et barbare de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses et quelques coutumes ridicules, il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes : leur colonie est aussi florissante que leurs mœurs ont été pures. Philadelphie ou la ville des Frères, leur capitale, est une des plus belles villes de l'univers ; et on a compté cent quatre-vingt mille hommes dans la Pensylvanie, en 1740. Ces nouveaux citoyens ne sont pas tous du nombre des primitifs ou quakers ; la moitié est composée d'Allemands, de Suédois et d'autres

peuples qui forment dix-sept religions. Les primitifs, qui gouvernent, regardent tous ces étrangers comme leurs frères [1].

Au-delà de cette contrée unique sur la terre, où s'est réfugiée la paix bannie par-tout ailleurs, vous rencontrez la Nouvelle-Angleterre, dont Boston, la ville la plus riche de toute cette côte, est la capitale.

Elle fut habitée d'abord et gouvernée par des puritains persécutés en Angleterre par ce Laud, archevêque de Cantorbéry, qui depuis paya de sa tête ses persécutions, et dont l'échafaud servit à élever celui du roi Charles Ier. Ces puritains, espèce de calvinistes, se réfugièrent vers l'an 1620 dans ce pays, nommé depuis la *Nouvelle-Angleterre*. Si les épiscopaux les avaient poursuivis dans leur ancienne patrie, c'étaient des tigres qui avaient fait la guerre à des ours. Ils portèrent en Amérique leur humeur sombre et féroce et vexèrent en toute manière les pacifiques Pensylvaniens, dès que ces nouveaux venus commencèrent à s'établir. Mais en 1692 ces puritains se punirent

[1] Cette respectable colonie a été forcée de connaître enfin la guerre et menacée d'être détruite par les armes de l'Angleterre, la mère-patrie, en 1776 et 1777. — Voltaire mourut en l'année même où la France épousait, contre l'Angleterre, la cause des Anglo-Américains: il n'a point vu ce peuple illustre consommer son affranchissement et garantir sa liberté par des lois sages bien préférables à celles dont se glorifiait la Grande-Bretagne. (D.)

eux-mêmes par la plus étrange maladie épidémique de l'esprit qui ait jamais attaqué l'espèce humaine.

Tandis que l'Europe commençait à sortir de l'abîme de superstitions horribles où l'ignorance l'avait plongée depuis tant de siècles, et que les sortiléges et les possessions n'étaient plus regardés en Angleterre et chez les nations policées que comme d'anciennes folies dont on rougissait, les puritains les firent revivre en Amérique. Une fille eut des convulsions en 1692, un prédicant accusa une vieille servante de l'avoir ensorcelée; on força la vieille d'avouer qu'elle était magicienne: la moitié des habitants crut être possédée, l'autre moitié fut accusée de sortilége; et le peuple en fureur menaçait tous les juges de les pendre, s'ils ne fesaient pas pendre les accusés. On ne vit pendant deux ans que des sorciers, des possédés et des gibets; et c'étaient des compatriotes de Locke et de Newton qui se livraient à cette abominable démence. Enfin la maladie cessa : les citoyens de la Nouvelle-Angleterre reprirent leur raison et s'étonnèrent de leur fureur. Ils se livrèrent au commerce et à la culture des terres. La colonie devint bientôt la plus florissante de toutes. On y comptait, en 1750, environ trois cent cinquante mille habitants : c'est dix fois plus qu'on n'en comptait dans les établissements français.

De la Nouvelle-Angleterre vous passez à la Nouvelle-York, à l'Acadie, qui est devenue un si grand sujet de discorde; à Terre-Neuve, où se fait la grande pêche de la morue; et enfin, après avoir navigué vers l'ouest, vous arrivez à la baie d'Hudson, par laquelle on a cru si long-temps trouver un passage à la Chine et à ces mers inconnues qui font partie de la vaste Mer du Sud; de sorte qu'on croyait trouver à-la-fois le chemin le plus court pour naviguer aux extrémités de l'orient et de l'occident.

Les îles que les Anglais possèdent en Amérique leur ont presque autant valu que leur continent; la Jamaïque, la Barbade, et quelques autres où ils cultivent le sucre, leur ont été profitables, tant par leurs fabriques que par leur commerce avec la Nouvelle-Espagne, d'autant plus avantageux qu'il est prohibé.

Les Hollandais, si puissants aux Indes-Orientales, sont à peine connus en Amérique: le petit terrain de Surinam, près du Brésil, est ce qu'ils ont conservé de plus considérable. Ils y ont porté le génie de leur pays, qui est de couper les terres en canaux. Ils ont fait une nouvelle Amsterdam à Surinam, comme à Batavia; et l'île de Curaçao leur produit des avantages assez considérables. Les Danois enfin ont eu trois petites îles, et ont commencé un commerce très utile, par

les encouragements que le roi leur a donnés.

Voilà jusqu'à présent ce que les Européans ont fait de plus important dans la quatrième partie du monde.

Il en reste une cinquième, qui est celle des terres australes, dont on n'a découvert encore que quelques côtes et quelques îles. Si on comprend sous le nom de ce nouveau monde austral les terres des Papous et la Nouvelle-Guinée, qui commence sous l'équateur même, il est clair que cette partie du globe est la plus vaste de toutes.

Magellan vit le premier, en 1520, la terre antarctique, à cinquante et un degrés vers le pole austral; mais ces climats glacés ne pouvaient pas tenter les possesseurs du Pérou. Depuis ce temps on fit la découverte de plusieurs pays immenses au midi des Indes, comme la Nouvelle-Hollande, qui s'étend depuis le dixième degré jusque par-delà le trentième. Quelques personnes prétendent que la compagnie de Batavia y possède des établissements utiles. Il est pourtant difficile d'avoir secrètement des provinces et un commerce. Il est vraisemblable qu'on pourrait encore envahir cette cinquième partie du monde, que la nature n'a point négligé ces climats et qu'on y verrait des marques de sa variété et de sa profusion.

Mais jusqu'ici que connaissons-nous de cette immense partie de la terre? quelques côtes incul-

tes, où Pelsart et ses compagnons ont trouvé, en 1630, des hommes noirs qui marchent sur les mains comme sur les pieds; une baie où Tasman, en 1642, fut attaqué par des hommes jaunes armés de flèches et de massues; une autre où Dampierre, en 1699, a combattu des nègres qui tous avaient la mâchoire supérieure dégarnie de dents par-devant. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe, et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pôle austral.

Nous apprenons la découverte de la Nouvelle-Zélande. C'est un pays immense, inculte, affreux, peuplé de quelques anthropophages qui, à cette coutume près de manger des hommes, ne sont pas plus méchants que nous *.

* Les découvertes du célèbre Cook ont prouvé qu'il n'existe point proprement de continent dans cette partie du globe, mais plusieurs archipels et quelques grandes îles, dont une seule, la Nouvelle-Hollande, est aussi grande que l'Europe. Les glaces s'étendent plus loin dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Elles couvrent ou rendent inabordable tout ce qui s'étend au-delà de l'endroit où les voyageurs anglais ont pénétré.

Parmi les peuples qui habitent les îles, plusieurs sont anthropophages et mangent leurs prisonniers. Ils n'ont cependant commis de violence envers les Européens ni tramé de trahison contre eux qu'après en avoir été eux-mêmes maltraités ou trahis. Par-tout on a trouvé l'homme sauvage bon, mais implacable dans sa vengeance. Les mêmes insulaires qui mangèrent le capitaine Marion, après l'a-

voir attiré dans le piège par de longues démonstrations d'amitié, avaient pris le plus grand soin de quelques malades du vaisseau de M. de Surville; mais cet officier, sous prétexte de punir l'enlèvement de son bateau, amène sur sa flotte le même chef qui avait généreusement reçu dans sa case nos matelots malades, et mit, en partant, le feu à plusieurs villages. Ces peuples s'en vengèrent sur le premier Européen qui aborda chez eux. Comme ils ne distinguent point encore les différentes nations de l'Europe, les Anglais ont quelquefois été punis des violences des Espagnols ou des Français, et réciproquement; mais les sauvages n'attaquent les Européens que comme les sangliers attaquent les chasseurs, quand ils ont été blessés.

Dans d'autres îles où la civilisation a fait plus de progrès l'usage de manger de la chair humaine s'est aboli. Cet usage a même plusieurs degrés chez les peuplades les plus grossières: les uns mangent la chair des hommes comme une autre nourriture; ils n'assassinent point, mais ils font la guerre pour s'en procurer. D'autres peuplades n'en mangent qu'en cérémonie et après la victoire.

Dans les îles où l'anthropophagie est détruite la société s'est perfectionnée: les hommes vivent de la pêche, de la chasse, des poules et des cochons qu'ils ont réduits à l'état de domesticité, des fruits et des racines que la terre leur donne ou qu'une culture grossière peut leur procurer; quoiqu'ils ne connaissent ni l'or ni les métaux, ils ont porté assez loin l'adresse et l'intelligence dans tous les arts nécessaires. Ils aiment la danse, ont des instruments de musique, et même des pièces dramatiques; ce sont des espèces de comédies où l'on joue les aventures scandaleuses arrivées dans le pays, comme dans ce qu'on appelle l'ancienne comédie grecque.

Ces hommes sont gais, doux et paisibles; ils ont la même morale que nous, à cela près qu'ils ne partagent pas le préjugé qui nous fait regarder comme criminel ou comme déshonorant le commerce des deux sexes entre deux personnes libres.

Ils n'ont aucune espèce de culte, aucune opinion religieuse, mais seulement quelques pratiques superstitieuses relatives aux morts. On peut mettre aussi dans le rang des superstitions le respect de quelques uns de ces peuples pour une association de guerriers nommés *Arréoi*, qui vivent sans rien faire aux dépens d'autrui. Ces hom-

mes n'ont pas de femmes, mais des maîtresses libres qui, lorsqu'elles deviennent grosses, se font un devoir de se faire avorter; et elles n'en partagent pas moins le respect que l'on a pour leurs amants. Ces superstitions semblent marquer le passage entre l'état de nature et celui où l'homme se soumet à une religion. Le crime de ces maîtresses des Arréoi ne contredit pas ce que nous avons dit de la morale de ces peuples: les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs, ont immolé des hommes à la Divinité et n'en regardaient pas moins l'assassinat comme un crime.

Il y a dans ces îles quelques traces d'un gouvernement féodal, comme un amiral indépendant du chef suprême, des chefs particuliers que ce premier chef ne nomme pas et qui, dans les affaires où la nation entière est intéressée, reçoivent ses ordres pour les porter à leurs vassaux. Mais on doit trouver à-peu-près ces mêmes usages dans toutes les nations qui se sont formées par la réunion volontaire de plusieurs peuplades.

On distingue aussi deux classes d'hommes dans plusieurs de ces îles: celle qui a le plus de force et de beauté a aussi plus d'intelligence et des mœurs plus douces; elle domine l'autre, mais sans l'avoir réduite à l'esclavage.

La terre est en général très fertile; mais elle n'offre rien jusqu'ici qui puisse tenter l'avarice européane. Les Anglais y ont porté des animaux utiles, des instruments de culture, y ont semé des graines de l'Europe. Ils ont voulu ne faire connaître la supériorité des Européans que par leurs bienfaits.

Cependant la même nation, dans le même temps, se souillait en Amérique et en Asie de toutes les perfidies, de toutes les barbaries. C'est que chez les peuples les plus éclairés il y a encore deux nations: l'une est instruite par la raison et guidée par l'humanité, tandis que l'autre reste livrée aux préjugés et à la corruption des siècles d'ignorance.

CHAPITRE CLIV.

Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais.

Les conquêtes du Mexique et du Pérou sont des prodiges d'audace : les cruautés qu'on y a exercées, l'extermination entière des habitants de Saint-Domingue et de quelques autres îles, sont des excès d'horreur; mais l'établissement dans le Paraguai, par les seuls jésuites espagnols, paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité; il semble expier les cruautés des premiers conquérants. Les quakers, dans l'Amérique septentrionale, et les jésuites, dans la méridionale, ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensylvanie : ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté, et ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie par le commerce. Les jésuites se sont à la vérité servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguai; mais ils les ont policées, ils les ont rendues industrieuses, et

sont venus à bout de gouverner un vaste pays comme en Europe on gouverne un couvent. Il paraît que les primitifs ont été plus justes et les jésuites plus politiques. Les premiers ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins; les autres se sont fait une vertu de soumettre des sauvages par l'instruction et par la persuasion.

Le Paraguai est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buénos-Aires, ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata; mais quelque puissants qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguer tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buénos-Aires au Pérou. Ils furent aidés dans cette conquête par des jésuites beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèreut de proche en proche dans l'intérieur du pays au commencement du dix-septième siècle. Quelques sauvages, pris dans leur enfance et élevés à Buénos-Aires, leur servirent de guides et d'interprètes. Leurs fatigues, leurs peines, égalèrent celles des conquérants du Nouveau-Monde. Le courage de religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier. Ils

ne se rebutèrent jamais; et voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs, les vaches, les moutons, amenés d'Europe à Buénos-Aires, s'étaient multipliés à un excès prodigieux : ils en menèrent une grande quantité avec eux; ils firent charger des chariots de tous les instruments du labourage et de l'architecture, semèrent quelques plaines de tous les grains d'Europe et donnèrent tout aux sauvages, qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres, sans société, sans aucune religion : on les accoutuma aisément à la société, en leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitants de Buénos-Aires, leur apprissent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons; bientôt ces hommes furent transformés et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs. S'ils n'adoptèrent pas d'abord le christianisme, qu'ils ne purent comprendre, leurs enfants, élevés dans cette religion, devinrent entièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par cinquante familles, et il monta, en 1750, à près de cent mille. Les jésuites, dans l'espace d'un siècle, ont formé trente cantons, qu'ils appellent le *Pays des Mis-*

sions : chacun contient jusqu'à présent environ dix mille habitants. Un religieux de Saint-François, nommé Florentin, qui passa par le Paraguai en 1711 et qui, dans sa relation, marque à chaque page son admiration pour ce gouvernement si nouveau, dit que la peuplade de Saint-Xavier, où il séjourna long-temps, contenait trente mille personnes au moins. Si l'on s'en rapporte à son témoignage, on peut conclure que les jésuites se sont formé quatre cent mille sujets par la seule persuasion.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est en commun dans la contrée des missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'argent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue, et l'essence d'un Paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites : tout se ressemble, à cela près que les Paraguéens n'ont point d'esclaves pour ensemencer leurs terres et pour couper leurs bois, comme les Spartiates ; ils sont les esclaves des jésuites.

Ce pays dépend à la vérité, pour le spirituel, de l'évêque de Buénos-Aires, et du gouverneur pour le temporel. Il est soumis aux rois d'Espagne, ainsi que les contrées de la Plata et du Chili ; mais les jésuites, fondateurs de la colonie, se sont

toujours maintenus dans le gouvernement absolu des peuples qu'ils ont formés. Ils donnent au roi d'Espagne une piastre pour chacun de leurs sujets, et cette piastre, ils la paient au gouverneur de Buénos-Aires, soit en denrées, soit en monnaie; car eux seuls ont de l'argent, et leurs peuples n'en touchent jamais. C'est la seule marque de vassalité que le gouvernement espagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Aires ne pouvait déléguer un officier de guerre ou de magistrature au pays des jésuites, ni l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées de Notre-Dame-de-Foi et Saint-Ignace; on prit même la précaution de les faire escorter par des soldats: les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures; elles se répartirent dans les autres cantons, et les deux curés, demeurés seuls, retournèrent à Buénos-Aires.

Un autre évêque, irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dans tout le pays des missions: il invita tous les ecclésiastiques de sa dépendance à se rendre chez lui pour recevoir leurs commissions; personne n'osa se présenter. Ce sont les jésuites eux-mêmes qui nous apprennent ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Ils restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel, et non moins maîtres

dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer par le pays des missions des officiers au Pérou; mais ces officiers ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays. Ils ne parlaient à aucun habitant; et quoiqu'ils se présentassent au nom du roi, ils étaient traités véritablement en étrangers suspects. Les jésuites, qui ont toujours conservé les dehors, firent servir la piété à justifier cette conduite, qu'on put qualifier de désobéissance et d'insulte. Ils déclarèrent au conseil des Indes de Madrid qu'ils ne pouvaient recevoir un Espagnol dans leurs provinces, de peur que cet officier ne corrompît les mœurs des Paraguéens; et cette raison, si outrageante pour leur propre nation, fut admise par les rois d'Espagne, qui ne purent tirer aucun service des Paraguéens qu'à cette singulière condition, déshonorante pour une nation aussi fière et aussi fidèle que l'espagnole.

Voici la manière dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite, assisté de son conseil, rédigeait les lois; et chaque recteur, aidé d'un autre conseil, les fesait observer; un procureur fiscal, tiré du corps des habitants de chaque canton, avait sous lui un lieutenant. Ces deux officiers fesaient tous les jours la visite de leur district et avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait; et les ouvriers de chaque profession, rassemblés, fesaient leur ouvrage en commun, en présence de leurs surveillants, nommés par le fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre, le coton, la laine, que les habitants mettaient en œuvre; ils fournissaient de même les grains pour la semence, et on recueillait en commun. Toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins : le reste était vendu à Buénos-Aires et au Pérou.

Ces peuples ont des troupeaux. Ils cultivent les blés, les légumes, l'indigo, le coton, le chanvre, les cannes de sucre, le jalap, l'ipécacuanha, et sur-tout la plante qu'on nomme *herbe du Paraguai* *, espèce de thé très recherché dans l'Amérique méridionale, et dont on fait un trafic considérable. On rapporte en retour des espèces et des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées et fesaient servir l'argent et l'or à la décoration des églises et aux besoins du gouvernement. Ils eurent un arsenal dans chaque canton : on donnait à des jours marqués des armes aux habitants. Un

* On en fait dans l'Amérique méridionale le même usage que les Anglais et les Hollandais font du thé. Cette plante n'est pas astringente comme le thé, mais amère et stomachique. Les malheureux Péruviens, enterrés dans les mines avec une barbarie digne des descendants de Pizarre et d'Almagro, s'en servent pour ranimer leurs forces et soutenir leur courage.

jésuite était préposé à l'exercice; après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal, et il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis en ont fait de très bons soldats: ils croient obéir et combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du Brésil, contre des brigands à qui on a donné le nom de *Mamelus*, et contre des sauvages nommés *Mosquites*, qui étaient anthropophages. Les jésuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, et ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage et avec succès.

Lorsqu'en 1662 les Espagnols firent le siége de la ville du Saint-Sacrement, dont les Portugais s'étaient emparés, siége qui a causé des accidents si étranges, un jésuite amena quatre mille Paraguéens, qui montèrent à l'assaut et qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces religieux, accoutumés au commandement, en savaient plus que le gouverneur de Buénos-Aires, qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'assaut on plaçât des rangs de chevaux au-devant des soldats, afin que, l'artillerie des remparts ayant épuisé son feu sur les chevaux, les soldats se présentassent avec moins de risque; le jésuite remontra le ridicule

et le danger d'une telle entreprise, et il fit attaquer dans les règles.

La manière dont ces peuples ont combattu pour l'Espagne a fait voir qu'ils sauraient se défendre contre elle, et qu'il serait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il est très vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguai un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, et qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui est d'apparence au roi d'Espagne, ils étaient rois en effet, et peut-être les rois les mieux obéis de la terre. Ils ont été à-la-fois fondateurs, législateurs, pontifes et souverains.

Un empire d'une constitution si étrange, dans un autre hémisphère, est l'effet le plus éloigné de sa cause qui ait jamais paru dans le monde. Nous voyons depuis long-temps des moines princes dans notre Europe; mais ils sont parvenus à ce degré de grandeur, opposé à leur état, par une marche naturelle: on leur a donné de grandes terres qui sont devenues des fiefs et des principautés, comme d'autres terres. Mais dans le Paraguai on n'a rien donné aux jésuites, ils se sont faits souverains sans se dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain, et tout a été leur ouvrage.

Ils ont enfin abusé de leur pouvoir et l'ont perdu : lorsque l'Espagne a cédé au Portugal la ville du Saint-Sacrement et ses vastes dépendances, les jésuites ont osé s'opposer à cet accord ; les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu se soumettre à la domination portugaise, et ils ont résisté également à leurs anciens et à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *Relacion abreviada*, le général portugais d'Andrado écrivait, dès l'an 1750, au général espagnol Valderios : « Les jésuites sont « les seuls rebelles. Leurs Indiens ont attaqué « deux fois la forteresse portugaise du Pardo avec « une artillerie très bien servie. » La même relation ajoute que ces Indiens ont coupé les têtes à leurs prisonniers et les ont portées à leurs commandants jésuites. Si cette accusation est vraie, elle n'est guère vraisemblable.

Ce qui est plus sûr, c'est que leur province de Saint-Nicolas s'est soulevée en 1757 et a mis treize mille combattants en campagne, sous les ordres de deux jésuites, *Lamp* et *Tadeo*. C'est l'origine du bruit qui courut alors qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguai sous le nom de *Nicolas Ier* *.

* Il existe une *Histoire de Nicolas Ier, roi du Paraguai et empereur des Mamelus*, Saint-Paul, 1756, in-12. Malgré cela, Voltaire reconnaît lui-même ailleurs (*Lettre à madame de Lutzelbourg*, du 12 avril 1756) « qu'il n'y a point de roi Nicolas. » Mais, ajoute-t-il,

Pendant que ces religieux fesaient la guerre en Amérique aux rois d'Espagne et de Portugal, ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin ils ont été accusés de rébellion et de parricide à Lisbonne; ils ont été chassés du Portugal en 1758; le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Amérique; ils ont été chassés de tous les états du roi d'Espagne, dans l'ancien et dans le nouveau monde; les parlements de France les ont détruits par un arrêt; le pape a éteint l'ordre par une bulle [1]; et la terre a appris enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

CHAPITRE CLV.

État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais.

Tandis que l'Espagne jouissait de la conquête de la moitié de l'Amérique, que le Portugal do-

« il n'en est pas moins vrai que les jésuites sont autant de rois au « Paraguai. »

[1] * Voyez tome IV, pages 434, 435. *On peut* sans doute *abolir tous les moines sans rien craindre;* mais on ne saurait les rétablir sans exposer les gouvernements et les peuples aux plus fatales catastrophes. Les jésuites sur-tout, fameux par de si énormes attentats, ne renaîtraient en France que pour la ruine de toutes les institutions raisonnables et bienfaisantes. Leur résurrection serait la plus redoutable des révolutions. (D.)

minait sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie, que le commerce de l'Europe prenait une face si nouvelle, et que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers.

Nous avons laissé, vers la fin du treizième siècle, la race de Gengis souveraine dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, et les Tartares portant la destruction jusqu'en Pologne et en Hongrie. La branche de cette famille victorieuse qui régna dans la Chine s'appelle *Yven*. On ne reconnaît point dans ce nom celui d'*Octaïkan* ni celui de *Coblaï*, son frère, dont la race régna un siècle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoises. Tous les usurpateurs veulent conserver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes. Sans cet intérêt si naturel de jouir paisiblement de ce qu'on a volé, il n'y aurait pas de société sur la terre. Les Tartares trouvèrent les lois des vaincus si belles qu'ils s'y soumirent pour mieux s'affermir. Ils conservèrent sur-tout avec soin celle qui ordonne que personne ne soit ni gouverneur ni juge dans la province où il est né : loi admirable, et qui d'ailleurs convenait à des vainqueurs.

Cet ancien principe de morale et de politique qui rend les pères si respectables aux enfants, et

qui fait regarder l'empereur comme le père commun, accoutuma bientôt les Chinois à l'obéissance volontaire. La seconde génération oublia le sang que la première avait perdu. Il y eut neuf empereurs consécutifs de la même race tartare, sans que les annales chinoises fassent mention de la moindre tentative de chasser ces étrangers. Un des arrière-petits-fils de Gengis fut assassiné dans son palais; mais il le fut par un Tartare, et son héritier naturel lui succéda sans aucun trouble.

Enfin ce qui avait perdu les califes, ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perse et ceux d'Assyrie, renversa ces conquérants : ils s'abandonnèrent à la mollesse. Le neuvième empereur du sang de Gengis, entouré de femmes et de prêtres lamas qui le gouvernaient tour-à-tour, excita le mépris et réveilla le courage des peuples. Les bonzes, ennemis des lamas, furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes, s'étant mis à la tête de quelques brigands, se fit déclarer chef de ceux que la cour appelait les *révoltés*. On voit vingt exemples pareils dans l'empire romain, et sur-tout dans celui des Grecs. La terre est un vaste théâtre où la même tragédie se joue sous des noms différents.

Cet aventurier chassa la race des Tartares en 1357 et commença la vingt et unième famille ou

dynastie, nommée *Ming*, des empereurs chinois. Elle a régné deux cent soixante et seize ans; mais enfin elle a succombé sous les descendants de ces mêmes Tartares qu'elle avait chassés. Il a toujours fallu qu'à la longue le peuple le plus instruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé par-tout au peuple sauvage, pauvre et robuste. Il n'y a eu que l'artillerie perfectionnée qui ait pu enfin égaler les faibles aux forts et contenir les barbares. Nous avons observé, au second chapitre, que les Chinois ne fesaient point encore usage du canon, quoiqu'ils connussent la poudre depuis si long-temps.

Le restaurateur de l'empire chinois prit le nom de *Taï-tsong*, et rendit ce nom célèbre par les armes et par les lois (1635). Une de ses premières attentions fut de réprimer les bonzes, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il les avait servis. Il défendit qu'aucun Chinois n'embrassât la profession de bonze avant quarante ans, et porta la même loi pour les bonzesses. C'est ce que le czar Pierre-le-Grand a fait de nos jours en Russie. Mais cet amour invincible de sa profession et cet esprit qui anime tous les grands corps ont fait triompher bientôt les bonzes chinois et les moines russes d'une loi sage; il a toujours été plus aisé dans tous les pays d'abolir des coutumes invétérées que de les restreindre. Nous avons déja remarqué

que le pape Léon Ier avait porté cette même loi, que le fanatisme a toujours bravée.

Il paraît que Taï-tsong, ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des devoirs; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n'étaient pas mariés, il eut soin d'exclure de tous les emplois les eunuques, qui auparavant gouvernaient le palais et amollissaient la nation.

Quoique la race de Gengis eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très redoutables. Un empereur chinois, nommé *Yng-tsong*, fut fait prisonnier par eux et amené captif dans le fond de la Tartarie, en 1444. L'empire chinois paya pour lui une rançon immense. Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne, et il attendit paisiblement, pour remonter sur le trône, la mort de son frère, qui régnait pendant sa captivité.

L'intérieur de l'empire fut tranquille. L'histoire rapporte qu'il ne fut troublé que par un bonze qui voulut faire soulever les peuples et qui eut la tête tranchée.

La religion de l'empereur et des lettrés ne changea point. On défendit seulement de rendre à Confutzée les mêmes honneurs qu'on rendait à la mémoire des rois : défense honteuse, puisque nul roi n'avait rendu tant de services à la patrie

que Confutzée; mais défense qui prouve que Confutzée ne fut jamais adoré, et qu'il n'entre point d'idolâtrie dans ces cérémonies dont les Chinois honorent leurs aïeux et les mânes des grands hommes. Rien ne confond mieux les méprisables disputes que nous avons eues en Europe sur les rites chinois.

Une étrange opinion régnait alors à la Chine: on était persuadé qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressemblaient à nos alchimistes se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu'ils appelaient le *breuvage de l'immortalité*. Ce fut le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée et qu'on a prises pour de l'histoire. On prétend que plus d'un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette; c'est comme si les Asiatiques croyaient que nos rois de l'Europe ont recherché sérieusement la *fontaine de Jouvence*, aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d'immortalité dans les romans asiatiques.

Sous la dynastie Yven, c'est-à-dire sous la postérité de Gengis, et sous celle des restaurateurs, nommée Ming, les arts qui appartiennent à l'esprit et à l'imagination furent plus cultivés que jamais: ce n'était ni notre sorte d'esprit ni notre sorte d'imagination; cependant on retrouve dans

leurs petits romans le même fond qui plaît à toutes les nations. Ce sont des malheurs imprévus, des avantages inespérés, des reconnaissances; on y trouve peu de ce fabuleux incroyable, tel que les métamorphoses inventées par les Grecs et embellies par Ovide, tel que les contes arabes et les fables du Boïardo et de L'Arioste. L'invention, dans les fables chinoises, s'éloigne rarement de la vraisemblance et tend toujours à la morale.

La passion du théâtre devint universelle à la Chine depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Ils ne pouvaient avoir reçu cet art d'aucun peuple : ils ignoraient que la Grèce eût existé; et ni les mahométans ni les Tartares n'avaient pu leur communiquer les ouvrages grecs : ils inventèrent l'art; mais, par la tragédie chinoise qu'on a traduite, on voit qu'ils ne l'ont pas perfectionné. Cette tragédie, intitulée l'*Orphelin de Tchao*, est du quatorzième siècle; on nous la donne comme la meilleure qu'ils aient eue encore. Il est vrai qu'alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe : à peine même cet art nous était-il connu. Notre caractère est de nous perfectionner et celui des Chinois est, jusqu'à présent, de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie est-elle dans le goût des premiers essais d'Eschyle. Les Chinois, toujours supérieurs

dans la morale, ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences; c'est sans doute que la nature, qui leur a donné un esprit droit et sage, leur a refusé la force de l'esprit.

Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art: leurs tableaux jusqu'à présent sont destitués d'ordonnance, de perspective, de clair-obscur; leurs écrits se ressentent de la même faiblesse; mais il paraît qu'il règne dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple qui ne tient rien du style ampoulé des autres Orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étranges, de ces comparaisons gigantesques et forcées: ils parlent rarement en énigmes; c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part. Vous lisiez, il n'y a pas long-temps, des réflexions d'un sage chinois sur la manière dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l'homme est susceptible: ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plupart de nos livres.

La théorie de la médecine n'est encore chez eux qu'ignorance et erreur; cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse: la nature n'a pas permis que la vie des hommes dépendît de la physique. Les Grecs savaient saigner

à propos, sans savoir que le sang circulât. L'expérience des remèdes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est par-tout un art conjectural qui aide quelquefois la nature et quelquefois la détruit.

En général l'esprit d'ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d'inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait poli les conquérants tartares et les avait incorporés à la nation : c'est un avantage que les Grecs n'ont pu avoir sur les Turcs. Enfin les Chinois avaient chassé leurs maîtres, et les Grecs n'ont pas imaginé de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre mille ans à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace : elle est en tout pays uniquement occupée du travail des mains *; l'esprit d'une nation réside tou-

* C'est une suite naturelle de l'inégalité que les mauvaises lois mettent entre les fortunes et de cette quantité d'hommes que le culte religieux, une jurisprudence compliquée, un système fiscal, absurde et tyrannique, l'agiotage, et la manie des grandes armées, obligent le peuple d'entretenir aux dépens de son travail. Il n'y a de populace ni à Genève ni dans la principauté de Neuchâtel. Il y en a beaucoup moins en Hollande et en Angleterre qu'en France, moins dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Dans tout pays qui aura de bonnes lois le peuple même aura le temps de s'in-

jours dans le petit nombre, qui fait travailler le grand, est nourri par lui et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de la raison qui soit sur la terre.

Ce gouvernement, quelque beau qu'il fût, était nécessairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, et sur-tout à un vaste empire. Le plus grand de ces abus, qui n'a été corrigé que dans ces derniers temps, était la coutume des pauvres d'exposer leurs enfants, dans l'espérance qu'ils seraient recueillis par les riches; il périssait ainsi beaucoup de sujets : l'extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes. On regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laisse périr sans regret une partie quand il en reste suffisamment pour la nourriture. Les conquérants tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfants abandonnés et en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie. Ils n'y songèrent pas; et dans notre Occident, où nous avions un besoin plus pressant de réparer l'espèce humaine, nous n'avions pas encore remédié au même mal, quoiqu'il nous fût plus préjudiciable. Londres n'a d'hôpitaux pour les enfants trouvés que depuis

struire et d'acquérir le petit nombre d'idées dont il a besoin pour se conduire par la raison.

quelques années : il faut bien des siècles pour que la société humaine se perfectionne.

CHAPITRE CLVI.

Des Tartares.

Si les Chinois, deux fois subjugués, la première, par Gengis-kan, au treizième siècle, et la seconde, dans le dix-septième, ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts et dans les lois, les Tartares l'ont été dans les armes. Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse, et que ces barbares aient subjugué presque tout notre hémisphère jusqu'au mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain au cinquième siècle et conquirent l'Espagne et tout ce que les Romains avaient eu en Afrique ; nous les avons vus ensuite assujettir les califes de Babylone.

Mahmoud, qui sur la fin du dixième siècle conquit la Perse et l'Inde, était un Tartare : il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda justice, dans les Indes, du meurtre de son fils, volé et assassiné dans la province d'Yrac en Perse. « Comment voulez-vous que je

« rende justice de si loin? » dit le sultan. « Pour-« quoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant « nous gouverner? » répondit la mère.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit Gengis-kan, à la fin du douzième siècle, pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perse et la Russie. Batou-kan, l'un de ses enfants, ravagea jusqu'aux frontières de l'Allemagne. Il ne reste aujourd'hui du vaste empire de Capshac, partage de Batou-kan, que la Crimée, possédée par ses descendants, sous la protection des Turcs.

Tamerlan, qui subjugua une si grande partie de l'Asie, était un Tartare, et même de la race de Gengis.

Ussum Cassan, qui régna en Perse, était aussi né dans la Tartarie.

Enfin si vous regardez d'où sont sortis les Ottomans, vous les verrez partir du bord oriental de la Mer-Caspienne pour venir mettre sous le joug l'Asie-Mineure, l'Arabie, l'Égypte, Coustantinople et la Grèce.

Voyons ce qui restait dans ces vastes déserts de la Tartarie, au seizième siècle, après tant d'émigrations de conquérants. Au nord de la Chine étaient ces mêmes Monguls et ces Mantchoux qui la conquirent sous Gengis et qui l'ont encore reprise, il y a un siècle. Ils étaient alors de la religion dont le *dalaï-lama* est le chef dans le petit

Thibet. Leurs déserts confinent aux déserts de la Russie : de là jusqu'à la Mer-Caspienne habitent les Elhuts, les Calcas, les Calmouks et cent hordes de Tartares vagabonds. Les Usbecs étaient et sont encore dans le pays de Samarcande : ils vivent tous pauvrement et savent seulement qu'il est sorti de chez eux des essaims qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

CHAPITRE CLVII.

Du Mogol.

La race de Tamerlan régnait dans le Mogol : ce royaume de l'Inde n'avait pas été tout-à-fait soumis par Tamerlan. Les enfants de ce conquérant se firent la guerre pour le partage de ses états, comme les successeurs d'Alexandre ; et l'Inde fut très malheureuse. Ce pays, où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la postérité de ses vainqueurs. Le sultan Babar, arrière-petit-fils de Tamerlan, se rendit absolument le maître de tout le pays qui s'étend depuis Samarcande jusqu'auprès d'Agra.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l'Inde : les mahométans arabes, nommés *Patanes*, qui avaient conservé quelques pays

depuis le dixième siècle; les anciens Parsis ou Guèbres, réfugiés du temps d'Omar; les Tartares de Gengis et de Tamerlan; enfin les vrais Indiens, en plusieurs tribus ou castes.

Les musulmans Patanes étaient encore les plus puissants, puisque vers l'an 1530 un musulman, nommé Chircha, dépouilla le sultan Amayum, fils de ce Babar, et le contraignit de se réfugier en Perse. L'empereur turc Soliman, l'ennemi naturel des Persans, protégea l'usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les Persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde; et tant que Soliman vécut Chircha régna heureusement: c'est lui qui rendit la religion des Osmanlis dominante dans le Mogol. On voit encore les beaux chemins ombragés d'arbres, les caravanserais et les bains qu'il fit construire pour les voyageurs.

Amayum ne put rentrer dans l'Inde qu'après la mort de Soliman et de Chircha. Une armée de Persans le remit sur le trône. Ainsi les Indiens ont toujours été subjugués par des étrangers.

Le petit royaume de Guzarate, près de Surate, demeurait encore soumis aux anciens Arabes de l'Inde; c'est presque tout ce qui restait dans l'Asie à ces vainqueurs de tant d'états, que vous avez vus tout conquérir depuis la Perse jusqu'aux provinces méridionales de la France. Ils furent obli-

gés alors d'implorer le secours des Portugais contre Akebar, fils d'Amayum, et les Portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encore vers Agra un prince qui se disait descendant de Por, que Quinte-Curce a rendu si célèbre sous le nom de Porus. Akebar le vainquit et ne lui rendit pas son royaume; mais il fit dans l'Inde plus de bien qu'Alexandre n'eut le temps d'en faire. Ses fondations sont immenses; et l'on admire toujours le grand chemin bordé d'arbres l'espace de cent cinquante lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor, célèbre ouvrage de ce conquérant, embelli encore par son fils Gean-Guir.

La presqu'île de l'Inde deçà le Gange n'était pas encore entamée; et si elle avait connu des vainqueurs sur ses côtes, c'étaient des Portugais. Le vice-roi, qui résidait à Goa, égalait alors le grand Mogol en magnificence et en faste, et le passait beaucoup en puissance maritime. Il donnait cinq gouvernements, ceux de Mozambique, de Malaca, de Mascate, d'Ormus, de Ceylan. Les Portugais étaient les maîtres du commerce de Surate, et les peuples du grand Mogol recevaient d'eux toutes les denrées précieuses des îles. L'Amérique, pendant quarante ans, ne valut pas davantage aux Espagnols, et quand Philippe II s'empara du Portugal, en 1580, il se trouva maître tout d'un coup des principales richesses des

deux mondes, sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le grand Mogol n'était pas alors comparable à un roi d'Espagne.

Nous n'avons pas tant de connaissance de cet empire que de celui de la Chine: les fréquentes révolutions depuis Tamerlan en sont cause; et on n'y a pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue.

Ceux qui ont recueilli les relations de l'Inde nous ont donné souvent des déclamations contradictoires. Le père Catrou nous dit que *le Mogol s'est retenu en propre toutes les terres de l'empire;* et dans la même page il nous dit que *les enfants des rajas succèdent aux terres de leurs pères.* Il assure que *tous les grands sont esclaves;* et il dit que « plu-« sieurs de ces esclaves ont jusqu'à vingt à trente « mille soldats; qu'il n'y a de loi que la volonté du « Mogol; et qu'on n'a point cependant touché aux « droits des peuples. » Il est difficile de concilier ces notions.

Tavernier parle plus aux marchands qu'aux philosophes, et ne donne guère d'instructions que pour connaître les grandes routes et pour acheter des diamants.

Bernier est un philosophe; mais il n'emploie pas sa philosophie à s'instruire à fond du gouvernement. Il dit, comme les autres, que toutes les terres appartiennent à l'empereur. C'est ce qui a

besoin d'explication. Donner des terres et en jouir sont deux choses absolument différentes. Les rois européens, qui donnent tous les bénéfices ecclésiastiques, ne les possèdent pas. L'empereur, dont le droit est de conférer tous les fiefs d'Allemagne et d'Italie, quand ils vaquent faute d'héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres. Le padisha des Turcs, qui règne à Constantinople, donne aussi des fiefs à ses janissaires et à ses spahis; il ne les prend pas pour lui-même.

Bernier n'a pas cru qu'on abuserait de ses expressions jusqu'au point de penser que tous les Indiens labourent, sèment, bâtissent, travaillent, pour un Tartare. Ce Tartare d'ailleurs est absolu sur les sujets de son domaine et a très peu de pouvoir sur les vice-rois, qui sont assez puissants pour lui désobéir.

Il n'y a dans l'Inde, dit Bernier, que des grands seigneurs et des misérables. Comment accorder cette idée avec l'opulence de ces marchands que Tavernier dit riches de tant de millions?

Quoi qu'il en soit, les Indiens n'étaient plus ce peuple supérieur chez qui les anciens Grecs voyagèrent pour s'instruire. Il ne resta plus chez ces Indiens que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des Égyptiens n'en devint que plus forte quand les Romains les soumirent.

Les eaux du Gange avaient de tout temps la réputation de purifier les ames. L'ancienne coutume de se plonger dans les fleuves au moment d'une éclipse n'a pu encore être abolie; et quoiqu'il y eût des astronomes indiens qui sussent calculer les éclipses, les peuples n'en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, et qu'on ne pouvait le délivrer qu'en se mettant tout nu dans l'eau et en fesant un grand bruit qui épouvantait le dragon et lui fesait lâcher prise. Cette idée, si commune parmi les peuples orientaux, est une preuve évidente de l'abus que les peuples ont toujours fait en physique, comme en religion, des signes établis par les premiers philosophes. De tout temps les astronomes marquèrent les deux points d'intersection où se font les éclipses qu'on appelle les *nœuds de la lune,* l'un, par une tête de dragon, l'autre, par une queue. Le peuple, également ignorant dans tous les pays du monde, prit le signe pour la chose même. Le soleil est dans la tête du dragon, disaient les astronomes. Le dragon va dévorer le soleil, disait le peuple, et surtout le peuple astrologue. Nous insultons à la crédulité des Indiens et nous ne songeons pas qu'il se vend en Europe, tous les ans, plus de trois cent mille exemplaires d'almanachs remplis d'observations non moins fausses et d'idées non moins

absurdes. Il vaut autant dire que le soleil et la lune sont entre les griffes d'un dragon que d'imprimer tous les ans qu'on ne doit ni planter, ni semer, ni prendre médecine, ni se faire saigner, que certains jours de la lune. Il serait temps que dans un siècle comme le nôtre on daignât faire, à l'usage des cultivateurs, un calendrier utile qui les instruisît et qui ne les trompât plus.

L'école des anciens gymnosophistes subsistait encore dans la grande ville de Bénarès, sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée, qu'on appelle le *hanscrit*, qu'ils regardent comme la plus ancienne de tout l'Orient. Ils admettent des génies, comme les premiers Persans. Ils enseignent à leurs disciples que toutes les idoles ne sont faites que pour fixer l'attention des peuples et ne sont que des emblèmes divers d'un seul Dieu; mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien, et l'abandonnent à des erreurs qui leur sont utiles. Il semble que dans les climats méridionaux la chaleur du climat dispose plus les hommes à la superstition et à l'enthousiasme qu'ailleurs. On a vu souvent des Indiens dévots se précipiter à l'envi sous les roues du char qui portait l'idole Jaganat et se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires: on voyait, d'un côté, les prêtres de l'idole Jaganat amener

tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse, comme on en présentait une quelquefois en Égypte au dieu Anubis; de l'autre côté, on conduisait au bûcher de jeunes veuves qui se jetaient en chantant et en dansant dans les flammes, sur les corps de leurs maris.

On raconte[1] qu'en 1642 un raja ayant été assassiné à la cour de Shah-Géan, treize femmes de ce raja accoururent incontinent et se jetèrent toutes dans le bûcher de leur maître. Un missionnaire très croyable assure qu'en 1710 quarante femmes du prince de Marava se précipitèrent dans un bûcher allumé sur le cadavre de ce prince. Il dit qu'en 1717, deux princes de ce pays étant morts, dix-sept femmes de l'un et treize de l'autre se dévouèrent à la mort de la même manière, et que la dernière, étant enceinte, attendit qu'elle eût accouché et se jeta dans les flammes après la naissance de son fils. Ce même missionnaire dit que ces exemples sont plus fréquents dans les premières castes que dans celles du peuple; et plusieurs missionnaires le confirment. Il semble que ce dût être tout le contraire. Les femmes des grands devraient tenir plus à la vie que celles des artisans et des hommes qui mènent une vie pénible; mais on a malheureusement attaché de la gloire à ces dévouements. Les femmes d'un

[1] *Lettres curieuses et édifiantes*, tome XIII.

ordre supérieur sont plus sensibles à cette gloire; et les bramins [1], qui recueillent toujours quelques dépouilles de ces victimes, ont plus d'intérêt à séduire les riches.

Un nombre prodigieux de faits de cette nature ne peut laisser douter que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encore dans toute la presqu'île jusqu'au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne; mais la superstition inspire par-tout une force surnaturelle [2].

[1] Voyez le chapitre de l'*Ézour-Veidam* [1] et le *Dictionnaire philosophique*, au mot ÉZOUR-VEIDAM.

[2] Voyez les étonnantes singularités de l'Inde et les événements malheureux qui y sont arrivés sous le règne de Louis XV, dans les *Fragments sur l'Inde*, et dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, tome II, à la fin duquel sont placés ces *Fragments*.

[1] * Le chapitre auquel nous renvoie Voltaire est le quatrième de l'*Essai sur les Mœurs*, tome I, page 391—404. Il a aussi parlé de l'*Ézour-Veidam* dans l'Introduction, page 119. Il s'était fort exagéré l'importance et l'ancienneté de ce commentaire. Voyez la note 1 * de cette page 119. (D.)

CHAPITRE CLVIII.

De la Perse et de sa révolution au seizieme siécle; de ses usages, de ses mœurs, etc.

La Perse éprouvait alors une révolution à-peu-près semblable à celle que le changement de religion fit en Europe.

Un Persan nommé Eidar, qui n'est connu de nous que sous le nom de Sophi, c'est-à-dire *sage*, et qui, outre cette sagesse, avait des terres considérables, forma sur la fin du quinzième siécle la secte qui divise aujourd'hui les Persans et les Turcs.

Pendant le régne du Tartare Ussum Cassan, une partie de la Perse, flattée d'opposer un culte nouveau à celui des Turcs, de mettre Ali au-dessus d'Omar et de pouvoir aller en pélerinage ailleurs qu'à la Mecque, embrassa avidement les dogmes du sophi. Les semences de ces dogmes étaient jetées depuis long-temps: il les fit éclore et donna la forme à ce schisme politique et religieux qui paraît aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins, jaloux l'un de l'autre. Ni les Turcs ni les Persans n'avaient aucune raison de reconnaître Omar ou Ali pour successeurs lé-

gitimes de Mahomet. Les droits de ces Arabes qu'ils avaient chassés devaient peu leur importer; mais il importait aux Persans que le siége de leur religion ne fût pas chez les Turcs.

Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'Ali, quoique Ali n'eût point été assassiné par la nation turque, qu'on ne connaissait point alors; mais c'est ainsi que le peuple raisonne. Il est même surprenant qu'on n'eût pas profité plus tôt de cette antipathie pour établir une secte nouvelle.

Le sophi dogmatisait donc pour l'intérêt de la Perse; mais il dogmatisait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le Shah-Rustan, usurpateur de la Perse, le craignit. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle Luther et Calvin ont échappé. Rustan le fit assassiner en 1499.

Ismaël, fils de Sophi, fut assez courageux et assez puissant pour soutenir, les armes à la main, les opinions de son père; ses disciples devinrent des soldats.

Il convertit et conquit l'Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous Tigrane et qui l'est si peu depuis ce temps-là. On y distingue à peine les ruines de Tigranocerte. Le pays est pauvre : il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu'ils font en Perse et dans le reste de l'A-

sie; mais il ne faut pas croire que cette province nourrisse quinze cent mille familles chrétiennes, comme le disent les relations. Cette multitude irait à cinq ou six millions d'habitants, et le pays n'en a pas le tiers. Ismaël Sophi, maître de l'Arménie, subjugua la Perse entière et jusqu'aux Tartares de Samarcande. Il combattit le sultan des Turcs Sélim Ier avec avantage, et laissa à son fils Thamas la Perse puissante et paisible.

C'est ce même Thamas qui repoussa enfin Soliman, après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendants ont régné paisiblement en Perse jusqu'aux révolutions qui, de nos jours, ont désolé cet empire.

La Perse devint, sur la fin du seizième siècle, un des plus florissants et des plus heureux pays du monde, sous le règne du grand Shah-Abbas, arrière-petit-fils d'Ismaël Sophi. Il n'y a guère d'états qui n'aient eu un temps de grandeur et d'éclat après lequel ils dégénèrent.

Les usages, les mœurs, l'esprit de la Perse, sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous vos yeux. Le voyageur Chardin prétend que l'empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie; mais il ne paraît pas que le sophi dépende d'une milice comme le grand-seigneur. Chardin avoue du moins que toutes les terres en Perse n'appartien-

nent pas à un seul homme : les citoyens y jouissent de leurs possessions et paient à l'état une taxe qui ne va pas à un écu par an. Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l'Inde et dans la Turquie, subjuguées par les Tartares. Ismaël Sophi, restaurateur de cet empire, n'étant point Tartare, mais Arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, et non pas le droit de conquête et de brigandage.

Le sérail d'Ispahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parents. Les sophis se contentaient d'arracher les prunelles des princes de leur sang. A la Chine, on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses frères et ses neveux. On leur laissait toujours des honneurs sans autorité. Tout prouve que les mœurs chinoises étaient les plus humaines et les plus sages de l'Orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présents de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol et en Turquie ; il l'a été en Pologne, et c'est le seul royaume où il semblait raisonnable ; car les rois de Pologne, n'ayant qu'un très faible revenu, avaient besoin de ces secours. Mais le grand-seigneur sur-tout et le grand-mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se

montrer que pour donner. C'est s'abaisser que de recevoir; et de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n'ont jamais avili ainsi leur dignité. Chardin prétend que les étrennes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine et la Turquie, c'est de ne pas connaître la noblesse: il n'y a dans ces vastes états d'autre noblesse que celle des emplois; et les hommes qui ne sont rien n'y peuvent tirer avantage de ce qu'ont été leurs pères.

Dans la Perse, comme dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement; on n'y a jamais connu ni les avocats ni les procédures: on plaide sa cause soi-même; et la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue et épineuse a prévalu chez tous ces peuples qui, policés long-temps avant nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.

La religion mahométane d'Ali, dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encore dans Ispahan des restes d'anciens Perses ignicoles, qui ne furent chassés de la capitale que sous le règne de Shah-Abbas. Ils étaient répandus sur les frontières, et particulièrement dans l'ancienne Assyrie, partie de l'Arménie haute où réside encore leur grand-prêtre.

Plusieurs familles de ces dix tribus et demie, de ces Juifs samaritains transportés par Salmanazar du temps d'Osée, subsistaient encore en Perse, et il y avait, au temps dont je parle, près de dix mille familles des tribus de Juda, de Lévi et de Benjamin, emmenées de Jérusalem avec Sédécias, leur roi, par Nabuchodonosor, et qui ne revinrent point avec Esdras et Néhémie.

Quelques sabéens disciples de saint Jean-Baptiste, desquels on a déja parlé, étaient répandus vers le Golfe-Persique. Les chrétiens arméniens du rite grec fesaient le plus grand nombre; les nestoriens composaient le plus petit; les Indiens de la religion des bramins remplissaient Ispahan: on en comptait plus de vingt mille. La plupart étaient de ces Banians qui, du cap de Comorin jusqu'à la Mer-Caspienne, vont trafiquer avec vingt nations, sans s'être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de bon œil en Perse, excepté la secte d'Omar, qui était celle de leurs ennemis. C'est ainsi que le gouvernement d'Angleterre admet toutes les sectes et tolère à peine le catholicisme, qu'il redoute.

L'empire persan craignait avec raison la Turquie, à laquelle il n'est comparable ni par la population ni par l'étendue. La terre n'y est pas si fertile et la mer lui manquait. Le port d'Ormus ne lui appartenait point alors. Les Portugais s'en

étaient emparés en 1507. Une petite nation européane dominait sur le Golfe-Persique et fermait le commerce maritime à toute la Perse. Il a fallu que le grand Shah-Abbas, tout puissant qu'il était, ait eu recours aux Anglais pour chasser les Portugais en 1622. Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n'est pas si fertile que celui de la Turquie, les peuples y sont plus industrieux : ils cultivent plus les sciences; mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous. Si les missionnaires européans ont étonné la Chine par le peu de physique et de mathématiques qu'ils savaient, ils n'auraient pas moins étonné les Persans.

Leur langue est belle, et depuis six cents ans elle n'a point été altérée. Leurs poésies sont nobles, leurs fables, ingénieuses; mais s'ils savent un peu plus de géométrie que les Chinois, ils n'ont pas beaucoup avancé au-delà des éléments d'Euclide. Ils ne connaissent d'astronomie que celle de Ptolémée; et cette astronomie n'est encore chez eux que ce qu'elle a été si long-temps en Europe, un chemin pour parvenir à l'astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres, comme chez les anciens Romains par le vol des oiseaux et l'appétit des poulets sa-

crés. Chardin prétend que de son temps l'état dépensait quatre millions par an en astrologues. Si un Newton, un Halley, un Cassini, se fussent produits en Perse, ils auraient été négligés, à moins qu'ils n'eussent voulu prédire.

Leur médecine était, comme celle de tous les peuples ignorants, une pratique d'expérience réduite en préceptes, sans aucune connaissance de l'anatomie. Cette science avait péri avec les autres; mais elle renaissait avec elles en Europe, au commencement du seizième siècle, par les découvertes de Vésale et par le génie de Fernel.

Enfin, de quelque peuple policé de l'Asie que nous parlions, nous pouvons dire de lui : Il nous a précédés, et nous l'avons surpassé.

CHAPITRE CLIX.

De l'empire ottoman au seizième siècle : ses usages, son gouvernement, ses revenus.

Le temps de la grandeur et des progrès des Ottomans fut plus long que celui des sophis; car depuis Amurat II ce ne fut qu'un enchaînement de victoires.

Mahomet II avait conquis assez d'états pour que sa race se contentât d'un tel héritage; mais

Sélim Ier y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit, en 1515, la Syrie et la Mésopotamie, et entreprit de soumettre l'Égypte. C'eût été une entreprise aisée, s'il n'avait eu que des Égyptiens à combattre; mais l'Égypte était gouvernée et défendue par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires. C'étaient des Circasses, venus encore de la Tartarie : on les appelait *Mamelucs*, qui signifie esclaves; soit qu'en effet le premier soudan d'Égypte qui les employa les eût achetés comme esclaves, soit plutôt que ce fût un nom qui les attachât de plus près à la personne du souverain, ce qui est bien plus vraisemblable. En effet la manière figurée dont on parle chez tous les Orientaux y a toujours introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux et chez leurs serviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du grand-seigneur s'intitulent ses esclaves, et Thamas Kouli-kan, qui de nos jours a fait crever les yeux à Thamas, son maître, ne s'appelait que son esclave, comme ce mot même de *Kouli* le témoigne.

Ces mamelucs étaient les maîtres de l'Égypte depuis nos dernières croisades. Ils avaient vaincu et pris le malheureux saint Louis. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'est pas différent de celui d'Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre

ces soldats. La mollesse du climat n'affaiblit point cette race guerrière, parcequ'elle se renouvelait tous les ans par l'affluence des autres Circasses appelés sans cesse pour remplir ce corps de vainqueurs toujours subsistant. L'Égypte fut ainsi gouvernée pendant près de trois cents années.

Il se présente ici un champ bien vaste pour les conjectures historiques. Nous voyons l'Égypte long-temps subjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitants de ces pays barbares qui sont aujourd'hui la Géorgie, la Circassie et la Mingrélie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puisque le premier voyage des Grecs à Colchos est une des grandes époques de la Grèce. Il est indubitable que les usages et les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Égypte; ils avaient pris des prêtres égyptiens jusqu'à la circoncision. Hérodote, qui avait voyagé en Égypte et en Colchide et qui parlait à des Grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité : il est fidèle et exact sur tout ce qu'il a vu; mais on l'accuse de s'être trompé sur tout ce qu'on lui a dit. Les prêtres d'Égypte lui ont confirmé qu'autrefois le roi Sésostris étant sorti de son pays dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, et que c'était de-

puis ce temps-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Premièrement, le dessein de conquérir toute la terre est une idée romanesque qui ne peut tomber dans la tête d'un homme de sens rassis. On fait d'abord la guerre à son voisin pour augmenter ses états par le brigandage; on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche, quand on y trouve quelque facilité : c'est la marche de tous les conquérants *.

Secondement, il n'est guère vraisemblable qu'un roi de la fertile Égypte soit allé perdre son temps à conquérir les contrées affreuses du Caucase, habitées par les plus robustes des hommes, aussi belliqueux que pauvres, et dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous et faibles Égyptiens; c'est à-peu-près comme si l'on disait qu'un roi de Babylone était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres, nourris dans des pays âpres et stériles, vivant de leur chasse et féroces comme les animaux de leurs pays, qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes; et ce ne sont pas ces nations opulentes qui sortent de leurs demeures agréa-

* Voyez la note des éditeurs de Kehl sur Sésostris, dans le Discours préliminaire de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*.

bles pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitants du Nord ont fait dans tous les temps des irruptions dans les contrées du Midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cents ans l'Égypte, à commencer du temps de saint Louis. Vous voyez dans tous les temps connus que l'Égypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les barbares du Caucase avaient asservi les bords du Nil, mais il ne l'est point que Sésostris se soit emparé du Caucase.

Troisièmement, pourquoi, de tous les peuples que les prêtres égyptiens disaient avoir été vaincus par leur Sésostris, les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la circoncision? Il fallait passer par la Grèce ou par l'Asie-Mineure pour arriver au pays de Médée. Les Grecs, grands imitateurs, auraient dû se faire circoncire les premiers. Sésostris aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grèce et d'y imposer ses lois que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses que ce soient les Scythes, habitants des bords du Phase et de l'Araxe, toujours affamés et toujours conquérants, qui tombèrent sur l'Asie-Mineure, sur la Syrie, sur l'Égypte, et qui, s'étant établis à Thèbes et à Memphis dans ces temps reculés, comme ils s'y sont établis du temps de saint Louis, aient

ensuite rapporté dans leur patrie quelques rites religieux et quelques usages de l'Égypte.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces raisons. L'ancienne histoire ne présente chez toutes les nations de la terre que des doutes et des conjectures.

Toman-Bey fut le dernier roi mamelue : il n'est célèbre que par cette époque et par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de Sélim ; mais il mérite d'être connu par une singularité qui nous paraît étrange et qui ne l'était pas chez les Orientaux : c'est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Égypte, qu'il lui avait enlevée.

Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le sort des bachas : il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

Depuis ce temps le peuple de l'Égypte fut enseveli dans le plus honteux avilissement : cette nation, qu'on dit avoir été si guerrière du temps de Sésostris, est devenue plus pusillanime que du temps de Cléopâtre. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une ; qu'elle était sérieuse et grave, et aujourd'hui on la voit, légère et gaie, danser et chanter dans la pauvreté et dans l'esclavage : cette multitude d'habitants, qu'on disait innombrable, se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus

grand changement dans Rome et dans Athènes, c'est une preuve sans réplique que, si le climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Soliman, fils de Sélim, fut toujours un ennemi formidable aux chrétiens et aux Persans. Il prit Rhodes (1521) et, quelques années après (1526), la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie et la Valachie (1529) devinrent de véritables fiefs de son empire. Il mit le siège devant Vienne; et ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse; et, plus heureux sur l'Euphrate que sur le Danube, il s'empara de Bagdad comme son père, sur lequel les Persans l'avaient repris. Il soumit la Géorgie, qui est l'ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous côtés; car son amiral Cheredin Barberousse, après avoir ravagé la Pouille, alla dans la Mer-Rouge s'emparer du royaume d'Yémen, qui est plutôt un pays de l'Inde que de l'Arabie. Plus guerrier que Charles-Quint, il lui ressembla par des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français, et cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant, en Hongrie, la ville de Zigeth, et la victoire l'accompagna jusque dans les bras de la mort; à peine eut-il expiré que la ville fut prise

d'assaut. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate et du fond de la Mer-Noire au fond de la Grèce et de l'Épire.

Sélim II, son successeur, prit sur les Vénitiens l'île de Chypre par ses lieutenants (1571). Comment tous nos historiens peuvent-ils nous répéter qu'il n'entreprit cette conquête que pour boire le vin de Malvoisie de cette île et pour la donner à un Juif? Il s'en empara par le droit de convenance. Chypre devenait nécessaire aux possesseurs de la Natolie, et jamais empereur ne fera la conquête d'un royaume ni pour un Juif ni pour du vin. Un Hébreu, nommé Méquinès, donna quelques ouvertures pour cette conquête, et les vaincus mêlèrent à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Après avoir laissé les Turcs s'emparer des plus beaux climats de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Venise trafiquait avec eux dans le temps même qu'ils lui enlevaient l'île de Chypre et qu'ils fesaient écorcher vif le sénateur Bragadino, gouverneur de Famagouste. Gênes, Florence, Marseille, se disputaient le commerce de Constantinople. Ces villes payaient en argent les soies et les autres denrées de l'Asie. Les négociants chrétiens s'enrichissaient de ce commerce, mais c'était aux dépens de la chrétienté. On recueillait alors peu de

soie en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés souvent d'aller acheter du blé à Constantinople; mais enfin l'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence fesaient à nos climats, et les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, et sur-tout des Français, très avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte Marsigli, moins informé de cette grande partie de l'intérêt des nations que les négociants de Londres et de Marseille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire ottoman comme avec toute l'Asie. Nous allons chez ces peuples, qui ne viennent jamais dans notre Occident: c'est une preuve évidente de nos besoins. Les Échelles du Levant sont remplies de nos marchands. Toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls. Presque toutes entretiennent des ambassadeurs ordinaires à la Porte ottomane, qui n'en envoie point à nos cours. La Porte regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance. Elle a fait souvent à ces ministres des affronts pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entre eux, mais qu'ils ont toujours dissimulés avec l'empire ottoman. Le roi d'Angleterre Guillaume disait, dans nos derniers temps, « qu'il n'y a pas de point d'honneur avec

« les Turcs. » Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, et non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle la *gloire*.

L'administration de l'empire des Turcs est aussi différente de la nôtre que les mœurs et la religion. Une partie des revenus du grand-seigneur consiste, non en argent monnayé, comme dans les gouvernements chrétiens, mais dans les productions de tous les pays qui lui sont soumis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires qui apportent de l'Égypte, de la Grèce, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires pour le sérail, pour les janissaires, pour la flotte. On voit par le *Canon Nameh*, c'est-à-dire par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent, jusqu'à l'année 1683, ne montait qu'à près de trente-deux mille bourses, ce qui revenait à-peu-près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir de si grandes armées et tant d'officiers. Les bachas, dans chaque province, ont des fonds assignés sur la province même pour l'entretien des soldats que les fiefs fournissent; mais ces fonds ne sont pas considérables: celui de l'Asie-Mineure ou Natolie allait tout au plus à douze cent mille livres; celui du Diarbek, à cent mille; celui d'Alep n'était pas

plus considérable; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux cent mille francs à son bacha; celui d'Erzerum en valait environ deux cent mille. La Grèce entière, qu'on appelle Romélie, donnait à son bacha douze cent mille livres. En un mot, tous ces revenus dont les bachas et les béglier-beys entretenaient les troupes ordinaires, jusqu'en 1683, ne montaient pas à dix de nos millions: la Moldavie et la Valachie ne fournissaient pas deux cent mille livres à leur prince pour l'entretien de huit mille soldats au service de la Porte. Le capitan-bacha ne tirait pas des fiefs appelés Zaims et Timars, répandus sur les côtes, plus de huit cent mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *Canon Nameh* que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant; et cette dépense, depuis 1683, n'a pas été beaucoup augmentée: ce n'est pas la troisième partie de ce qu'on paie en France, en Angleterre, pour les dettes publiques; mais aussi il y a dans ces deux royaumes une culture plus perfectionnée, une plus grande industrie, beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que dans le trésor particulier du sultan on compte les confiscations pour un grand objet. C'est une des plus anciennes tyrannies établies que le bien d'une famille ap-

partienue au souverain, quand le père de famille a été condamné. On porte à un sultan la tête de son visir, et cette tête lui vaut quelquefois plusieurs millions. Rien n'est plus horrible qu'un droit qui met un si grand prix à la cruauté, qui donne à un souverain la tentation continuelle de n'être qu'un voleur homicide.

Pour le mobilier des officiers de la Porte, nous avons déja observé qu'il appartient au sultan, par une ancienne usurpation qui n'a été que trop long-temps en usage chez les chrétiens. Dans tout l'univers l'administration publique a été souvent un brigandage autorisé, excepté dans quelques états républicains, où les droits de la liberté et de la propriété ont été plus sacrés et où les finances de l'état, étant médiocres, ont été mieux dirigées, parceque l'œil embrasse les petits objets et que les grands confondent la vue.

On peut donc présumer que les Turcs ont exécuté de très grandes choses à peu de frais. Les appointements attachés aux plus grandes dignités sont très médiocres; on en peut juger par la place du mufti. Il n'a que deux mille aspres par jour: ce qui fait environ cent cinquante mille livres par année. Ce n'est que la dixième partie du revenu de quelques églises chrétiennes. Il en est ainsi du grand-visiriat; et, sans les confiscations et les présents, cette dignité produirait plus

d'honneur que de fortune, excepté en temps de guerre.

Les Turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui, avec de l'argent et des négociations : la force du corps, l'impétuosité des janissaires, ont établi sans discipline cet empire, qui se soutient par l'avilissement des peuples vaincus et par les jalousies des peuples voisins.

Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent quarante mille combattants à-la-fois, si on retranche les Tartares et la multitude qui suit leurs armées ; mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

CHAPITRE CLX.

De la bataille de Lépante.

Les Vénitiens, après la perte de l'île de Chypre, commerçant toujours avec les Turcs et osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade ; mais vous avez déja vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles on n'en fesait

point de nécessaires. Le pape Pie V fit bien mieux que de prêcher une croisade, il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman, en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne Philippe II. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant et les galères de Rome affronter les galères ottomanes. Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut, pour connaître ce pontife, s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. Pie V, dont le nom était Ghisleri, fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était superstitieux, cruel et sanguinaire. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine Élisabeth, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *In cœnâ domini*, dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zèle pour la grandeur du Saint-Siège n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain : la sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître.

Mais cet homme, élevé parmi des moines, eut, comme Sixte-Quint, son successeur, des vertus royales : ce n'est pas le trône, c'est le caractère qui les donne. Pie V fut le modèle du fameux Sixte-Quint : il lui donna l'exemple d'amasser, en peu d'années, des épargnes assez considérables pour faire regarder le Saint-Siège comme une puissance. Ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens ; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France Charles IX, à l'empereur Maximilien, au roi de Portugal don Sébastien, au roi de Pologne Sigismond II.

Charles IX était allié des Turcs, et n'avait point de vaisseaux à donner. L'empereur Maximilien II craignait les Turcs ; il manquait d'argent, et ayant fait une trêve avec eux, il n'osait la rompre. Le roi don Sébastien était encore trop jeune pour exercer ce courage qui depuis le fit périr en Afrique. La Pologne était épuisée par une guerre avec les Russes, et Sigismond, son roi, était dans une vieillesse languissante. Il n'y eut donc que Philippe II qui entra dans les vues du pape. Lui seul, de tous les rois catholiques, était assez riche pour faire les plus grands frais de l'armement nécessaire ; lui seul pouvait, par les arrangements de son administration, parvenir à l'exécution prompte de

ce projet : il y était principalement intéressé par la nécessité d'écarter les flottes ottomanes de ses états d'Italie et de ses places d'Afrique ; et il se liguait avec les Vénitiens, dont il fut toujours l'ennemi secret en Italie, contre les Turcs qu'il craignait davantage.

Jamais grand armement ne se fit avec tant de célérité. Deux cents galères, six grosses galéasses, vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile, en septembre, cinq mois après la prise de l'île de Chypre. Philippe II avait fourni la moitié de l'armement. Les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, et le reste était fourni par le pape. Don Juan d'Autriche, ce célèbre bâtard de Charles-Quint, était le général de la flotte. Marc-Antoine Colonne commandait après lui, au nom du pape. Cette maison Colonne, si longtemps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur grandeur. Sébastien Veniero, que nous nommons Venier, était général de la mer pour les Vénitiens. Il y avait eu trois doges dans sa maison, et aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. Barbarigo, dont la maison n'était pas moins célèbre à Venise, était provéditeur, c'est-à-dire intendant de la flotte. Malte envoya trois de ses galères, et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gênes, qui crai-

guait plus Philippe II que Sélim, et qui n'envoya qu'une galère.

Cette armée navale portait, disent les historiens, cinquante mille combattants. On ne voit guère que des exagérations dans des récits de bataille. Deux cent six galères et vingt-cinq vaisseaux ne pouvaient être armés, tout au plus, que de vingt mille hommes de combat. La seule flotte ottomane était plus forte que les trois escadres chrétiennes. On y comptait environ deux cent cinquante galères. Les deux armées se rencontrèrent dans le golfe de Lépante, l'ancien *Naupactus*, non loin de Corinthe. Jamais, depuis la bataille d'Actium, les mers de la Grèce n'avaient vu ni une flotte si nombreuse ni une bataille si mémorable. Les galères ottomanes étaient manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galères chrétiennes par des esclaves turcs, qui tous servaient malgré eux contre leur patrie.

Les deux flottes se choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité et toutes les modernes, les flèches, les longs javelots, les lances à feu, les grapins, les canons, les mousquets, les piques, et les sabres. On combattit corps à corps sur la plupart des galères accrochées, comme sur un champ de bataille. (3 octobre 1571) Les chrétiens remportèrent une victoire d'autant plus illustre que c'était la première de cette espèce.

Don Juan d'Autriche et Veniero, l'amiral des Vénitiens, attaquèrent la capitane ottomane que montait l'amiral des Turcs nommé Ali. Il fut pris avec sa galère, et on lui fit trancher la tête, qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de la guerre; mais ceux qui avaient écorché Bragadino dans Famagouste ne méritaient pas un autre traitement. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante bâtiments dans cette journée. Il est difficile de savoir le nombre des morts: on le fesait monter à près de quinze mille: environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des fêtes qu'elle seule savait alors donner. Constantinople fut dans la consternation. Le pape Pie V, en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait sur-tout à don Juan, le généralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria, « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean; » paroles qu'on appliqua à Jean Sobieski, roi de Pologne, quand il délivra Vienne.

Don Juan d'Autriche acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations; on le comparait à Charles-Quint son père, à qui d'ailleurs il ressem-

blait plus que Philippe. Il mérita sur-tout cette idolâtrie des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme Charles-Quint, et fit comme lui un roi africain tributaire d'Espagne; mais quel fut le fruit de la bataille de Lépante et de la conquête de Tunis? Les Vénitiens ne gagnèrent aucun terrain sur les Turcs, et l'amiral de Sélim II reprit sans peine le royaume de Tunis (1574); tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante.

CHAPITRE CLXI.

Des côtes d'Afrique.

Les côtes d'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'aux royaume de Fez et de Maroc, accrurent encore l'empire des sultans; mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca et ses déserts, si fameux autrefois par le temple de Jupiter Ammon, dépendirent du bacha d'Égypte. La Cyrénaïque eut un gouvernement particulier. Tripoli, qu'on rencontre ensuite en allant vers l'occident, ayant été pris par Pierre de Navarre, sous le règne de Ferdinand-le-Catholique, en 1510, fut donné par Charles Quint aux chevaliers de Malte; mais les amiraux

de Soliman s'en emparèrent; et avec le temps elle s'est gouvernée comme une république, à la tête de laquelle est un général qu'on nomme *dey*, et qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouvez le royaume de Tunis, l'ancien séjour des Carthaginois. Vous avez vu Charles-Quint donner un roi à cet état, et le rendre tributaire de l'Espagne; don Juan le reprendre encore sur les Maures avec la même gloire que Charles-Quint son père; mais enfin l'amiral Sélim II remettre Tunis sous la domination mahométane, et y exterminer tous les chrétiens, trois ans après cette fameuse bataille de Lépante, qui produisit tant de gloire à don Juan et aux Vénitiens avec si peu d'avantage. Cette province se gouverna depuis comme Tripoli.

Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, la Mauritanie césarienne, si fameuse par les rois Juba, Syphax, et Massinissa. Il reste à peine des ruines de *Cirte*, leur capitale, ainsi que de Carthage, de Memphis, et même d'Alexandrie, qui n'est plus au même endroit où Alexandre l'avait bâtie. Le royaume de Juba était devenu si peu de chose que Cheredin Barberousse aima mieux être amiral du grand-seigneur que roi d'Alger. Il céda cette province à Soliman; et, de roi qu'il était, il se contenta d'en être bacha. Depuis ce temps jus-

qu'au commencement du dix-septième siècle Alger fut gouvernée par les bachas que la Porte y envoyait: mais enfin la même administration qui s'établit à Tripoli et à Tunis se forma dans Alger devenue une retraite de corsaires. Aussi un de leurs derniers deys disait au consul de la nation anglaise, lequel se plaignait de quelques prises: « Cessez de vous plaindre au capitaine des « voleurs, quand vous avez été volé. »

Dans toute cette partie de l'Afrique on trouve encore des monuments des anciens Romains, et on n'y voit pas un seul vestige de ceux des chrétiens, quoiqu'il y eût beaucoup plus d'évêchés que dans l'Espagne et dans la France ensemble. Il y en a deux raisons: l'une, que les plus anciens édifices, bâtis de pierre dure, de marbre, et de ciment, dans les climats secs, résistent à la destruction plus que les nouveaux; l'autre, que des tombeaux avec l'inscription *Diis Manibus*, que les barbares n'entendent point, ne les révoltent pas, et que la vue des symboles du christianisme excite leur fureur.

Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez ces Numides; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année; et en fesant sans cesse le métier de pirate, ils n'ont pas même un pilote qui sache prendre sa hauteur, pas un bon constructeur de vaisseau. Ils achètent

des chrétiens, et sur-tout des Hollandais, les agrès, les canons, la poudre, dont ils se servent pour s'emparer de nos vaisseaux marchands; et les puissances chrétiennes, au lieu de détruire ces ennemis communs, sont occupés à se ruiner mutuellement.

Constantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions. Sa situation semble faite pour leur commander. Elle a l'Asie devant elle, l'Europe derrière. Son port, aussi sûr que vaste, ouvre et ferme l'entrée de la Mer-Noire à l'orient, et de la Méditerranée à l'occident. Rome, bien moins avantageusement située, dans un terrain ingrat, et dans un coin de l'Italie, où la nature n'a fait aucun port commode, semblait bien moins propre à dominer sur les nations; cependant elle devint la capitale d'un empire deux fois plus étendu que celui des Turcs: c'est que les anciens Romains ne trouvèrent aucun peuple qui entendît comme eux la discipline militaire, et que les Ottomans; après avoir conquis Constantinople, ont trouvé presque tout le reste de l'Europe aussi aguerri et mieux discipliné qu'eux.

CHAPITRE CLXII.

Du royaume de Fez et de Maroc.

La protection du grand-seigneur ne s'étend point jusqu'à l'empire de Maroc, vaste pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine. C'est de là que partirent depuis ces Maures qui subjuguèrent l'Espagne. Tanger fut conquise elle-même sur la fin du quinzième siècle par les Portugais, et donnée dans nos derniers temps à Charles II, roi d'Angleterre, pour la dot de l'infante de Portugal sa femme; et enfin Charles II l'a cédée au roi de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

Cet empire s'étend jusqu'aux frontières de la Guinée sous les plus beaux climats; il n'y a point de territoire plus fertile, plus varié, plus riche; plusieurs branches du mont Atlas sont remplies de mines, et les campagnes produisent les plus abondantes moissons et les meilleurs fruits de la terre. Ce pays fut cultivé autrefois comme il méritait de l'être; et il fallait bien qu'il le fût du temps des premiers califes, puisque les sciences y étaient en honneur, et que c'est toujours la

dernière chose dont on prend soin. Les Arabes et les Maures de ces contrées portèrent en Espagne leurs armes et leurs arts; mais tout a dégénéré depuis; tout est tombé dans la plus épaisse barbarie: les Arabes de Mahomet avaient policé le pays, ils se sont retirés dans les déserts, où ils ont repris l'ancienne vie pastorale; et le gouvernement a été abandonné aux Maures, espèce d'hommes moins favorisée de la nature que leur climat, moins industrieuse que les Arabes, nation cruelle à-la-fois et esclave. C'est là que le despotisme se montre dans toute son horreur. L'ancienne coutume établie, que les miramolins ou empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux du pays, n'a pas peu contribué à faire des habitants de ce vaste empire des sauvages fort au-dessous des Mexicains. Ceux qui habitent Tétuan sont un peu plus civilisés; les autres déshonorent la nature humaine. Beaucoup de Juifs chassés d'Espagne par Ferdinand et Isabelle se sont réfugiés à Tétuan, à Mequinez, à Maroc, et y vivent misérablement. Les habitants des provinces septentrionales se sont mêlés avec les noirs qui sont vers le Niger. On voit dans tout l'empire, dans les maisons, dans les armées, un mélange de noirs, de blancs, et de métis. Ces peuples trafiquèrent de tout temps en Guinée. Ils allaient par les déserts aux côtes où les Portugais vinrent

par l'Océan. Jamais ils ne connurent la mer que comme l'élément des pirates. Enfin toute cette vaste côte de l'Afrique, depuis Damiette jusqu'au mont Atlas, était devenue barbare, tandis que plusieurs de nos peuples septentrionaux, autrefois beaucoup plus barbares, atteignaient à la politesse des Grecs et des Romains.

Il y eut des querelles de religion dans ce pays comme ailleurs; et une secte de musulmans, qui se prétendait plus orthodoxe que les autres, disposa du trône: c'est ce qui n'est jamais arrivé à Constantinople. Il y eut aussi, comme ailleurs, des guerres civiles; et ce n'est qu'au dix-septième siècle que tous les états de Fez, de Maroc, de Tafilet, ont été réunis, et n'ont composé qu'un empire, après la fameuse victoire que les Maures remportèrent sur le malheureux Sébastien, roi de Portugal.

Dans quelque abrutissement que ces peuples soient tombés, jamais l'Espagne et le Portugal n'ont pu se venger sur eux de leur ancien esclavage, et les asservir à leur tour. Oran, frontière de leur empire, pris par le cardinal Ximénès, perdu ensuite, et repris depuis par le duc de Montemar, sous Philippe V, en 1732, n'a pu ouvrir le chemin à d'autres conquêtes. Tanger, qui pouvait être une clef de cet empire, fut toujours inutile. Ceuta, que les Portugais prirent en 1409,

que les Espagnols eurent sous Philippe II, et qu'ils ont conservé toujours, n'a été qu'un objet de dépense. Les Maures avaient accablé toute l'Espagne, et les Espagnols n'ont pu encore que harceler les Maures. Ils ont passé la mer Atlantique, et conquis un nouveau monde, sans pouvoir se venger à cinq lieues de chez eux. Les Maures, mal armés, indisciplinés, esclaves sous un gouvernement détestable, n'ont pu être subjugués par les chrétiens. La véritable raison est que les chrétiens se sont toujours mutuellement déchirés. Comment les Espagnols auraient-ils pu passer en Afrique avec de grandes armées, et dompter les musulmans, quand ils avaient la France à combattre? ou, lorsqu'étant unis avec la France, les Anglais leur prenaient Gibraltar et Minorque?

Ce qui est singulier c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais, qu'on a trouvés dans les états de Maroc. On a vu un Espagnol, nommé Pérès, amiral sous l'empire de Mulei Ismaël; un Français, nommé Pilet, gouverneur de Salé; une Irlandaise concubine du tyran Ismaël, quelques marchands anglais établis à Tétuan. L'espérance de faire fortune chez les nations ignorantes conduit toujours des Européans en Afrique, en Asie, sur-tout en Amérique. La raison contraire retient loin de nous les peuples de ces climats.

CHAPITRE CLXIII

De Philippe II, roi d'Espagne.

Après le règne de Charles-Quint, quatre grandes puissances balancèrent les forces de l'Europe chrétienne : l'Espagne, par ses richesses du Nouveau-Monde; la France, par elle-même, par sa situation, qui empêchait les vastes états de Philippe II de se communiquer; l'Allemagne, par la multitude même de ses princes, qui, quoique divisés entre eux, se réunissaient pour la défense de la patrie; l'Angleterre, après la mort de Marie, par la conduite seule d'Élisabeth; car son terrain était très peu de chose : l'Écosse, loin de faire un corps avec elle, était son ennemie, et l'Irlande lui était à charge.

Les royaumes du Nord n'entraient point encore dans le système politique de l'Europe, et l'Italie ne pouvait être une puissance prépondérante. Philippe II semblait la tenir sous sa main. Philibert, duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, dépendait entièrement de lui; Charles-Emmanuel, fils de ce Philibert, et gendre de Philippe II, ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanès, les Deux-Siciles, qu'il possédait, et sur-tout ses

trésors, firent trembler les autres états d'Italie pour leur liberté. Enfin Philippe II joua le premier rôle sur le théâtre de l'Europe, mais non le plus admiré. De moins puissants princes, ses contemporains, ont laissé un plus grand nom, comme Élisabeth, et sur-tout Henri IV. Ses généraux et ses ennemis ont été plus estimés que lui: le nom de don Juan d'Autriche, d'Alexandre Farnèse, celui des princes d'Orange, est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire.

Pour bien connaître les temps de Philippe II, il faut d'abord connaître son caractère, qui fut en partie la cause de tous les grands événements de son siècle; mais on ne peut apercevoir son caractère que par les faits. On ne peut trop redire qu'il faut se défier du pinceau des contemporains, conduit presque toujours par la flatterie ou par la haine; et pour ces portraits recherchés, que tant d'historiens modernes font des anciens personnages, on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu Philippe II à Tibère n'ont certainement vu ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, quand Tibère commandait les légions et les fesait combattre, il était à leur tête; et Philippe était dans une chapelle entre deux récollets, pendant que le prince de Savoie, et ce comte d'Egmont, qu'il fit périr depuis sur l'échafaud,

lui gagnaient la bataille de Saint-Quentin. Tibère n'était ni superstitieux ni hypocrite; et Philippe prenait souvent un crucifix en main quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du Romain et les voluptés de l'Espagnol ne se ressemblent pas. La dissimulation même qui les caractérise l'un et l'autre semble différente: celle de Tibère paraît plus fourbe, celle de Philippe plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper, et se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille et réfléchie; mais combien de princes et d'hommes publics ont mérité le même reproche!

Pour se faire une idée juste de Philippe, il faut se demander ce que c'est qu'un souverain qui affecte de la piété, et à qui le prince d'Orange, Guillaume, reproche publiquement, dans son manifeste, un mariage secret avec dona Isabella Osorio, quand il épousa sa première femme, Marie de Portugal. Il est accusé à la face de l'Europe, par ce même Guillaume, du parricide de son fils, et de l'empoisonnement de sa troisième épouse, Isabelle de France: on lui impute d'avoir forcé le prince d'Ascoli à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s'en rapporter au témoignage d'un ennemi; mais cet ennemi était un prince respecté dans l'Europe. Il envoya son manifeste et ses accusations dans toutes

les cours. Était-ce l'orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait Philippe de répondre? Pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d'Orange, comme on méprise ces libelles obscurs, composés par d'obscurs vagabonds, auxquels les particuliers même ne répondent pas plus que Louis XIV n'y a répondu? Qu'on joigne à ces accusations, trop authentiques, les amours de Philippe avec la femme de son favori Rui Gomez, l'assassinat d'Escovedo, la persécution contre Antonio Pérès, qui avait assassiné Escovedo par son ordre; qu'on se souvienne que c'est là ce même homme qui ne parlait que de son zèle pour la religion, et qui immolait tout à ce zèle.

C'est sous ce masque infame de la religion qu'il trama une conspiration dans le Béarn, en 1564, pour enlever Jeanne de Navarre, mère de Henri IV, avec son fils encore enfant, la mettre comme hérétique entre les mains de l'inquisition, la faire brûler et se saisir du Béarn, en vertu de la confiscation que ce tribunal d'assassins aurait prononcée. On voit une partie de ce projet au trente-sixième livre du président De Thou, et cette anecdote importante a trop été négligée par les historiens suivants *.

* On trouve un récit détaillé de cette anecdote dans une des pièces des *Mémoires de Villeroi*. Il parait que la malheureuse femme de Philippe II servit à la découverte du projet. Cette action de jus-

Qu'on mette en opposition à cette conduite le soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, et qui affermit l'autorité; une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales, la surveillance continuelle sur ses ministres, toujours accompagnée de défiance; l'attention de voir tout par soi-même autant que le peut un roi, l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins, et à maintenir l'Espagne en paix; des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe, depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile; un front toujours composé et toujours sévère au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions: alors on pourra se former un portrait de Philippe II.

Mais il faut voir quel ascendant il avait dans l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du Milanès, des Deux-Siciles, de tous les Pays-Bas; ses ports étaient garnis de vaisseaux; son père lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées et les plus fières, commandées par les com-

tice et de générosité fut peut-être une des causes de sa mort précipitée. Le duc d'Albe et les princes de la maison de Guise étaient les chefs de l'entreprise. Leur agent, qui se trouvait à Paris, se sauva. Lorsque Charles IX raconta cette conspiration, dont il venait d'être instruit, au vieux connétable, et qu'il lui dit qu'il en avait instruit le secrétaire d'état L'Aubespine: « En ce cas, répondit Montmorenci, « le traître ne sera pas arrêté. » Ce mot et l'événement prouvent que Philippe avait déja des pensionnaires dans le conseil de France.

pagnons de ses victoires. Sa seconde femme, Marie, reine d'Angleterre, ne se gouvernant que par ses inspirations, fesait brûler les protestants, et déclarait la guerre à la France sur une lettre de Philippe. Il pouvait compter l'Angleterre parmi ses royaumes. Les moissons d'or et d'argent qui lui venaient du Nouveau-Monde le rendaient plus puissant que Charles-Quint, qui n'en avait eu que les prémices.

L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui détermina le pape Paul IV, Caraffa, né sujet d'Espagne, à se jeter du côté de la France comme Clément VII. Il voulut, ainsi que tous ses prédécesseurs, établir une balance que leurs mains trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape proposa à Henri II de donner Naples et Sicile à un fils de France.

C'était toujours l'ambition des Valois de conquérir le Milanès et les Deux-Siciles. Le pape croit avoir une armée : il demande au roi Henri II le célèbre François de Guise pour la commander; mais la plupart des cardinaux étaient pensionnaires de Philippe. Paul était mal obéi : il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent qu'à exposer Rome à être prise et saccagée par le duc d'Albe, sous Philippe II, comme elle l'avait été sous Charles-Quint. Le duc de Guise arrive par le Piémont, où les Français avaient encore Turin;

il marche vers Rome avec quelque gendarmerie : à peine est-il arrivé qu'il apprend le désastre de la bataille de Saint-Quentin en Picardie, perdue par les Français (10 août 1557).

Marie d'Angleterre avait donné contre la France huit mille Anglais à Philippe, son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l'ennemi. Cette armée, jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie Philibert-Emmanuel, l'un des grands capitaines de ce siècle, défit si entièrement l'armée française à Saint-Quentin qu'il ne resta rien de l'infanterie : tout fut tué ou pris ; les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes ; le connétable de Montmorenci et presque tous les officiers généraux furent prisonniers, un duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite, la France dans le deuil et dans l'alarme. Les défaites de Créci, de Poitiers, d'Azincourt, n'avaient pas été plus funestes ; et cependant la France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours. Charles-Quint et Philippe II, son fils, parurent prêts de la détruire.

Tous les projets de Henri II sur l'Italie s'évanouissent : on rappelle le duc de Guise. Cependant le vainqueur Philibert-Emmanuel de Savoie prend Saint-Quentin. Il pouvait marcher jusqu'à

Paris, que Henri II fesait fortifier à la hâte et qui, par conséquent, était mal fortifié; mais Philippe se contenta d'aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événements dépendent souvent du caractère des hommes. Le sien était de donner peu à la valeur et tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner, par une paix qu'il aurait dictée, plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc de Guise le temps de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Il semblait qu'alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. Henri II déclare le duc de Guise vice-roi de France, sous le nom de lieutenant-général du royaume. Il était, en cette qualité, au-dessus du connétable.

Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l'hiver et au milieu de la consternation où la bataille de Saint-Quentin jetait la France, chasser pour jamais les Anglais, qui avaient possédé Calais durant deux cent treize ans, fut une action qui étonna l'Europe et qui mit François de Guise au-dessus de tous les capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable que difficile. La reine Marie n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible; la flotte n'arriva que pour voir les étendards de France

arborés sur le port. Cette perte, causée par la faute de son ministère, acheva de la rendre odieuse aux Anglais.

Mais, tandis que le duc de Guise rassurait la France par la prise de Calais (13 juillet 1558) et ensuite par celle de Thionville, l'armée de Philippe II gagna encore une assez grande bataille contre le maréchal de Termes, auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'Egmont, de ce même comte d'Egmont à qui Philippe fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits et la liberté de sa patrie.

Tant de batailles rangées perdues par les Français et tant de villes prises d'assaut par eux donnent lieu de croire que ces peuples étaient, comme du temps de Jules-César, plus propres pour l'impétuosité des assauts que pour cette discipline et ces manœuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille.

Philippe ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines que de celle de Saint-Quentin; mais il fit la paix glorieuse de Cateau-Cambresis (1559), dans laquelle, pour Saint-Quentin et les deux bourgs du Ham et du Catelet qu'il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Marienbourg, de Montmédi, de Hesdin, et le comté de Charolais en pleine souveraineté. Il fit raser Térouanne et Ivoi, fit rendre Bouillon à l'é-

vêque de Liège, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, la Savoie, le Piémont et la Bresse au duc de Savoie, se réservant d'entretenir des troupes dans Verceil et dans Asti, jusqu'à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, et que Turin, Pignerol, Quiers et Chivas, fussent évacués par Henri II.

Pour Calais et son territoire, Philippe n'y prit pas un grand intérêt. Sa femme, Marie d'Angleterre, venait de mourir : Élisabeth commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea de rendre Calais dans huit années, et à payer huit cent mille écus d'or au bout de ces huit ans si Calais n'était pas alors rendu ; spécifiant de plus expressément que, soit que les huit cent mille écus d'or fussent payés ou non, Henri et ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais et son territoire [1]. On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de Philippe II. Le père Daniel y cherche en vain des avantages pour la France ; en vain il compte Metz, Toul et Verdun, conservés par cette paix : il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis. Philippe ne fesait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne et il prenait fort peu à cœur ceux de Ferdinand, son oncle, auquel il ne

[1] Ni Mézerai ni Daniel n'ont rapporté fidèlement ce traité.

pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France, ce fut celui de la dégoûter pour toujours du dessein de conquérir Milan et Naples. A l'égard de Calais, cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis, et les huit cent mille écus d'or ne furent jamais payés.

Cette guerre finit encore, comme tant d'autres, par un mariage. Philippe prit pour troisième femme Isabelle, fille de Henri II, qui avait été promise à don Carlos, mariage infortuné, qui fut, dit-on, la cause de la mort prématurée de don Carlos et de la princesse.

Philippe, après de si glorieux commencements, retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée : tout favorisait sa grandeur. Le pape Paul IV avait été forcé de lui demander la paix, et il la lui avait donnée. Henri II, son beau-père et son ennemi naturel, venait d'être tué dans un tournoi et laissait la France pleine de factions, gouvernée par des étrangers, sous un roi enfant. Philippe, du fond de son cabinet, était le seul roi en Europe puissant et redoutable. Il n'avait qu'une inquiétude, c'était que la religion protestante ne se glissât dans quelqu'un de ses états, sur-tout dans les Pays-Bas, voisins de l'Allemagne : pays où il ne commandait point à titre

de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur; pays où les lois fondamentales bornaient plus qu'ailleurs l'autorité du souverain.

Son grand principe fut de gouverner le Saint-Siége en lui prodiguant les plus grands respects, et d'exterminer par-tout les protestants. Il y en avait un très petit nombre en Espagne. Il promit solennellement devant un crucifix de les détruire tous; et il accomplit son vœu : l'inquisition le seconda bien. On brûla à petit feu dans Valladolid ceux qui étaient soupçonnés; et Philippe, des fenêtres de son palais, contemplait leur supplice et entendait leurs cris. L'archevêque de Tolède et le père Constantin Ponce, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, furent resserrés dans les prisons du Saint-Office, et Ponce fut brûlé en effigie après sa mort, ainsi qu'on l'a déja remarqué.

Philippe sut que dans une vallée du Piémont, voisine du Milanès, il y avait quelques hérétiques; il mande au gouverneur de Milan d'y envoyer des troupes et lui écrit ces deux mots, *tous au gibet*. Il apprend que dans la Calabre il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré : il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée et qu'on en réserve soixante, dont trente doivent périr par la corde et trente par les flammes : l'ordre est exécuté avec ponctualité.

Cet esprit de cruauté et l'abus de son pouvoir affaiblirent enfin ce pouvoir immense: car, s'il avait ménagé les esprits des Flamands, il n'eût pas vu la république des sept provinces se former par ses seules persécutions; cette révolution ne lui eût pas coûté ses trésors; et lorsque ensuite le Portugal et les possessions des Portugais dans l'Afrique et dans les Indes accurent ses vastes états, quand la France déchirée fut sur le point de recevoir des lois de lui et d'avoir sa fille pour reine, il eût pu venir à bout de ses grands desseins, sans cette funeste guerre que ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

CHAPITRE CLXIV.

Fondation de la république des Provinces-Unies.

Si on consulte tous les monuments de la fondation de cet état, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre, et le Hainaut, elles qui pourtant restèrent sujettes; et un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng,

est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, et a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce ne soit Philippe II lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas: son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle; que les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à Philippe à des titres différents; que chacune avait ses lois et ses usages; que dans la Frise et dans le pays de Groningue un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait au seigneur; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des régnicoles, ni entretenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover, sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitutions du Brabant: « Si le souverain, par violence ou par artifice, veut enfreindre les priviléges, les états seront déliés du serment de fidélité, et pourront prendre le parti qu'ils croiront convenable. » Cette forme de gouvernement avait prévalu long-temps dans une très grande partie de l'Europe: nulle loi n'était

portée, nulle levée de deniers n'était faite sans la sanction des états assemblés. Un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince, et ce gouverneur s'appelait stadt-holder, teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant dans toute la Basse-Allemagne.

Philippe II, en 1559, donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Frise, et d'Utrecht, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l'Empire. La principauté de la ville d'Orange, tombée de la maison de Châlons dans la sienne par une donation, était un ancien fief du royaume d'Arles devenu indépendant. Guillaume tirait une plus grande illustration de la maison impériale dont il était: mais quoique cette maison, aussi ancienne que celle d'Autriche, eût donné un empereur à l'Allemagne, elle n'était pas au rang des princes de l'Empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le temps de Frédéric II, ne fut pris que par les plus grands terriens. Le sang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur; et le fils d'un empereur qui n'aurait possédé aucune terre n'était qu'empereur s'il était élu, et simple gentilhomme s'il ne succédait pas à son père. Guillaume de Nassau était comte dans l'Empire, comme le roi Philippe II était comte de Hollande et seigneur de Malines; mais

il était sujet de Philippe en qualité de son stadtholder, et comme possédant des terres dans les Pays-Bas.

Philippe voulut être souverain absolu dans les Pays-Bas, ainsi qu'il l'était en Espagne. Il suffisait d'être homme pour avoir ce projet; tant l'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent: mais Philippe trouvait encore un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays, voisin de la France; il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puisqu'en perdant sept provinces, et étant souvent très gêné dans les autres, il fut encore sur le point de subjuguer ce royaume, sans même être jamais à la tête d'aucune armée.

(1565) Il voulut donc abroger toutes les lois, imposer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, et établir l'inquisition, qu'il n'avait pu faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves. La seule crainte de l'inquisition fit plus de protestants que tous les livres de Calvin chez ce peuple, qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté ni aux remuements. Les principaux seigneurs s'unissent d'abord à Bruxelles pour représenter leurs droits à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Leurs assemblées s'ap-

pelaient une conspiration à Madrid : c'était dans les Pays-Bas l'acte le plus légitime. Il est certain que les confédérés n'étaient point des rebelles, qu'ils envoyèrent le comte de Berghes et le seigneur de Montmorenci-Montigni porter en Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l'éloignement du cardinal de Granvelle, premier ministre, dont ils craignaient les artifices. La cour leur envoya le duc d'Albe avec des troupes espagnoles et italiennes, et avec l'ordre d'employer les bourreaux autant que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aisément une guerre civile fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé *le Taciturne*, songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre.

Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de Guillaume-le-Taciturne, et tel a été depuis son arrière-petit-fils le prince d'Orange, roi d'Angleterre. Guillaume-le-Taciturne n'avait ni troupes ni argent pour résister à un monarque tel que Philippe II : les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Les comtes d'Egmont et de Horn avec dix-huit gentilshommes ont la tête tranchée ; leur sang fut

le premier ciment de la république des Provinces-Unies.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les protestants en sa faveur; et pour les animer il fallait l'être. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. Guillaume était né luthérien. Charles-Quint, qui l'aimait, l'avait rendu catholique; la nécessité le fit calviniste: car les princes qui ont ou établi, ou protégé, ou changé les religions, en ont rarement eu. Il était très difficile à Guillaume de lever une armée. Ses terres en Allemagne étaient peu de chose: le comté de Nassau appartenait à l'un de ses frères. Mais ses frères, ses amis, son mérite, et ses promesses, lui firent trouver des soldats. Il les envoie d'abord en Frise sous les ordres de son frère le comte Louis; son armée est détruite: il ne se décourage point; il en forme une autre d'Allemands et de Français que l'enthousiasme de la religion et l'espoir du pillage engagent à son service. La fortune lui est rarement favorable; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles donnèrent encore de nouvelles ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens immeubles, du vingtième des immeubles, et du centième des fonds, acheva d'irriter les

Flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions? et comment Philippe n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son père, étouffer tous ces troubles?

(1570) Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée. Il se retira en Zélande et en Hollande. Amsterdam, aujourd'hui si fameuse, était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencements plus brillants: tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates: l'un d'eux surprend la Brille; un curé fait déclarer Flessingue; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même, s'unissent avec lui, et le reconnaissent pour stathouder: il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine afin de n'avoir

plus rien de commun avec le gouvernement espagnol.

Ces peuples depuis long-temps n'avaient point passé pour guerriers, et ils le devinrent tout d'un coup. Jamais on ne combattit de part et d'autre ni avec plus de courage ni avec tant de fureur. Les Espagnols, au siége de Harlem (1573), ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants leur jetèrent onze têtes d'Espagnols, avec cette inscription : « Dix têtes pour le paie-« ment du dixième denier, et l'onzième pour l'in-« térêt. » Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs font pendre tous les magistrats, tous les pasteurs, et plus de quinze cents citoyens : c'était traiter les Pays-Bas comme on avait traité le Nouveau-Monde. La plume tombe des mains quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d'Albe, dont les inhumanités n'avaient servi qu'à faire perdre deux provinces au roi son maître, est enfin rappelé. On dit qu'il se vantait en partant d'avoir fait mourir dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n'en continuèrent pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le grand commandeur de Requesens. L'armée du prince d'Orange est encore battue (1574), ses frères sont tués, et son parti se fortifie par l'animosité d'un

peuple né tranquille, qui, ayant une fois passé les bornes, ne savait plus reculer.

(1574, 1575) Le siège et la défense de Leyde sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les Hollandais firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis en 1672, lorsque Louis XIV était aux portes d'Amsterdam : ils percèrent les digues; les eaux de l'Issel, de la Meuse, et de l'Océan, inondèrent les campagnes; et une flotte de deux cents bateaux apporta du secours dans la ville par-dessus les ouvrages des Espagnols. Il y eut un autre prodige, c'est que des assiégeants osèrent continuer le siège et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n'y avait point d'exemple dans l'histoire ni d'une telle ressource dans des assiégés, ni d'une telle opiniâtreté dans des assiégeants; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde célèbre encore aujourd'hui tous les ans le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitants se servirent de pigeons dans ce siége pour donner des nouvelles au prince d'Orange : c'est une pratique commune en Asie.

Quel était donc ce gouvernement si sage et si vanté de Philippe II, lorsqu'on voit dans ce temps-là même ses troupes se mutiner en Flandre, faute de paiement, saccager la ville d'Anvers (1576), et que toutes les provinces des Pays-Bas, sans con-

sulter ni lui ni son gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amnistie, rendent les prisonniers, font démolir des forteresses, et ordonnent qu'on abattra la fameuse statue du duc d'Albe, trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté, et qui était encore debout dans la citadelle d'Anvers, dont le roi était le maître?

Après la mort du grand commandeur de Requesens, Philippe, qui pouvait encore essayer de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, y envoie don Juan d'Autriche, son frère, ce prince célèbre dans l'Europe par la fameuse victoire de Lépante remportée sur les Turcs, et par son ambition qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. Philippe n'aimait pas don Juan: il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins. Cependant il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l'espérance que les peuples, qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de Charles-Quint, pourraient revenir à leur devoir: il se trompa. Le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans Bruxelles, lorsque don Juan en sortait (1577) après y avoir été installé gouverneur-général. Cet honneur qu'on rendit à Guillaume-le-Taciturne fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d'être libres, comme le furent les Hollandais. Il y

avait trop de seigneurs dans ces deux provinces; ils furent jaloux du prince d'Orange, et cette jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc Mathias pour être gouverneur-général en concurrence avec don Juan. On a peine à concevoir qu'un archiduc d'Autriche, proche parent de Philippe II et catholique, vienne se mettre à la tête d'un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison; mais l'ambition ne connaît point ces liens, et Philippe n'était aimé ni de l'empereur ni de l'Empire.

Tout se divise alors, tout est en confusion. Le prince d'Orange, nommé par les états lieutenant-général de l'archiduc Mathias, est nécessairement le rival secret de ce prince: tous deux sont opposés à don Juan: les états se défirent de tous les trois: un autre parti, également mécontent et des états et des trois princes, déchire la patrie. Les états publient la liberté de conscience (1578); mais il n'y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions. Don Juan, ayant gagné une bataille inutile à Gemblours, meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles (1578).

A ce fils de Charles-Quint succède un petit-fils non moins illustre; c'est cet Alexandre Farnèse, duc de Parme, descendant de Charles par sa mère, et du pape Paul III par son père, le même qui vint depuis en France délivrer Paris et combattre

Henri-le-Grand. L'histoire ne célèbre point de plus grand homme de guerre ; mais il ne put empêcher ni la fondation des sept Provinces-Unies ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux.

Ces sept provinces, que nous appelons aujourd'hui du nom général de *la Hollande*, contractent (29 janvier 1579) par les soins du prince d'Orange cette union qui paraît si fragile, et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté que l'est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries et leur emblème.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, l'est aussi du stathoudérat. Guillaume est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d'amiral général, de stathouder. Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites Provinces-Unies. Celles-ci se protégent elles-mêmes ; mais le Brabant, la Flandre, et les autres, veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc Mathias était devenu inutile. Les états généraux renvoient avec une pension modique ce fils et ce frère d'empereur, qui fut depuis empereur lui-

même. Ils font venir François, duc d'Anjou, frère du roi de France Henri III, avec lequel ils négociaient depuis long-temps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis : celui de Mathias, si faible qu'on le renvoie ; celui du duc d'Anjou, qui devint bientôt funeste ; celui du duc de Parme, qui, n'ayant pour lui que quelques seigneurs et son armée, sut enfin conserver dix provinces au roi d'Espagne ; et celui de Guillaume de Nassau, qui lui en arracha sept pour jamais.

C'est dans ce temps que Philippe, toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange (1580), et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats, inouïe depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l'amiral de Coligni, beau-père de Guillaume ; et on avait promis cinquante mille écus pour son sang : celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par Philippe, qui pouvait payer plus chèrement.

Quel était le préjugé qui régnait encore ! le roi d'Espagne, dans son édit de proscription, avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands, et dit « que le pape l'a dispensé de ce ser- « ment. » Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques ? Mais combien devait-elle irriter les protestants et les affermir dans leur défection !

La réponse de Guillaume est un des plus beaux monuments de l'histoire. De sujet qu'il avait été de Philippe, il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stathouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à Philippe, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance et n'attend sa sûreté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là même était plus redoutable que jamais; car il s'emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, et pensait réduire de même les Provinces-Unies. Guillaume avait à craindre d'un côté les assassins, et de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou, frère de Henri III, arrivé dans les Pays-Bas et reconnu par les peuples pour duc de Brabant et comte de Flandre. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc Mathias.

(1580) Ce duc d'Anjou voulut être souverain absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout temps des conspirations contre les princes : ce prince en fit une contre les peuples. Il voulut surprendre à-la-fois Anvers, Bruges et d'autres villes qu'il était venu défendre.

Quinze cents Français furent tués dans la surprise inutile d'Anvers : ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d'un côté par Alexandre Farnèse, de l'autre haï des peuples, il se retira en France couvert de honte, et laissa le duc de Parme et le prince d'Orange se disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, et l'école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin Philippe du prince d'Orange. Un Français, nommé Salcède, trama sa mort. Jaurigni, Espagnol, le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers (1583). Enfin Balthasar Gérard, Franc-Comtois, le tua dans Delft (1584), aux yeux de son épouse, qui vit ainsi assassiner son second mari après avoir perdu le premier, ainsi que son père l'amiral, à la journée de la Saint-Barthélemi. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait promis Philippe, mais par l'enthousiasme de la religion. Le jésuite Strada rapporte que Gérard soutint toujours dans les tourments « qu'il avait été poussé à « cette action par un instinct divin. » Il dit encore expressément que « Jaurigni n'avait auparavant entrepris la mort du prince d'Orange « qu'après avoir purgé son ame par la confession

« aux pieds d'un dominicain, et après l'avoir for-« tifiée par le pain céleste. » C'était le crime du temps : les anabaptistes avaient commencé. Une femme, en Allemagne, pendant le siége de Munster, avait voulu imiter Judith : elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec l'évêque qui l'assiégeait, et de le tuer dans son lit. Poltrot de Méré avait assassiné François, duc de Guise, par les mêmes principes. Les massacres de la Saint-Barthélemi avaient mis le comble à ces horreurs : le même esprit fit répandre ensuite le sang de Henri III et de Henri IV, et forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'Écriture, prêchés d'abord par les réformés ou les novateurs, et trop souvent ensuite par les catholiques, fesaient impression sur des esprits faibles et féroces, imbécilement persuadés que Dieu leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si Dieu demandait du sang dans l'*Ancien-Testament*, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand Dieu lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche, d'une manière claire et précise, ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître; et qui sait encore si Dieu n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence que de ceux qui auraient obéi à sa justice?

Philippe II fut très content de l'assassinat : il récompensa la famille de Gérard ; il lui accorda des lettres de noblesse pareilles à celles que Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre anoblissait. Les descendants d'une sœur de l'assassin Gérard jouirent tous de ce singulier privilége, jusqu'au temps où Louis XIV s'empara de la Franche-Comté : alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France et dont même les descendants des frères de Jeanne d'Arc avaient été privés. On mit à la taille la famille de Gérard : elle osa présenter ses lettres de noblesse à M. de Vanolles, intendant de la province ; il les foula aux pieds : le crime cessa d'être honoré et la famille resta roturière.

Quand Guillaume-le-Taciturne fut assassiné, il était près d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déja été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam et Gouda : on voit par-là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

Maurice, son fils, ne put prétendre à cette principauté ; mais les sept provinces le déclarèrent stathouder (1584), et il affermit l'édifice de la liberté fondé par son père : il fut digne de combattre Alexandre Farnèse. Ces deux grands

hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, Farnèse, ne serait illustre que par le siége d'Anvers, il serait compté parmi les plus grands capitaines : les Anversais se défendirent comme autrefois les Tyriens; et il prit Anvers comme Alexandre, dont il portait le nom, avait pris la ville de Tyr, en fesant une digue sur le fleuve profond et rapide de l'Escaut, et en renouvelant un exemple que le cardinal de Richelieu suivit au siége de la Rochelle.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre, Élisabeth. Elle lui envoya, sous le comte de Leicester, un secours de quatre mille soldats : c'était assez alors. Le prince Maurice eut quelque temps dans Leicester un supérieur, comme son père en avait eu un dans le duc d'Anjou et dans l'archiduc Mathias. Leicester prit le titre et le rang de gouverneur-général ; mais il fut bientôt désavoué par sa reine. Maurice ne laissa pas entamer son stathoudérat des sept Provinces-Unies : heureux s'il n'avait pas voulu aller au-delà.

Toute cette guerre, si longue et si pleine de vicissitudes, ne put enfin ni rendre sept provinces à Philippe, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer qu'elle

ne servit pas peu à détruire cette flotte de Philippe II surnommée *l'Invincible*. Ce peuple, pendant plus de quarante ans, ressembla aux Lacédémoniens, qui repoussèrent toujours le grand roi. Les mœurs, la simplicité, l'égalité, étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde. Il n'y a point de Frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs et des serrures était inconnu en Frise. On n'avait que le simple nécessaire, et ce n'était pas la peine de l'enfermer : on ne craignait point ses compatriotes; on défendait ses troupeaux et ses grains contre l'ennemi. Les maisons, dans tous ces cantons maritimes, n'étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence : jamais peuple ne connut moins la délicatesse. Quand Louise de Coligni vint épouser à La Haye le prince Guillaume, on envoya au-devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais La Haye devint, sur la fin de la vie de Maurice et dans le temps de Frédéric-Henri, un séjour agréable par l'affluence des princes, des négociateurs, et des guerriers. Amsterdam fut, par le commerce seul, une des plus florissantes villes de la terre; et la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitants des campagnes.

CHAPITRE CLXV.

Suite du règne de Philippe II. Malheur de dom Sébastien, roi de Portugal.

Il semblait que le roi d'Espagne dût alors écraser la maison de Nassau et la république naissante du poids de sa puissance. Il avait perdu à la vérité en Afrique la souveraineté de Tunis, et le port de la Goulette où était autrefois Carthage; mais un roi de Maroc et de Fez, nommé Mulei-Mehemed, qui disputait le royaume à son oncle, avait offert à Philippe de se rendre son tributaire dès l'an 1577. Philippe le refusa, et ce refus lui valut la couronne de Portugal. Le monarque africain alla lui-même embrasser les genoux du roi de Portugal, Sébastien, et implorer son secours. Ce jeune prince, arrière-petit-fils du grand Emmanuel, brûlait de se signaler dans cette partie du monde où ses ancêtres avaient fait tant de conquêtes. Ce qui est très singulier c'est que, n'étant point aidé de Philippe, son oncle maternel, dont il allait être le gendre, il reçut un secours de douze cents hommes du prince d'Orange, qui pouvait à peine alors se soutenir en Flandre. Cette petite circonstance, dans l'histoire géné-

rale, marque bien de la grandeur dans le prince d'Orange, mais sur-tout une passion déterminée de faire par-tout des ennemis à Philippe.

Sébastien débarque avec près de huit cents bâtiments au royaume de Fez, dans la ville d'Arzilla, conquête de ses ancêtres. Son armée était de quinze mille hommes d'infanterie, mais il n'avait pas mille chevaux. C'est apparemment ce petit nombre de cavalerie, si peu proportionné à la cavalerie formidable des Maures, qui l'a fait condamner comme un téméraire par tous les historiens; mais que de louanges s'il avait été heureux! Il fut vaincu par le vieux souverain de Maroc, Molucco (4 auguste 1578). Trois rois périrent dans cette bataille, les deux rois maures, l'oncle et le neveu, et Sébastien. La mort du vieux roi Molucco est une des plus belles dont l'histoire fasse mention. Il était languissant d'une grande maladie; il se sentit affaibli au milieu de la bataille, donna tranquillement ses derniers ordres, et expira en mettant le doigt sur sa bouche, pour faire entendre à ses capitaines qu'il ne fallait pas que ses soldats sussent sa mort. On ne peut faire une si grande chose avec plus de simplicité. Il ne revint personne de l'armée vaincue. Cette journée extraordinaire eut une suite qui ne le fut pas moins: on vit pour la première fois un prêtre cardinal et roi; c'était dom Henri, âgé de soixante et dix ans, fils du grand Emma-

nuel, grand-oncle de Sébastien. Il eut de plein droit le Portugal.

Philippe se prépara dès-lors à lui succéder; et, pour que tout fût singulier dans cette affaire, le pape Grégoire XIII se mit au nombre des concurrents, et prétendit que le royaume de Portugal appartenait au Saint-Siége, faute d'héritiers en ligne directe; par la raison, disait-il, qu'Alexandre III avait autrefois créé roi le comte Alfonse, qui s'était reconnu feudataire de Rome: c'était une étrange raison. Ce pape Grégoire XIII, Buoncompagno, avait le dessein ou plutôt l'idée vague de donner un royaume à Buoncompagno, son bâtard, en faveur duquel il ne voulait pas démembrer l'État ecclésiastique, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs. Il avait d'abord espéré que son fils aurait le royaume d'Irlande, parceque Philippe II fomentait des troubles dans cette île, ainsi qu'Élisabeth attisait le feu allumé dans les Pays-Bas. L'Irlande, ayant encore été donnée par les papes, devait revenir à eux ou à leurs enfants quand la souveraine d'Irlande était excommuniée. Cette idée ne réussit pas. Le pape obtint à la vérité de Philippe quelques vaisseaux et quelques Espagnols qui abordèrent en Irlande avec des Italiens, sous le pavillon du Saint-Siége; mais ils furent passés au fil de l'épée, et les Irlandais de leur parti périrent par la corde. Grégoire XIII,

après cette entreprise si extravagante et si malheureuse, tourna ses vues du côté du Portugal; mais il avait affaire à Philippe II, qui avait plus de droits que lui et plus de moyens de les soutenir.

(1580) Le vieux cardinal-roi ne régna que pour voir discuter juridiquement devant lui quel serait son héritier. Il mourut bientôt. Un chevalier de Malte, Antoine, prieur de Crato, voulut succéder au roi-prêtre, qui était son oncle paternel, au lieu que Philippe II n'était neveu de Henri que du côté de sa mère. Le prieur passait pour bâtard, et se disait légitime. Ni le prieur ni le pape n'héritèrent. La branche de Bragance, qui semblait avoir des prétentions justes, eut alors ou la prudence ou la timidité de ne les pas faire valoir. Une armée de vingt mille hommes prouva le droit de Philippe; il ne fallait guère dans ce temps-là de plus grandes armées. Le prieur, qui ne pouvait résister par lui-même, eut en vain recours à l'appui du grand-seigneur. Il ne manquait à toutes ces bizarreries que de voir le pape implorer aussi le Turc pour être roi de Portugal.

Philippe ne fesait jamais la guerre par lui-même; il conquit de son cabinet le Portugal. Le vieux duc d'Albe, exilé depuis deux ans après ses longs services, rappelé comme un dogue enchaîné qu'on lâche encore pour aller à la chasse, termina sa carrière de sang en battant deux fois la petite ar-

mée du roi-prieur, qui, abandonné de tout le monde, erra long-temps dans sa patrie.

Philippe alors vint se faire couronner à Lisbonne, et promit quatre-vingt mille ducats à qui livrerait dom Antoine. Les proscriptions étaient les armes à son usage.

(1581) Le prieur de Crato se réfugia d'abord en Angleterre avec quelques compagnons de son infortune, qui, manquant de tout et délabrés comme lui, le servaient à genoux. Cet usage, établi par les empereurs allemands qui succédèrent à la race de Charlemagne, fut reçu en Espagne quand Alfonse X, roi de Castille, eut été élu empereur au treizième siècle. Les rois d'Angleterre ont suivi cet exemple, qui semble contredire la fière liberté de la nation. Les rois de France l'ont dédaigné, et se sont contentés du pouvoir réel. En Pologne les rois ont été servis ainsi dans des jours de cérémonie, et n'en sont pas plus absolus.

Élisabeth n'était pas en état de faire la guerre pour le prieur de Crato : ennemie implacable mais non déclarée de Philippe, elle mettait toute son application à lui résister, à lui susciter secrètement des ennemis; et, ne pouvant se soutenir en Angleterre que par l'affection du peuple, ne pouvant conserver cette affection qu'en ne demandant point de nouveaux subsides, elle n'était pas en état de porter la guerre en Espagne.

Dom Antoine s'adresse à la France. Le conseil de Henri III était avec Philippe dans les mêmes termes de jalousie et de crainte que le conseil d'Angleterre. Il n'y avait point de guerre déclarée, mais une ancienne inimitié, une envie mutuelle de se nuire; et Henri III fut toujours embarrassé entre les huguenots, qui fesaient un état dans l'état, et Philippe, qui voulut en faire un autre en offrant toujours aux catholiques sa protection dangereuse.

Catherine de Médicis avait des prétentions sur le Portugal presque aussi chimériques que celles du pape. Dom Antoine, en flattant ces prétentions, en promettant une partie du royaume qu'il ne pouvait recouvrer, et au moins les îles Açores où il avait un grand parti, obtint par le crédit de Catherine un secours considérable. On lui donna soixante petits vaisseaux et environ six mille hommes, pour la plupart huguenots, qu'on était bien aise d'employer au loin, et qui l'étaient encore davantage d'aller combattre des Espagnols. Les Français, et sur-tout les calvinistes, cherchaient par-tout la guerre. Ils suivaient alors en foule le duc d'Anjou pour l'établir en Flandre. Ils s'embarquèrent avec alégresse pour tenter de rétablir dom Antoine en Portugal. On s'empara d'abord d'une des îles: mais bientôt la flotte d'Espagne parut (1583); elle était supérieure en tout

à celle des Français par la grandeur des vaisseaux, par le nombre des troupes. Il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions ; c'est la première fois qu'on vit des galères sur l'Océan, et il était bien étonnant qu'on les eût conduites jusqu'à six cents lieues dans ces mers nouvelles. Lorsque Louis XIV, long-temps après, fit passer quelques galères dans l'Océan, cette entreprise passa pour la première de cette espèce, et ne l'était pourtant pas; mais elle était plus périlleuse que celle de Philippe II, parceque l'Océan-Britannique est plus orageux que l'Atlantique.

Cette bataille navale fut la première qui se donna dans cette partie du monde. Les Espagnols vainquirent, et abusèrent de leur victoire. Le marquis de Santa-Cruz, général de la flotte de Philippe, fit mourir presque tous les prisonniers français par la main du bourreau, sous prétexte que, la guerre n'étant point déclarée entre l'Espagne et la France, il devait les traiter comme des pirates. Dom Antoine, heureux d'échapper par la fuite, alla se faire servir à genoux en France, et mourir dans la pauvreté.

Philippe alors se voit maître non seulement du Portugal, mais de tous les grands établissements que sa nation avait faits dans les Indes. Il étendait sa domination au bout de l'Amérique et de l'Asie, et ne pouvait prévaloir contre la Hollande.

(1584) Une ambassade de quatre rois du Japon sembla mettre alors le comble à cette grandeur suprême qui le fesait regarder comme le premier monarque de l'Europe. La religion chrétienne fesait au Japon de grands progrès, et les Espagnols pouvaient se flatter d'y établir leur puissance comme leur religion.

Philippe avait dans la chrétienté le pape, suzerain de son royaume de Naples, à ménager; la France à tenir toujours divisée, en quoi il réussissait par le moyen de la ligue et par ses trésors; la Hollande à réduire, et sur-tout l'Angleterre à troubler. Il fesait mouvoir à-la-fois tous ces ressorts, et il parut bientôt par l'armement de sa flotte, nommée l'*Invincible*, que son but était de conquérir l'Angleterre plutôt que de l'inquiéter.

La reine Élisabeth lui fournissait assez de raisons; elle soutenait hautement les confédérés des Pays-Bas. François Drake, alors simple armateur, avait pillé plusieurs possessions espagnoles dans l'Amérique, traversé le détroit de Magellan, et était revenu à Londres en 1580, chargé de dépouilles, après avoir fait le tour du monde. Un prétexte plus considérable que ces raisons était la captivité de Marie Stuart, reine d'Écosse, retenue depuis dix-huit ans prisonnière contre le droit des gens. Elle avait pour elle tous les catholiques de l'île. Elle avait un droit très apparent sur l'Angle-

terre, droit qu'elle tirait de Henri VII par une naissance dont la légitimité n'était pas contestée comme celle d'Élisabeth. Philippe pouvait faire valoir pour lui-même le vain titre de roi d'Angleterre qu'il avait porté; et enfin l'entreprise de délivrer la reine Marie mettait nécessairement le pape et tous les catholiques de l'Europe dans ses intérêts.

CHAPITRE CLXVI.

De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc.

Dans ce dessein Philippe prépare cette flotte prodigieuse qui devait être secondée par un autre armement en Flandre, et par la révolte des catholiques en Angleterre. Ce fut ce qui perdit la reine Marie Stuart (1587), et la conduisit sur un échafaud, au lieu de la délivrer. Il ne restait plus à Philippe qu'à la venger en prenant l'Angleterre pour lui-même; après quoi il voyait la Hollande soumise et punie.

Il avait fallu l'or du Pérou pour faire tous ces préparatifs. La flotte invincible part du port de Lisbonne (3 juin 1588), forte de cent cinquante

gros vaisseaux, de vingt mille soldats, de près de trois mille canons, de près de sept mille hommes d'équipage, qui pouvaient combattre dans l'occasion. Une armée de trente mille combattants, assemblée en Flandre par le duc de Parme, n'attend que le moment de passer en Angleterre sur des barques de transport déja prêtes, et de se joindre aux soldats que portait la flotte de Philippe. Les vaisseaux anglais, beaucoup plus petits que ceux des Espagnols, ne devaient pas résister au choc de ces citadelles mouvantes, dont quelques unes avaient leurs œuvres vives de trois pieds d'épaisseur, impénétrables au canon. Cependant rien de cette entreprise si bien concertée ne réussit. Bientôt cent vaisseaux anglais, quoique petits, arrêtent cette flotte formidable; ils prennent quelques bâtiments espagnols; ils dispersent le reste avec huit brûlots. La tempête seconde ensuite les Anglais. L'Invincible est prête d'échouer sur les côtes de Zélande. L'armée du duc de Parme, qui ne pouvait se mettre en mer qu'à la faveur de la flotte espagnole, demeure inutile. Les vaisseaux de Philippe, vaincus par les Anglais et par les vents, se retirent aux mers du Nord; quelques uns avaient échoué sur les côtes de Zélande, d'autres sont fracassés vers les rochers des îles Orcades et sur les côtes d'Écosse; d'autres font naufrage en Irlande. Les paysans y massacrèrent les soldats et

les matelots échappés à la fureur de la mer; et le vice-roi d'Irlande eut la barbarie de faire pendre ce qui en restait. Enfin il ne revint en Espagne que cinquante vaisseaux; et d'environ trente mille hommes que la flotte avait portés, les naufrages, le canon, et le fer des Anglais, les blessures et les maladies, n'en laissèrent pas rentrer six mille dans leur patrie.

Il règne encore en Angleterre un singulier préjugé sur cette flotte invincible. Il n'y a guère de négociant qui ne répète souvent à ses apprentis que ce fut un marchand, nommé Gresham, qui sauva la patrie en retardant l'équipement de la flotte d'Espagne et en accélérant celui de la flotte anglaise. Voici, dit-on, comment il s'y prit. Le ministère espagnol envoyait des lettres-de-change à Gênes pour payer les armements des ports d'Italie: Gresham, qui était le plus fort marchand d'Angleterre, tira en même temps sur Gênes, et menaça ses correspondants de ne plus jamais traiter avec eux s'ils préféraient le papier des Espagnols au sien. Les Génois ne balancèrent pas entre un marchand anglais et un simple roi d'Espagne. Le marchand tira tout l'argent de Gênes; il n'en resta plus pour Philippe II, et son armement resta six mois suspendu. Ce conte ridicule est répété dans vingt volumes; on l'a même débité publiquement sur les théâtres de Londres: mais les histo-

riens sensés ne se sont jamais déshonorés par cette fable absurde. Chaque peuple a ses contes inventés par l'amour-propre; il serait heureux que le genre humain n'eût jamais été bercé de contes plus absurdes et plus dangereux.

La florissante armée de trente mille hommes qu'avait le duc de Parme ne servit pas plus à subjuguer la Hollande que la flotte invincible n'avait servi à conquérir l'Angleterre. La Hollande, qui se défendait si aisément par ses canaux, par ses digues, par ses étroites chaussées, encore plus par un peuple idolâtre de sa liberté et devenu tout guerrier sous les princes d'Orange, aurait pu tenir contre une armée plus formidable.

Il n'y avait que Philippe II qui pût être encore redoutable après un si grand désastre. L'Amérique et l'Asie lui prodiguaient de quoi faire trembler ses voisins; et, ayant manqué l'Angleterre, il fut sur le point de faire de la France une de ses provinces.

Dans le temps même qu'il conquérait le Portugal, qu'il soutenait la guerre en Flandre et qu'il attaquait l'Angleterre, il animait en France cette ligue nommée *sainte*, qui renversait le trône et qui déchirait l'état; et, mettant encore lui-même la division dans cette ligue qu'il protégeait, il fut près, trois fois, d'être reconnu souverain de la France, sous le nom de *protecteur*, avec le pou-

voir de conférer toutes les charges. L'infante Eugénie, sa fille, devait être reine sous ses ordres et porter en dot la couronne de France à son époux. Cette proposition fut faite par la faction des Seize dès l'an 1589, après l'assassinat de Henri III. Le duc de Mayenne, chef de la ligue, ne put éluder cette proposition qu'en disant que, la ligue ayant été formée par la religion, le *titre de protecteur de la France ne pouvait appartenir qu'au pape.* L'ambassadeur de Philippe en France poussa très loin cette négociation avant la tenue des états de Paris en 1593. On délibéra long-temps sur les moyens d'abolir la loi salique, et enfin l'infante fut proposée pour reine aux états de Paris.

Philippe accoutumait insensiblement les Français à dépendre de lui; car, d'un côté, il envoyait à la ligue assez de secours pour l'empêcher de succomber, mais non assez pour la rendre indépendante; de l'autre, il armait son gendre Charles-Emmanuel de Savoie contre la France, il lui entretenait des troupes, il l'aidait à se faire reconnaître protecteur par le parlement de Provence, afin que la France, apprivoisée par cet exemple, reconnût Philippe pour protecteur de tout le royaume. Il était vraisemblable que la France y serait forcée. L'ambassadeur d'Espagne régnait en effet dans Paris en prodiguant les pensions. La Sorbonne et tous les ordres religieux

étaient dans son parti. Son projet n'était point de conquérir la France comme le Portugal, mais de forcer la France à le prier de la gouverner.

(1590) C'est dans ce dessein qu'il envoie du fond des Pays-Bas Alexandre Farnèse au secours de Paris, pressé par les armes victorieuses de Henri IV; et c'est dans ce dessein qu'il le rappelle après que Farnèse a délivré par ses savantes marches, sans coup férir, la capitale du royaume. Ensuite, lorsque Henri IV assiége Rouen, il renvoie encore le même duc de Parme faire lever le siége.

(1591) C'était une chose bien admirable, lorsque Philippe était assez puissant pour décider ainsi du destin de la guerre en France, que le prince d'Orange Maurice et les Hollandais le fussent assez pour s'y opposer et pour envoyer des secours à Henri IV : eux qui, dix ans auparavant, n'étaient regardés en Espagne que comme des séditieux obscurs, incapables d'échapper au supplice. Ils envoyèrent trois mille hommes au roi de France; mais le duc de Parme n'en délivra pas moins la ville de Rouen, comme il avait délivré celle de Paris.

Alors Philippe le rappelle encore; et, toujours donnant et retirant ses secours à la ligue, toujours se rendant nécessaire, il tend ses filets de tous côtés sur les frontières et dans le cœur du

royaume, pour faire tomber ce pays divisé dans le piége inévitable de sa domination. Il était déja établi dans une grande partie de la Bretagne par la force des armes. Son gendre, le duc de Savoie, l'était dans la Provence et dans une partie du Dauphiné: le chemin était toujours ouvert pour les armées espagnoles d'Arras à Paris, et de Fontarabie à la Loire. Philippe était si persuadé que la France ne pouvait lui échapper, que dans ses entretiens avec le président Jeannin, envoyé du duc de Mayenne, il lui disait toujours: *Ma ville de Paris, ma ville d'Orléans, ma ville de Rouen.*

La cour de Rome, qui le craignait, était pourtant obligée de le seconder; et les armes de la religion combattaient sans cesse pour lui. Il ne lui en coûtait que l'affectation d'un grand zèle. Ce voile de zèle pour la religion catholique était encore le prétexte de la destruction de Genève, à laquelle il travaillait dans le même temps. Il fit marcher, dès l'an 1589, une armée aux ordres de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, son gendre, pour réduire Genève et les pays circonvoisins; mais des peuples pauvres, élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'amour de la liberté, furent toujours l'écueil de ce riche et puissant monarque. Les Génevois, aidés des seuls cantons de Zurich et de Berne, et de trois cents soldats de Henri IV, se soutinrent contre les trésors du

beau-père et contre les armes du gendre. Ces mêmes Génevois délivrèrent leur ville, en 1602, des mains de ce même duc de Savoie, qui l'avait surprise par escalade en pleine paix, et qui déja la mettait au pillage. Ils eurent même la hardiesse de punir cette entreprise d'un souverain comme un brigandage, et de faire pendre treize officiers qualifiés, qui, n'ayant pu être conquérants, furent traités comme des voleurs de nuit.

Philippe, sans sortir de son cabinet, soutenait donc sans cesse la guerre à-la-fois dans les Pays-Bas contre le prince Maurice, dans presque toutes les provinces de France contre Henri IV, à Genève et dans la Suisse, et sur mer contre les Anglais et les Hollandais. Quel fut le fruit de toutes ces vastes entreprises qui tinrent si long-temps l'Europe en alarmes? Henri IV, en allant à la messe, lui fit perdre la France en un quart d'heure. Les Anglais, aguerris sur mer par lui-même et devenus aussi bons marins que les Espagnols, ravagèrent ses possessions en Amérique (1593). Le comte d'Essex brûla ses galions et sa ville de Cadix (1596). Enfin, après avoir encore désolé la France, après qu'Amiens eut été pris par surprise, et repris par la valeur de Henri IV, Philippe fut obligé de conclure la paix de Vervins, et de reconnaître pour roi de France celui qu'il n'avait jamais nommé que le prince de Béarn.

Il faut observer sur-tout que dans cette paix il rendit à la France la ville de Calais (2 mai 1598), que l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, avait prise pendant les malheurs de la France, et qu'on ne fit nulle mention des droits prétendus par Élisabeth dans le traité: elle n'eut ni cette ville ni les huit cent mille écus qu'on lui devait par le traité de Cateau-Cambrésis.

Le pouvoir de Philippe fut alors comme un grand fleuve, rentré dans son lit après avoir inondé au loin les campagnes. Philippe resta le premier potentat de l'Europe. Élisabeth, et surtout Henri IV, avaient une gloire plus personnelle; mais Philippe conserva jusqu'au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l'immensité de ses pays et de ses trésors. Trois mille millions de nos livres, que lui coûtèrent sa cruauté despotique dans les Pays-Bas et son ambition en France, ne l'appauvrirent point. L'Amérique et les Indes orientales furent toujours inépuisables pour lui. Il arriva seulement que ses trésors enrichirent l'Europe malgré son intention. Ce que ses intrigues prodiguèrent en Angleterre, en France, en Italie; ce que ses armements lui coûtèrent dans les Pays-Bas, ayant augmenté les richesses des peuples qu'il voulait subjuguer, le prix des denrées doubla presque par-tout, et l'Europe s'enrichit du mal qu'il avait voulu lui faire.

Il avait environ trente millions de ducats d'or de revenu, sans être obligé de mettre de nouveaux impôts sur ses peuples. C'était plus que tous les monarques chrétiens ensemble. Il eut par là de quoi marchander plus d'un royaume, mais non de quoi les conquérir. Le courage d'esprit d'Élisabeth, la valeur de Henri IV et celle des princes d'Orange, triomphèrent de ses trésors et de ses intrigues; mais, si on en excepte le saccagement de Cadix, l'Espagne fut de son temps toujours tranquille et toujours heureuse.

Les Espagnols eurent une supériorité marquée sur les autres peuples : leur langue se parlait à Paris, à Vienne, à Milan, à Turin ; leurs modes, leur manière de penser et d'écrire, subjuguèrent les esprits des Italiens; et depuis Charles-Quint jusqu'au commencement du règne de Philippe III l'Espagne eut une considération que les autres peuples n'avaient point.

Dans le temps qu'il fesait la paix avec la France, il donna les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot à sa fille Claire-Eugénie, qu'il n'avait pu faire reine, et il les donna comme un fief réversible à la couronne d'Espagne, faute de postérité.

Philippe mourut bientôt après (13 septembre 1598) à l'âge de soixante et onze ans, dans ce vaste palais de l'Escurial, qu'il avait fait vœu de

bâtir en cas que ses généraux gagnassent la bataille de Saint-Quentin : comme s'il importait à Dieu que le connétable de Montmorenci ou Philibert de Savoie gagnât la bataille, et comme si la faveur céleste s'achetait par des bâtiments!

La postérité a mis ce prince au rang des plus puissants rois, mais non des plus grands. On l'appela le *Démon du midi*, parceque du fond de l'Espagne, qui est au midi de l'Europe, il troubla tous les autres états.

Si, après l'avoir considéré sur le théâtre du gouvernement, on l'observe dans le particulier, on voit en lui un maître dur et défiant, un amant, un mari cruel, et un père impitoyable.

Un grand évènement de sa vie domestique, qui exerce encore aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils don Carlos. Personne ne sait comment mourut ce prince; son corps, qui est dans les tombes de l'Escurial, y est séparé de sa tête : on prétend que cette tête n'est séparée que parceque la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. C'est une allégation bien faible : il était aisé de faire un cercueil plus long. Il est plus vraisemblable que Philippe fit trancher la tête de son fils. On a imprimé, dans la vie du czar Pierre Ier, que lorsqu'il voulut condamner son fils à la mort il fit venir d'Espagne les actes du procès de don Carlos ; mais ni ces ac-

tes ni la condamnation de ce prince n'existent. On ne connait pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait c'est qu'en 1568 son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre, et qu'il écrivit à l'impératrice, sa sœur, « qu'il n'avait jamais « découvert dans le prince son fils aucun vice ca- « pital ni aucun crime déshonorant, et qu'il l'a- « vait fait enfermer pour son bien et pour celui « du royaume. » Il écrivit en même temps au pape Pie V tout le contraire : il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568 « que dès sa plus ten- « dre jeunesse la force d'un naturel vicieux a « étouffé dans don Carlos toutes les instructions « paternelles. » Après ces lettres, par lesquelles Philippe rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort ; et cela seul, joint aux bruits qui coururent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet Philippe fut coupable d'un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques justifiait encore ceux qui prétendaient que la cause de cette horrible aventure fut l'amour de don Carlos pour Élisabeth de France, sa belle-mère, et l'inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n'était plus vraisemblable : Élisabeth avait été élevée dans une cour galante et voluptueuse ;

Philippe II était plongé dans les intrigues des femmes; la galanterie était l'essence d'un Espagnol. De tous côtés était l'exemple de l'infidélité. Il était naturel que don Carlos et Élisabeth, à-peu-près du même âge, eussent de l'amour l'un pour l'autre. La mort précipitée de la reine, qui suivit de près celle du prince, confirma ces soupçons.

Toute l'Europe crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie, et on le crut d'autant plus que quelque temps après ce même esprit de jalousie le porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux Antoine Pérès, son rival auprès de la princesse d'Éboli. Ce sont là les accusations qu'on a vues intentées contre lui par le prince d'Orange au tribunal du public. Il est bien étrange que Philippe n'y fît pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume, et que personne, dans l'Europe, ne réfutât le prince d'Orange. Ce ne sont pas là des convictions entières, mais ce sont les présomptions les plus fortes; et l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles, le jugement de la postérité étant le seul rempart qu'on ait contre la tyrannie heureuse.

CHAPITRE CLXVII.

Des Anglais sous Édouard VI, Marie et Élisabeth.

Les Anglais n'eurent ni cette brillante prospérité des Espagnols, ni cette influence dans les autres cours, ni ce vaste pouvoir qui rendait l'Espagne si dangereuse; mais la mer et le négoce leur donnèrent une grandeur nouvelle. Ils connurent leur véritable élément, et cela seul les rendit plus heureux que toutes les possessions étrangères et les victoires de leurs anciens rois. Si ces rois avaient régné en France, l'Angleterre n'eût été qu'une province asservie. Ce peuple qu'il fut si difficile de former, qui fut conquis si aisément par des pirates danois et saxons, et par un duc de Normandie, n'avait été sous les Édouard III et les Henri V que l'instrument grossier de la grandeur passagère de ces monarques; il fut sous Élisabeth un peuple puissant, policé, industrieux, laborieux, entreprenant. Les navigations des Espagnols avaient excité leur émulation; ils cherchèrent dans trois voyages consécutifs un passage au Japon et à la Chine par le nord. Drake et Candish firent le tour du globe, en attaquant par-tout ces mêmes Espagnols qui s'étendaient aux deux

bouts du monde. Des sociétés qui n'avaient d'appui qu'elles-mêmes trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier Raleigh, sans aucun secours du gouvernement, jeta et affermit les fondements des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale en 1585. Ces entreprises formèrent bientôt la meilleure marine de l'Europe: il y parut bien lorsqu'ils mirent cent vaisseaux en mer contre la flotte invincible de Philippe II, et qu'ils allèrent ensuite insulter les côtes d'Espagne, détruire ses navires et brûler Cadix; et qu'enfin, devenus plus formidables, ils battirent en 1602 la première flotte que Philippe III eût mise en mer, et prirent dès-lors une supériorité qu'ils ne perdirent presque jamais.

Dès les premières années du règne d'Élisabeth ils s'appliquèrent aux manufactures. Les Flamands, persécutés par Philippe II, vinrent peupler Londres, la rendre industrieuse, et l'enrichir. Londres, tranquille sous Élisabeth, cultiva même avec succès les beaux-arts, qui sont la marque et le fruit de l'abondance. Les noms de Spenser et de Shakespeare, qui fleurirent de ce temps, sont parvenus aux autres nations. Londres s'agrandit, se poliça, s'embellit; enfin la moitié de cette île de la Grande-Bretagne balança la grandeur espagnole. Les Anglais étaient le second peuple par leur industrie; et, comme libres, ils

étaient le premier. Il y avait déja sous ce règne des compagnies de commerce établies pour le Levant et pour le Nord. On commençait en Angleterre à considérer la culture des terres comme le premier bien, tandis qu'en Espagne on commençait à négliger ce vrai bien pour des trésors de convention. Le commerce des trésors du Nouveau-Monde enrichissait le roi d'Espagne; mais en Angleterre le négoce des denrées était utile aux citoyens. Un simple marchand de Londres, nommé Gresham, dont nous avons parlé, eut alors assez d'opulence et assez de générosité pour bâtir à ses dépens la bourse de Londres, et un collége qui porte son nom. Plusieurs autres citoyens fondèrent des hôpitaux et des écoles: c'était là le plus bel effet qu'eût produit la liberté. De simples particuliers fesaient ce que font aujourd'hui les rois quand leur administration est heureuse.

Les revenus de la reine Élisabeth n'allaient guère au-delà de six cent mille livres sterling, et le nombre de ses sujets ne montait pas à beaucoup plus de quatre millions d'habitants. La seule Espagne alors en contenait une fois davantage. Cependant Élisabeth se défendit toujours avec succès, et eut la gloire d'aider à-la-fois Henri IV à conquérir son royaume, et les Hollandais à établir leur république.

Il faut remonter en peu de mots aux temps d'É-

douard VI et de Marie, pour connaître la vie et le règne d'Élisabeth.

Cette reine, née en 1533, fut déclarée au berceau héritière légitime du royaume d'Angleterre, et peu de temps après déclarée bâtarde quand sa mère Anne Boulen passa du trône à l'échafaud. Son père, qui finit sa vie en 1547, mourut en tyran comme il avait vécu. De son lit de mort il ordonnait des supplices, mais toujours par l'organe des lois. Il fit condamner à mort le duc de Norfolk et son fils, sur ce seul prétexte que leur vaisselle était marquée aux armes d'Angleterre. Le père à la vérité obtint sa grace, mais le fils fut exécuté. Il faut avouer que, si les Anglais passent pour faire peu de cas de la vie, leur gouvernement les a traités selon leur goût. Le règne du jeune Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, ne fut pas exempt de ces sanglantes tragédies. Son oncle Thomas Seymour, amiral d'Angleterre, eut la tête tranchée, parcequ'il s'était brouillé avec Édouard Seymour, son frère, duc de Somerset, protecteur du royaume; et bientôt après le duc de Somerset lui-même périt de la même mort. Ce règne d'Édouard VI, qui ne fut que de cinq ans, fut un temps de sédition et de troubles pendant lequel la nation fut ou parut protestante. Il ne laissa la couronne ni à Marie ni à Élisabeth, ses sœurs, mais à Jeanne Gray, descendante de Henri VII,

petite-fille de la veuve de Louis XII et de Brandon, simple gentilhomme, créé duc de Suffolk. Cette Jeanne Gray était femme d'un lord Guildford, et Guildford était fils du duc de Northumberland, tout puissant sous Édouard VI. Le testament d'Édouard VI, en donnant le trône à Jeanne Gray, ne lui prépara qu'un échafaud; elle fut proclamée à Londres (1553); mais le parti et le droit de Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, l'emportèrent; et la première chose que fit cette reine, après avoir signé son contrat de mariage avec Philippe, ce fut de faire condamner à mort sa rivale (1554), princesse de dix-sept ans, pleine de grace et d'innocence, qui n'avait d'autre crime que d'être nommée dans le testament d'Édouard. En vain elle se dépouilla de cette dignité fatale, qu'elle ne garda que neuf jours; elle fut conduite au supplice, ainsi que son mari, son père, et son beau-père. Ce fut la troisième reine en Angleterre, en moins de vingt années, qui mourut sur l'échafaud. La religion protestante, dans laquelle elle était née, fut la principale cause de sa mort. Les bourreaux, dans cette révolution, furent beaucoup plus employés que les soldats. Toutes ces cruautés s'exécutaient par actes du parlement. Il y a eu des temps sanguinaires chez tous les peuples; mais chez le peuple anglais plus de têtes illustres ont été portées sur l'échafaud que dans

tout le reste de l'Europe ensemble. Ce fut le caractère de cette nation de commettre des meurtres juridiquement. Les portes de Londres ont été infectées de crânes humains attachés aux murailles, comme les temples du Mexique.

CHAPITRE CLXVIII.

De la reine Élisabeth.

Élisabeth fut d'abord mise en prison par sa sœur, la reine Marie. Elle employa une prudence au-dessus de son âge, et une flatterie qui n'était pas dans son caractère, pour conserver sa vie. Cette princesse, qui refusa depuis Philippe II quand elle fut reine, voulait alors épouser le comte de Devonshire Courtenai; et il paraît par les lettres qui restent d'elle qu'elle avait beaucoup d'inclination pour lui: un tel mariage n'eût point été extraordinaire; on voit que Jeanne Gray, destinée au trône, avait épousé le lord Guildford. Marie, reine douairière de France, avait passé du lit de Louis XII dans les bras du chevalier Brandon. Toute la maison royale d'Angleterre venait d'un simple gentilhomme nommé *Tudor*, qui avait épousé la veuve de Henri V, fille du roi de France Charles VI; et en France, quand les rois n'étaient

pas encore parvenus au degré de puissance qu'ils ont eu depuis, la veuve de Louis-le-Gros ne fit aucune difficulté d'épouser Matthieu de Montmorenci.

Élisabeth, dans sa prison et dans l'état de persécution où elle vécut toujours sous Marie, mit à profit sa disgrace; elle cultiva son esprit, apprit les langues et les sciences: mais de tous les arts où elle excella celui de se ménager avec sa sœur, avec les catholiques, et avec les protestants, de dissimuler, et d'apprendre à régner, fut le plus grand.

(1559) A peine proclamée reine, Philippe II, son beau-frère, la rechercha en mariage. Si elle l'eût épousé, la France et la Hollande couraient risque d'être accablées: mais elle haïssait la religion de Philippe, n'aimait pas sa personne, et voulait à-la-fois jouir de la vanité d'être aimée et du bonheur d'être indépendante. Mise en prison sous la reine sa sœur catholique, elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre le royaume protestant. (1559) Elle se fit pourtant couronner par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher d'abord les esprits. Je remarquerai qu'elle alla de Westminster à la tour de Londres dans un char suivi de cent autres. Ce n'est pas que les carrosses fussent alors en usage, ce n'était qu'un appareil passager.

Immédiatement après elle convoqua un parle-

ment qui établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui, et qui donna au souverain la suprématie, les décimes, et les annates.

Élisabeth eut donc le titre de chef de la religion anglicane. Beaucoup d'auteurs et principalement les Italiens ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme: mais ils pouvaient considérer que cette femme régnait; qu'elle avait les droits attachés au trône par les lois du pays; qu'autrefois les souverains de toutes les nations connues avaient l'intendance des choses de la religion; que les empereurs romains furent souverains pontifes; que si aujourd'hui dans quelques pays l'Église gouverne l'état, il y en a beaucoup d'autres où l'état gouverne l'Église. Nous avons vu en Russie quatre souveraines de suite présider au synode qui tient lieu du patriarcat absolu. Une reine d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéry, et qui lui prescrit des lois, n'est pas plus ridicule qu'une abbesse de Fontevrault qui nomme des prieurs et des curés, et qui leur donne sa bénédiction: en un mot chaque pays a ses usages.

Tous les princes doivent se souvenir, et les évêques ne doivent pas perdre la mémoire de la fameuse lettre de la reine Élisabeth à Heaton, évêque d'Ély.

PRÉSOMPTUEUX PRÉLAT,

« J'apprends que vous différez à conclure l'af-
« faire dont vous êtes convenu : ignorez-vous donc
« que moi, qui vous ai élevé, je puis également
« vous faire rentrer dans le néant? Remplissez au
« plus tôt votre engagement, ou je vous ferai des-
« cendre de votre siége.

« Votre amie, tant que vous mériterez que je
« la sois.

« ÉLISABETH. »

Si les princes et les magistrats avaient toujours pu établir un gouvernement assez ferme pour être en droit d'écrire impunément de telles lettres, il n'y aurait jamais eu de sang versé pour les querelles de l'empire et du sacerdoce *.

* Les troubles religieux qui ont si long-temps déchiré l'Europe ont pour première origine la faute que firent les premiers empereurs chrétiens de se mêler des affaires ecclésiastiques, à la sollicitation des prêtres, qui, n'ayant pu sous les empereurs païens que diffamer ou calomnier leurs adversaires, espérèrent avoir sous ces nouveaux princes le plaisir de les punir. Soit mauvaise politique, soit vanité, soit superstition, on vit le féroce Constantin, non encore baptisé, paraître à la tête d'un concile. Ses successeurs suivirent son exemple, et les troubles qui ont depuis agité l'Europe furent la suite nécessaire de cette conduite. En effet, dès que l'on établit pour principe que les princes sont obligés en conscience de sévir contre ceux qui attaquent la religion, de statuer une peine quelle qu'elle soit contre la profession ouverte ou cachée, l'exercice public ou secret d'aucun culte; la maxime que les peuples ont le

La religion anglicane conserva ce que les cérémonies romaines ont d'auguste, et ce que le luthéranisme a d'austère. J'observe que de neuf mille

droit et même sont dans l'obligation de s'armer contre un prince hérétique ou ennemi de la religion en devient une conséquence nécessaire. Les droits des princes peuvent-ils balancer ceux de la Divinité même? la paix temporelle mérite-t-elle d'être achetée aux dépens de la foi? Il n'est pas question ici d'accorder à des particuliers le droit dangereux de se révolter : il existe un tribunal régulier qui prononce si le prince a mérité ou non de perdre ses droits; ainsi les objections qu'on fait contre le droit de résistance soutenu par plusieurs publicistes, les restrictions qui rendent ce droit, pour ainsi dire, nul dans la pratique, ne peuvent s'appliquer à celui de se révolter contre un prince hérétique.

Je sais que les partisans de l'intolérance religieuse ont soutenu, suivant leurs intérêts, tantôt les maximes séditieuses, tantôt les maximes contraires. Mais entre deux opinions opposées, soutenues suivant les circonstances par un même corps, celle qui s'accorde avec ses principes constants ne doit-elle pas être regardée comme sa vraie doctrine? Cette proposition: Tout prince doit employer sa puissance pour détruire l'hérésie, et celle-ci : Toute nation a droit de se soulever contre un prince hérétique, sont les conséquences d'un même principe. Il faut, si l'on veut raisonner juste, ou les admettre, ou les rejeter ensemble. Tout ce qu'on a dit pour prouver que des prêtres intolérants peuvent être de bons citoyens se réduit à un pur verbiage : faire jurer à un prince d'exterminer les hérétiques, c'est lui faire jurer, en termes équivalents, qu'il se soumet à être dépouillé de son trône si lui-même devient hérétique.

L'intérêt des princes a donc été, non de chercher à régler la religion, mais de séparer la religion de l'état, de laisser aux prêtres la libre disposition des sacrements, des censures, des fonctions ecclésiastiques, mais de ne donner aucun effet civil à aucune de leurs décisions, de ne leur donner aucune influence sur les mariages, sur les actes qui constatent la mort ou la naissance, de ne point souffrir qu'ils interviennent dans aucun acte civil ou politique, et de juger les procès qui s'élèveraient entre eux et les citoyens pour des

quatre cent bénéficiers que contenait l'Angleterre il n'y eut que quatorze évêques, cinquante chanoines, et quatre-vingts curés, qui, n'acceptant pas la réforme, restèrent catholiques, et perdirent leurs bénéfices. Quand on pense que la nation anglaise changea quatre fois de religion depuis Henri VIII, on s'étonne qu'un peuple si libre ait été si soumis, ou qu'un peuple qui a tant de fermeté ait eu tant d'inconstance. Les Anglais en cela ressemblèrent à ces cantons suisses qui attendirent de leurs magistrats la décision de ce qu'ils devaient croire. Un acte du parlement est tout pour les Anglais; ils aiment la loi, et on ne peut les conduire que par les lois d'un parlement qui prononce ou qui semble prononcer par lui-même*.

droits temporels relatifs à leurs fonctions, comme on déciderait les procès semblables qui s'élèveraient entre les membres d'une association libre ou entre cette association et des particuliers. Si Constantin eût suivi cette politique, que de sang il eût épargné! Dans tous les pays où le prince s'est mêlé de la religion, à moins que, comme celle de l'ancienne Rome, elle ne fût bornée à de pures cérémonies, l'état a été troublé, le prince exposé à tous les attentats du fanatisme; et l'indifférence seule pour la religion a pu amener une paix durable.

* Ces mêmes Anglais, si dociles sous la maison de Tudor, firent une guerre opiniâtre à Charles Ier, par zèle de religion; ils chassèrent Jacques II, son fils, sur le simple soupçon qu'il songeait à rétablir la religion romaine; mais les circonstances avaient changé: Henri VIII éprouva peu de résistance, parcequ'il n'attaqua que la hiérarchie ecclésiastique, dont les abus avaient révolté tous les peuples. Sous Édouard, la religion protestante devint aisément la do-

Personne ne fut persécuté pour être catholique; mais ceux qui voulurent troubler l'état par principe de conscience furent sévèrement punis. Les Guises, qui se servaient alors du prétexte de la religion pour établir leur pouvoir en France, ne manquèrent pas d'employer les mêmes armes pour mettre Marie Stuart, reine d'Écosse, leur nièce, sur le trône d'Angleterre. Maîtres des finances et des armées de France, ils envoyaient des troupes et de l'argent en Écosse, sous prétexte de secourir les Écossais catholiques contre les Écossais protestants. Marie Stuart, épouse de François II, roi de France, prenait hautement le titre

minaote; elle avait fait des progrès rapides sous le règne de Henri VIII, malgré les persécutions; et Rome ne reconnaissant pour catholiques qoe ceux qui reeonnaissaient son aotorité, tons eeux qni avaient approuvé la révolution de Henri VIII se tronvèrent protestants sans le vouloir. Le règne de Marie fut eourt: elle étonna la nation par des suppliees, mais elle ne la ebangea point; et il fut aisé à Élisabeth de rétablir le protestantisme. Enfin lorsqu'à force de dispnter on eut bien établi la distinction entre les différentes eroyanees, lorsque les persécutions eurent forcé les dissidents à se réunir en sectes bien distinetes, toot ebangemeot de religion deviut plus difficile eu Angleterre qn'aillenrs; elle o'eut la paix qu'après que la tolérance de tontes les communions ehrétienoes fut bien établie; et même, tant qne les lois pénales eontre les catholiques subsisteront, tant que l'entrée du parlement restera fermée aux nonconformistes, eette paix ne sera fondée que snr l'indifférence pour la religion: indifférenee qoi est moins grande en Angleterre qne dans aoeun autre pays. En 1780, les eompatriotes de Loeke et de Newton ont donné à l'Europe étoonée le spectaele d'un incendie allomé au nom de Dieu.

de *reine d'Angleterre*, comme descendante de Henri VII. Tous les catholiques anglais, écossais, irlandais, étaient pour elle. Le trône d'Élisabeth n'était pas encore affermi; les intrigues de la religion pouvaient le renverser. Élisabeth dissipe ce premier orage; elle envoie une armée au secours des protestants d'Écosse, et force la régente d'Écosse, mère de Marie Stuart, à recevoir la loi par un traité et à renvoyer les troupes de France dans vingt jours.

François II meurt; elle oblige Marie Stuart, sa veuve, à renoncer au titre de *reine d'Angleterre*. Ses intrigues encouragent les états d'Édimbourg à établir la réforme en Écosse; par-là elle s'attache un pays dont elle avait tout à craindre.

A peine est-elle libre de ces inquiétudes que Philippe II lui donne de plus grandes alarmes. Philippe était indispensablement dans ses intérêts quand Marie Stuart, héritière d'Élisabeth, pouvait espérer de réunir sur une même tête les couronnes de France, d'Angleterre, et d'Écosse. Mais François II étant mort, et sa veuve retournée en Écosse sans appui, Philippe, n'ayant que les protestants à craindre, devint l'implacable ennemi d'Élisabeth.

Il soulève en secret l'Irlande contre elle, et elle réprime toujours les Irlandais. Il envoie cette flotte invincible pour la détrôner, et elle la dissipe. Il

soutient en France cette ligue catholique si funeste à la maison royale, et elle protége le parti opposé. La république de Hollande est pressée par les armes espagnoles; elle l'empêche de succomber. Autrefois les rois d'Angleterre dépeuplaient leurs états pour se mettre en possession du trône de France; mais les intérêts et les temps sont tellement changés qu'elle envoie des secours réitérés à Henri IV pour l'aider à conquérir son patrimoine. C'est avec ces secours que Henri assiégea enfin Paris, et que sans le duc de Parme, ou sans son extrême indulgence pour les assiégés, il eût mis la religion protestante sur le trône. C'était ce qu'Élisabeth avait extrêmement à cœur. On aime à voir ses soins réussir, à ne point perdre le fruit de ses dépenses. La haine contre la religion catholique s'était encore fortifiée dans son cœur depuis qu'elle avait été excommuniée par Pie V et par Sixte-Quint. Ces deux papes l'avaient déclarée indigne et incapable de régner; et plus Philippe II se déclarait le protecteur de cette religion, plus Élisabeth en était l'ennemie passionnée. Il n'y eut point de ministre protestant plus affligé qu'elle quand elle apprit l'abjuration de Henri IV. Sa lettre à ce monarque est bien remarquable : « Vous m'offrez votre amitié comme à votre sœur, je « sais que je l'ai méritée, et certes à un grand prix; je « ne m'en repentirais pas si vous n'aviez pas changé

« de père. Je ne puis plus être votre sœur de père; « car j'aimerai toujours plus chèrement celui qui « m'est propre que celui qui vous a adopté. » Ce billet fait voir en même temps son cœur, son esprit, et l'énergie avec laquelle elle s'exprimait dans une langue étrangère.

Malgré cette haine contre la religion romaine, il est sûr qu'elle ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme Marie l'avait été avec les protestants. Il est vrai que le jésuite Créton, le jésuite Campion, et d'autres, furent pendus (1581) dans le temps même que le duc d'Anjou, frère de Henri III, préparait tout à Londres pour son mariage avec la reine, lequel ne se fit point; mais ces jésuites furent unanimement condamnés pour des conspirations et des séditions dont ils furent accusés: l'arrêt fut donné sur les dépositions des témoins. Il se peut que ces victimes fussent innocentes; mais aussi la reine était innocente de leur mort, puisque les lois seules avaient agi: nous n'avons d'ailleurs nulle preuve de leur innocence; et les preuves juridiques de leurs crimes subsistent dans les archives de l'Angleterre.

Plusieurs personnes en France s'imaginent encore qu'Élisabeth ne fit périr le comte d'Essex que par une jalousie de femme; elles le croient sur la foi d'une tragédie et d'un roman. Mais quiconque

a un peu lu sait que la reine avait alors soixante et huit ans; que le comte d'Essex fut coupable d'une révolte ouverte, fondée sur le déclin même de l'âge de la reine et sur l'espérance de profiter du déclin de sa puissance; qu'il fut enfin condamné par ses pairs, lui et ses complices.

La justice, plus exactement rendue sous le règne d'Élisabeth que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes appuis de son administration. Les finances ne furent employées qu'à défendre l'état.

Elle eut des favoris, et n'en enrichit aucun aux dépens de la patrie. Son peuple fut son premier favori; non qu'elle l'aimât en effet, mais elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Élisabeth aurait joui de cette gloire sans tache, si elle n'eût pas souillé un si beau règne par l'assassinat de Marie Stuart, qu'elle osa commettre avec le glaive de la justice.

CHAPITRE CLXIX.

De la reine Marie Stuart.

Il est difficile de savoir la vérité tout entière dans une querelle de particuliers; combien plus

Digitized by Google

dans une querelle de têtes couronnées, lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également la vérité et le mensonge! Les auteurs contemporains sont alors suspects; ils sont pour la plupart les avocats d'un parti plutôt que les dépositaires de l'histoire. Je dois donc m'en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande et fatale aventure.

Toutes les rivalités étaient entre Marie et Élisabeth, rivalité de nation, de couronne, de religion; celle de l'esprit, celle de la beauté. Marie, bien moins puissante, moins maîtresse chez elle, moins ferme, et moins politique, n'avait de supériorité sur Élisabeth que celle de ses agréments, qui contribuèrent même à son malheur. La reine d'Écosse encourageait la faction catholique en Angleterre, et la reine d'Angleterre animait avec plus de succès la faction protestante en Écosse. Élisabeth porta d'abord la supériorité de ses intrigues jusqu'à empêcher long-temps Marie d'Écosse de se remarier à son choix.

(1565) Cependant Marie, malgré les négociations de sa rivale, malgré les états d'Écosse, composés de protestants, et malgré le comte de Murray, son frère naturel, qui était à leur tête, épouse Henri Stuart, comte Darnly, son parent, et catholique comme elle. Élisabeth alors excite sous main les seigneurs protestants, sujets de Marie, à pren-

dre les armes ; la reine d'Écosse les poursuivit elle-même, et les contraignit de se retirer en Angleterre : jusque-là tout lui était favorable, et sa rivale était confondue.

La faiblesse du cœur de Marie commença tous ses malheurs. Un musicien italien, nommé David Rizzio, fut trop avant dans ses bonnes graces. Il jouait bien des instruments, et avait une voix de basse agréable : c'est d'ailleurs une preuve que déja les Italiens avaient l'empire de la musique, et qu'ils étaient en possession d'exercer leur art dans les cours de l'Europe ; toute la musique de la reine d'Écosse était italienne. Une preuve plus forte que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit, c'est que David Rizzio était pensionnaire du pape. Il contribua beaucoup au mariage de la reine, et ne servit pas moins ensuite à l'en dégoûter. Darnly, qui n'avait que le nom de roi, méprisé de sa femme, aigri, et jaloux, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre de sa femme, où elle soupait avec Rizzio et une de ses favorites : on renverse la table, et on tue Rizzio aux yeux de la reine, qui se met en vain devant lui. Elle était enceinte de cinq mois : la vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle portait dans son flanc. Son fils Jacques VI, roi d'Écosse et d'Angleterre, qui na-

quit quatre mois après cette aventure, trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort qu'il fit pour surmonter cette disposition de ses organes : tant la nature a de force, et tant elle agit par des voies inconnues* !

La reine reprit bientôt son autorité, se raccommoda avec le comte de Murray, poursuivit les meurtriers du musicien, et prit un nouvel engagement avec un comte de Bothwell. Ces nouvelles amours produisirent la mort du roi son époux (1567) : on prétend qu'il fut d'abord empoisonné, et que son tempérament eut la force de résister au poison ; mais il est certain qu'il fut assassiné à Édimbourg dans une maison isolée, dont la reine avait retiré ses plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait, on fit sauter la maison avec de la poudre ; on enterra son corps auprès de celui de Rizzio dans le tombeau de la maison royale. Tous les ordres de l'état, tout le peuple, accusèrent

* L'opinion que l'imagination des mères influe sur le fœtus a été long-temps admise presque généralement ; les philosophes même se croyaient obligés de l'expliquer. L'impossibilité de cette influence n'est pas sans doute rigoureusement prouvée, mais c'est tout ce qu'on peut accorder ; et, pour établir une opinion de ce genre, il faudrait une suite de faits bien constatés quant à leur existence, et tels qu'ils ne puissent être attribués au hasard ; et c'est ce qu'on est bien éloigné d'avoir. Les exemples qu'on cite sont bien plus propres à montrer le pouvoir de l'imagination sur nos jugements, sur notre manière de voir, qu'à prouver le pouvoir de celle de la mère sur le fœtus.

Bothwell de l'assassinat; et dans le temps même que la voix publique criait vengeance, Marie se fit enlever par cet assassin, qui avait encore les mains teintes du sang de son mari, et l'épousa publiquement. Ce qu'il y eut de singulier dans cette horreur, c'est que Bothwell avait alors une femme, et que pour se séparer d'elle il la força de l'accuser d'adultère, et fit prononcer un divorce par l'archevêque de Saint-André selon les usages du pays.

Bothwell eut toute l'insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs, et leur fit signer un écrit par lequel il était dit expressément que la reine ne se pouvait dispenser de l'épouser, puisqu'il l'avait enlevée, et qu'il avait couché avec elle. Tous ces faits sont avérés; les lettres de Marie à Bothwell ont été contestées; mais elles portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soulevèrent l'Écosse. Marie, abandonnée de son armée, fut obligée de se rendre aux confédérés. Bothwell s'enfuit dans les îles Orcades; on obligea la reine de céder la couronne à son fils, on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de Murray, son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures. Elle se sauve de sa prison. L'humeur dure et sévère de Murray procurait à la reine un parti. Elle lève six

mille hommes, mais elle est vaincue, et se réfugie sur les frontières d'Angleterre (1568). Élisabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle; mais elle lui fit dire qu'étant accusée par la voix publique du meurtre du roi son époux, elle devait s'en justifier, et qu'elle serait protégée si elle était innocente.

Élisabeth se rendit arbitre entre Marie et la régence d'Écosse. Le régent vint lui-même jusqu'à Hamptoncourt (1569), et se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les preuves qu'il avait contre sa sœur. Cette malheureuse princesse, d'un autre côté, retenue dans Carlisle, accusa le comte de Murray lui-même d'être auteur de la mort de son mari, et récusa les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignît les ambassadeurs de France et d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, et jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Écosse; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Tuthbury, qui fut pour elle une prison.

Ces désastres de la maison royale d'Écosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de Murray fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de Marie. Les assassins entrèrent à main armée en

Angleterre, et firent quelques ravages sur la frontière.

(1570) Élisabeth envoya bientôt une armée punir ces brigands et tenir l'Écosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de Lenox, frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice et de la grandeur : mais en même temps on conspirait en Angleterre pour délivrer Marie de la prison où elle était retenue; le pape Pie V fesait très indiscrètement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait Élisabeth, et déliait ses sujets du serment de fidélité : c'est cet attentat, si familier aux papes, si horrible, et si absurde, qui ulcéra le cœur d'Élisabeth. On voulait secourir Marie, et on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble; mais l'une du haut du trône, et l'autre du fond d'une prison. Il ne paraît pas que Marie se conduisît avec la flexibilité qu'exigeait son malheur. L'Écosse pendant ce temps-là ruisselait de sang. Les catholiques et les protestants fesaient la guerre civile. L'ambassadeur de France et l'archevêque de Saint-André furent faits prisonniers, et l'archevêque pendu (1571) sur la déposition de son propre confesseur, qui jura que le prélat s'était accusé à lui d'être complice du meurtre du roi.

Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrace. Le duc de Norfolk, ca-

tholique, voulut l'épouser, comptant sur une révolution et sur le droit de Marie à la succession d'Élisabeth. Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très faibles à la vérité, mais qui pouvaient être fortifiés des forces d'Espagne et des intrigues de Rome. Il en coûta la tête au duc de Norfolk. Les pairs le condamnèrent à mort (1572) pour avoir demandé au roi d'Espagne et au pape des secours en faveur de Marie. Le sang du duc de Norfolk resserra les chaînes de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découragea point ses partisans à Londres, animés par les princes de Guise, par le Saint-Siège, par les jésuites, et sur-tout par les Espagnols.

Le grand projet était de délivrer Marie et de mettre sur le trône d'Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre Élisabeth. Philippe II préparait déja son invasion (1586). La reine d'Angleterre alors, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger Marie son égale comme si elle avait été sa sujette (1586). Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Fotheringay; elle protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages

de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait par-tout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Élisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux.

Enfin, après dix-huit ans de prison dans un pays qu'elle avait imprudemment choisi pour asile, Marie eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir (le 28 février 1587). Élisabeth sentait qu'elle fesait une action très condamnable, et elle la rendit encore plus odieuse en voulant tromper le monde, qu'elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu'elle avait fait mourir, en prétendant qu'on avait passé ses ordres, et en faisant mettre en prison le secrétaire d'état qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle-même. L'Europe eut en horreur sa cruauté et sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage Élisabeth, c'est qu'elle n'était point forcée à cette barbarie; on pouvait même prétendre que la conservation de Marie lui

était nécessaire pour lui répondre des attentats de ses partisans.

Si cette action flétrit la mémoire d'Élisabeth, il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart comme une martyre de la religion : elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari, et de son imprudence : ses fautes et ses infortunes ressemblèrent parfaitement à celles de Jeanne de Naples ; toutes deux belles et spirituelles, entraînées dans le crime par faiblesse, toutes deux mises à mort par leurs parents. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, et le crime puni par le crime[1].

[1] * Ce jugement nous paraît fort impartial : il est fondé sur les faits qui viennent d'être exposés dans ce chapitre avec beaucoup d'exactitude. Ils ont été néanmoins contestés en divers ouvrages, même jusque dans les derniers temps. La cause de Marie Stuart a été plaidée par Gaillard, et plus au long en deux volumes in-8° intitulés : *Histoire de Marie Stuart*, rédigée d'après des actes authentiques et enrichie de pièces inédites. On ne peut pas plus croire à l'innocence de Marie qu'à la clémence d'Élisabeth : il faut se défier également des apologistes de l'une et de l'autre. Si on lit avec intérêt la tragédie de Schiller, et sur-tout celle de M. Lebrun, il convient de chercher ailleurs la vérité historique. Voltaire, quoiqu'il soit de mode aujourd'hui de l'accuser de légèreté, a tenu ici, comme ailleurs, fort équitablement la balance. (D.)

CHAPITRE CLXX.

De la France vers la fin du seizième siècle, sous François II.

Tandis que l'Espagne intimidait l'Europe par sa vaste puissance, et que l'Angleterre jouait le second rôle en lui résistant, la France était déchirée, faible, et près d'être démembrée; elle était loin d'avoir en Europe de l'influence et du crédit. Les guerres civiles la rendirent dépendante de tous ses voisins. Ces temps de fureur, d'avilissement, et de calamités, ont fourni plus de volumes que n'en contient toute l'histoire romaine. Quelles furent les causes de tant de malheurs? la religion, l'ambition, le défaut de bonnes lois, un mauvais gouvernement.

Henri II, par ses rigueurs contre les sectaires, et sur-tout par la condamnation du conseiller Anne du Bourg, exécuté après la mort du roi par l'ordre des Guises, fit beaucoup plus de calvinistes en France qu'il n'y en avait en Suisse et à Genève. S'ils avaient paru dans un temps comme celui de Louis XII, où l'on fesait la guerre à la cour de Rome, on eût pu les favoriser; mais ils venaient précisément dans le temps que Henri II avait besoin du pape Paul IV pour disputer Naples

et Sicile à l'Espagne, et lorsque ces deux puissances s'unissaient avec le Turc contre la maison d'Autriche. On crut donc devoir sacrifier les ennemis de l'Église aux intérêts de Rome. Le clergé, puissant à la cour, craignant pour ses biens temporels et pour son autorité, les poursuivit; la politique, l'intérêt, le zèle, concoururent à les exterminer. On pouvait les tolérer, comme Élisabeth en Angleterre toléra les catholiques; on pouvait conserver de bons sujets en leur laissant la liberté de conscience. Il eût importé peu à l'état qu'ils chantassent à leur manière, pourvu qu'ils eussent été soumis aux lois de l'état: on les persécuta, et on en fit des rebelles.

La mort funeste de Henri II fut le signal de trente ans de guerres civiles. Un roi enfant gouverné par des étrangers, des princes du sang, et de grands officiers de la couronne, jaloux du crédit des Guises, commencèrent la subversion de la France.

La fameuse conspiration d'Amboise est la première qu'on connaisse en ce pays. Les ligues faites et rompues, les mouvements passagers, les emportements, et le repentir, semblaient avoir fait jusqu'alors le caractère des Gaulois, qui, pour avoir pris le nom de Francs, et ensuite celui de Français, n'avaient pas changé de mœurs. Mais il y eut dans cette conspiration une audace qui te-

nait de celle de Catilina, un manège, une profondeur, et un secret qui la rendait semblable à celles des Vêpres siciliennes et des Pazzi de Florence : le prince de Condé en fut l'ame invisible, et conduisit cette entreprise avec tant de dextérité que, quand toute la France sut qu'il en était le chef, personne ne put l'en convaincre.

Cette conspiration avait cela de particulier qu'elle pouvait paraître excusable en ce qu'il s'agissait d'ôter le gouvernement à François, duc de Guise, et au cardinal de Lorraine, son frère, tous deux étrangers, qui tenaient le roi en tutèle, la nation en esclavage, et les princes du sang et les officiers de la couronne éloignés : elle était très criminelle en ce qu'elle attaquait les droits d'un roi majeur, maître par les lois de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût résolu de tuer les Guises ; mais, comme ils auraient résisté, leur mort était infaillible. Cinq cents gentilshommes, tous bien accompagnés, et mille soldats déterminés, conduits par trente capitaines choisis, devaient se rendre au jour marqué, du fond des provinces du royaume, dans Amboise, où était la cour. Les rois n'avaient point encore la nombreuse garde qui les entoure aujourd'hui. Le régiment des gardes ne fut formé que par Charles IX. Deux cents archers tout au plus accompagnaient

François II. Les autres rois de l'Europe n'en avaient pas davantage. Le connétable de Montmorenci, revenant depuis dans Orléans, où les Guises avaient mis une garde nouvelle à la mort de François II, chassa ces nouveaux soldats, et les menaça de les faire pendre comme des ennemis qui mettaient une barrière entre le roi et son peuple.

La simplicité des mœurs antiques était encore dans le palais des rois; mais aussi ils étaient moins assurés contre une entreprise déterminée. Il était aisé de se saisir, dans la maison royale, des ministres, du roi même. Le succès semblait sûr. Le secret fut gardé par tous les conjurés pendant près de six mois. L'indiscrétion du chef, nommé du Barri de La Renaudie, qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration; elle n'en fut pas moins exécutée; les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous; leur opiniâtreté désespérée venait sur-tout du fanatisme de la religion. Ces gentilshommes étaient la plupart des calvinistes, qui se fesaient un devoir de venger leurs frères persécutés. Le prince Louis de Condé avait hautement embrassé cette secte, parceque le duc de Guise et le cardinal de Lorraine étaient catholiques. Une révolution dans l'Église et dans l'état devait être le fruit de cette entreprise.

(1560) Les Guises eurent à peine le temps de

faire venir des troupes. Il n'y avait pas alors quinze mille hommes enrégimentés dans tout le royaume; mais on en rassembla bientôt assez pour exterminer les conjurés. Comme ils venaient par troupes séparées, ils furent aisément défaits; du Barri de La Renaudie fut tué en combattant; plusieurs moururent comme lui les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les supplices; et pendant un mois entier on ne vit dans Amboise que des échafauds sanglants et des potences chargées de cadavres.

La conspiration découverte et punie ne servit qu'à augmenter le pouvoir de ceux qu'on avait voulu détruire. François de Guise eut la puissance des anciens maires du palais sous le nouveau titre de lieutenant-général du royaume; mais cette autorité même de François de Guise, l'ambition turbulente du cardinal en France, révoltèrent contre eux tous les ordres du royaume, et produisirent de nouveaux troubles.

Les calvinistes, toujours secrètement animés par le prince Louis de Condé, prirent les armes dans plusieurs provinces. Il fallait que les Guises fussent bien puissants et bien redoutables, puisque ni Condé, ni Antoine, roi de Navarre, son frère, père de Henri IV, ni le fameux amiral de Coligni, ni son frère d'Andelot, colonel-général de l'infanterie, n'osaient encore se déclarer ou-

vertement. Le prince de Condé fut le premier chef de parti qui parut faire la guerre civile en homme timide. Il portait les coups et retirait la main; et, croyant toujours se ménager avec la cour qu'il voulait perdre, il eut l'imprudence de venir à Fontainebleau en courtisan dans le temps qu'il eût dû être en soldat à la tête de son parti. Les Guises le font arrêter dans Orléans. On lui fait son procès par le conseil privé et par des commissaires tirés du parlement, malgré les priviléges des princes du sang de n'être jugés que dans la cour des pairs, les chambres assemblées: mais qu'est un privilége contre la force? qu'est un privilége dont il n'y avait d'exemple que dans la violation même qu'on en avait faite autrefois dans le procès criminel du duc d'Alençon?

(1560) Le prince de Condé est condamné à perdre la tête. Le célèbre chancelier de L'Hôpital, ce grand législateur dans un temps où on manquait de lois, et cet intrépide philosophe dans un temps d'enthousiasme et de fureurs, refusa de signer. Le comte de Sancerre, du conseil privé, suivit cet exemple courageux. Cependant on allait exécuter l'arrêt. Le prince de Condé allait finir par la main d'un bourreau, lorsque tout-à-coup le jeune François II, malade depuis long-temps et infirme dès son enfance, meurt à l'âge de dix-sept ans, laissant à son frère Charles, qui n'en avait

que dix, un royaume épuisé et en proie aux factions.

La mort de François II fut le salut du prince de Condé; on le fit bientôt sortir de sa prison après avoir ménagé entre lui et les Guises une réconciliation qui n'était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance. On assemble les états à Orléans. Rien ne pouvait se faire sans les états dans de pareilles circonstances. La tutèle de Charles IX et l'administration du royaume sont accordées par les états à Catherine de Médicis, mais non pas le nom de régente. Les états même ne lui donnèrent point le titre de *majesté :* il était nouveau pour les rois. Il y a encore beaucoup de lettres du sire de Bourdeilles, dans lesquelles on appelle Henri III *votre altesse.*

CHAPITRE CLXXI.

De la France. Minorité de Charles IX.

Dans toutes les minorités des souverains les anciennes constitutions d'un royaume reprennent toujours un peu de vigueur, du moins pour un temps, comme une famille assemblée après la mort du père. On tint à Orléans, et ensuite à Pontoise, des états-généraux : ces états doivent être

mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre l'épée et la robe. Cette distinction fut ignorée dans l'empire romain jusqu'au temps de Constantin. Les magistrats savaient combattre, et les guerriers savaient juger. Les armes et les lois furent aussi dans les mêmes mains chez toutes les nations de l'Europe, jusque vers le quatorzième siècle. Peu à peu ces deux professions furent séparées en Espagne et en France; elles ne l'étaient pas absolument en France, quoique les parlements ne fussent plus composés que d'hommes de robe longue. Il restait la juridiction de baillis d'épée, telle que dans plusieurs provinces allemandes, ou frontières de l'Allemagne. Les états d'Orléans, convaincus que ces baillis de robe courte ne pouvaient guère s'astreindre à étudier les lois, leur ôtèrent l'administration de la justice, et la conférèrent à leurs seuls lieutenants de robe longue: ainsi ceux qui par leurs institutions avaient toujours été juges cessèrent de l'être*.

* Ces fonctions n'ont pu être confondues que chez des peuples où les lois étaient simples, et qui n'avaient point de troupes réglées toujours subsistantes. Alors un même homme remplissait tour-à-tour toutes les fonctions de la société, comme chaque philosophe embrassait toute l'étendue des sciences, lorsque les détails de chacune étaient très peu étendus. A Rome, les fonctions de militaire et de magistrat commencèrent à se séparer long-temps avant la destruction de la république, quoique jamais elles n'aient appartenu à des ordres séparés. Un général était le juge suprême des provinces qu'il gouvernait; un jurisconsulte, devenu préteur ou proconsul,

Le chancelier de L'Hôpital eut la principale part à ce changement. Il fut fait dans le temps de la plus grande faiblesse du royaume; et il a contribué depuis à la force du souverain en divisant sans retour deux professions qui auraient pu, étant réunies, balancer l'autorité du ministère. On a cru depuis que la noblesse ne pouvait conserver le dépôt des lois. On n'a pas fait réflexion que la chambre haute d'Angleterre, qui compose la seule noblesse du royaume proprement dite, est une magistrature permanente qui concourt à former les lois, et rend la justice. Quand on observe un grand changement dans la constitution d'un état, et qu'on voit des peuples voisins qui n'ont pas subi ces changements dans les mêmes circonstances, il est évident que ces peuples ont eu un autre génie et d'autres mœurs.

Ces états-généraux firent connaître combien l'administration du royaume était vicieuse. Le roi était endetté de quarante millions de livres. On manquait d'argent; on en eut à peine. C'est là

commandait les troupes de sa province. Mais ce mélange n'avait lieu que pour les personnages de cet ordre: les jurisconsultes se formaient au barreau, et les guerriers dans les camps. Le mal n'est donc pas en France d'avoir séparé ces fonctions, mais d'avoir formé deux ordres de ceux qui les remplissent. Il serait ridicule que les militaires voulussent juger, comme il le serait qu'un géomètre voulût enseigner la chimie; mais toute distinction légale, toute exclusion en ce genre est nuisible à la société.

le véritable principe du bouleversement de la France. Si Catherine de Médicis avait eu de quoi acheter des serviteurs et de quoi payer une armée, les différents partis qui troublaient l'état auraient été contenus par l'autorité royale. La reine-mère se trouvait entre les catholiques et les protestants, les Condés et les Guises. Le connétable de Montmorenci avait une faction séparée. La division était dans la cour, dans Paris, et dans les provinces. Catherine de Médicis ne pouvait guère que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser, afin d'être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs. Elle commença par indiquer le colloque de Poissi entre les catholiques et les protestants; ce qui était mettre l'ancienne religion en compromis, et donner un grand crédit aux calvinistes en les fesant disputer contre ceux qui ne se croyaient faits que pour les juger.

Dans le temps que Théodore de Bèze et d'autres ministres venaient à Poissi soutenir solennellement leur religion en présence de la reine et d'une cour où l'on chantait publiquement les psaumes de Marot, arrivait en France le cardinal de Ferrare, légat du pape Paul IV. Mais, comme il était petit-fils d'Alexandre VI par sa mère, on eut plus de mépris pour sa naissance que de respect pour sa place et pour son mérite; les laquais insultèrent son porte-croix. On affichait devant lui des es-

tampes de son grand-père, avec l'histoire des scandales et des crimes de sa vie. Ce légat amena avec lui le général des jésuites, Lainez, qui ne savait pas un mot de français, et qui disputa au colloque de Poissi en italien; langue que Catherine de Médicis avait rendue familière à la cour, et qui influait alors beaucoup dans la langue française. Ce jésuite, dans le colloque, eut la hardiesse de dire à la reine qu'il ne lui appartenait pas de le convoquer, et qu'elle usurpait le droit du pape. Il disputait cependant dans cette assemblée qu'il réprouvait; il dit, en parlant de l'eucharistie, « que « Dieu était à la place du pain et du vin, comme « un roi qui se fait lui-même son ambassadeur. » Cette puérilité fit rire. Son audace avec la reine excita l'indignation. Les petites choses nuisent quelquefois beaucoup; et dans la disposition des esprits tout servait à la cause de la religion nouvelle.

(Janvier 1562) Le résultat du colloque et des intrigues qui le suivirent fut un édit par lequel les protestants pouvaient avoir des prêches hors des villes; et cet édit de pacification fut encore la source des guerres civiles. Le duc François de Guise, qui n'était plus lieutenant-général du royaume, voulait toujours en être le maître. Il était déja lié avec le roi d'Espagne Philippe II, et se fesait regarder par le peuple comme le protecteur

de la catholicité. Les seigneurs ne marchaient dans ce temps-là qu'avec un nombreux cortége: on ne voyageait point comme aujourd'hui dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques; on était suivi de plus de cent chevaux; c'était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit, et on allait à la cour habiter une chambre où il n'y avait que des coffres pour meubles. Le duc de Guise, en passant auprès de Vassi sur les frontières de Champagne, trouva des calvinistes qui, jouissant du privilége de l'édit, chantaient paisiblement leurs psaumes dans une grange: ses valets insultèrent ces malheureux; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent et dissipèrent le reste. Alors les protestants se soulèvent dans presque tout le royaume. Toute la France est partagée entre le prince de Condé et François de Guise. Catherine de Médicis flotte entre eux deux. Ce ne fut de tous côtés que massacres et pillages. Elle était alors dans Paris avec le roi son fils; elle s'y voit sans autorité; elle écrit au prince de Condé de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile; on ne la fesait qu'avec trop d'inhumanité: chaque ville était devenue une place de guerre, et les rues des champs de bataille.

(1562) D'un côté étaient les Guises, réunis par bienséance avec la faction du connétable de Mont-

morenci, maître de la personne du roi; de l'autre était le prince de Condé avec les Coligni. Antoine, roi de Navarre, premier prince du sang, faible et irrésolu, ne sachant de quelle religion ni de quel parti il était, jaloux du prince de Condé son frère, et servant malgré lui le duc de Guise qu'il détestait, est traîné au siége de Rouen avec Catherine de Médicis elle-même : il est tué à ce siége, et il ne mérite d'être placé dans l'histoire que parcequ'il fut le père du grand Henri IV.

La guerre se fit toujours jusqu'à la paix de Vervins comme dans les temps anarchiques de la décadence de la seconde race et du commencement de la troisième. Très peu de troupes réglées de part et d'autre, excepté quelques compagnies de gens d'armes des principaux chefs : la solde n'était fondée que sur le pillage. Ce que la faction protestante pouvait amasser servait à faire venir des Allemands pour achever la destruction du royaume. Le roi d'Espagne, de son côté, envoyait de petits secours aux catholiques pour entretenir cet incendie, dont il espérait profiter. C'est ainsi que treize enseignes espagnoles marchèrent au secours de Montluc dans la Saintonge. Ces temps furent sans contredit les plus funestes de la monarchie.

(1562) La première bataille rangée qui se donna fut celle de Dreux. Ce n'était pas seulement Fran-

çais contre Français : les Suisses fesaient la principale force de l'infanterie royale, les Allemands celle de l'armée protestante. Cette journée fut unique par la prise des deux généraux : Montmorenci, qui commandait l'armée royale en qualité de connétable, et le prince de Condé, furent tous deux prisonniers. François de Guise, lieutenant du connétable, gagna la bataille, et Coligni, lieutenant de Condé, sauva son armée. Guise fut alors au comble de sa gloire ; toujours vainqueur partout où il s'était trouvé, et toujours réparant les malheurs du connétable, son rival en autorité, mais non pas en réputation. Il était l'idole des catholiques et le maître de la cour ; affable, généreux, et en tout sens le premier homme de l'état.

(1563) Après la victoire de Dreux il alla faire le siége d'Orléans ; il était près de prendre la ville, qui était le centre de la faction protestante, lorsqu'il fut assassiné. Le meurtre de ce grand homme fut le premier que le fanatisme fit commettre en France. Ces mêmes huguenots qui, sous François Ier et sous Henri II, n'avaient su que prier Dieu et souffrir ce qu'ils appelaient *le martyre*, étaient devenus des enthousiastes furieux : ils ne lisaient plus l'Écriture que pour y chercher des exemples d'assassinats. Poltrot de Méré se crut un *Aod* envoyé de Dieu pour tuer un chef philistin. Cela est si vrai que le parti fit des vers à son hon-

neur, et que j'ai vu encore une de ses estampes avec une inscription qui élève son crime jusqu'au ciel. Ce crime cependant n'était que celui d'un lâche; car il feignit d'être un transfuge, et assassina le duc de Guise par-derrière. Il osa charger l'amiral de Coligni et Théodore de Bèze d'avoir au moins connivé à son attentat; mais il varia tellement dans ses interrogatoires qu'il détruisit lui-même son imposture. Coligni offrit même d'aller à Paris subir une confrontation avec ce misérable, et pria la reine de suspendre l'exécution jusqu'à ce que la vérité fût reconnue. Il faut avouer que l'amiral, tout chef de parti qu'il était, n'avait jamais commis la moindre action qui pût le faire soupçonner d'une noirceur si lâche.

Un moment de paix succéda à ces troubles: Condé s'accommoda avec la cour; mais l'amiral était toujours à la tête d'un grand parti dans les provinces. Ce n'était pas assez que les Espagnols, les Allemands, et les Suisses, vinssent aider les Français à se détruire; les Anglais se hâtèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestants avaient introduit dans le Havre-de-Grace, bâti par François Ier, trois mille Anglais. Le connétable de Montmorenci, alors à la tête des catholiques et des protestants réunis, eut bien de la peine à les en chasser.

(1563) Cependant Charles IX, ayant atteint

l'âge de treize ans et un jour, vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; et, ce qui est remarquable, sa mère, en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui.

Il se passa à cet acte de majorité une scène dont il n'y avait point d'exemple. Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, et s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même avait méprisé ce titre: mais pour braver le pape il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi et la reine en qualité de femme d'un pair du royaume, et on la nommait indifféremment *madame la comtesse de Beauvais* et *madame la cardinale*. Ce qui est très remarquable c'est qu'il n'était ni le seul cardinal ni le seul évêque qui fût marié en secret. Le cardinal du Belley avait épousé madame de Châtillon, à ce que rapporte Brantôme, qui ajoute que personne n'en doutait.

La France était pleine de bizarreries aussi grandes. Le désordre des guerres civiles avait détruit toute police et toute bienséance. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des séculiers: on donnait une abbaye, un évêché, en mariage à des filles; mais la paix, le plus grand des biens, fesait oublier ces irrégularités, auxquelles on était ac-

coutumé. Les protestants, tolérés, étaient sur leurs gardes, mais tranquilles. Louis de Condé prenait part aux fêtes de la cour; ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de sûretés, et on lui en donnait trop peu. Le prince de Condé voulait partager le gouvernement. Le cardinal de Lorraine, à la tête de sa maison, si étendue et si puissante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de Montmorenci, ennemi des Lorrains, conservait son pouvoir et partageait la cour. Les Coligni et les autres chefs de parti se préparaient à résister à la maison de Lorraine. Chacun cherchait à dévorer une partie du gouvernement. Le clergé d'un côté, les pasteurs calvinistes de l'autre, criaient à la religion. Dieu était leur prétexte; la fureur de dominer était leur Dieu : et les peuples, enivrés de fanatisme, étaient les instruments et les victimes de l'ambition de tant de partis opposés.

(1567) Louis de Condé, qui avait voulu arracher le jeune François II des mains des Guises à Amboise, veut encore avoir entre ses mains Charles IX, et l'enlever dans Meaux au connétable de Montmorenci. Ce prince de Condé fit précisément la même guerre, les mêmes manœuvres, sur les mêmes prétextes, à la religion près, que fit depuis le grand Condé, du même nom de Louis, dans les guerres de la Fronde. Le prince et l'amiral donnent la bataille de Saint-Denis

(1567) contre le connétable, qui y est blessé à mort, à l'âge de quatre-vingts ans, homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. C'est lui qui répondit à son confesseur: « Pensez-vous que j'aie « vécu quatre-vingts ans pour ne pas savoir mou- « rir un quart d'heure? » On porta son effigie en cire, comme celle des rois, à Notre-Dame, et les cours supérieures assistèrent à son service par ordre de la cour: honneur dont l'usage dépend, comme presque tout, de la volonté des rois et des circonstances des temps.

Cette bataille de Saint-Denis fut indécise, et la France n'en fut que plus malheureuse. L'amiral de Coligni, l'homme de son temps le plus fécond en ressources, fait venir du Palatinat près de dix mille Allemands sans avoir de quoi les payer. On vit alors ce que peut le fanatisme fortifié de l'esprit de parti. L'armée de l'amiral se cotisa pour soudoyer l'armée palatine. Tout le royaume est ravagé. Ce n'est pas une guerre dans laquelle une puissance assemble ses forces contre une autre, et est victorieuse ou détruite; ce sont autant de guerres qu'il y a de villes; ce sont les citoyens, les parents, acharnés par-tout les uns contre les autres: le catholique, le protestant, l'indifférent, le

prêtre, le bourgeois n'est pas en sûreté dans son lit : on abandonne la culture des terres, ou on les laboure le sabre à la main. On fait encore une paix forcée (1568) : mais chaque paix est une guerre sourde, et tous les jours sont marqués par des meurtres et par des assassinats.

Bientôt la guerre se fait ouvertement. C'est alors que la Rochelle devint le centre et le principal siége du parti réformé, la Genève de la France. Cette ville, assez avantageusement située sur le bord de la mer pour devenir une république florissante, l'était déja à plusieurs égards ; car, ayant appartenu au roi d'Angleterre depuis le mariage d'Éléonore de Guienne avec Henri II, elle s'était donnée au roi de France Charles V, à condition qu'elle aurait droit de battre en son propre nom de la monnaie d'argent, et que ses maires et ses échevins seraient réputés nobles : beaucoup d'autres priviléges et un commerce assez étendu la rendaient assez puissante, et elle le fut jusqu'au temps du cardinal de Richelieu. La reine Élisabeth la favorisait ; elle dominait alors sur l'Aunis, la Saintonge, et l'Angoumois, où se donna la célèbre bataille de Jarnac.

Le duc d'Anjou, depuis Henri III, à la tête de l'armée royale, avait le nom de général ; le maréchal de Tavannes l'était en effet : il fut vainqueur (13 mars 1569). Le prince Louis de Condé fut tué,

ou plutôt assassiné, après sa défaite, par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Coligni, qu'on nomme toujours l'*amiral*, quoiqu'il ne le fût plus, rassembla les débris de l'armée vaincue, et rendit la victoire des royalistes inutile. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, veuve du faible Antoine, présenta son fils à l'armée, le fit reconnaître chef du parti; de sorte que Henri IV, le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le bon roi Louis XII, rebelle avant que de régner*. L'amiral de Coligni fut le chef véritable et du parti et de l'armée, et servit de père à Henri IV et aux princes de la maison de Condé. Il soutint seul le poids de cette cause malheureuse, manquant d'argent, et cependant ayant des troupes; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands, sans pouvoir les acheter; vaincu encore à la journée de

* Il fut le chef et l'allié des rebelles de France, car un roi de Navarre, souverain d'un royaume indépendant de la France, même féodalement, n'était pas plus un rebelle en fesant la guerre à Charles que Philippe II, souverain de l'Artois et de la Flandre, et en cette qualité vassal de la couronne. Il faut observer aussi que Louis XII ne fit la guerre que pour soutenir ses prérogatives et ses projets d'ambition, au lieu que Henri IV défendait les lois de la nation et les droits des citoyens. Les moyens qu'il employait pouvaient être illégitimes, mais c'était en faveur d'une cause juste qu'il les employait. Ni les catholiques ni les protestants n'avaient certainement le droit de faire la guerre civile; mais les protestants ne la firent jamais que pour soutenir la liberté de conscience, ce droit légitime de tous les hommes; et les catholiques ne la fesaient au contraire que pour maintenir une intolérance tyrannique.

Moncontour (1569), dans le Poitou, par l'armée du duc d'Anjou, et réparant toujours les ruines de son parti.

Il n'y avait point alors de manière uniforme de combattre. L'infanterie allemande et suisse ne se servait que de longues piques; la française employait plus ordinairement des arquebuses avec de courtes hallebardes: la cavalerie allemande se servait de pistolets; la française ne combattait guère qu'avec la lance. On entremêlait souvent les bataillons et les escadrons. Les plus fortes armées n'allaient pas alors à vingt mille hommes: on n'avait pas de quoi en payer davantage. Mille petits combats suivirent la bataille de Moncontour dans toutes les provinces.

Enfin, au milieu de tant de désolations, une nouvelle paix semble faire respirer la France; mais cette paix ne fait que la préparation de la Saint-Barthélemi (1570). Cette affreuse journée fut méditée et préparée pendant deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que Catherine de Médicis, élevée dans les plaisirs, et à qui le parti huguenot était celui qui lui fesait le moins d'ombrage, pût prendre une résolution si barbare. Cette horreur étonne encore davantage dans un roi de vingt ans. La faction des Guises eut beaucoup de part à l'entreprise. Deux Italiens, depuis cardinaux, Birague et Retz, dis-

posèrent les esprits. On se fesait un grand honneur alors des maximes de Machiavel, et sur-tout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi. La maxime qu'il ne faut jamais commettre de crimes eût été même plus politique; mais les mœurs étaient devenues féroces par les guerres civiles, malgré les fêtes et les plaisirs que Catherine de Médicis entretenait toujours à la cour. Ce mélange de galanterie et de fureurs, de voluptés et de carnage, forme le plus bizarre tableau où les contradictions de l'espèce humaine se soient jamais peintes. Charles IX, qui n'était point du tout guerrier, était d'un tempérament sanguinaire; et quoiqu'il eût des maîtresses son cœur était atroce. C'est le premier roi qui ait conspiré contre ses sujets. La trame fut ourdie avec une dissimulation aussi profonde que l'action était horrible. Une seule chose aurait pu donner quelque soupçon; c'est qu'un jour que le roi s'amusait à chasser des lapins dans un clapier: « Faites-les-moi tous sortir, dit-il, afin « que j'aie le plaisir de les tuer tous. » Aussi un gentilhomme du parti de Coligni quitta Paris, et lui dit, en prenant congé de lui: « Je m'enfuis, « parcequ'on nous fait trop de caresses. »

(1572) L'Europe ne sait que trop comment Charles IX maria sa sœur à Henri de Navarre, pour le faire donner dans le piège; par quels serments il le rassura, et avec quelle rage s'exécutèrent

enfin ces massacres projetés pendant deux années. Le père Daniel dit que Charles IX *joua bien la* comédie; *qu'il fit parfaitement son personnage.* Je ne répéterai point ce que tout le monde sait de cette tragédie abominable; une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard et le crucifix en main; le roi lui-même tirant d'une arquebuse sur les malheureux qui fuyaient: je remarquerai seulement quelques particularités; la première c'est que, si on en croit le duc de Sulli, l'historien Matthieu, et tant d'autres, Henri IV leur avait souvent raconté que, jouant aux dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise, quelques jours avant la Saint-Barthélemi, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu, saisis d'épouvante. Le jésuite Daniel, qui a recueilli ce fait, devait savoir assez de physique pour ne pas ignorer que les points noirs, quand ils font un angle donné avec les rayons du soleil, paraissent rouges; c'est ce que tout homme peut éprouver en lisant: et voilà à quoi se réduisent tous les prodiges! Il n'y eut certes dans toute cette action d'autre prodige que cette fureur religieuse qui changeait en bêtes féroces une nation qu'on a vue souvent si douce et si légère.

Le jésuite Daniel répète encore que, lorsqu'on eut pendu le cadavre de Coligni au gibet de Montfaucon, Charles IX alla repaître ses yeux de ce

spectacle, et dit « que le corps d'un ennemi mort « sentait toujours bon : » il devait ajouter que c'est un ancien mot de Vitellius, qu'on s'est avisé d'attribuer à Charles IX. Mais ce qu'on doit le plus remarquer c'est que le père Daniel veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités. Il se peut que le temps, le lieu, la manière, le nombre des proscrits, n'eussent pas été concertés pendant deux années; mais il est vrai que le dessein d'exterminer le parti était pris dès longtemps. Tout ce que rapporte Mézerai, meilleur Français que le jésuite Daniel, et historien très supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, ne permet pas d'en douter; et Daniel se contredit lui-même en louant Charles IX d'avoir bien joué la *comédie*, d'avoir bien fait son *rôle*.

Les mœurs des hommes, l'esprit de parti, se connaissent à la manière d'écrire l'histoire. Daniel se contente de dire qu'on loua à Rome « le zèle du « roi et la terrible punition qu'il avait faite des « hérétiques. » Baronius dit que cette action était nécessaire. La cour ordonna dans toutes les provinces les mêmes massacres qu'à Paris; mais plusieurs commandants refusèrent d'obéir. Un Saint-Hérem en Auvergne, un La Guiche à Mâcon, un vicomte d'Orte à Bayonne, et plusieurs autres, écrivirent à Charles IX la substance de ces paroles : « qu'ils périraient pour son service, mais

« qu'ils n'assassineraient personne pour lui obéir. »

Ces temps étaient si funestes, le fanatisme ou la terreur domina tellement les esprits, que le parlement de Paris ordonna que tous les ans on ferait une procession le jour de la Saint-Barthélemi, pour rendre grace à Dieu. Le chancelier de L'Hôpital pensa bien autrement en écrivant, *excidat illa dies*. On reprochait à L'Hôpital d'être fils d'un Juif, de n'être pas chrétien dans le fond de son cœur; mais c'était un homme juste *. La pro-

* Il n'y a jamais eu aucune preuve que L'Hôpital ait eu un Juif pour père : son père, médecin du cardinal de Bourbon, professait la religion chrétienne. Cependant, d'un autre côté, beaucoup de Juifs exerçaient la médecine, et jamais, quelle qu'en soit la cause, on n'a su le nom ni l'état du grand-père du chancelier. Il est très vraisemblable d'ailleurs qu'il n'était ni protestant ni catholique, mais de la religion de Cicéron, de Caton, de Marc-Aurèle, admettant un Dieu et regardant toutes les religions particulières comme des fables adoptées par le peuple; mais persuadé qu'il est impossible de les détruire sans que d'autres les remplacent, et qu'ainsi le devoir de l'homme d'état éclairé est de chercher à les rendre le plus utiles, ou plutôt le moins nuisibles qu'il est possible au bonheur commun. (CONDORCET.) — Condorcet, dans son éloge de L'Hôpital, a parlé tout autrement des opinions religieuses de ce grand chancelier. « Qui soupçonnera L'Hôpital d'hypocrisie? pourquoi celui qui « sacrifia sa place à son devoir ne l'aurait-il pas sacrifiée à sa con- « science? L'Hôpital donnait des preuves de son attachement à la « religion catholique par son zèle même à réprimer l'ambition et les « emportements de ses ministres, par ses efforts pour ramener dans « le clergé la science et les mœurs. Il savait que la corruption du « clergé avait fourni aux novateurs leurs plus puissantes armes: il « voulait leur enlever des objections d'autant plus fortes qu'elles « étaient précisément celles que le peuple pouvait entendre et les

cession ne se fit point, et l'on eut enfin horreur de consacrer la mémoire de ce qui devait être oublié pour jamais. Mais dans la chaleur de l'événement la cour voulut que le parlement fît le procès à l'amiral après sa mort, et que l'on condamnât juridiquement deux gentilshommes de ses amis, Briquemaut et Cavagnes. Ils furent traînés à la Grève sur la claie avec l'effigie de Coligni, et exécutés. Ce fut le comble des horreurs d'ajouter à cette multitude d'assassinats les formes qu'on appelle de la justice.

S'il pouvait y avoir quelque chose de plus déplorable que la Saint-Barthélemi, c'est qu'elle fit naître la guerre civile, au lieu de couper la racine des troubles. Les calvinistes ne pensèrent plus, dans tout le royaume, qu'à vendre chèrement leurs vies. On avait égorgé soixante mille de leurs frères en pleine paix : il en restait environ deux millions pour faire la guerre. De nouveaux massacres suivent donc de part et d'autre ceux de la Saint-Barthélemi. Le siége de Sancerre

« seules dont il pût être frappé. » Les fanatiques ayant dénoncé L'Hôpital comme un fauteur et un partisan secret des dogmes de Calvin, les protestants s'empressèrent d'accepter l'illustre associé qu'on paraissait leur offrir. Théodore de Bèze l'a revendiqué, et Bayle a depuis soutenu la même hypothèse. Nous la croyons mal fondée : L'Hôpital était un catholique sincère et tolérant ; rien dans sa conduite ni dans ses écrits n'autorise à présumer qu'il ait été un pur théiste, système qui était beaucoup plus rare au seizième siècle que l'intolérance et l'athéisme. (D.)

fut mémorable. Les historiens disent que les réformés s'y défendirent comme les Juifs à Jérusalem contre Titus : ils succombèrent comme eux ; ils y éprouvèrent les mêmes extrémités ; et l'on rapporte qu'un père et une mère y mangèrent leur propre fille. On en dit autant depuis du siége de Paris par Henri IV.

CHAPITRE CLXXII.

Sommaire des particularités principales du concile de Trente.

C'est au milieu de tant de guerres de religion et de tant de désastres que le concile de Trente fut assemblé. Ce fut le plus long qu'on ait jamais tenu, et cependant le moins orageux. Il ne forma point de schisme comme le concile de Bâle ; il n'alluma point de bûchers comme celui de Constance ; il ne prétendit point déposer des empereurs comme celui de Lyon ; il se garda d'imiter celui de Latran, qui dépouilla le comte de Toulouse de l'héritage de ses pères ; encore moins celui de Rome, dans lequel Grégoire VII alluma l'incendie de l'Europe, en osant déposséder l'empereur Henri IV. Le troisième et le quatrième concile de Constantinople, le premier et le se-

cond de Nicée, avaient été des champs de discorde : le concile de Trente fut paisible, ou du moins ses querelles n'eurent ni éclat ni suite.

S'il est quelque certitude historique, on la trouve dans ce qui fut écrit sur ce concile par les contemporains. Le célèbre Sarpi, ce défenseur de la liberté vénitienne, plus connu sous le nom de Fra-Paolo, et le jésuite Pallavicini, son antagoniste, sont d'accord dans l'essentiel des faits. Il est vrai que Pallavicini compte trois cent soixante erreurs dans Fra-Paolo, mais quelles erreurs? il lui reproche des méprises dans les dates et dans les noms. Pallavicini lui-même a été convaincu d'autant de fautes que son adversaire; et quand il a raison contre lui ce n'est pas la peine d'avoir raison. Qu'importe qu'une lettre inutile de Léon X ait été écrite en 1516 ou 17? que le nonce Arcimboldo, qui vendit tant d'indulgences dans le Nord, fût le fils d'un marchand milanais ou d'un Génois? ce qui importe c'est qu'il ait fait trafic d'indulgences. On se soucie peu que le cardinal Martinusius ait été moine de Saint-Basile ou ermite de Saint-Paul; mais on s'intéresse à savoir si ce défenseur de la Transylvanie contre les Turcs fut assassiné par les ordres de Ferdinand Ier, frère de Charles V. Enfin Sarpi et Pallavicini ont tous deux dit la vérité d'une manière différente : l'un en homme libre, défenseur d'un

sénat libre; l'autre en jésuite qui voulait être cardinal.

Dès l'an 1533 Charles V proposa la convocation de ce concile au pape Clément VII, qui, encore effrayé du saccagement de Rome et de sa prison, craignant que le prétexte de sa bâtardise n'enhardît un concile à le déposer, éluda cette proposition sans oser refuser l'empereur. Le roi de France François Ier proposa Genève pour le lieu de l'assemblée, précisément dans le temps qu'on commençait à prêcher la réforme dans cette ville (1540). Il est bien probable que si le concile se fût tenu dans Genève le parti des réformés y eût beaucoup perdu.

Pendant qu'on diffère, les protestants d'Allemagne demandent un concile national, et se fondent, dans leur réponse au légat Contarini, sur ces paroles expresses : « Quand deux ou trois se-« ront assemblés en mon nom, je serai au milieu « d'eux. » On leur accorde que cet article est certain; mais que, si dans cent mille endroits de la terre, deux ou trois personnes sont assemblées en ce nom, cela pourrait produire cent mille conciles et cent mille confessions de foi différentes : en ce cas il n'y aurait eu jamais de réunion; mais aussi il n'y eût peut-être jamais eu de guerre civile. La multitude des opinions diverses produit nécessairement la tolérance.

Le pape Paul III, Farnèse, propose Vicence; mais les Vénitiens répondent que le divan de Constantinople prendrait trop d'ombrage d'une assemblée de chrétiens dans le territoire de Venise. Il propose Mantoue; mais le seigneur de cette ville craint d'y recevoir une garnison étrangère: (1542) enfin il se décide pour la ville de Trente, voulant complaire à l'empereur, dont il avait très grand besoin; car il espérait alors d'obtenir l'investiture du Milanès pour son bâtard Pierre Farnèse, auquel il donna depuis Parme et Plaisance.

(1545) Le concile est enfin convoqué par une bulle, « de l'autorité du Père, du Fils, du Saint-« Esprit, des apôtres Pierre et Paul, laquelle au-« torité le pape exerce en terre: » priant l'empereur, le roi de France et les autres princes, de venir au concile. Charles V témoigne son indignation de ce qu'on ose mettre un roi à côté de lui, et sur-tout un roi allié des musulmans, après tous les services rendus par l'empereur à l'Église. Il oubliait le pillage de Rome.

Le pape Paul III, ne pouvant plus espérer que l'empereur donnât le Milanès à son bâtard, voulait lui donner l'investiture de Parme et de Plaisance et croyait avoir besoin du secours de François Ier. Pour intimider l'empereur, pressé à-la-fois par les Turcs et par les protestants, il menace

Charles V du sort de Dathan, Coré et Abiron, s'il s'oppose à l'investiture de Parme, ajoutant que « les Juifs sont dispersés pour avoir supplicié « le maître et que les Grecs sont asservis pour « avoir bravé le vicaire; » mais il ne fallait pas que les vicaires de Dieu eussent tant de bâtards.

Après bien des intrigues l'empereur et le pape se réconcilient. Charles permet que le bâtard du pape règne à Parme, et Paul envoie trois légats pour ouvrir à Trente le concile qu'il doit diriger à Rome. Ces légats ont un chiffre avec le pape; c'était une invention alors très peu commune, et dont les Italiens se servirent les premiers.

Les légats et l'archevêque de Trente commencent par accorder trois ans et cent soixante jours de délivrance du purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile.

(1545) Le pape défend par une bulle qu'aucun prélat comparaisse par procureur; et aussitôt les procureurs de l'archevêque de Mayence arrivent et sont bien reçus. Cette loi ne regardait pas les évêques-princes d'Allemagne, qu'on avait tant intérêt de ménager.

Paul III investit enfin son fils Pierre-Louis Farnèse du duché de Parme et Plaisance, avec la connivence de Charles-Quint, et publie un jubilé.

Le concile s'ouvre par le sermon de l'évêque

de Bitonto. Ce prélat prouve qu'un concile était nécessaire, premièrement, « parceque plusieurs « conciles ont déposé des rois et des empereurs; « secondement, parceque, dans l'*Énéide*, Jupiter « assembla le conseil des dieux. Il dit qu'à la créa- « tion de l'homme et à la tour de Babel Dieu s'y « prit en forme de concile, et que tous les prélats « doivent se rendre à Trente, comme dans le che- « val de Troie; enfin que la porte du concile et « du paradis est la même: l'eau vive en découle, « les pères doivent en arroser leurs cœurs comme « des terres sèches; faute de quoi le Saint-Esprit « leur ouvrira la bouche comme à Balaam et à « Caïphe. »

Un tel discours semble réfuter ce que nous avons dit de la renaissance des lettres en Italie; mais cet évêque de Bitonto était un moine du Milanès. Un Florentin, un Romain, un élève des Bembo et des Casa n'eût point parlé ainsi. Il faut songer que le bon goût, établi dans plusieurs villes, ne s'est jamais étendu dans toutes les provinces.

(1546) La première chose qui fut ordonnée par le concile c'est que les prélats fussent toujours revêtus de l'habit de leur profession. La coutume était alors de s'habiller en séculier, excepté quand ils officiaient.

Il y avait alors peu de prélats au concile, et la

plupart des évêques des grands siéges menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. Il y avait aussi des théologiens employés par le pape.

Presque tous ces théologiens étaient ou de l'ordre de Saint-François ou de celui de Saint-Dominique. Ces moines disputèrent sur le péché originel, malgré les ambassadeurs de l'empereur, qui réclamaient en vain contre ces disputes, regardées par eux comme inutiles. Ils entamèrent la grande question si la Vierge, mère de Jésus-Christ, naquit soumise au péché d'Adam. Les dominicains, ennemis des franciscains, soutinrent toujours, avec saint Thomas, qu'elle fut conçue dans le péché. La dispute fut vive et longue, et le concile ne la détermina qu'en statuant qu'on ne comprenait pas la Vierge dans le péché originel commun à tous les hommes, mais aussi qu'on ne l'en exceptait pas.

Duprat, évêque de Clermont, demande ensuite qu'on prie Dieu pour le roi de France comme pour l'empereur, puisque ce roi a été invité au concile; mais il est refusé, sous prétexte qu'il aurait fallu prier aussi pour les autres rois, et qu'on aurait indisposé ceux qu'on aurait nommés les derniers. Leurs rangs n'étaient plus réglés comme autrefois.

(1546) Pierre Danès arrive en qualité d'ambas-

sadeur de France. C'est alors que dans une des congrégations il fit cette fameuse réponse à un évêque italien qui dit, après l'avoir entendu haranguer : « Vraiment ce coq chante bien. » Les mots de *coq* et de *Français* signifient la même chose dans la langue latine dont se servait cet évêque. Danès répondit à ce froid jeu de mots : « Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du « coq ! »

C'est ici le lieu de placer le mot de dom Barthélemi-des-Martyrs, primat de Portugal, qui, en parlant de la nécessité d'une réformation, dit : « Les très illustres cardinaux doivent être très il- « lustrement réformés. »

Les évêques cédaient avec peine aux cardinaux, qu'ils ne comptaient pas dans la hiérarchie de l'Église; et les cardinaux alors ne prenaient point le titre d'éminence, qu'ils ne se sont donné que sous Urbain VIII. On peut encore observer que tous les pères et les théologiens du concile parlaient en latin dans les sessions; mais ils avaient quelque peine à s'entendre les uns les autres : un Polonais, un Anglais, un Allemand, un Français, un Italien, prononçant tous d'une manière très différente.

(1546) Une des plus importantes questions qui furent agitées fut celle de la résidence et de l'établissement des évêques de droit divin. Pres-

que tous les prélats, excepté ceux d'Italie, attachés particulièrement au pape, s'obstinèrent toujours à vouloir qu'on décidât que leur institution était divine, prétendant que si elle ne l'était pas, ils ne se voyaient pas en droit de condamner les protestants; mais aussi, en recevant leurs bulles du pape, comment pouvaient-ils être établis purement de droit divin? Si le concile constatait ce droit, le pape n'était plus qu'un évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'Église latine, mais non le principe des autres chaires : elle perdait son autorité; et cette question, qui d'abord semblait purement théologique, tenait en effet à la politique la plus délicate. Elle fut longtemps débattue avec éloquence, et aucun des papes sous qui se tint ce long concile ne souffrit qu'elle fût décidée.

Les matières de la prédestination et de la grace furent long-temps agitées. Les décrets furent formés. Dominique de Soto, théologien dans ce concile, expliqua ces décrets en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes *in-folio;* mais frère André Vega les expliqua en quinze tomes à l'avantage des cordeliers.

La doctrine des sept sacrements fut ensuite examinée long-temps avec attention, et n'excita aucune dispute.

Après avoir établi cette doctrine telle qu'elle

est reçue par toute l'Église latine, on passa à la pluralité des bénéfices, article plus épineux. Plusieurs voix réclament contre l'abus introduit dès long-temps de tant de prélatures accumulées dans les mêmes mains. On renouvelle les plaintes faites du temps de Clément VII, qui donna en 1534 au cardinal Hippolyte, son neveu, la jouissance de tous les bénéfices de la terre vacants pendant six mois.

Le pape Paul III veut se réserver la décision de cette question; mais les pères décrètent qu'on ne peut posséder deux évêchés à-la-fois. Ils statuent pourtant qu'on le peut avec une dispense de Rome, et c'est ce qu'on n'a jamais refusé aux prélats allemands: ainsi il est arrivé qu'un curé ne jouit jamais de deux paroisses de cent écus chacune, et qu'un prélat possède des évêchés de plusieurs millions. Il était de l'intérêt de tous les princes et de tous les peuples de déraciner cet abus; il est cependant autorisé.

Cet article ayant mis quelque aigreur dans les esprits, Paul III transfère le concile de Trente à Bologne, sous prétexte des maladies qui régnaient à Trente.

Pendant les deux premières sessions du concile à Bologne, le bâtard du pape, Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, devenu insupportable par l'insolence de ses débauches et de ses rapines, est

assassiné dans Plaisance, ainsi que Cosme de Médicis l'avait été auparavant dans Florence, Julien avant ce Cosme, le duc Galéas à Milan, et tant d'autres princes nouveaux. Il n'est pas prouvé que Charles-Quint eut part à ce meurtre; mais il en recueillit le fruit dès le lendemain, et le gouverneur de Milan se saisit de Plaisance au nom de l'empereur.

(1548) On peut juger si cet assassinat et cette promptitude à priver le pape de la ville de Plaisance mirent des dissensions entre l'empereur et Paul III. Ces querelles influaient sur le concile; le peu d'évêques impériaux restés à Trente ne voulaient poi t reconnaître les pères de Bologne.

C'est dans le temps de ces divisions que Charles-Quint ayant vaincu les princes protestants dans la célèbre bataille de Mulberg, en 1547, et marchant de succès en succès, mécontent du pape, n'espérant plus rien d'un concile divisé, ambitionne la gloire de faire ce que n'avait pu ce concile, de réunir, du moins pour un temps, les catholiques et les protestants d'Allemagne. Il fait travailler des théologiens de tous les partis; il fait publier son *inhalt*, son *interim*, profession de foi passagère en attendant mieux. Ce n'était point se déclarer chef de l'Église, comme le roi d'Angleterre Henri VIII; mais c'eût été l'être en effet, si

les Allemands avaient eu autant de docilité que les Anglais.

Le fondement de cette formule de l'*interim* est la doctrine romaine, mais mitigée et expliquée en termes qui peuvent ne point choquer les réformateurs. On permet aux peuples le vin dans la communion; on permet aux prêtres le mariage. Il y avait de quoi contenter tout le monde, si l'esprit de division pouvait jamais être content; mais ni les catholiques ni les protestants ne furent satisfaits. Paul III (1548), qui pouvait éclater contre cette entreprise, garda le silence. Il prévoyait qu'elle tomberait d'elle-même; et, s'il osait se servir des armes des Grégoire VII et des Innocent IV contre l'empereur, l'exemple de l'Angleterre et le pouvoir de Charles le fesaient trembler.

D'autres intérêts plus pressants, parcequ'ils sont particuliers, troublent la vie du pape. L'affaire de Parme et de Plaisance était des plus épineuses et des plus bizarres. Charles-Quint, comme maître de la Lombardie, vient de réunir Plaisance à ce domaine, et peut y réunir Parme.

Le pape, de son côté, veut réunir Parme à l'état ecclésiastique, et donner un équivalent à son petit-fils Octave Farnèse. Ce prince a épousé une bâtarde de Charles-Quint, qui lui ravit Plaisance: il est petit-fils du pape, qui veut le priver de Parme. Persécuté à-la-fois par ses deux grands-

pères, il prend le parti d'implorer le secours de la France et de résister au pape, son aïeul. Ainsi, dans le concile de Trente, c'est l'incontinence du pape et de l'empereur qui forme la querelle la plus importante. Ce sont leurs bâtards qui produisent les plus violentes intrigues, tandis que des moines théologiens argumentent. Ce pontife meurt saisi de douleur, comme presque tous les souverains, au milieu des troubles qu'ils ont excités, et qu'ils ne voient point finir. De grands reproches, et peut-être beaucoup de calomnies, flétrissent sa mémoire.

(1551) Jean del Monte, Jules III, est élu, et consent à rétablir le concile à Trente; mais la querelle de Parme traverse toujours le concile. Octave Farnèse persiste à ne point rendre Parme à l'Église; Charles-Quint s'obstine à garder Plaisance, malgré les pleurs de sa fille Marguerite, épouse d'Octave. Une autre bâtarde se jette à la traverse, et attire la guerre en Italie; c'est la femme d'un frère d'Octave, fille du roi de France Henri II et de la duchesse de Valentinois: elle obtient aisément que Henri, son père, se mêle de la querelle. Ce roi protége donc les Farnèse contre l'empereur et le pape, et celui qui fait brûler les protestants en France s'oppose à la tenue d'un concile contre les protestants.

Tandis que le roi très chrétien se déclare contre

le concile, quelques princes protestants y envoient leurs ambassadeurs, comme Maurice, nouveau duc de Saxe, un duc de Wurtemberg, et ensuite l'électeur de Brandeboug; mais ces ministres, peu satisfaits, s'en retournent bientôt. Le roi de France y envoie aussi un ambassadeur, Jacques Amyot, plus connu par sa naïve traduction de Plutarque que par cette ambassade; mais il n'arrive que pour protester contre l'assemblée.

(1551) Cependant deux électeurs, Mayence et Trèves, prennent séance au-dessous des légats; deux cardinaux légats, deux nonces, deux ambassadeurs de Charles-Quint, un du roi des Romains, quelques prélats italiens, espagnols, allemands, rendent au concile son activité.

Les cordeliers et les jacobins partagent encore les opinions des Pères sur l'eucharistie comme sur la prédestination. Les cordeliers soutiennent que le corps de Dieu dans le sacrement passe d'un lieu à un autre, et les jacobins affirment que ce corps ne passe point d'un lieu à un autre, mais qu'il est fait en un instant du pain transsubstantié.

Les pères décident que le corps divin est sous l'apparence du pain, et son sang sous l'apparence du vin; que le corps et le sang sont ensemble dans chaque espèce par concomitance, tout entiers, reproduits en un instant dans chaque parcelle et

dans chaque goutte, auxquelles on doit un culte de latrie.

Cependant le prince Philippe, fils de Charles-Quint, depuis roi d'Espagne, et le prince héréditaire de Savoie, passent par Trente (1552). Il est dit dans quelques livres concernant les beaux-arts, « que les Pères donnèrent un bal à ces prin-« ces, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal, et « que les Pères dansèrent avec beaucoup de gra-« vité et de décence. » On cite sur ce fait le cardinal Pallavicini; et, pour faire voir que la danse n'est point une chose profane, on se prévaut du silence de Fra-Paolo, qui ne condamne point ce bal du concile.

Il est vrai que chez les Hébreux et chez les Gentils la danse fut souvent une cérémonie religieuse. Il est vrai que Jésus-Christ chanta et dansa après sa pâque juive, comme le dit saint Augustin dans ses Lettres; mais il n'est pas vrai, comme on le dit, que Pallavicini parle de cette danse des Pères. On réclame en vain l'indulgence de Fra-Paolo; s'il ne condamne point ce bal, c'est qu'en effet les Pères ne dansèrent point. Pallavicini, dans son livre onzième, chapitre 15, dit seulement qu'après un repas magnifique donné par le cardinal de Mantoue, président du concile, dans une salle bâtie exprès à trois cents pas de la ville, il y eut des divertissements, des joûtes, des danses; mais

il ne dit point du tout que ce président et le concile aient dansé.

Au milieu de ces divertissements et des occupations plus sérieuses du concile, Ferdinand Ier, roi de Hongrie, frère de Charles-Quint, fait assassiner le cardinal Martinusius en Hongrie. Le concile, à cette nouvelle, est plein d'indignation et de trouble. Les Pères remettent la connaissance de cet attentat au pape, qui n'en peut connaître; ce n'est plus le temps de Thomas Becquet et de Henri II d'Angleterre.

Jules III excommunie les assassins, qui étaient Italiens, et au bout de quelque temps déclare le roi Ferdinand, frère du puissant Charles-Quint, absous des censures. Le meurtre du célèbre Martinusius demeure dans le grand nombre des assassinats impunis qui déshonorent la nature humaine.

De plus grandes entreprises dérangent le concile: le parti protestant, défait à Mulberg, reprend vigueur; il est en armes. Le nouvel électeur de Saxe, Maurice, assiége Augsbourg (1552). L'empereur est surpris dans les défilés du Tyrol: obligé de fuir avec son frère Ferdinand, il perd tout le fruit de ses victoires. Les Turcs menacent la Hongrie. Henri II, toujours ligué avec les Turcs et les protestants, tandis qu'il fait brûler les hérétiques de son royaume, envoie des troupes en

Allemagne et en Italie; les Pères du concile s'enfuient en hâte de la ville de Trente, et le concile est oublié pendant dix années.

(1560) Enfin Medichino, Pie IV, qui se disait de la maison de ces grands négociants et de ces grands princes les Médicis, ressuscite le concile de Trente. Il invite tous les princes chrétiens; il envoie même des nonces aux princes protestants assemblés à Naumbourg en Saxe. Il leur écrit, *A mon cher fils;* mais ces princes ne le reconnaissent point pour père, et refusent ses lettres.

(1562) Le concile recommence par une procession de cent douze évêques entre deux files de mousquetaires. Un évêque de Reggio prêche avec plus d'éloquence que n'avait fait l'évêque de Bitonto. On ne peut relever davantage le pouvoir de l'Église; il égale son autorité à celle de Dieu: « Car, dit-il, l'Église a détruit la circoncision et le « sabbat que Dieu même avait ordonnés[1]. » Dans les deux années 1562 et 63 que dura la reprise du concile, il s'élève presque toujours des disputes entre les ambassadeurs sur la préséance: ceux de Bavière veulent l'emporter sur ceux de Venise;

[1] Cet évêque avait plus raison qu'il ne croyait; car Jésus ne prêcha rien que l'obéissance à la religion juive, et ne commanda jamais rien de ce que l'on pratique chez les chrétiens : cela est évident.

mais ils cèdent enfin, après de longues contestations.

(1562) Les ambassadeurs des cantons suisses catholiques demandent la préséance sur ceux du duc de Florence, et l'obtiennent. L'un de ces députés suisses, nommé Melchior Luci, dit qu'il est prêt de soutenir le concile avec son épée, et de traiter les ennemis de l'Église comme ses compatriotes ont traité le curé Zwingle et ses adhérents, qu'ils tuèrent et qu'ils brûlèrent pour la bonne cause.

Mais la plus grande dispute fut entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. Le comte de Luna, ambassadeur de Philippe II, roi d'Espagne, veut être encensé à la messe, et baiser la paténe avant Ferrier, ambassadeur de France. Ne pouvant obtenir cette distinction, il se réduit à souffrir qu'on emploie en même temps deux paténes et deux encensoirs: Ferrier fut inflexible. On se menace de part et d'autre; le service est interrompu, l'église est remplie de tumulte. On apaise enfin ce différent en supprimant la cérémonie de l'encensoir et le baiser de la paténe.

D'autres difficultés retardaient l'examen des questions théologiques. Les ambassadeurs de l'empereur Ferdinand, successeur de Charles-Quint, veulent que cette assemblée soit un nouveau concile, et non pas une continuation du premier. Les

légats prennent un parti mitoyen ; ils disent : « Nous continuons le concile en l'indiquant, et « nous l'indiquons en le continuant. »

La grande question de l'institution et de la résidence des prélats de droit divin se renouvelle avec chaleur (mars 1562); les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions : c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier ; bon mot célèbre dont les protestants ont triomphé.

Pie IV, outré de l'obstination des évêques, dit que les ultramontains sont ennemis du Saint-Siége, qu'il aura recours à un million d'écus d'or. Les prélats espagnols se plaignent hautement que les prélats italiens abandonnent les droits de l'épiscopat, et qu'ils reçoivent du pape soixante écus d'or par mois : la plupart des prélats italiens étaient pauvres, et le Saint-Siége de Rome, plus riche que tous les évêques du concile ensemble, pouvait les aider avec bienséance ; mais ceux qui reçoivent sont toujours de l'avis de celui qui donne.

Pie IV offre à Catherine de Médicis, régente de France, cent mille écus d'or et cent mille autres en prêt, avec un corps de Suisses et d'Allemands catholiques, si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la Bastille Montluc, évêque de Valence, soupçonné de les favori-

ser, et le chancelier de L'Hôpital, fils d'un Juif, mais qui était le plus grand homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science, et à la probité réunies. Le pape demande encore qu'on abolisse toutes les lois des parlements de France sur tout ce qui concerne l'Église (1562); et dans ces espérances, il donne vingt-cinq mille écus d'avance. L'humiliation de recevoir cette aumône de vingt-cinq mille écus montre dans quel abyme de misère le gouvernement de France était alors plongé.

(Novembre 1562) Ce fut un plus grand opprobre quand le cardinal de Lorraine, arrivant enfin au concile avec quelques évêques français, commença par se plaindre que le pape n'eût donné que vingt-cinq mille écus au roi son maître. C'est alors que l'ambassadeur Ferrier, dans son discours au concile, compare Charles IX enfant à l'empereur Constantin : chaque ambassadeur ne manquait pas de faire la même comparaison en faveur de son souverain ; ce parallèle ne convenait à personne; d'ailleurs Constantin ne reçut jamais d'un pape vingt-cinq mille écus de subsides, et il y avait un peu de différence entre un enfant dont la mère était régente dans une partie des Gaules, et un empereur d'Orient et d'Occident.

Les ambassadeurs de Ferdinand au concile se plaignaient cependant avec aigreur que le pape

eût promis de l'argent à la France. Ils demandaient que le concile réformât le pape et sa cour, qu'il n'y eût tout au plus que vingt-quatre cardinaux, ainsi que le concile de Bâle l'avait statué (1562), ne songeant pas que ce petit nombre les rendait plus considérables [1]. Ferdinand Ier demandait encore que chaque nation priât Dieu dans sa langue, que le calice fût accordé aux laïques, et qu'on laissât les princes allemands maîtres des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés.

On fesait de telles propositions quand on était mécontent du siége de Rome, et on les oubliait quand on s'était rapproché.

La dispute sur le calice dura long-temps. Plusieurs théologiens affirmèrent que la coupe n'est pas nécessaire à la communion; que la manne du désert, figure de l'Eucharistie, avait été mangée sans boire; que Jonathas ne but point en mangeant son miel; que Jésus-Christ, en donnant le pain aux apôtres, les traita en laïques, et qu'il les

[1] * La justesse de cette réflexion de Voltaire pourrait être contestée. Sans doute en multipliant à l'excès les cardinaux, on affaiblirait leur crédit, leur ascendant, l'éclat de leur dignité. Mais le sacré collége, réduit à vingt-quatre membres dans la chrétienté entière, n'aurait pas eu depuis deux cent cinquante ans assez de relations et d'adhérences. Il avait besoin de tenir à un plus grand nombre de familles, et d'être plus immédiatement visible en chacun des grands états catholiques de l'Europe. En général la cour de Rome a parfaitement saisi la juste mesure de toutes les institutions de cette espèce : elle a eu un sentiment très éclairé de ses intérêts. (D.)

fit prêtres en leur donnant le vin. Cette question fut décidée avant l'arrivée du cardinal de Lorraine (16 juillet 1562); mais ensuite on laissa au pape la liberté d'accorder ou de refuser le vin aux laïques, selon qu'il le trouverait plus convenable.

La question du droit divin se renouvelait toujours, et divisait le concile. C'est à cette occasion que le jésuite Lainez, successeur d'Ignace dans le généralat de son ordre, et théologien du pape au concile, dit que « les autres Églises ne peuvent « réformer la cour romaine, parceque l'esclave « n'est pas au-dessus de son seigneur. »

Les évêques italiens étaient de son avis; ils ne reconnaissaient de droit divin que dans le pape. Les évêques français, arrivés avec le cardinal de Lorraine, se joignent aux Espagnols contre la cour de Rome; et les prélats italiens disaient que le concile était tombé *dalla rogna spagnuola nel mal francesse.*

(1563) Il fallut négocier, intriguer, répandre l'argent. Les légats gagnaient autant qu'ils pouvaient les théologiens étrangers. Il y eut sur-tout un certain Hugonis, docteur de Sorbonne, qui leur servit d'espion: il fut avéré qu'il avait reçu cinquante écus d'or d'un évêque de Vintimiglia pour rendre compte des secrets du cardinal de Lorraine.

(Octobre 1563) La cour de France, épuisée

alors par les querelles de religion et de politique, n'avait pas même de quoi payer ses théologiens au concile; ils retournent tous en France, excepté cet Hugonis, pensionnaire des légats; neuf évêques français avaient déja quitté le concile, et il n'en restait plus que huit.

Les querelles de religion fesaient alors couler le sang en France, comme elles en avaient inondé l'Allemagne du temps de Charles-Quint; une paix passagère avait été signée avec le parti protestant, au mois de mars de cette année 1563. Le pape, courroucé de cette paix, fait condamner à Rome, par l'inquisition, le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, huguenot déclaré; mais il enveloppa dans cette condamnation dix autres évêques de France, et on ne voit point que ces évêques en appellent au concile: quelques uns se contentent de se pourvoir aux parlements du royaume. En un mot, aucune congrégation du concile ne réclama contre cet acte d'autorité.

(1563) Les Pères prennent ce temps pour former un décret contre tous les princes qui voudront juger les ecclésiastiques et leur demander des subsides. Tous les ambassadeurs s'opposent à ce décret, qui ne passe point: la querelle s'échauffe. L'ambassadeur de France, Ferrier, dit dans le tumulte: « Quand Jésus-Christ approche, il ne faut « pas crier ici comme les diables: envoyez-nous

« dans des troupeaux de cochons. » On ne voit pas bien quel rapport ce troupeau de cochons pouvait avoir avec cette dispute.

(11 novembre 1563) Après tant d'altercations toujours vives et toujours apaisées par la prudence des légats, on presse la conclusion du concile. On y décrète, dans la vingt-quatrième session, que le lien du mariage est perpétuel depuis Adam, qu'il est devenu un sacrement depuis Jésus-Christ, que l'adultère ne peut le dissoudre, et qu'il ne peut être annulé que par la parenté jusqu'au quatrième degré, à moins d'une dispense du pape. Les protestants, au contraire, pensaient qu'on pouvait épouser sa cousine, et qu'on peut quitter une femme adultère pour en prendre une autre.

Le concile déclare dans cette session que les évêques, dans les causes criminelles, ne peuvent être jugés que par le pape, et que, s'il est besoin, c'est à lui seul de commettre les évêques pour juges. Cette jurisprudence n'est pas admise dans la plupart des tribunaux, et sur-tout en France.

(1563) Dans la dernière session on prononce anathème contre ceux qui rejettent l'invocation des saints, qui prétendent qu'il ne faut invoquer que Dieu seul, et qui pensent que Dieu n'est pas semblable aux princes faibles et bornés qu'on ne peut aborder que par leurs courtisans.

Anathème contre ceux qui ne vénèrent pas les

reliques, qui pensent que les os des morts n'ont rien de commun avec l'esprit qui les anima, et que ces os n'ont aucune vertu. Anathème contre ceux qui nient le purgatoire, ancien dogme des Égyptiens, des Grecs et des Romains, sanctifié par l'Église, et regardé par quelques uns comme plus convenable à un Dieu juste et clément, qui châtie et qui pardonne, que l'enfer éternel, qui semble annoncer l'Être infini comme infiniment implacable.

Dans tous ces anathèmes on ne spécifie ni les peuples de la confession d'Augsbourg, ni ceux de la communion de Zwingle et de Calvin, ni les anglicans.

Cette même session permet que les moines fassent des vœux à l'âge de seize ans, et les filles à douze: permission regardée comme très préjudiciable à la police des états, mais sans laquelle les ordres monastiques seraient bientôt anéantis.

On soutient la validité des indulgences, première source des querelles pour lesquelles ce concile fut convoqué, et on défend de les vendre: cependant on les vend encore à Rome, mais à très bon marché; on les revend quatre sous la pièce dans quelques petits cantons catholiques suisses. Le grand profit se fait dans l'Amérique espagnole, où l'on est plus riche et plus ignorant que dans les petits cantons.

(1563) On finit enfin par recommander aux évêques de ne céder jamais la préséance aux ministres des rois et aux seigneurs: l'Église a toujours pensé ainsi.

Le concile est souscrit par quatre légats du pape, onze cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, trente-neuf procureurs d'évêques absents, et sept généraux d'ordre.

On n'y employa pas la formule: « Il a semblé « bon au Saint-Esprit et à nous, » mais: « En pré- « sence du Saint-Esprit, il nous a semblé bon. » Cette formule est moins hardie.

Le cardinal de Lorraine renouvela les anciennes acclamations des premiers conciles grecs; il s'écria: « Longues années au pape, à l'empereur « et aux rois! » Les Pères répétèrent les mêmes paroles. On se plaignit en France qu'il n'eût point nommé le roi son maître, et on vit dès-lors combien ce cardinal craignait d'offenser Philippe II, qui fut le soutien de la ligue.

Ainsi finit ce concile, qui dura dans ses interruptions, depuis sa convocation, l'espace de vingt-un ans. Les théologiens, qui n'avaient point de voix délibérative, y expliquèrent les dogmes; les prélats prononcèrent, les légats du pape les dirigèrent: ils apaisèrent les murmures, adoucirent les aigreurs, éludèrent tout ce qui pouvait bles-

ser la cour de Rome, et furent toujours les maîtres.

CHAPITRE CLXXIII.

De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses.

Au milieu de ces désastres et de ces disputes, le duc d'Anjou, qui avait acquis quelque gloire en Europe, dans les journées de Jarnac et de Moncontour, est élu roi de Pologne (1573). Il ne regardait cet honneur que comme un exil. On l'appelait chez un peuple dont il n'entendait pas la langue, regardé alors comme barbare, et qui, moins malheureux, à la vérité, que les Français, moins fanatique, moins agité, était cependant beaucoup plus agreste. L'apanage du duc d'Anjou lui valait plus que la couronne de Pologne : il se montait à douze cent mille livres ; et ce royaume éloigné était si pauvre que, dans le diplôme de l'élection, on stipula, comme une clause essentielle, que le roi dépenserait ces douze cent mille livres en Pologne. Il va donc chercher avec douleur cette terre étrangère. Il n'avait pourtant rien à regretter en France : la cour qu'il abandonnait

était en proie à autant de dissensions que le reste de l'état. C'étaient chaque jour des conspirations ou réelles ou supposées, des duels, des assassinats, des emprisonnements sans forme et sans raison, pires que les troubles qui en étaient cause. On ne voyait pas tomber sur les échafauds autant de têtes considérables qu'en Angleterre, mais il y avait plus de meurtres secrets, et on commençait à connaître le poison.

Cependant, quand les ambassadeurs de Pologne vinrent à Paris rendre hommage à Henri III, on leur donna la fête la plus brillante et la plus ingénieuse. Le naturel et les graces de la nation perçaient encore à travers tant de calamités et de fureurs. Seize dames de la cour, représentant les seize principales provinces de France, ayant dansé un ballet accompagné de machines, présentèrent au roi de Pologne et aux ambassadeurs des médailles d'or, sur lesquelles on avait gravé les productions qui caractérisaient chaque province.

(1574) A peine Henri III est-il transplanté sur le trône de Pologne que Charles IX meurt à l'âge de vingt-quatre ans et un mois. Il avait rendu son nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de sa capitale ne sont pas encore majeurs. La maladie qui l'emporta est très rare : son sang coulait par tous les pores ; cet accident, dont il y a quelques exemples, est la suite ou d'une

crainte excessive, ou d'une passion furieuse, ou d'un tempérament violent et atrabilaire. Il passa dans l'esprit des peuples, et sur-tout des protestants, pour l'effet de la vengeance divine : opinion utile, si elle pouvait arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissants et assez malheureux pour n'être pas soumis au frein des lois !

Dès que Henri III apprend la mort de son frère, il s'évade de Pologne comme on s'enfuit de prison. Il aurait pu engager le sénat de Pologne à souffrir qu'il se partageât entre ce royaume et ses pays héréditaires, comme il y en a eu tant d'exemples ; mais il s'empressa de fuir de ce pays sauvage, pour aller chercher, dans sa patrie, des malheurs, et une mort non moins funeste que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en France.

Il quittait un pays où les mœurs étaient dures, mais simples, et où l'ignorance et la pauvreté rendaient la vie triste, mais exempte de grands crimes. La cour de France était, au contraire, un mélange de luxe, d'intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition et d'athéisme. Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, avait introduit la vénalité de presque toutes les charges de la cour, telle qu'elle était à celle du pape. La ressource, utile pour un temps et dangereuse pour toujours, de vendre les revenus de l'état à des partisans qui avançaient

l'argent, était encore une invention qu'elle avait apportée d'Italie. La superstition de l'astrologie judiciaire, des enchantements et des sortilèges, était aussi un des fruits de sa patrie, transplanté en France; car, quoique le génie des Florentins eût fait revivre dès long-temps les beaux-arts, il s'en fallait beaucoup que la vraie philosophie fût connue. Cette reine avait amené avec elle un astrologue nommé Luc Gauric, homme qui n'eût été de nos jours qu'un misérable charlatan méprisé de la populace, mais qui alors était un homme très important. Les curieux conservent encore des anneaux constellés, des talismans de ces temps-là. On a cette fameuse médaille où Catherine est représentée toute nue entre les constellations d'*Aries* et *Taurus*, le nom d'*Ébullé Asmodée* sur sa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, et dans l'exergue le nom d'*Oxiel*.

Jamais la démence des sortilèges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu'on piquait au cœur en prononçant des paroles inintelligibles. On croyait par là faire périr ses ennemis; et le mauvais succès ne détrompait pas. On fit subir la question à Cosme Ruggiéri, Florentin, accusé d'avoir attenté par de tels sortilèges à la vie de Charles IX. Un de ces sorciers, condamné à être brûlé, dit, dans son

interrogatoire, qu'il y en avait plus de trente mille en France.

Ces manies étaient jointes à des pratiques de dévotion; et ces pratiques se mêlaient à la débauche effrénée. Les protestants, au contraire, qui se piquaient de réforme, opposaient des mœurs austères à celles de la cour; ils punissaient de mort l'adultère. Les spectacles, les jeux, leur étaient autant en horreur que les cérémonies de l'Église romaine; ils mettaient presque au même rang la messe et les sortiléges: de sorte qu'il y avait deux nations dans la France absolument différentes l'une de l'autre; et on espérait d'autant moins la réunion que les huguenots avaient, surtout depuis la Saint-Barthélemi, formé le dessein de s'ériger en république.

Le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, et le prince Henri de Condé, fils de Louis, assassiné à Jarnac, étaient les chefs du parti; mais ils avaient été retenus prisonniers à la cour depuis le temps des massacres. Charles IX leur avait proposé l'alternative d'un changement de religion ou de la mort. Les princes, en qui la religion n'est presque jamais que leur intérêt, se résolvent rarement au martyre. Henri de Navarre et Henri de Condé s'étaient faits catholiques; mais vers le temps de la mort de Charles IX, Condé, évadé de prison, avait abjuré l'Église romaine à Stras-

bourg; et, réfugié dans le Palatinat, il ménageait, chez les Allemands, des secours pour son parti, à l'exemple de son père.

Henri III, en revenant en France, pouvait la rétablir : elle était sanglante, déchirée, mais non démembrée. Pignerol, le marquisat de Saluces, et par conséquent les portes de l'Italie, étaient encore à elle. Une administration tolérable peut guérir, en peu d'années, les plaies d'un royaume dont le terrain est fertile et les habitants industrieux. Henri de Navarre était toujours entre les mains de la reine-mère, déclarée régente par Charles IX jusqu'au retour du nouveau roi. Les protestants ne demandaient que la sûreté de leurs biens et de leur religion ; et leur projet de former une république ne pouvait prévaloir contre l'autorité souveraine, déployée sans faiblesse et sans excès. Il eût été aisé de les contenir : tel avait toujours été l'avis des plus sages têtes, d'un chancelier de L'Hôpital, d'un Paul de Foix, d'un Christophe de Thou, père du véridique et éloquent historien, d'un Pibrac, d'un Harlai : mais les favoris, croyant gagner à la guerre, la firent résoudre.

A peine donc le roi fut à Lyon qu'avec le peu de troupes qu'on lui avait amenées il voulut forcer des villes, qu'il eût pu ranger à leur devoir avec un peu de politique. Il dut s'apercevoir,

quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, qu'il n'avait pas pris le bon parti; on lui cria du haut des murs : « Approchez, assassins; venez, massacreurs; vous « ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral *. »

Il n'avait pas alors de quoi payer ses soldats : ils se débandèrent; et, trop heureux de n'être point attaqué dans son chemin, il alla se faire sacrer à Reims et faire son entrée dans Paris sous ces tristes auspices, au milieu de la guerre civile qu'il avait fait renaître à son arrivée, et qu'il eût pu étouffer. Il ne sut ni contenir les huguenots, ni contenter les catholiques, ni réprimer son frère le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou, ni gouverner ses finances, ni discipliner une armée : il voulait être absolu et ne prit aucun moyen de l'être. Ses débauches honteuses avec ses mignons le rendirent odieux; ses superstitions, ses processions, dont il croyait couvrir ses scandales, et qui les augmentaient, l'avilirent; ses profusions, dans

* Il parait, d'après les mémoires du temps, que la voix publique accusait Henri III d'avoir aidé sa mère à vaincre la résistance que Charles IX opposait au massacre de la Saint-Barthélemi. Les remords de ce malheureux prince, sa mort extraordinaire, avaient rejeté toute la haine de ce forfait sur Catherine et sur Henri III, d'ailleurs avili par sa superstition et par ses mœurs.

Dans son passage en Dauphiné, Montbrun pilla les équipages de sa petite armée; et lorsqu'on lui reprocha cette action il répondit : « La guerre et la jeu rendent les hommes égaux. »

un temps où il fallait n'employer l'or que pour avoir du fer, énervèrent son autorité. Nulle police, nulle justice : on tuait, on assassinait ses favoris sous ses yeux, ou ils s'égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère, le duc d'Anjou, catholique, s'unit contre lui avec le prince Henri de Condé, calviniste, et fait venir des Suisses, tandis que Condé rentre en France avec des Allemands.

Dans cette anarchie, Henri, duc de Guise, fils de François, riche, puissant, devenu le chef de la maison de Lorraine en France, ayant tout le crédit de son père, idolâtré du peuple, redouté à la cour, force le roi à lui donner le commandement des armées. Son intérêt était que tout fût brouillé, afin que la cour eût toujours besoin de lui.

Le roi demande de l'argent à la ville de Paris : elle lui répond qu'elle a fourni trente-six millions d'extraordinaire en quinze ans, et le clergé, soixante millions; que les campagnes sont désolées par la soldatesque; la ville, par la rapacité des financiers; l'Église, par la simonie et le scandale. Il n'obtient que des plaintes au lieu de secours.

Cependant le jeune Henri de Navarre se sauve enfin de la cour, où il était toujours prisonnier. On pouvait le retenir comme prince du sang,

mais on n'avait nul droit sur la liberté d'un roi : il l'était en effet de la Basse-Navarre, et la Haute lui appartenait par droit d'héritage. Il va en Guienne. Les Allemands, appelés par Condé, entrent dans la Champagne. Le duc d'Anjou, frère du roi, est en armes.

Les dévastations qu'on avait vues sous Charles IX recommencent. Le roi fait alors, par un traité honteux dont on ne lui sait point de gré, ce qu'il aurait dû faire, en souverain habile, à son avènement : il donne la paix, mais il accorde beaucoup plus qu'on ne lui eût demandé d'abord : libre exercice de la religion réformée, temples, synodes, chambres mi-parties de catholiques et de réformés dans les parlements de Paris, de Toulouse, de Grenoble, d'Aix, de Rouen, de Dijon, de Rennes. Il désavoue publiquement la Saint-Barthélemi, à laquelle il n'avait eu que trop de part. Il exempte d'impositions, pour six ans, les enfants de ceux qui ont été tués dans les massacres, réhabilite la mémoire de l'amiral Coligni, et, pour comble d'humiliation, il se soumet à payer les troupes allemandes du prince palatin Casimir, qui le forçaient à cette paix; mais n'ayant pas de quoi les satisfaire il les laisse vivre à discrétion pendant trois mois dans la Bourgogne et dans la Champagne. Enfin il envoie au prince Casimir six cent mille écus par Belliévre. Casimir

retient l'envoyé du roi en otage pour le reste du paiement, et l'emmène prisonnier à Heidelberg, où il fait porter en triomphe, au son des fanfares, les dépouilles de la France, dans des chariots traînés par des bœufs dont on avait doré les cornes.

Ce fut cet excès d'opprobre qui enhardit le duc Henri de Guise à former la ligue projetée par son oncle le cardinal de Lorraine, et à s'élever sur les ruines d'un royaume si malheureux et si mal gouverné. Tout respirait alors les factions, et Henri de Guise était fait pour elles. Il avait, dit-on, toutes les grandes qualités de son père, avec une ambition plus effrénée et plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les cœurs. On disait du père et du fils qu'auprès d'eux tous les autres princes paraissaient peuple. On vantait la générosité de son cœur; mais il n'en avait pas donné un grand exemple quand il foula aux pieds, dans la rue Bétisi, le corps de l'amiral Coligni, jeté à ses yeux par les fenêtres.

La première proposition de la ligue fut faite dans Paris. On fit courir chez les bourgeois les plus zélés des papiers qui contenaient un projet d'association pour défendre la religion, le roi et la liberté de l'état; c'est-à-dire pour opprimer à-la-fois le roi et l'état par les armes de la religion. La ligue fut ensuite signée solennellement à Péronne

et dans presque toute la Picardie. Bientôt après les autres provinces y entrent. Le roi d'Espagne la protége, et ensuite les papes l'autorisent. Le roi, pressé entre les calvinistes, qui demandaient trop de liberté, et les ligueurs, qui voulaient lui ravir la sienne, croit faire un coup d'état en signant lui-même la ligue, de peur qu'elle ne l'écrase. Il s'en déclare le chef, et par cela même il l'enhardit. Il se voit obligé de rompre malgré lui la paix qu'il avait donnée aux réformés (1576), sans avoir d'argent pour renouveler la guerre. Les états-généraux sont assemblés à Blois; mais on lui refuse les subsides qu'il demande pour cette guerre à laquelle les états mêmes le forçaient. Il n'obtient pas seulement la permission de se ruiner en aliénant son domaine. Il assemble pourtant une armée, en se ruinant d'une autre manière, en engageant les revenus de la couronne, en créant de nouvelles charges. Les hostilités se renouvellent de tous côtés, et la paix se fait encore. Le roi n'avait voulu avoir de l'argent et une armée que pour être en état de ne plus craindre les Guises; mais dès que la paix est faite il consomme ces faibles ressources en vains plaisirs, en fêtes, en profusions pour ses favoris.

Il était difficile de gouverner un tel royaume autrement qu'avec du fer et de l'or. Henri III pouvait à peine avoir l'un et l'autre. Il faut voir

quelles peines il eut à obtenir dans ses pressants besoins treize cent mille francs du clergé pour six années, à faire vérifier au parlement quelques nouveaux édits bursaux, et avec quelle rapacité le marquis d'O, surintendant des finances, dévorait cette subsistance passagère.

Il ne régnait pas. La ligue catholique et les confédérés protestants se fesaient la guerre malgré lui dans les provinces. Les maladies contagieuses, la famine, se joignaient à tant de fléaux; et c'est dans ces temps de calamités que, pour opposer des favoris au duc de Guise, ayant créé ducs et pairs Joyeuse et d'Épernon, et leur ayant donné la préséance sur leurs anciens pairs, il dépense quatre millions aux noces du duc de Joyeuse, en le mariant à la sœur de la reine, sa femme, et en le fesant son beau-frère. De nouveaux impôts pour payer ses prodigalités excitent l'indignation publique. Si le duc de Guise n'avait pas fait une ligue contre lui, la conduite du roi suffisait pour en produire une.

C'est dans ce temps que le duc d'Anjou, son frère, va dans les Pays-Bas chercher, au milieu d'une désolation non moins funeste, une principauté qu'il perdit par une tyrannique imprudence. Comme Henri III permettait à son frère d'aller ravir les provinces des Pays-Bas à Philippe II, à la tête des mécontents de Flandre, on

peut juger si le roi d'Espagne encourageait la ligue en France, où elle prenait chaque jour de nouvelles forces. Quelle ressource le roi crut-il avoir contre elle? celle d'instituer des confréries de pénitents, de bâtir des cellules de moines à Vincennes pour lui et pour les compagnons de ses plaisirs, de prier Dieu en public tandis qu'il outrageait la nature en secret, de se vêtir d'un sac blanc, de porter une discipline et un rosaire à la ceinture, et de s'appeler frère Henri. Cela même indigna et enhardit les ligueurs. On prêchait publiquement dans Paris contre sa dévotion scandaleuse. La faction des Seize se formait sous le duc de Guise, et Paris n'était plus au roi que de nom.

(1585) Henri de Guise, devenu maître du parti catholique, avait déja des troupes avec l'argent de son parti, et il attaquait les amis du roi de Navarre. Ce prince, qui était, comme le roi François Ier, le plus généreux chevalier de son temps, offrit de vider ce grand différend en se battant contre le duc de Guise, ou seul à seul, ou dix contre dix, ou en tel nombre qu'on voudrait. Il écrit à Henri III, son beau-frère: il lui remontre que c'est à lui et à sa couronne que la ligue en veut, bien plus qu'aux huguenots; il lui fait voir le précipice ouvert; il lui offre ses biens et sa vie pour le sauver.

Mais dans ce temps-là même le pape Sixte-Quint fulmine contre le roi de Navarre et le prince de Condé cette fameuse bulle, dans laquelle il les appelle *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon*: il les déclare déchus de tout droit, de toute succession. La ligue fait valoir la bulle, et force le roi à poursuivre son beau-frère qui voulait le secourir, et à seconder le duc de Guise qui le détrônait avec respect. C'est la neuvième guerre civile depuis la mort de François II.

Henri IV (car il faut déja l'appeler ainsi, puisque ce nom est si célèbre et si cher, et qu'il est devenu un nom propre), Henri IV eut à combattre à-la-fois le roi de France, Marguerite sa propre femme, et la ligue. Marguerite, en se déclarant contre son époux, rappelait ces anciens temps de barbarie où les excommunications rompaient tous les liens de la société, et rendaient un prince exécrable à ses proches. Ce prince se fit connaître dès-lors pour un grand homme en bravant le pape jusque dans Rome, en y fesant afficher dans les carrefours un démenti formel à Sixte-Quint, et en appelant à la cour des pairs de cette bulle.

Il n'eut pas grande peine à empêcher son imprudente femme de se saisir de l'Agénois, dont elle voulut s'emparer; et quant à l'armée royale qu'on envoya contre lui sous les ordres du duc de Joyeuse, tout le monde sait comment il la vain-

quit à Coutras (octobre 1587), combattant en soldat à la tête de ses troupes, fesant des prisonniers de sa main, et montrant après la victoire autant d'humanité et de modestie que de valeur pendant la bataille.

Cette journée lui fit plus de réputation qu'elle ne lui donna de véritables avantages. Son armée n'était pas celle d'un souverain qui la soudoie et qui la retient toujours sous le drapeau, c'était celle d'un chef de parti : elle n'avait point de paie réglée. Les capitaines ne pouvaient empêcher leurs soldats d'aller faire leurs moissons; ils étaient obligés eux-mêmes de retourner dans leurs terres. On accusa Henri IV d'avoir perdu le fruit de sa victoire en allant dans le Béarn voir la comtesse de Gramont, dont il était amoureux. On ne fait pas réflexion qu'il eût été très aisé de faire agir son armée en son absence, s'il avait pu la conserver. Henri de Condé, son cousin, prince aussi austère dans ses mœurs que le Navarrois avait de galanterie dans les siennes, quitta l'armée comme lui, alla comme lui dans ses terres après avoir resté quelque temps dans le Poitou, ainsi que tous les officiers, qui jurèrent de se trouver le 20 de novembre au rendez-vous des troupes. C'est ainsi qu'on fesait la guerre alors.

Mais le séjour du prince de Condé dans Saint-Jean-d'Angeli fut une des plus fatales aventures

de ces temps horribles. A peine a-t-il soupé à son retour avec Charlotte de La Trimouille, sa femme, qu'il est saisi de convulsions mortelles qui l'emportent en deux jours (janvier 1588). Le simple juge de Saint-Jean-d'Angeli met la princesse en prison, l'interroge, commence un procès criminel contre elle· il condamne par contumace un jeune page nommé Permillac de Bel-Castel, et fait exécuter Brillant, maître-d'hôtel du prince, qui est tiré à quatre chevaux dans Saint-Jean-d'Angeli après que la sentence a été confirmée par des commissaires que le roi de Navarre a nommés lui-même. La princesse appelle à la cour des pairs; elle était enceinte; elle fut depuis déclarée innocente, et les procédures brûlées. Il n'est pas inutile de réfuter encore ici ce conte répété dans tant de livres, que la princesse accoucha du père du grand Condé quatorze mois après la mort de son mari, et que la Sorbonne fut consultée pour savoir si cet enfant était légitime. Rien n'est plus faux, et il est assez prouvé que ce nouveau prince de Condé naquit six mois après la mort de son père.

Si Henri de Navarre défit l'armée de Henri III à la journée de Coutras, le duc de Guise, de son côté, dissipa dans le même temps une armée d'Allemands qui venaient se joindre au Navarrois, et il fit voir dans cette expédition autant de con-

duite que Henri IV avait montré de courage. Le malheur de Coutras et la gloire du duc de Guise furent deux nouvelles disgraces pour le roi de France. Guise concerte avec tous les princes de sa maison une requête au roi, par laquelle on lui demande la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition avec la confiscation des biens des huguenots au profit des chefs de la ligue, de nouvelles places de sûreté pour elle, et le bannissement de ses favoris qu'on lui nommera. Chaque mot de cette requête était une offense. Le peuple de Paris, et sur-tout les Seize, insultaient publiquement les favoris du roi, et marquaient peu de respect pour sa personne.

Rien ne fait mieux voir la malheureuse administration du gouvernement qu'une petite chose qui fut la source des désastres de cette année. Le roi, pour éviter les troubles qu'il prévoyait dans Paris, fait défense au duc de Guise d'y venir. Il lui écrit deux lettres; il ordonne qu'on lui dépêche deux courriers. Il ne se trouve point d'argent dans l'épargne pour cette dépense nécessaire; on met les lettres à la poste, et le duc de Guise vient à Paris, ayant pour excuse apparente qu'il n'a point reçu l'ordre. De là suit la journée des Barricades. Il serait superflu de répéter ici ce que tant d'historiens ont détaillé sur cette journée. Qui ne sait que le roi quitta sa capitale, fuyant devant son

sujet, et qu'il assembla ensuite les seconds états de Blois, où il fit assassiner le duc et le cardinal de Guise son frère (décembre 1588), après avoir communié avec eux et avoir fait serment sur l'hostie qu'il les aimerait toujours?

Les lois sont une chose si respectable et si sainte que si Henri III en avait seulement conservé l'apparence, si, quand il eut en son pouvoir le prince et le cardinal dans le château de Blois, il eût mis dans sa vengeance, comme il le pouvait, quelque formalité de justice, sa gloire et peut-être sa vie eussent été sauvées; mais l'assassinat d'un héros et d'un prêtre le rendirent exécrable aux yeux de tous les catholiques, sans le rendre plus redoutable.

Je crois devoir réfuter ici une erreur qui se trouve dans beaucoup de livres, et principalement dans l'*État de la France* qu'on réimprime souvent. On y dit que le duc de Guise fut assassiné par les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi; et le déclamateur Maimbourg prétend, dans son *Histoire de la ligue*, que Lognac, le chef des assassins, était premier gentilhomme de la chambre: tout cela est faux. Les registres de la chambre des comptes qui ont échappé à l'incendie, et que j'ai consultés, font foi que le maréchal de Retz et le comte de Villequier, tirés du nombre des gentilshommes ordinaires, avaient le titre de

premier gentilhomme, charge de nouvelle création, instituée sous Henri II pour le maréchal de Saint-André. Ces mêmes registres font voir les noms des gentilshommes ordinaires de la chambre, qui étaient alors des premières maisons du royaume. Ils avaient succédé sous François Ier aux chambellans, et ceux-ci aux chevaliers de l'hôtel. Les gentilshommes nommés les *quarante-cinq*, qui assassinèrent le duc de Guise, étaient une compagnie nouvelle formée par le duc d'Épernon, payée au trésor royal sur les billets de ce duc, et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la chambre.

Lognac, Saint-Capautet, Alfrenas, Herbelade, et leurs compagnons, étaient de pauvres gentilshommes gascons que d'Épernon avait fournis au roi, des gens de main, des gens de service, comme on les appelait alors. Chaque prince, chaque grand seigneur en avait auprès de lui dans ces temps de troubles. C'était par des hommes de cette espèce que la maison de Guise avait fait assassiner Saint-Mégrin, l'un des favoris de Henri III. Ces mœurs étaient bien différentes de la noble démence de l'ancienne chevalerie et de ces temps d'une barbarie plus généreuse, dans lesquels on terminait ses différends en champ clos, à armes égales.

Tel est le pouvoir de l'opinion chez les hom-

mes que les mêmes assassins qui n'avaient fait nul scrupule de tuer en lâches le duc de Guise refusèrent de tremper leurs mains dans le sang du cardinal son frère. Il fallut chercher quatre soldats du régiment des gardes, qui le massacrèrent dans le même château à coups de hallebarde. Il se passa deux jours entre la mort des deux frères; c'est une preuve invincible que le roi aurait eu le temps de se couvrir de quelques apparences d'une forme de justice précipitée.

Non seulement il n'eut pas l'art de prendre ce masque nécessaire, mais il se manqua encore à lui-même en ne courant pas dans l'instant à Paris avec ses troupes. Il eut beau dire à la reine Catherine, sa mère, qu'il avait pris toutes ses mesures, il n'en avait pris que pour se venger, et non pour régner. Il restait dans Blois, inutilement occupé à examiner les cahiers des états, tandis que Paris, Orléans, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, se soulèvent presque en même temps, comme de concert. On ne le regarde plus que comme un assassin et un parjure. Le pape l'excommunie : cette excommunication, qui eût été méprisée en d'autres temps, devient terrible alors, parcequ'elle se joint aux cris de la vengeance publique, et paraît réunir Dieu et les hommes. Soixante et dix docteurs, assemblés en Sorbonne, le déclarent déchu du trône (1589), et ses sujets

déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l'absolution aux pénitents qui le reconnaissent pour roi. La faction des Seize emprisonne à la Bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. La veuve du duc de Guise vient demander justice du meurtre de son époux et de son beau-frère. Le parlement, à la requête du procureur-général, nomme deux conseillers, Courtin et Michon, qui instruisent le procès criminel contre Henri de Valois, *ci-devant roi de France et de Pologne*. Voyez l'*Histoire du Parlement*, où ce fait est discuté (chapitres XXX et XXXI).

Ce roi s'était conduit avec tant d'aveuglement qu'il n'avait point encore d'armée : il envoyait Sanci négocier des soldats chez les Suisses, et il avait la bassesse d'écrire au duc de Mayenne, déja chef de la ligue, pour le prier d'oublier l'assassinat de son frère. Il lui fesait parler par le nonce du pape, et Mayenne répondait au nonce : « Je ne pardonnerai jamais à ce misérable. » Les lettres qui rendent compte de cette négociation sont encore aujourd'hui à Rome.

Enfin le roi est obligé d'avoir recours à ce Henri de Navarre, son vainqueur et son successeur légitime, qu'il eût dû dès le commencement de la ligue prendre pour son appui, non seulement comme le seul intéressé au maintien de la monarchie, mais comme un prince dont il con-

naissait la franchise, dont l'ame était au-dessus de son siècle, et qui n'aurait jamais abusé de son droit d'héritier présomptif.

Avec le secours du Navarrois, avec les efforts de son parti, il a une armée : les deux rois arrivent devant Paris. Je ne répéterai pas ici comment Paris fut délivré par le meurtre de Henri III. Je remarquerai seulement, avec le président de Thou, que quand le dominicain Jacques Clément, prêtre fanatique, encouragé par son prieur Bourgoin, par son couvent, par l'esprit de la ligue, et muni des sacrements, vint demander audience pour l'assassiner (1589), le roi sentit de la joie en le voyant, et qu'il disait que son cœur s'épanouissait toutes les fois qu'il voyait un moine. Je ne vous fatiguerai point de détails si connus, ni de tout ce qu'on fit à Paris et à Rome ; je ne dirai point avec quel zèle on mit sur les autels de Paris le portrait du parricide, qu'on tira le canon à Rome, qu'on y prononça l'éloge du moine ; mais il faut observer que dans l'opinion du peuple ce misérable était un saint et un martyr ; il avait délivré le peuple de Dieu du tyran persécuteur, à qui on ne donnait d'autre nom que celui d'Hérode. Ce n'est pas que Henri III, roi de France, eût la moindre ressemblance avec ce petit roi de la Palestine ; mais le bas peuple, toujours sot et barbare, ayant ouï dire qu'Hérode avait fait égor

ger tous les petits enfants d'un pays, donnait ce nom à Henri III. Clément était à ses yeux un homme inspiré : il s'était offert à une mort inévitable ; ses supérieurs et tous ceux qu'il avait consultés lui avaient ordonné de la part de Dieu de commettre cette sainte action. Son esprit égaré était dans le cas de l'ignorance invincible. Il était intimement persuadé qu'il s'immolait à Dieu, à l'Église, à la patrie ; enfin, selon le sentiment de ses théologiens, il courait à la gloire éternelle, et le roi assassiné était damné. C'est ce que quelques théologiens calvinistes avaient pensé de Poltrot, c'est ce que les catholiques avaient dit de l'assassin du prince d'Orange.

Il n'y eut aucun pays catholique, à l'exception de Venise, où le crime de Jacques Clément ne fût consacré. Le jésuite Mariana, qui passait pour un historien sage, s'exprime ainsi dans son livre de l'*Institution des Rois :* « Jacques Clément se fit « un grand nom ; le meurtre fut expié par le « meurtre, et le sang royal coula en sacrifice aux « mânes du duc de Guise perfidement assassiné. « Ainsi périt Jacques Clément, âgé de vingt-qua- « tre ans, la gloire éternelle de la France. » Le fanatisme fut porté en France jusqu'à mettre le portrait de cet assassin sur les autels, avec ces mots gravés au bas : *Saint Jacques Clément, priez pour nous.*

Un fait très long-temps ignoré, c'est la forme du jugement contre le cadavre du moine parricide : son procès fut fait par le marquis de Richelieu, grand-prevôt de France, père du cardinal; et loin que le procureur-général La Guesle, témoin de l'assassinat et qui avait amené frère Clément à Henri III, fît les fonctions de sa charge dans ce jugement, il ne fit que celle de témoin : il déposa comme les autres. Ce fut Henri IV qui porta lui-même l'arrêt et qui condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé, de l'avis de son conseil, signé *Ruzé* (à Saint-Cloud, 2 août 1589).

Ce qu'on ne savait pas encore, c'est qu'un autre jacobin nommé Jean Le Roi, ayant assassiné le commandant de Coutances en Normandie, Henri IV jugea aussi ce malheureux le jour même qu'il jugea Clément. Il condamna le moine Jean Le Roi à être mis dans un sac et à être jeté dans la rivière: ce qui fut exécuté à Saint-Cloud, deux jours après. C'était une chose très rare qu'un tel jugement et un tel supplice; mais les crimes qu'on punissait étaient encore plus étonnants.

CHAPITRE CLXXIV.

De Henri IV.

En lisant l'histoire de Henri IV dans Daniel, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine son caractère, très peu de ces belles réponses qui sont l'image de son ame, rien de ce discours digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assemblée des notables de Rouen; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre séchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du père Coton, forment, dans Daniel, le règne de Henri IV.

Bayle, souvent aussi répréhensible et aussi petit quand il traite des points d'histoire et des affaires du monde qu'il est judicieux et profond quand il manie la dialectique, commence son article de Henri IV par dire que « si on l'eût fait « eunuque, il eût pu effacer la gloire des Alexan- « dre et des César. » Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son *Dictionnaire*. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition; car César fut beaucoup plus débauché que

Henri IV ne fut amoureux; et on ne voit pas pourquoi Henri IV eût été plus loin qu'Alexandre. Bayle a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand homme? Ne savait-il pas, d'ailleurs, quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes? De tous les guerriers qui se sont fait un nom, il n'y a peut-être que le seul Charles XII qui ait renoncé absolument aux femmes; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille, dans cet ouvrage sérieux, flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française; je ne veux que reconnaître une très grande vérité : c'est que la nature, qui donne tout, ôte presque toujours la force et le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité, ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces : ce n'est pas le bœuf qui combat, c'est le taureau. Les forces de l'âme et du corps sont puisées dans cette source de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que Narsès de capitaine, et qu'Origène et Photius de savants. Henri IV fut souvent amoureux, et quelquefois ridiculement; mais jamais il ne fut amolli : la belle Gabrielle l'appelle dans ses lettres, *Mon soldat;* ce seul mot réfute Bayle. Il est à souhaiter, pour l'exemple des rois et pour la consolation des peuples, qu'on lise ailleurs, comme dans la grande Histoire de Mézerai, dans

Péréfixe, dans les Mémoires de Sulli, ce qui concerne les temps de ce bon prince *.

Fesons, pour notre usage particulier, un précis de cette vie qui fut trop courte. Il est dès son enfance nourri dans les troubles et dans les malheurs. Il se trouve, à quatorze ans, à la bataille de Moncontour. Il est rappelé à Paris. Il n'épouse la sœur de Charles IX que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même ris-

* Ce passage du *Dictionnaire de Bayle*, ainsi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaisanterie.

Il est certain qu'un prince qui profite de l'impunité que son rang lui assure, pour priver un de ses sujets de sa femme, commet un acte de tyrannie : l'adultère est un crime pour un souverain comme pour un particulier; mais les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime, sans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les passions sont publiques peut s'avilir, soit par l'influence que sa faiblesse donne à ses maîtresses, soit par les actions indignes de lui où l'amour peut l'entraîner, soit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'insolence de ses maîtresses.

Cependant, de toutes les passions des rois, l'amour est encore la moins funeste à leurs peuples. Ce n'est point Marie Touchet qui a conseillé la Saint-Barthélemi; madame de Montespan n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes; ce ne sont point les maîtresses de Louis XV ou de son premier ministre qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confesseurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtresses.

Observons enfin que l'amour des plaisirs et la chasteté sont également compatibles avec toutes les vertus et tous les vices, toutes les grandes actions et tous les crimes.

que de sa vie, et pour rester près de trois ans prisonnier d'état. Il ne sort de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, fesant des actions qui ne paraissent pas croyables et qui ne le deviennent que parcequ'il les a répétées; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1588, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de Henri III le fait roi de France; mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, et à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de Bourbon-Vendôme; et le roi d'Espagne Philippe II, maître de la ligue par son argent, compte déja la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de Philippe, envahit la Provence et le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend, sous peine de la vie, de le reconnaître, et le déclare « incapable « de posséder jamais la couronne de France, con- « formément à la bulle de notre saint-père le « pape. » Le parlement de Rouen (septembre

1589) déclare « criminels de lèse-majesté divine « et humaine » tous ses adhérents *.

Henri IV n'avait pour lui que la justice de sa cause, son courage, et quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir long-temps une armée sur pied; et encore quelle armée! elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets: c'était moins que les détachements de nos jours. Ses serviteurs venaient tour-à-tour se ranger sous sa bannière, et s'en retournaient les uns après les autres au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, et quelques compagnies de lances, fesaient le fond permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville, combattre et négocier sans relâche. Il n'y a presque point de provinces en France où il n'ait fait de grands exploits à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

* Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlements, lorsqu'ils détruisaient les jésuites, en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui le composent : « Voilà ce que vos prédécesseurs ont fait, voilà ce que dans les mê- « mes circonstances on pourrait attendre de vous: l'esprit qui les « animait n'est point éteint, votre intérêt n'a pas changé. » Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition dont leurs prédécesseurs se sont souillés, que de reprocher les excès de la Saint-Barthélemi aux descendants des Tavanne ou des Guise.

D'abord, avec environ cinq mille combattants, il bat à la journée d'Arques (octobre 1589), auprès de Dieppe, l'armée du duc de Mayenne, forte de vingt mille hommes; c'est alors qu'il écrivit cette lettre au marquis de Crillon : « Pends-« toi, brave Crillon; nous avons combattu à Ar-« ques, et tu n'y étais pas. Adieu, mon ami, je « vous aime à tort et à travers. » Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, et il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue et dans le danger, un cardinal Cajetan, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La Sorbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi (et elle subsiste encore!); et la ligue règne sous le nom de ce cardinal de Vendôme, qu'elle appelait Charles X, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours*.

* Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La Sorbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclésiastique, l'esprit général du clergé; ainsi, tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle, exercé contre l'hérésie ou l'impiété, est contraire à la justice, et par conséquent à la loi de Dieu; tant qu'elle n'enseignera point que le clergé

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome et en Espagne. Le père Matthieu, qu'on nommait le *courrier de la ligue,* ne cesse de procurer des bulles et des soldats. Le roi d'Espagne (14 mars 1590) envoie quinze cents lances fournies, qui fesaient environ quatre mille cavaliers, et trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'Egmont, fils de cet Egmont à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors Henri IV rassemble le peu de forces qu'il peut avoir, et n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattants. Il livre cette fameuse bataille d'Ivri aux ligueurs, commandés par le duc de Mayenne, et aux Espagnols très supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette bataille, comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis

ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière et qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la Sorbonne a conservé ses principes d'intolérance et de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la censure de *Bélisaire*, et plus récemment dans celle de l'*Histoire philosophique du commerce des Deux-Indes*, les principes des assassins et des bourreaux du seizième siècle.

Ainsi, autant il serait injuste de reprocher aux parlements leurs arrêts contre Henri IV, autant est-il raisonnable de reprocher à la Sorbonne son décret contre Henri III, ses décisions contre Henri IV, ses instructions au P. Matthieu, etc., etc., etc.

au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache « blanc; vous le trouverez toujours au chemin de « l'honneur et de la gloire. » Sauvez les Français! s'écria-t-il, quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec alégresse; elle est même renforcée. Mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes; et avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux cent vingt mille habitants. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeants nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient, sous ses ordres, des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens, les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetèrent à ses genoux et lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie. *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui : « Le Béarnais est pauvre, ajouta-

« t-il; s'il avait davantage, il vous le donnerait. » Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration et de tendresse.

Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés fesaient des processions, le mousquet et le crucifix à la main, et la cuirasse sur le dos. Le parlement (juin 1590), les cours supérieures, les citoyens, fesaient serment sur l'Évangile, en présence du légat et de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir; mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Le duc de Parme est envoyé par Philippe II au secours de Paris avec une puissante armée: Henri IV court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre à cette Gabrielle d'Estrées, rendue célèbre par lui: « Si je meurs, ma dernière « pensée sera à Dieu, et l'avant-dernière à vous (octobre 1590). » Le duc de Parme n'accepta point la bataille; il n'était venu que pour secourir Paris et pour rendre la ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible: voilà donc encore sa fortune retardée et ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes,

et le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

A peine est-il délivré de cet ennemi que le pape Grégoire XIV, Sfondrat, emploie une partie des trésors amassés par Sixte-Quint à envoyer des troupes à la ligue. Le jésuite Jouvanci avoue dans son histoire que le jésuite Nigri, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre en France, et qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape; qu'il les enrégimenta, et qu'il les incorpora à cette armée, laquelle ne laissa en France que les traces des plus horribles dissolutions: ce trait peint l'esprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de déposer les rois: ce droit était près d'être constaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Espagne, Rome, et la France; car le duc de Parme, en se retirant, avait laissé huit mille soldats au duc de Mayenne. Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes et des monitoires; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. Lesdiguières, celui qui fut depuis le dernier connétable de France et le dernier seigneur puissant, battit les troupes savoisiennes et celles du pape. Il fesait la guerre comme Henri IV, avec des capitaines qui

ne servaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, paysan, artisan, bourgeois : c'est ce qui la dévasta ; mais c'est ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitants des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régiments.

Philippe II, du fond de son palais, continuait à entretenir et ménager la dissension, toujours donnant au duc de Mayenne de petits secours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puissant, et prodiguant l'or dans Paris pour y faire reconnaître sa fille Claire-Eugénie reine de France avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'est dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorsque Henri IV assiége Rouen, comme il l'avait envoyé pendant le siége de Paris. Il promettait à la ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes dès que sa fille serait reine. Henri, après avoir levé le siége de Rouen, fait encore sortir de France le duc de Parme.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des Seize, pensionnaire de Philippe II, ne remplît enfin les projets de ce monarque, et n'achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre

(novembre 1591) le premier président du parlement de Paris, et deux magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Le duc de Mayenne, prêt à être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre séditieux à son tour. C'était au milieu de ces divisions et de ces horreurs, après la mort du prétendu Charles X, que se tenaient à Paris les états-généraux sous la direction d'un légat du pape et d'un ambassadeur d'Espagne: le légat même y présida, il s'assit dans le fauteuil qu'on avait laissé vide, et qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambassadeur d'Espagne y eut séance; il y harangua contre la loi salique, et proposa l'infante pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de Mayenne en faveur de la loi salique (1593): mais ces remontrances n'étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti? La nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas sa place? le mariage de cette princesse, projeté avec le duc de Guise, son neveu, ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître?

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir séance par députés, et ne put l'obtenir. Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler par son bourreau un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat et contre son prétendu pou-

voir de présider à l'élection d'un roi de France.

A-peu-près dans le même temps plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville et au parlement pour demander qu'on pressât au moins le roi de se faire catholique avant de procéder à une élection, la Sorbonne déclara cette requête *inepte, séditieuse, impie, inutile, attendu qu'on connaît l'obstination de Henri-le-Relaps.* Elle excommunie les auteurs de la requête, et conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du 1er novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si Henri IV n'eût pas régné, le décret eût subsisté, et on eût continué de prodiguer à Philippe II le titre de protecteur de la France et de l'Église.

Des prêtres de la ligue étaient persuadés et persuadaient aux peuples que Henri IV n'avait nul droit au trône; que la loi salique, respectée depuis si long-temps, n'est qu'une chimère; que c'est à l'Église seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé d'Orléans, avocat au parlement de Paris et député aux états de la ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé : *Réponse des vrais catholiques.*

C'est une chose digne d'attention que la fourberie et le fanatisme avec lesquels tous les auteurs

de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentiments par les livres juifs, comme si les usages d'un petit peuple confiné dans les rochers de la Palestine devaient être, au bout de trois mille ans, la régle du royaume de France. Qui croirait que pour exclure Henri IV de son héritage on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Osias*, que les prêtres avaient chassé de son palais parcequ'il avait la lépre, et qui n'avait la lépre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur? « L'hé-« résie, dit l'avocat d'Orléans (page 230), est la « lépre de l'ame; par conséquent Henri IV est un « lépreux qui ne doit pas régner. » C'est ainsi que raisonne tout le parti de la ligue; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat au sujet de la loi salique:

« Le devoir d'un roi de France est d'être chré-« tien aussi bien que mâle. Qui ne tient la foi ca-« tholique, apostolique, et romaine, n'est point « chrétien, et ne croit point en Dieu, et ne peut « être justement roi de France, non plus que le « plus grand faquin du monde (page 224). »

Voici un morceau encore plus étrange:

« Pour être roi de France, il est plus nécessaire « d'être catholique que d'être homme: qui dispute « cela mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt « qu'un philosophe (page 272). »

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du

temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans, et elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols, avec de l'argent et des prêtres, fesaient valoir ces opinions en France, et Philippe II eût soutenu les sentiments contraires s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre Henri les armes, la plume, la politique, et la superstition; pendant que ces états, aussi tumultueux, aussi divisés qu'irréguliers, se tenaient dans Paris, Henri était aux portes, et menaçait la ville. Il y avait quelques partisans. Beaucoup de vrais citoyens, lassés de leurs malheurs et du joug d'une puissance étrangère, soupiraient après la paix; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands et aux sages; elle compose le plus grand nombre; elle est conduite aveuglément, elle est fanatique; et Henri IV n'était pas en état d'imiter Henri VIII et la reine Élisabeth. Il fallut changer de religion: il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changements quand l'intérêt les dicte; mais cet intérêt était si grand, si général, si lié au bien du royaume, que les meilleurs serviteurs qu'il eût parmi les calvinistes lui

conseillèrent d'embrasser la religion même qu'ils haïssaient. « Il est nécessaire, lui disait Rosni, que « vous soyez papiste, et que je demeure réformé. » C'était tout ce que craignaient les factions de la ligue et de l'Espagne. Les noms d'*hérétique* et de *relaps* étaient leurs principales armes que sa conversion rendait impuissantes. Il fallut qu'il se fît instruire, mais pour la forme; car il était plus instruit en effet que les évêques avec lesquels il conféra. Nourri par sa mère dans la lecture de l'ancien et du nouveau Testament, il les possédait tous deux. La controverse était dans son parti le sujet de toutes les conversations aussi bien que la guerre et l'amour. Les citations de l'Écriture, les allusions à ces livres, entraient dans ce qu'on appelait le bel esprit en ces temps-là; et la *Bible* était si familière à Henri IV qu'à la bataille de Coutras il avait dit, en fesant prisonnier de sa main un officier nommé Châteaurenard: « Rends-toi, « Philistin. »

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion par sa lettre (24 juillet 1593) à Gabrielle d'Estrées: « C'est demain que je fais le saut périlleux. « Je crois que ces gens-ci me feront haïr Saint-De- « nis autant que vous haïssez Monceaux... » C'est immoler la vérité à de très fausses bienséances de prétendre, comme le jésuite Daniel, que quand Henri IV se convertit il était dès long-temps ca-

tholique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire; mais il paraît bien que l'amant de Gabrielle ne se convertit que pour régner, et il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine Élisabeth, nommé *Thomas Vilquési*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine sa maîtresse:

« Voici comme ce prince s'excuse sur son changement de religion, et les paroles qu'il m'a « dites [1]: Quand je fus appelé à la couronne, huit « cents gentilshommes et neuf régiments se retirèrent de mon service sous prétexte que j'étais « hérétique. Les ligueurs se sont hâtés d'élire un « roi; les plus notables se sont offerts au duc de « Guise; c'est pourquoi je me suis résolu, après « mûre délibération, d'embrasser la religion romaine: par ce moyen je me suis entièrement « adjoint le tiers-parti; j'ai anticipé l'élection du « duc de Guise; je me suis acquis la bonne volonté « du peuple français; j'ai eu la parole du duc de « Florence en choses importantes; j'ai finalement « empêché que la religion réformée n'ait été « flétrie. »

[2] Henri envoya le sieur Morland à la reine d'An-

[1] Tiré du tome III des manuscrits de Bèze, n° VIII. — [2] *Idem.*

gleterre pour certifier les mêmes choses, et faire comme il pourrait ses excuses. Morland dit qu'Élisabeth lui répondit: « Se peut-il faire qu'une « chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte « de Dieu? » Quand la meurtrière de Marie Stuart parlait de la crainte de Dieu, il est très vraisemblable que cette reine fesait la comédienne, comme on le lui a tant reproché; mais, quand le brave et généreux Henri IV avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'état, qui est la souveraine raison des rois, on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite Daniel peut-il insulter à la vérité et à ses lecteurs au point d'assurer, contre tant de vraisemblance, contre tant de preuves, et contre la connaissance du cœur humain, que Henri IV était depuis longtemps catholique dans le cœur? Encore une fois le comte de Boulainvilliers a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés, étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour de lui et fesaient à peine place: « Vous ne « voyez rien, dit-il; ils me pressent bien autre- « ment dans les batailles. » Enfin, ayant repris d'assaut la ville de Dreux avant d'apprendre son

nouveau catéchisme, ayant ensuite fait son abjuration dans Saint-Denis, s'étant fait sacrer à Chartres, et ayant sur-tout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnison de trois mille Espagnols, avec des Napolitains et des Lansquenets, il y entre en souverain, n'ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution; le maréchal de Brissac et un brave citoyen dont le nom était moins illustre, et dont l'ame n'était pas moins noble; c'était un échevin de Paris, nommé Langlois. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les magistrats et les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le légat, le cardinal de Pellevé, les commandants espagnols, les Seize si artificieusement trompés et ensuite si bien contenus, que Henri IV fit son entrée dans sa capitale sans qu'il y eût presque du sang répandu (mardi 12 mars 1594). Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvait retenir prisonniers; il pardonna à tous les ligueurs. Les ambassadeurs de Philippe II partirent le jour même sans qu'on leur fît la moindre violence; et le roi, les voyant passer d'une fenêtre, leur dit: « Messieurs, mes compliments à votre « maître; mais n'y revenez plus. »

Plusieurs villes suivirent l'exemple de Paris; mais Henri était encore bien éloigné d'être maître du royaume. Philippe II, qui dans la vue d'être toujours nécessaire à la ligue n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en fesait encore assez dans plus d'une province. Détrompé de l'espérance de régner en France sous le nom de sa fille, il ne songeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume en le démembrant; et il était très vraisemblable que la France serait dans un état pire que quand les Anglais en possédaient la moitié, et quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l'autre.

Le duc de Mayenne avait la Bourgogne; le duc de Guise, fils du *Balafré*, possédait Reims et une partie de la Champagne; le duc de Mercœur dominait dans la Bretagne, et les Espagnols y avaient Blavet, qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de Henri IV songeaient à se rendre indépendants, et les calvinistes qu'il avait quittés, se cantonnant contre les ligueurs, se ménageaient déja des ressources pour résister un jour à l'autorité royale.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que Henri IV regagnât peu-à-peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie que le pape Clément VIII lui refusait constamment

l'absolution dont il n'eût pas eu besoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait Dieu pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis, dans les prières, par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606; et il fallut que le parlement, rentré dans le devoir et y fesant rentrer les prêtres, ordonnât, par un arrêt (16 juin 1606), que tous les curés rétablissent dans leur missel la prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs? les Mémoires du duc de Sulli en font foi; et ces promesses furent fidèlement acquittées, lorsqu'enfin, étant roi absolu et paisible, il eût pu refuser de payer ce prix de la rebellion. Le duc de Mayenne ne fit son accommodement qu'en 1596. Henri se réconcilia sincèrement avec lui et lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-seulement il lui dit, après l'avoir lassé un jour dans une promenade: « Mon « cousin, voilà le seul mal que je vous ferai de ma

« vie ; » mais il lui tint parole, et il n'en manqua jamais à personne.

Plusieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître il devait alors imiter la reine Élisabeth, et séparer son royaume de la communion romaine. Ils disent que la balance penchait trop en Europe du côté de Philippe II et des catholiques ; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France protestante ; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche, et puissante.

Mais Henri IV n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'Élisabeth ; il n'avait point à ses ordres un parlement de la nation affectionné à ses intérêts ; il manquait encore d'argent ; il n'avait pas une armée considérable ; Philippe II lui fesait toujours la guerre ; la ligue était encore puissante et encore animée.

Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré, et dans la même subversion où il avait été du temps de Philippe de Valois, Jean, et Charles VI. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, et on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui environ sept cent mille habitants, n'en avait pas cent quatre-vingt mille quand il y entra [1]. Les finances de l'état, dissipées sous Hen-

[1] Il y avait deux cent vingt mille ames à Paris au temps du siége

ri III, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple, que le conseil des finances partageait avec les traitants.

La reine d'Angleterre, le grand-duc de Florence, des princes d'Allemagne, les Hollandais, lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la ligue, contre Rome, et contre l'Espagne; et pour payer ces dettes si légitimes on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'état. Plus d'un chef de la ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait, tenait aussi des receveurs des deniers publics et partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés; ce qui restait au roi était administré de même: et enfin, quand la déprédation générale força Henri IV à donner l'administration entière des finances au duc de Sulli, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Si Henri IV n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le

que fit Henri IV, en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-ving mille en 1593.

plus honnête homme, son royaume était ruiné: il fallait un prince qui sût faire la guerre et la paix, connaître toutes les blessures de son état et y apporter les remèdes, veiller sur les grandes et les petites choses, tout réformer et tout faire: c'est ce qu'on trouva dans Henri. Il joignit l'administration de Charles-le-Sage à la valeur et à la franchise de François Ier, et à la bonté de Louis XII.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à-la-fois tant de traités et tant de guerres, Henri convoqua dans Rouen une assemblée des *notables* du royaume; c'était une espèce d'états généraux. Les paroles qu'il prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays: « Déja par la faveur du ciel, par les « conseils de mes bons serviteurs, et par l'épée de « ma brave noblesse, dont je ne distingue point « mes princes, la qualité de gentilhomme étant « notre plus beau titre, j'ai tiré cet état de la « servitude et de la ruine. Je veux lui rendre sa « force et sa splendeur; participez à cette seconde « gloire comme vous avez eu part à la première. « Je ne vous ai point appelés, comme fesaient mes « prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver « aveuglément mes volontés, mais pour recevoir « vos conseils, pour les croire, pour les suivre, « pour me mettre en tutèle entre vos mains. C'est « une envie qui ne prend guère aux rois, aux vic-

« torieux, et aux barbes grises; mais l'amour que « je porte à mes sujets me rend tout possible et « tout honorable. » Cette éloquence du cœur dans un héros est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

(Mars 1597) Au milieu de ces travaux et de ces dangers continuels les Espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilége qu'ils avaient, et dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, et à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. Henri, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent et était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie, il revole à Paris, écrit de sa main aux parlements, aux communautés, « pour obtenir de quoi nourrir ceux « qui défendaient l'état: » ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris: « Si « on me donne une armée, dit-il, je donnerai « gaiement ma vie pour vous sauver et pour rele- « ver la patrie. » Il proposait des créations de nouveaux offices pour avoir les promptes ressources qui étaient nécessaires; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, et le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour

avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse Gabrielle d'Étrées lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang, et son parlement lui en refusa.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables, et par l'économie de ce Rosni, duc de Sulli, si digne de le servir, il vient à bout d'assembler une florissante armée. Ce fut la seule depuis trente ans qui fût pourvue du nécessaire, et la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les blessés et les malades eurent le secours qu'on ne connaissait point encore. Chaque troupe auparavant avait soin de ses blessés comme elle pouvait, et le manque de soin avait fait périr autant de monde que les armes.

(Septembre 1597) Il reprend Amiens à la vue de l'archiduc Albert, et le contraint de se retirer. De là il court pacifier le reste du royaume: enfin toute la France est à lui. Le pape, qui lui avait refusé une absolution aussi inutile que ridicule quand il n'était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux. Il ne restait qu'à faire la paix avec l'Espagne; elle fut conclue à Vervins (2 mai 1598), et ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ses ennemis depuis Philippe-Auguste.

Alors il met tous ses soins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis: les troupes

inutiles sont licenciées; l'ordre dans les finances succède au plus odieux brigandage; il paie peu à peu toutes les dettes de la couronne sans fouler les peuples. Les paysans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches:* expression triviale, mais sentiment paternel. Ce fut une chose bien admirable que malgré l'épuisement et le brigandage il eût en moins de quinze ans diminué le fardeau des tailles de quatre millions de son temps, qui en feraient environ dix du nôtre; que tous les autres droits fussent réduits à la moitié; qu'il eût payé cent millions de dettes qui aujourd'hui feraient environ deux cent cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines, aujourd'hui aliénés; toutes les places furent réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus: c'est la gloire éternelle du duc de Sulli et celle du roi, qui osa choisir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'état, et qui travailla avec son ministre.

La justice est réformée, et, ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts, sont en honneur. Les étoffes d'argent et d'or, proscrites d'abord par un édit somptuaire dans le commencement d'un règne difficile et dans la pauvreté, reparaissent avec plus d'éclat, et enir-

chissent Lyon et la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lice, en laine et en soie rehaussée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers, malgré les oppositions de Sulli, plus estimable dans sa fidélité et dans l'art de gouverner et de conserver les finances que capable de discerner les nouveautés utiles.

Henri fait creuser le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine et la Loire. Paris est agrandi et embelli : il forme la Place-Royale ; il restaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville ; il n'était point pavé : le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. Saint-Germain, Monceaux, Fontainebleau, et sur-tout le Louvre, sont augmentés et presque entièrement bâtis. Il donne des logements dans le Louvre, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, à des artistes en tous genres, qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Quand don Pèdre de Tolède fut envoyé par Philippe III en ambassade auprès de Henri, il ne reconnut plus cette ville qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si languissante. «C'est qu'alors le

« père de la famille n'y était pas, lui dit Henri, et « aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils pros- « pèrent. » Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par Catherine de Médicis, dans les temps même de troubles, ornèrent, sous Henri IV, les temps de la paix et de la félicité.

En fesant ainsi fleurir son état, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la ligue, que le *Béarnais* serait le pacificateur de l'Italie, et le médiateur entre eux et Venise. Cependant Paul V fut trop heureux d'avoir recours à lui pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge et le sénat, et en jetant ce qu'on appelle un interdit sur tout l'état vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différend : celui que les papes avaient excommunié fit lever[1] l'excommunication de Venise.

[1] Daniel raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, et il est le seul qui la raconte. Il prétend que Henri IV, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venise, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre se vantait que le doge de Venise et plusieurs sénateurs étaient protestants dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occasion favorable de se déclarer, que le père Fulgentio, de l'ordre des Servites, le compagnon et l'ami du célèbre Sarpi, si connu sous le nom de Fra-Paolo « travaillait efficacement dans cette vigne. » Il ajoute que Henri IV fit montrer cette lettre au sénat par son ambassadeur, et qu'on en

battu; il n'était, après tout, qu'un tyran laborieux, sombre et dissimulé; et sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur et la franchise de Henri IV, qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. Élisabeth acquit une grande réputation; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait, et souillée par le sang de Marie Stuart, dont rien ne la peut laver. Sixte-Quint se fit un nom par les obélisques qu'il releva, et par les monuments dont il embellit Rome; mais sans ce mérite, qui est bien loin d'être le premier, on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté et pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ceux qui reprochent encore à Henri IV ses amours si amèrement ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, et qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de Le Vassor et de quelques autres compilateurs, que Henri voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de Condé. Il faut en croire le duc de Sulli, qui avoue la faiblesse de ce monarque,

et qui en même temps prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de Condé que Henri avait fait le traité de Quérasque, qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie, de tous les princes protestants d'Allemagne, et qu'il allait mettre le comble à sa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt à marcher en Allemagne à la tête de quarante-six mille hommes. Quarante millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d'habiles généraux formés sous lui, les princes protestants d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le seconder, tout l'assurait d'un succès solide. La prétendue division de l'Europe en quinze dominations est reconnue pour une chimère qui n'entra point dans sa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande, avec lesquelles on suppose que Henri avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre vestige, le projet n'est ni vrai ni vraisemblable: mais par ses alliances, par ses armes, par son économie, il allait changer le système de l'Europe et s'en rendre l'arbitre.

Si on fesait ce portrait fidèle de Henri IV à un

étranger de bon sens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, et qu'on finît par lui dire : C'est là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple, et qui l'a été plusieurs fois, et par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal, il ne le pourrait croire.

C'est une chose bien déplorable que la même religion qui ordonne, aussi bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, et cela en vertu de cette seule maxime, que quiconque ne pense pas comme nous est réprouvé, et qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que les catholiques conspirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à sa vie, dans le temps même qu'il fesait son abjuration dans Saint-Denis, fut un malheureux de la lie du peuple, nommé Pierre Barrière (27 août 1593). Il eut quelque scrupule quand le roi eut abjuré ; mais il fut confirmé dans son dessein par le plus furieux des ligueurs, Aubri, curé de Saint-André-des-Arcs ; par un capucin, par un prêtre habitué, et par Varade, recteur du collége des jésuites. Le célèbre Étienne Pasquier, avocat-général de la chambre des comptes, proteste qu'il a su de la bouche même de ce Barrière que Varade l'avait encouragé à ce crime. Cette ac-

cusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de Varade et du curé Aubri, qui se réfugièrent chez le cardinal légat, et l'accompagnèrent dans son retour à Rome, quand Henri IV entra dans Paris; et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'est que Varade et Aubri furent depuis écartelés en effigie (25 janvier 1595), par un arrêt du parlement de Paris, comme il est rapporté dans le journal de Henri IV. Daniel fait des efforts pardonnables pour disculper le jésuite Varade: les curés n'en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce temps-là. La Sorbonne avoue les décrets punissables qu'elle donna, les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère Clément assassina Henri III, et qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur Bourgoin. La vérité l'emporte sur tous les égards; et cette même vérité prononce qu'aucun des ecclésiastiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires et de la superstition barbare de ses prédécesseurs, puisqu'il n'en est aucun qui ne les abhorre; elle conserve seulement les monuments de ces crimes, afin qu'ils ne soient jamais imités*.

L'esprit de fanatisme était si généralement ré-

* M. de Voltaire connaissait mieux que personne la liaison étroite et nécessaire qui existe entre ces maximes séditieuses et celle de l'intolérance religieuse; mais il fait ici au clergé de France, à la

pandu qu'on séduisit un chartreux imbécile, nommé Ouin, et qu'on lui mit en tête d'aller plus vite au ciel en tuant Henri IV. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandre, l'un nommé Arger, l'autre Ridicovi, originaire d'Italie, résolurent de renouveler l'action de Jacques Clément, leur confrère: le complot fut découvert; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, et qui fut pendu

Sorbonne, aux jacobins, l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jésuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'assassinat n'est permis que dans le cas d'une révélation particulière, et que le droit de vie et de mort est le plus illustre avantage des souverains; le génie de Pascal s'abaissait à mettre en bon français ces maximes non moins insensées qu'abominables.

Observons encore qu'avant les troubles religieux du seizième siècle les papes et le clergé exhortaient les princes à employer les supplices contre les novateurs, sous prétexte que de l'indépendance religieuse on voudrait passer à l'indépendance politique. Quelques années après, ils enseignèrent aux sujets à se révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils sont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penseurs; nous laissons aux princes à tirer la conséquence et à juger quelle confiance ils doivent avoir à une société d'hommes qui prêche tour-à-tour le pour et le contre, et n'a été constante que dans les principes qui font un devoir de conscience d'employer la guerre ou les supplices pour maintenir son autorité.

comme eux. (1595) Un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, un tapissier (1596), méditèrent le même crime, et périrent du même supplice.

(27 décembre 1594). L'assassinat commis par Jean Châtel est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors. Né d'une honnête famille, de parents riches, bien élevé par eux, jeune sans expérience, n'ayant pas encore dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que dans le Louvre même il donna un coup de couteau au roi, et qu'il ne le frappa qu'à la bouche, parceque ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelque absence, se baissait alors pour embrasser Montigni.

Il soutint, à son premier interrogatoire, « qu'il « avait fait une bonne action, et que le roi n'étant « pas encore absous par le pape, il pouvait le tuer « en conscience: » par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collège des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps il y en avait une capable d'égarer les esprits; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme; les murs étaient peints de représentations de démons, de tourments, et de flammes, éclairés d'une lueur

sombre: une imagination sensible et faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête de ce malheureux qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain; tant la fureur religieuse troublait encore les têtes! tant le fanatisme inspirait une férocité absurde!

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, sur-tout après que Jean Châtel eut avoué qu'il avait souvent entendu dire chez quelques uns de ces religieux qu'il était permis de tuer le roi.

On trouva dans les écrits du professeur Guignard ces propres paroles, de sa main: que « ni « Henri III, ni Henri IV, ni la reine Élisabeth, ni « le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, n'étaient « point de véritables rois; que Henri III était un « Sardanapale, le Béarnais un renard, Élisabeth « une louve, le roi de Suède un griffon, et l'élec- « teur de Saxe un porc: » cela s'appelait de l'éloquence. « Jacques Clément, disait-il, a fait un acte « héroïque, inspiré par le Saint-Esprit: si on peut « guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroie; si on « ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine. »

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de Châtel. On se saisit de sa personne, et de

celle de Guéret, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, et dont Châtel avait été long-temps l'écolier. Guignard fut pendu et brûlé; et Guéret, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec *tous les frères nommés jésuites.*

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite Jouvenci, dans son *Histoire de la compagnie de Jésus*, compare Guignard et Guéret aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue sur-tout Guignard de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi et à la justice lorsqu'il fit amende honorable, la torche au poing, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager Guignard comme un martyr qui demande pardon à Dieu, parceque après tout il pouvait être pécheur; mais qui ne peut, malgré sa conscience, avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, à moins qu'il ne l'eût tué lui-même? Jouvenci regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très inique : « *Meminimus*, dit-il, *et* « *ignoscimus;* nous nous en souvenons, et nous le « pardonnons. » Il est vrai que l'arrêt était sévère; mais assurément il ne peut paraître injuste si on considère les écrits du jésuite Guignard, les emportements du nommé Hay, autre jésuite, la confession de Jean Châtel, les écrits de Tolle., de

Bellarmin, de Mariana, d'Emmanuel Sa, de Suarès, de Salmeron, de Molina, les lettres des jésuites de Naples, et tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé Châtel; mais aussi il est très vrai que tandis qu'il étudiait chez eux il avait entendu cette doctrine, qui alors était trop commune. Il est encore très vrai que les jésuites se *souvenaient* que le jésuite Guignard avait été pendu et brûlé; mais il est très faux qu'ils le *pardonnassent*.

Comment peut-on trouver trop injuste dans de pareils temps le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père et de la mère de Jean Châtel, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit? Ces parents infortunés furent condamnés au bannissement et à une amende: on démolit leur maison, et on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime et l'arrêt; il était dit: « La cour a banni en outre cette « société d'un genre nouveau et d'une superstition diabolique, qui a porté Jean Châtel à cet « horrible parricide. » Ce qui est encore bien digne de remarque c'est que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatisme; que si les jésuites avaient comme les autres enseigné des

maximes affreuses, ils paraissaient plus dangereux que les autres parcequ'ils élevaient la jeunesse; qu'ils furent punis pour des fautes passées, qui trois ans auparavant n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, et qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement nécessaire.

Il l'était tellement qu'on vit paraître alors une apologie pour Jean Châtel, dans laquelle il est dit que « son parricide est un acte vertueux, généreux, héroïque, comparable aux plus grands de « l'histoire sacrée et profane, et qu'il faut être athée « pour en douter. Il n'y a, dit cette apologie, « qu'un point à redire, c'est que Châtel n'a pas mis « à chef son entreprise pour envoyer le méchant « en son lieu, comme Judas. »

Cette apologie fait voir clairement que si Guignard ne voulut jamais demander pardon au roi, c'est qu'il ne le reconnaissait pas pour roi. « La « constance de ce saint homme, dit l'auteur, ne « voulut jamais reconnaître celui que l'Église ne « reconnaissait pas; et, quoique les juges aient « brûlé son corps et jeté ses cendres au vent, son « sang ne laissera de bouillonner contre ces meur- « triers devant le Dieu Sabaoth, qui saura le leur « rendre. »

Tel était l'esprit de la ligue, tel l'esprit monacal, tel l'abus exécrable de la religion si mal en-

tendue, et tel a subsisté cet abus jusqu'à ces derniers temps.

On a vu encore de nos jours un jésuite nommé La Croix, théologien de Cologne, réimprimer et commenter je ne sais quel ouvrage d'un ancien jésuite nommé Busembaum; ouvrage qui eût été aussi ignoré que son auteur et son commentateur, si on n'y avait pas déterré par hasard la doctrine la plus monstrueuse de l'homicide et du régicide.

Il est dit dans ce livre qu'un homme proscrit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince; mais qu'un souverain proscrit par le pape doit être assassiné par-tout, parceque le pape est souverain de l'univers, et qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il soit, peut donner cette commission à un autre, et que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.

Il est vrai que les parlements ont condamné ce livre abominable; il est vrai que les jésuites de France ont détesté publiquement ces propositions; mais enfin ce livre, nouvellement réimprimé avec des additions, prouve assez que ces maximes infernales ont été long-temps gravées dans plus d'une tête; que ces maximes mêmes ont été regardées comme sacrées, comme des points de religion, et que par conséquent les lois ne pou-

vaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

(14 mai 1610, à 4 heures du soir) Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. Ravaillac avait été quelque temps feuillant, et son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais, dans aucun siècle, la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut, précisément comme Jean Châtel, qu'il apaiserait la justice divine en tuant Henri IV. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce-qu'il allait secourir les protestants d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par deux ligues, dont l'une était l'*évangélique*, composée de presque tous les princes protestants: l'autre était la *catholique*, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. Henri IV protégeait la ligue protestante: voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de Ravaillac. Il assura sans jamais varier qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées en 1720 par un greffier du parlement; je les ai vues. Cet abominable nom est peint parfaitement, et il y a au-dessous, de la même main: « Que toujours « dans mon cœur Jésus soit le vainqueur; » nou-

velle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécile.

On sait qu'il avait été feuillant dans un temps où ces moines étaient encore des ligueurs fanatiques: c'était un homme perdu de crimes et de superstition. Le conseiller Matthieu, historiographe de France, qui lui parla long-temps au petit hôtel de Retz, près du Louvre, dit dans sa relation que ce misérable avait été tenté depuis trois ans de tuer Henri IV. Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda dans cet hôtel de Retz, en présence de Matthieu, comment il avait pu mettre la main sur le roi très chrétien: « C'est à « savoir, dit-il, s'il est très chrétien. »

La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême, qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue Henri IV au milieu de son peuple, et change la face de l'Europe.

On voit par les actes de son procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs et les discours des moines. Il était très dévot, fesait l'oraison mentale et jaculatoire; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuillants il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion ré-

formée, et que même, pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi en carrosse dans la même rue où il l'assassina depuis, il s'écria : « Sire, au « nom de notre Seigneur Jésus-Christ et de la « sacrée vierge Marie, que je parle à vous ! » qu'il fut repoussé par les gardes ; qu'alors il retourna dans Angoulême, sa patrie, où il avait quatre-vingts écoliers ; qu'il s'y confessa et communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : « Personne quel- « conque ne l'a conduit à ce faire que le commun « bruit des soldats qui disaient que si le roi vou- « lait faire la guerre contre le saint père, ils l'y « assisteraient et mourraient pour cela ; à laquelle « raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté « de tuer le roi, parceque fesant la guerre contre « le pape, c'est la faire contre Dieu, d'autant que « le pape est Dieu, et Dieu est le pape. » Ainsi tout concourt à faire voir que Henri IV n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si long-temps ont aveuglé les hommes et désolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'Autriche, à Marie de Médicis, épouse du roi, à Balzac d'Entragues, sa maîtresse, au duc d'Épernon : conjectures odieuses que Mézerai et d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent l'une

par l'autre, et qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.

Il est très avéré qu'on parlait de sa mort prochaine dans les Pays-Bas avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de Henri qui pût les sauver. Eux et les restes de la ligue souhaitaient quelque Clément, quelque Gérard, quelque Châtel. On passa aisément du desir à l'espérance: ces bruits se répandirent; ils allèrent aux oreilles de Ravaillac, et le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à Henri qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verser quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment, et l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

Ravaillac ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce Barrière, ce Châtel, ce chartreux nommé Ouin, ce vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, pendu en 1595; enfin jusqu'à un malheureux qui était ou qui contrefesait l'insensé, d'autres dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat; pres-

que tous jeunes et tous de la lie du peuple: tant la religion devient fureur dans la populace et dans la jeunesse! De tous les assassins de cette espèce que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que Poltrot de Méré qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de Guise, par ordre de Henri III: ceux-là n'étaient pas fanatiques; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Il n'est que trop vrai que Henri IV ne fut ni connu ni aimé pendant sa vie. Le même esprit qui prépara tant d'assassinats souleva toujours contre lui la faction catholique; et son changement nécessaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme, qui ne l'aimait pas, l'accabla de chagrins domestiques. Sa maîtresse même, la marquise de Verneuil, conspira contre lui: la plus cruelle satire qui attaqua ses mœurs et sa probité fut l'ouvrage d'une princesse de Conti, sa proche parente. Enfin il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été assassiné. La régence inconsidérée, tumultueuse, et infortunée de sa veuve augmenta les regrets de la perte de son mari. Les Mémoires du duc de Sulli développèrent toutes ses vertus, et firent pardonner ses faiblesses: plus l'histoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le siècle de Louis XIV a été beaucoup plus grand sans doute que le sien; mais Henri IV est jugé beaucoup plus grand que Louis XIV. Enfin,

chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à Saint-Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraison funèbre de la reine, épouse de Louis XV: l'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fît l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de Henri IV; ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations: jamais il n'y eut de plus véritable apothéose (1768).

ADDITION.

Voici plusieurs lettres écrites de la main de Henri IV à Corisande d'Andouins, veuve de Philibert, comte de Gramont. Elles sont toutes sans date; mais on verra aisément, par les notes, dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très intéressantes, et le nom de Henri IV les rend précieuses*.

* Les neuf lettres suivantes font partie d'un recueil de quarante-une lettres de Henri IV, publiées en 1788, en un volume in-12 de soixante-quinze pages: sept seulement se trouvent imprimées dans le *Mercure de France* de 1765 et 1766, parmi beaucoup d'autres lettres de Henri IV. Comme les deux textes sont assez différents, on les donne ici conformes au recueil de 1788, avec les variantes du

PREMIÈRE LETTRE.

Il ne se sauve point de laquais, ou pour le moins fort peu, qui[1] ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui assurent comme est vrai (car l'un est M. de Monlouet, frère de[2] Rambouillet, qui était un des députés pour traiter) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. de Bouillon n'a point promis: bref, il ne s'est rien perdu qui ne se recouvre pour de l'argent. M. de Mayenne[3] a fait un acte de quoi il ne sera guère loué: il a tué Sacremore (lui demandant récompense de ses services) à coups de poignard; l'on me mande que, ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content il ne découvrît ses secrets, qu'il savait tous, même l'entreprise contre la personne du roi, de quoi il était chef de l'exécution[4]. Dieu les veut vaincre

Mercure. Pour les deux qui ne sont point dans ce *Mercure*, on donne les variantes de l'édition de Kehl, dont le texte a été reproduit dans la plupart des nouvelles éditions de Voltaire.

[1] VAR. *Qu'ils* ne soient dévalisés.

[2] VAR. Frère *des* Rambouillet.

[3] VAR. M. *Dumeyne* (du Maine).

[4] Rien n'est si curieux que cette anecdote. Ce Sacremore était Birague de son nom. Cette aventure prouve que le duc de Mayenne

par eux-mêmes, car c'était le plus utile serviteur qu'ils eussent : il fut enterré, qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver Morlans, et un laquais de mon cousin, qui ont été dévalisés des lettres et des habillements [1]. M. de Turenne sera ici demain : il a pris autour de Syjac dix-huit forts en trois jours; je ferai peut-être quelque chose de meilleur bientôt, s'il plaît à Dieu. Le bruit de ma mort, allant à Pau et à Meaux, a couru à Paris [2], et quelques *prêcheurs en leurs sermons la mettaient pour un des bonheurs* que Dieu leur avait promis. Adieu, mon ame [3]. Je vous [4] baise un million de fois les mains.

De Montauban, ce 14 janvier.

DEUXIÈME LETTRE [5].

Pour achever de me peindre, il m'est arrivé un [6] des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui est la mort subite de M. le Prince.

était bien plus méchant et plus cruel que tous les historiens ne le dépeignent : ce qui n'est pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre est de 1587.

[1] VAR. *De* lettres et *d'*habillements.

[2] VAR. Allant à Pau et Maux, courut à Paris.

[3] VAR. Ces mots, *Adieu, mon ame*, sont omis dans le *Mercure*.

[4] VAR. Je *te* baise, etc.

[5] Mars 1588.

[6] VAR. *L'un*.

Je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe [1]. Ils l'ont empoisonné, les traîtres; si est-ce que Dieu demeurera le maître, et moi par sa grace l'exécuteur? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien; à minuit lui prit un vomissement très violent qui lui dura jusqu'au matin; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, et ayant bien dormi il se leva le samedi matin, dîna debout, et puis joua aux échecs; il se leva de sa chaise [2], se mit à se promener [3] par sa chambre, devisant avec l'un et l'autre : tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise [2], je sens une grande faiblesse; il ne fut pas assis [4] qu'il perdit la parole, et soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du [5] poison sortirent soudain; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a apporté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois en chemin d'avoir bien de la peine; priez Dieu hardiment pour moi : si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui m'ait gardé jusqu'au tombeau, dont je suis peut-être

[1] VAR. De la M....
[2] VAR De sa chère.... ma chère (chaire).
[3] VAR. Se mit à promener.
[4] VAR. Il ne fut assis, etc.
[5] VAR. Les marques *de* poison.

plus près que je ne pense. Je vous demeurerai fidèle esclave. Bonsoir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains.

TROISIÈME LETTRE[1].

Il m'arriva hier, l'un à midi, l'autre au soir, deux courriers de Saint-Jean-d'Angely[2] : le premier rapportait comme Belcastel, page de madame la princesse, et son valet de chambre, s'en étaient fuis soudain, après avoir vu mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait, il y avait quinze jours, et avaient chacun une malette pleine d'argent : enquis, l'hôte dit que c'était un nommé Brillant[3] qui lui avait baillé les chevaux et lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités; que s'il baillait aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baillât huit, qu'il paierait aussi le double[4]. Ce Brillant[5] est un homme que madame la Prin-

[1] Celle-ci est du mois de mars 1588.

[2] Var. *D'Angely* est en note dans le *Mercure*.

[3] Brillant, contrôleur de la maison du prince de Condé, est mal-à-propos nommé Brillaud par les historiens.

[4] Var. *Au* double.

[5] Il fut écartelé à Saint-Jean-d'Angely, sans appel, par sentence du prevôt; et par cette même sentence la princesse de Condé fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle

cesse a mis en la maison et lui fesait tout gouverner. Il fut tout soudain pris, confessa avoir baillé mille écus au page et lui avoir achepté ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme et dit de plus que l'on avait fait écrire une lettre par ce Brillant[1] au valet de chambre, qu'on savait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre sortit soudain; l'embuscade qui était là le prit, et fut mené à Saint-Jean. Il n'avait été encore ouï[2]; mais bien, disait-il à ceux qui le menaient, « Ah! « que madame est méchante! que l'on prenne le « tailleur, je dirai tout, sans gêne; » ce qui fut fait.

Voilà ce que l'on en sait jusqu'à cette heure; souvenez-vous de ce que je vous en ai dit autrefois[3]: je ne me trompe guère en mes jugements; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces empoisonneurs sont papistes*[4]; voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur

accoucha au mois d'auguste de Henri de Condé, premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs; mais elle resta prisonnière, sous la garde de Sainte-Même, dans Angely, jusqu'en l'année 1596. Henri IV fit supprimer alors les procédures.

[1] VAR. *A* ce Brillant.

[2] VAR. Il n'avait encore été ouï.

[3] VAR. D'autres-fois.

[4] VAR. Sont P....

pour moi[1], Dieu m'en gardera[2], et je vous en manderai bientôt davantage. Le gouverneur et les capitaines de Taillebourg m'ont envoyé deux soldats et[3] écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi[4], de quoi je suis fort aise. Les ennemis les pressent, et ils sont si empressés à la vérification de ce fait qu'ils ne leur donnent nul empêchement; ils ne laissent sortir homme vivant de Saint-Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. de La Trimouille y est, lui vingtième seulement. L'on m'a écrit[5] que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir du mal et grand : cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres et m'y en irai jour et nuit pour être de retour à Sainte-Foi, à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé de l'esprit. Aimez-moi, et me le faites paraître : ce me sera une grande consolation[6]; pour moi, je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée : sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

D'Aynset, ce 13 mars.

[1] C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin, Lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la ligue. On attenta plus de cinquante fois sur la vie de ce grand et bon prince :

« Tantùm relligio potuit suadere malorum ! »

[2] VAR. Dieu *me* gardera.

[3] VAR. Ce mot *et* est omis dans le *Mercure*.

[4] VAR. Leur place *à personne* qu'à moi.

[5] VAR. L'on *m'écrit*.

[6] VAR. Ce sera une grande consolation pour moi; je ne, etc.

QUATRIÈME LETTRE*.

J'arrivai hier au soir en ce lieu[1] de Pons, où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean, par où les soupçons croissent du côté que les avez pu juger. Je verrai tout demain; j'appréhende fort la vue des fidèles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut par les[2] villes d'ici autour[3] qu'il n'y en a plus qu'un à avoir[4], canonisent ce bel acte et celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise; et vous êtes de cette religion! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet[5] pour faire paraître votre piété et votre vertu : n'attendez pas à une autre fois à jeter le froc[6] aux orties; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'Espernon avec le maréchal d'Aumont et Crillon troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles, et vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé Brique-

* Celle-ci n'est point dans le *Mercure*.

[1] VAR. J'arrivai hier au soir *au* lieu de Pons.

[2] VAR. *Dans*.

[3] VAR. *A l'entour*.

[4] VAR. Qu'il *n'y en* a plus *qu'une à voir*.

[5] VAR. *C'est un* beau sujet *que notre misère* pour.

[6] VAR. Jeter *ce* froc.

sière m'a fait de méchants tours que j'ai sus et avérés depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baise, ma chère maîtresse, un million de fois les mains.

Ce 17 mars.

CINQUIÈME LETTRE.

Dieu sait quel regret ce m'est de partir d'ici sans vous aller baiser les mains! certes, mon cœur, j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange (et direz que je ne me suis point trompé) ce que Lyceran vous dira. Le diable est déchaîné, je suis à plaindre, et c'est merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais Turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle! je ne puis faillir d'être bientôt un fol ou habile homme[1]; cette année sera ma pierre de touche: c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les géhennes que[2] peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien, je dis toutes ensemble. Plaignez-moi, mon ame, et n'y portez point votre espèce de tourment; c'est celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi et vais à Clayrac; je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un man-

[1] Var. Bientôt *ou fou* ou habile homme.
[2] Var. Toutes les *peines*.

quement d'amitié ne me peut faire changer la résolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours esclave, mais oui bien forçat[1]. Mon tout, aimez-moi : votre bonne grace est l'appui de mon esprit au choc de mon affliction[2]; ne me refuse ce soutien. Bonsoir, mon amc, je te baise les pieds un million de fois.

De Nérac, le [3] 8 mars, à minuit.

SIXIÈME LETTRE.

Ne vous manderé[4] jamais que prises de villes et forts. En huit jours[5] se sont rendus à moi Saint-Mexant et Maille-Saye, et espère devant la fin du mois[6] que vous oyerez parler de moi[7]. Le

[1] Var. Mais oui bien *forcere*.
[2] Var. Au choc *des afflictions*.
[3] Var. *Ce*.
[4] Var. Ne vous *manderege*.
[5] Var. *Anuyt* (la nuit).
[6] Var. *De* ce mois.
[7] Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de Guise; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président Neuilli et de La Chapelle-Marteau. Henri III les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, et que nous n'avons point. Ce Neuilli et ce Marteau étaient des ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés et de catholiques attachés au roi, dans la journée de

roi triomphe; il a fait garrotter en prison le cardinal de Guise, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de Neuilli et le prevôt des marchands, pendus, et le secrétaire de feu M. de Guise et trois autres. La reine, sa mère[1], lui dit: « Mon fils, octroyez-moi une requête que « je vous veux faire. — Selon ce que sera[2], ma- « dame. — C'est que vous me donniez M. de Ne- « mours et le prince de Guise[3]; ils sont jeunes, « ils vous feront un jour service. — Je le veux « bien, dit-il, madame; je vous donne les corps « et retiendrai les têtes. » Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc de Mayenne[4]; l'on ne sait ce qu'il en est réussi. L'on se bat à Orléans et encore plus près d'ici, à Poitiers, d'où je ne serai demain qu'à sept lieues. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord[5]. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la reine[6] de Na-

la Saint-Barthélemi. Rose, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président Neuilli et lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés et de débauches.

[1] Var. La *reine-mère*.

[2] Var. Selon ce que *ce* sera.

[3] Var. *Genville*.

[4] Var. *Dumeyne*.

[5] Var. Je les mettrais *bien* d'accord.

[6] Var. La *feue* reine de N....

varre[1] : cela, avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. C'est une trop longue lettre pour un homme de guerre. Bonsoir, mon ame; je te baise un million[2] de fois : aimez-moi comme vous en avez sujet.

C'est le 1er de l'an.

Le pauvre Caramburu[3] est borgne, et Fleurimont s'en va mourir.

SEPTIEME LETTRE*.

Mon ame, je vous écris de Blois[4], où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique et indigne de succéder à la couronne, et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont fiés en lui, car y avait-il rien[5] qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des états? cependant j'en appelais devant celui qui peut tout (ainsi font bien d'autres), qui a revu le procès, a[6] cassé les arrêts des hom-

[1] C'est de sa femme dont il parle : elle était liée avec les Guises; et la reine Catherine, sa mère, était alors malade à la mort.

[2] Var. *Cent millions.*

[3] Var. *Harambure.*

* Celle-ci n'est point dans le *Mercure.*

[4] C'est sûrement sur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec Henri III.

[5] Var. Car *il y avait* rien.

[6] Var. Qui a revu le procès *et* cassé les arrêts.

mes, m'a remis en mon droit, et crois que ce sera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous! ceux qui se fient en Dieu et le servent ne sont jamais confus[1] : voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très bien, Dieu merci, vous jurant avec vérité que je n'aime ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraisse, et vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point, d'une ou autre façon. Je fais état de faire venir ma sœur bientôt[2]; résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut. Bonjour, mon cœur, je te baise un million de fois. Ce 18 mai, celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

HUITIÈME LETTRE.

Vous entendrez de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux combat[3] qui se soit fait de cette guerre; il vous dira aussi

[1] Var. Ceux qui se fient en Dieu *il les conserve et ne* sont jamais confus.

[2] Var. De moi, je n'en doute point: *d'une autre façon*, je fais état, etc.

[3] Ce combat est celui du 18 mai 1589, où le comte de Châtillon défit les ligueurs dans une mêlée très acharnée.

comme MM. de Longueville, de La Noue, et autres, ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence, comme j'espère qu'il le fera [1], nous verrons bientôt les clochers de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par Petit-Jean. Dieu veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre! Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne [2] : sur cette vérité, je vous baise les mains. Adieu, mon ame.

C'est de Boisjeancy, le 20 mai [3].

NEUVIÈME LETTRE.

Renvoyez-moi Briquesière, et il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis très affligé [4] de la perte de mon petit [5], qui mourut hier : à votre avis, ce que serait d'un légitime [6] ! Il commençait à parler. Je ne sais si c'est par acquit que vous [7] m'avez écrit pour Doysit,

[1] Var. *Qu'il fera.*

[2] Var. Au lieu de ces mots, *comme vôtre, car je vous aime comme mienne*, on lit dans le *Mercure*, *comme vous nestes à moi ny moi à vous.*

[3] Var. *C'est le* XXI*e may. De Boyjancy.*

[4] Var. *Fort affligé.*

[5] C'était un fils qu'il avait de Corisande.

[6] Var. Ces mots, *à votre avis ce que serait d'un légitime!* sont omis dans le *Mercure.*

[7] Var. Ce mot *vous* est omis dans le *Mercure.*

Digitized by Google

c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je desire qui vienne : mandez-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu, où ils seront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de Montégu ; ils ont fait une très belle sortie et tué force ennemis : je mande toutes mes troupes et espère, si ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelque bon coup. Ce que je vous ai mandé de ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement et le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne [1]. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir [2]. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Écosse ; il me presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me [3] venir servir avec six mille hommes à ses dépens [4], et venir lui-même offrir son service ; il

[1] VAR. Je parle à cette heure à vous comme étant mienne (cette leçon paraît préférable).

[2] VAR. *J'ai un ennui de vous voir étrange.*

[3] VAR. Il s'offre *de.*

[4] Voila une anecdote bien singulière et que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre, parceque la reine Élisabeth n'avait point d'enfants. C'était ce même roi que Henri IV appela toujours depuis *maître Jacques.* Cette lettre doit être de 1588.

s'en va infailliblement être roi[1] d'Angleterre : préparez ma sœur de loin à lui vouloir du bien, lui[2] remontrant l'état auquel nous sommes, la grandeur[3] de ce prince avec sa vertu. Je ne lui en écris point, ne lui en parlez que comme discourant, qu'il est temps de la marier, et qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parents, c'est pitié. Adieu, mon cœur; je te baise cent millions de fois.

Ce dernier décembre[4].

CHAPITRE CLXXV.

De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. États-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.

On vit après la mort de Henri IV combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation, dépendent souvent d'un seul

[1] VAR. Il s'en va infailliblement roi.
[2] VAR. Ce mot *lui* est omis dans le *Mercure*
[3] VAR. *Et* la grandeur.
[4] VAR. Ce dernier *novembre*.

homme. Il tenait, par une administration douce et forte, tous les ordres de l'état réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors, et par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve Marie de Médicis. Le duc d'Épernon, cet orgueilleux mignon de Henri III, ennemi secret de Henri IV, déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement le jour même que Henri est assassiné. D'Épernon était colonel-général de l'infanterie; le régiment des gardes était à ses ordres : il entre, en mettant la main sur la garde de son épée, et force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence (14 mai 1610), droit qui jusques alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux. Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône, quand il est vacant, nomment à la régence. Faire un roi est le premier des droits, faire un régent est le second et suppose le premier. Le parlement de Paris jugea la cause du trône et décida du pouvoir suprême pour avoir été menacé par le duc d'Épernon, et parcequ'on n'avait pas eu le temps d'assembler les trois ordres de l'état.

Il déclara, par un arrêt, Marie de Médicis seule régente. La reine vint le lendemain faire

confirmer cet arrêt en présence de son fils; et le chancelier de Silleri, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de justice*, prit l'avis des présidents avant de prendre celui des pairs et même des princes du sang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là, et vous avez souvent remarqué comment les droits et les usages s'établissent, et comment ce qui a été fait une fois solennellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Marie de Médicis, régente et non maîtresse du royaume, dépense en profusions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que Henri-le-Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre sont pour la plupart licenciées; les princes dont il était l'appui sont abandonnés (1610). Le duc de Savoie Charles-Emmanuel, nouvel allié de Henri IV, est obligé de demander pardon à Philippe III, roi d'Espagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie son fils à Madrid implorer la clémence de la cour espagnole et s'humilier comme un sujet, au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que Henri avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'état perd toute

sa considération au-dehors; il est troublé au-dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de François II, de Charles IX, de Henri III, et depuis dans la minorité de Louis XIV.

(1614) On assemble enfin dans Paris les derniers états-généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen en 1594; mais ce n'était point là une convocation d'états-généraux : les intendants des finances, les trésoriers, y avaient pris séance, comme les magistrats.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états : c'était, disait-elle, son ancien privilége; mais l'université avait perdu ses priviléges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états, assemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des lois et des usages, comme le parlement d'Angleterre et comme les diètes de l'Empire : ils ne fesaient point partie de la législation suprême; cependant ils auraient voulu être législateurs : c'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation; il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'est que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, et que le tiers-état demanda, non moins vainement, la publication de la loi « qu'aucune puissance ni temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du « royaume et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité; et que l'opinion, qu'il soit loisible de tuer les rois, est impie et détestable. »

C'est sur-tout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi après avoir voulu déposer Henri III, et après avoir souffert les extrémités de la famine plutôt que de reconnaître Henri IV. Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers-état, qui compose le fonds de la nation, et qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône et détestait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal Duperron oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de Henri IV, et ne se souvint que de l'Église. Il s'opposa fortement à la loi proposée, et s'emporta jusqu'à dire « qu'il serait obligé « d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Église n'a pas le pouvoir de déposséder « les rois. » Il ajouta que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel, et indirecte au temporel.* La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal Duperron, persuada la chambre de la noblesse de s'unir avec elle. Le corps de la no-

blesse avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers-état. Il s'agissait de savoir si les puissances *spirituelles et temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblé se regardait au fond, et sans se le dire, comme une puissance temporelle. Le cardinal leur disait: « Si un roi voulait forcer ses « sujets à se faire ariens ou mahométans, il fau- « drait le déposer. » Un tel discours était bien déraisonnable; car il y a eu une foule d'empereurs et de rois ariens, et on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain; et ce droit, quoique éloigné, était si flatteur pour l'amour-propre que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-état qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

Au milieu de cette étrange dispute le parlement rendit un arrêt qui déclarait l'*indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume.*

C'était sans doute l'intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers-état et l'arrêt du parlement après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les régnes précédents. La

cour cependant céda au cardinal Duperron, au clergé, et sur-tout à Rome qu'on ménageait: elle étouffa elle-même une opinion sur laquelle sa sûreté était établie; c'est qu'au fond elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événements, et qu'elle voulait finir des disputes trop délicates et trop odieuses; elle supprima même l'arrêt du parlement sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des états, qu'il leur manquait de respect, et que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales: ainsi elle rejeta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas besoin: enfin tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume et de n'en pouvoir réformer un seul.

La France resta dans la confusion, gouvernée par le Florentin Concini, favori de la reine, devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré l'épée, et premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

Marie de Médicis était bien malheureuse; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de Condé, chef des mécontents, sans la perdre, ni la confier à Concini, sans indisposer tout le royaume. Le prince de Condé, Henri, père du

grand Condé, et fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec Henri IV, se met à la tête d'un parti et prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, et le fait mettre à la Bastille.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père, et de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontents. Les Guises, autrefois ennemis si implacables des Condés, se joignent à présent avec eux. Le duc de Vendôme, fils de Henri IV, le duc de Nevers, de la maison de Gonzague, le maréchal de Bouillon, tous les seigneurs mécontents, se cantonnent dans les provinces; ils protestent qu'ils servent leur roi, et qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'Ancre, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens pour maintenir l'autorité royale ou plutôt la sienne, et ce fut ce qui le perdit. Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi; mais c'était un des grands malheurs de l'état, qu'un étranger, qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles Henri IV avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre lui ne put le faire tomber; et un jeune homme dont il ne se défiait pas, et qui était étranger

comme lui, causa sa ruine et tous les malheurs de Marie de Médicis.

Charles-Albert de Luines, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amusements d'enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal d'Ancre lui avait fait donner le gouvernement d'Amboise, et croyait l'avoir mis dans sa dépendance: ce jeune homme conçut le dessein de tuer son bienfaiteur, d'exiler la reine, et de gouverner; et il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu'il est capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que seize ans et demi; il lui dit que la reine sa mère et Concini le tiennent en tutèle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans son enfance le surnom de Juste, consent à l'assassinat de son premier ministre. Le marquis de Vitri, capitaine des gardes, du Hallier, son frère, Persan, et d'autres, l'assassinent à coups de pistolet dans la cour même du Louvre (1617). On crie *vive le roi!* comme si on avait gagné une bataille. Louis XIII se met à la fenêtre, et dit: *Je suis maintenant roi.* On ôte à la reine-mère ses gardes; on les désarme: on la tient en prison dans son appartement; elle est enfin

exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait Concini est donnée à Vitri qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur Thémines, pour avoir arrêté le prince de Condé : aussi le maréchal duc de Bouillon disait qu'il rougissait d'être maréchal depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d'assassin.

La populace, toujours extrême, toujours barbare, quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de Concini, inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur, et il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons et pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de Henri IV et le goût des arts apporté par Marie de Médicis avaient adouci quelque temps, mais qui à la moindre occasion reparaissait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglants du maréchal d'Ancre que parcequ'il était étranger, et qu'il avait été puissant.

L'histoire du célèbre Nani, les Mémoires du maréchal d'Étrées, du comte de Brienne, rendent justice au mérite de Concini et à son innocence; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivants, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui

sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement dans le peuple; une commission est envoyée au parlement pour condamner le maréchal après sa mort, pour juger sa femme Éléonore Galigaï, et pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'assassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'assister à ce jugement; mais il n'y eut que cinq hommes sages et justes.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale; elle avait été favorite de la reine, c'était là tout son crime: on l'accusa d'être sorcière; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller Courtin lui demanda de quel charme elle s'était servie pour ensorceler la reine: Galigaï, indignée contre le conseiller et un peu mécontente de Marie de Médicis, répondit: « Mon sortilège a été « le pouvoir que les ames fortes doivent avoir sur « les esprits faibles. » Cette réponse ne la sauva pas: quelques juges eurent assez de lumières et d'équité pour ne pas opiner à la mort; mais le reste, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, et plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à-la-fois le mari déja mort et la femme comme convaincus de sortilège, de judaïsme,

et de malversations. La maréchale fut exécutée (1617), et son corps brûlé; le favori Luines eut la confiscation.

C'est cette infortunée Galigaï qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de Richelieu lorsqu'il était jeune encore, et qu'il s'appelait l'abbé de Chillon; elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, et l'avait enfin fait secrétaire d'état en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrace de ses protecteurs; et celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France; Luines fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect; il n'y eut plus que des factions dans les grands et dans le peuple, et on osa tout entreprendre.

(1519) Le duc d'Épernon, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, et la mena dans ses terres à Angoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

C'était là manifestement un crime de lèse-majesté, mais un crime approuvé de tout le royaume, et qui ne donnait au duc d'Épernon que de la gloire. On avait haï Marie de Médicis toute puis-

sante: on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume quand Louis XIII avait emprisonné sa mère au Louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison; et alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de Luines et les cruautés de la faiblesse du roi que son propre confesseur, le jésuite Arnoux, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ces paroles remarquables: « On ne doit pas croire qu'un « prince religieux tire l'épée pour verser le sang « dont il est formé: vous ne permettrez pas, sire, « que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de « vérité. Je vous conjure, par les entrailles de Jé- « sus-Christ, de ne point écouter les conseils vio- « lents et de ne pas donner ce scandale à toute la « chrétienté. »

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père Arnoux ne se serait pas exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine Louis XIII avait-il alors une armée contre le duc d'Épernon. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'état, c'était parler de la part de Dieu contre le duc de Luines. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque et indiscrète, ou il était gagné par Marie de Médicis. Quel que fût son mo-

tif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit quelques années après renvoyer le confesseur.

(1619) Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on semblait craindre, rechercha sa mère, et traita avec le duc d'Épernon de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'Épernon l'avait offensé.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé qu'il fut rompu ; c'était là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de Marie armèrent, et c'était toujours contre le duc de Luines, comme auparavant contre le maréchal d'Ancre, et jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. Louis XIII et sa mère se firent en effet la guerre. Marie de Médicis était en Anjou à la tête d'une petite armée contre son fils ; on se battit au pont de Cé, et l'état était au point de sa ruine.

(1620) Cette confusion fit la fortune du célèbre Richelieu. Il était surintendant de la maison de la reine-mère, et avait supplanté tous les confidents de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse et la hardiesse de son génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea

l'accommodement de la mère et du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, et qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc d'Épernon fut le premier à poser les armes, et ne demanda rien : tous les autres se fesaient payer par le roi pour lui avoir fait la guerre.

La reine et le roi son fils se virent à Brissac, et s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues, et de divisions à la cour, portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'état, qui l'attaquaient depuis long-temps, augmentèrent, et tous ceux que Henri IV avait extirpés renaquirent.

L'Église souffrait beaucoup, et était encore plus déréglée.

L'intérêt de Henri IV n'avait pas été de la réformer; la piété de Louis XIII, peu éclairée, laissa subsister le désordre; la règle et la décence n'ont été introduites que par Louis XIV. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les fesaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Église était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille, et un colonel remontait son régiment avec le revenu

d'un prieuré*. Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l'épée; et, parmi les duels et les combats particuliers qui désolaient la France, on

* Cet usage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très important. Le prince devrait sans doute réunir à son domaine et employer au service public les biens possédés par le clergé, en payant aux seuls ecclésiastiques utiles, même suivant les principes de la religion, c'est-à-dire aux évêques et aux curés, des appointements réglés par l'état, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laissant à la piété des fidèles le soin de pourvoir à leurs besoins, comme dans les premiers siècles de l'Église; mais tant que ce nouvel ordre ne sera point établi, n'est-il pas évident qu'il est plus raisonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment qu'à enrichir un prêtre, un moine ou une religieuse?

N'est-il pas étrange que la construction des églises et des presbytères, l'entretien des moines mendiants, les appointements des aumôniers des troupes ou des vaisseaux, soient à la charge des peuples; qu'un clergé d'une richesse immense ait recours, pour bâtir des églises, à la ressource honteuse des loteries; qu'il se fasse payer de toutes les fonctions qu'il exerce; qu'il vende pour douze ou quinze sous, à qui veut les acheter, les mérites infinis du corps et du sang de Jésus-Christ?

Une partie des biens de l'Église a été destinée par les donateurs au soulagement des pauvres; y aurait-il une meilleure manière de les soulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'état, et pouvoir abolir des impôts onéreux?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'instruction publique; pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établissements nécessaires pour l'éducation? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies, aux collèges de droit ou de médecine? pourquoi ne récompenserait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile, d'une découverte importante, sans l'assujettir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction, ou de se faire sous-diacre dans l'espérance d'avoir part aux graces ecclésiastiques; ce qui est une véritable simonie?

en comptait beaucoup où des gens d'Église avaient eu part, depuis le cardinal de Guise, qui tira l'épée contre le duc de Nevers-Gonzague en 1617, jusqu'à l'abbé depuis cardinal de Retz, qui se battait souvent en sollicitant l'archevêché de Paris.

Les esprits demeuraient en général grossiers et sans culture. Les génies des Malherbe et des Racan n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse, et même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit, sous peine de mort, de rien enseigner de contraire à Aristote et aux anciens auteurs, et qu'on bannit de Paris un nommé de Clave et ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'Aristote, sur le nombre des éléments et sur la matière et la forme.

Malgré ces mœurs sévères et malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. Henri IV l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres et aux édits pécuniaires. « Je sais, leur « disait-il, que vous ne vendez point la justice;

« mais dans d'autres parlements il faut souvent « soutenir son droit par beaucoup d'argent : je « m'en souviens, et j'ai boursillé moi-même. »

La noblesse, cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'état, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables et infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet, qui veille à la sûreté de Paris, consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne fesaient aucun service. Ces dérèglements, que Henri IV ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par Henri IV, la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que Henri avait épargnés à son peuple, lorsqu'il se préparait à la guerre la plus importante ; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichissaient que des traitants ; les fortunes odieuses de ces traitants, que le duc de Sulli avait éloignés, et qui, sous les ministères suivants, s'engraissèrent du sang du peuple.

A ces vices, qui fesaient languir le corps politique, se joignaient ceux qui lui donnaient souvent de violentes secousses. Les gouverneurs des pro-

vinces, qui n'étaient que les lieutenants de Henri IV, voulaient être indépendants de Louis XIII. Leurs droits ou leurs usurpations étaient immenses : ils donnaient toutes les places; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très peu au roi, et encore moins à l'état. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que Henri IV leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'Épernon un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, et même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de Lesdiguières avait, trois ans auparavant, en 1616, signalé sa grandeur et la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens, ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant-général, mener cette armée dans les Alpes, malgré les défenses positives et réitérées de la cour; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie, que cette cour abandonnait, et revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissants, comme du temps de Henri III, et n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de Charles-Quint, de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche, en secourant l'électeur palatin, élu roi de Bohême, en tenant la balance de l'Allemagne suivant le plan de Henri IV, auquel se conformèrent depuis les cardinaux de Richelieu et Mazarin. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France, pour protéger les protestants d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fissent en France ce que les protestants fesaient dans l'Empire. Mais si le gouvernement avait été ferme et puissant comme sous Henri IV, dans les dernières années de Richelieu, et sous Louis XIV, il eût aidé les protestants d'Allemagne et contenu ceux de France. Le ministère de Luines n'avait pas ces grandes vues; et, quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir: il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées; et tout cela manquait.

Les divisions de la cour, sous un roi qui voulait être maître et qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de séditiou dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait, et sa faiblesse avait produit cette crainte; elle sentait qu'on dés-

obéirait quand elle commanderait, et cependant elle voulut commander.

(1620) Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solennel : cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de Henri IV et que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines : ils avaient devant les yeux l'exemple des protestants d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles; chaque cercle avait un général, comme en Allemagne, et ces généraux étaient un maréchal de Bouillon, un duc de Soubise, un duc de La Trimouille, un Châtillon, petit-fils de l'amiral Coligni; enfin le maréchal de Lesdiguières. Le commandant-général qu'ils devaient choisir, en cas de guerre, devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots, *Pour Christ et pour le roi*, c'est-à-dire contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république, qui pouvait former un état dans l'état.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissants, puisqu'ils offrirent la place de généralissime au

maréchal de Lesdiguières, avec cent mille écus par mois. Lesdiguières, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que de les commander; mais il fut trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de Luines, qui ne s'était jamais servi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable; et Lesdiguières, trop engagé, fut obligé de servir sous Luines contre les réformés, dont il avait été l'appui jusqu'alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, et avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. Louis XIII marche vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales: le prince de Condé est à la tête d'un corps de troupes; le connétable de Luines commande l'armée royale.

On renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d'armes se présentait aux portes; le commandant l'écoutait, chapeau bas, et le héraut criait: « A toi, Isaac ou Jacob tel, le roi, ton sou-« verain seigneur et le mien, te commande de lui « ouvrir et de le recevoir comme tu le dois, lui et « son armée; à faute de quoi, je te déclare crimi-« nel de lèse-majesté au premier chef, et roturier, « toi et ta postérité; tes biens seront confisqués, « tes maisons rasées, et celles de tes assistants. »

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean-d'Angely, dont il démolit les remparts, et la petite ville de Clérac, qui se rendit à discrétion. La cour, enflée de ce succès, fit pendre le consul de Clérac et quatre pasteurs.

(1621) Cette exécution irrita les protestants au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de Lesdiguières et par le maréchal de Bouillon, ils élurent pour leur général le célèbre duc Benjamin de Rohan, qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de son siècle, comparable aux princes d'Orange, capable, comme eux, de fonder une république; plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du moins paraissant l'être: homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, et fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses ennemis et ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti, étaient depuis long-temps, dans presque toute l'Europe, l'objet et l'étude des ambitieux. Les Guelfes et les Gibelins avaient commencé en Italie; les Guises et les Coligni établirent depuis, en France, une espèce d'école de cette politique, qui se perpétua jusqu'à la majorité de Louis XIV.

Louis XIII était réduit à assiéger ses propres

villes. On crut réussir devant Montauban comme devant Clérac; mais le connétable de Luines y perdit presque toute l'armée du roi sous les yeux de son maître.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siége de quatre jours : elle fut si mal investie que le duc de Rohan jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeants. Le marquis de La Force, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même Jacques Nompar de La Force, si singulièrement sauvé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la Saint-Barthélemi, et que Louis XIII fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Le connétable, ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestants. Le carme, nommé Dominique, vint au camp; il bénit l'armée, distribua des *agnus*, et dit au roi : « Vous ferez tirer quatre cents coups de « canon, et au quatre-centième Montauban capi- « tulera. » Il pouvait se faire que quatre cents

coups de canon bien dirigés produisissent cet effet: Louis les fit tirer; Montauban ne capitula point, et il fut obligé de lever le siége.

(Décembre 1621) Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques et moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la disgrace de Montauban sur une petite ville de Guienne nommée Monheur: une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire qu'il vit, en mourant, piller tous ses meubles, son équipage, son argent, par ses domestiques et par ses soldats, et qu'il resta à peine un drap pour ensevelir l'homme le plus puissant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, et de l'autre les sceaux de France : il mourut, haï du peuple et de son maître.

Louis XIII était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets. Le duc de Luines avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras et pour être connétable. Louis XIII s'était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que Duplessis-Mornai lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses: « Faire la guerre à ses sujets

« c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité con-
« siste dans l'obéissance paisible du peuple; elle
« s'établit par la prudence et par la justice de ce-
« lui qui gouverne. La force des armes ne se doit
« employer que contre un ennemi étranger. Le
« feu roi aurait bien renvoyé à l'école des pre-
« miers éléments de la politique ces nouveaux
« ministres d'état qui, semblables aux chirur-
« giens ignorants, n'auraient point eu d'autres
« remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui
« seraient venus lui conseiller de se couper un
« bras malade avec celui qui est en bon état. »

Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps; et Louis XIII, n'ayant pas cette force d'esprit de son père, qui retenait les protestants dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus considérables, et les huguenots ne pouvaient en opposer de plus fortes.

(1622) Soubise, frère du duc de Rohan, se retranche avec huit mille hommes dans l'île de Rié, séparée du Bas-Poitou par un petit bras de mer.

Le roi y passe à la tête de son armée à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, et force Soubise à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son état, dans ses affaires, dans ses moindres occupations: cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire, elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encore plus qu'on ne se battait, ainsi que du temps de la ligue et dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier supplice, obtenait des récompenses et des honneurs tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis de La Force, qui avait chassé l'armée royale devant Montauban, et qui tenait encore la campagne contre le roi; il eut deux cent mille écus et le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. Châtillon, ce petit-fils de l'amiral Coligni, vendit au roi la ville d'Aigues-Mortes, et fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance: le seul Lesdiguières vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, et y fesant encore profession du calvinisme, il se

laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, et laissait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

(1622) On proposa dans le conseil de le tuer ou de le faire connétable: le roi prit ce dernier parti, et alors Lesdiguières devint en un instant catholique; il fallait l'être pour être connétable, et non pas pour être maréchal de France: tel était l'usage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la surintendance des finances y avait été si long-temps; mais il ne fallait pas que le chef des armées et des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans Lesdiguières aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

Louis XIII était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs et de négocier avec des rebelles. Il met le siège devant Montpellier; et, craignant la même disgrace que devant Montauban, il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes et tous les privilèges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes calvinistes leurs privilèges, et en suivant les conseils de Duplessis-Mornai, il se serait épargné la guerre; et on voit que, malgré sa victoire de Rié, il gagnait peu de chose à la continuer.

Le duc de Rohan, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitants de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama et il conclut à Privas la paix générale avec le connétable de Lesdiguières (1622). Le roi le paya comme les autres, et lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes: ainsi il en coûta beaucoup au roi et au royaume pour ne rien gagner. Il y eut dans le cours de la guerre quelques malheureux citoyens de pendus, et les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de Louis XIII, pendant cette guerre civile, avait été aussi agité que la France. Le prince de Condé accompagnait le roi, et voulait conduire l'armée et l'état. Les ministres étaient partagés; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à Lesdiguières que pour diminuer l'autorité du prince de Condé. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome, dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfants, sans le bref qu'il demanda et qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'altesse, et tous les cardinaux-prêtres prirent

sans difficulté la main sur lui. Ce fut là tout le fruit de son voyage à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse et infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, et le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable de Luines, que c'était lui, plutôt que le roi, qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de Richelieu, son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les Mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Ce prince, dévot, scrupuleux, et soupçonneux, avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal ; elles étaient éclatantes, et même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier ; et, après avoir écrit sur la théologie, il fesait l'amour en plumet. Les Mémoires de Retz confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule.

Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de Retz, puisque vous avez les thèses d'amour que Richelieu fit soutenir chez sa nièce dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les Mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses desirs ou vrais ou affectés jusqu'à la reine régnante, Anne d'Autriche, et qu'il en essuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événements. Premièrement, elles font voir que dans ce cardinal si célèbre le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'état, et que les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu elles sont une espèce de démonstration, parmi bien d'autres, que le *Testament politique* qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal de Richelieu, trop connu de Louis XIII par ses intrigues galantes, et que l'amant public de Marion Delorme eût eu le front de recommander la chasteté au chaste Louis XIII, âgé de quarante ans et accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant La Vieuville, qui était alors le ministre le plus accrédité, et à qui ce nouveau compétiteur donnait

plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à Louis XIII.

(29 avril 1624) L'archevêque de Toulouse, Montchal, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié et une fidélité inviolable au surintendant La Vieuville. Il eut donc enfin part au ministère malgré le roi et malgré les ministres; mais il n'eut ni la première place que le cardinal de La Rochefoucauld occupait, ni le premier crédit que La Vieuville conserva quelque temps encore: point de département, point de supériorité sur les autres; *il se bornait*, dit la reine Marie de Médicis dans une lettre au roi son fils, *à entrer quelquefois au conseil.* C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je sais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards; elles doivent être anéanties sous les grands événements: mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-temps dans le public, que le cardinal de Richelieu fut premier ministre et maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'imposteur auteur du *Testament politique:* « Lorsque votre majesté résolut de me don-« ner en même temps l'entrée de ses conseils et « grande part dans sa confiance, je lui promis

« d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil « des grands, ruiner les huguenots, et relever son « nom dans les nations étrangères. »

Il est manifeste que le cardinal de Richelieu n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître : « Je relèverai votre nom, » et par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu n'est et ne peut être de lui ; et je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante, dont il osa être l'amant, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire et souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles ; il y fesait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la *Vie du P. Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil? « Comme vous êtes le principal agent dont « Dieu s'est servi pour me conduire dans tous les « honneurs où je me vois élevé, je me sens obligé « de vous apprendre qu'il a plu au roi de me don- « ner la charge de son premier ministre, à la « prière de la reine. »

Le cardinal n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, et le capucin Joseph ne l'avait conduit ni aux honneurs ni *dans les honneurs*.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles; et ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Fesons-nous ici un précis du ministère orageux du cardinal de Richelieu, ou plutôt de son règne.

CHAPITRE CLXXVI.

Du ministère du cardinal de Richelieu.

Le surintendant La Vieuville, qui avait prêté la main au cardinal de Richelieu pour monter au

ministère, en fut écrasé le premier au bout de six mois, et le serment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

La Vieuville devait sa grandeur au chancelier de Silleri, et l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par Richelieu, qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de Louis XIII que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la sœur de Louis XIII, Henriette, et Charles, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne: le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome et de Madrid.

Il favorise sous main les protestants d'Allemagne, et il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant son ministère on négociait vainement avec tous les princes d'Italie pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanès. Le duc de Savoie et Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de

la maison d'Autriche en Italie. Le pape Urbain VIII avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à Richelieu une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : « Le roi « a changé de conseil, et le ministère de maxime; « on enverra une armée dans la Valteline, qui « rendra le pape moins incertain et les Espagnols « plus traitables. » Aussitôt le marquis de Cœuvres entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, et on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

(1625) L'argent manquait sous les précédents ministères, et l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cent mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche espagnole, leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef Mansfeld, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine et des protestants contre la maison impériale.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestants étrangers, que le ministère espagnol

excitérait ceux de France, et qu'il leur rendrait (comme disait Mirabel, ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots en effet, animés et payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis Charles-Quint et François Ier que dure cette politique entre les princes catholiques d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été dans les cours que le masque de la religion et de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de Rohan et son parti, le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées; et ni l'empereur Ferdinand II, ni Philippe IV, roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle commençait à devenir une puissance; elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, et aurait pu y parvenir si elle avait trouvé parmi les peuples de sa religion des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal de Richelieu sut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais, qui par les intérêts de leur secte devaient prendre parti pour elle, et jusqu'aux Anglais, qui par l'intérêt d'état semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies, et ce qu'on devait leur donner encore, les

engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, et les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal de Richelieu (1625) chassait les troupes du pape de la Valteline en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que Soubise, à la tête de la flotte rochelloise, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, et qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde (1625). Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie et puissante.

Louis XIII alors avait un amiral et point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire, et il n'avait pu, dans l'espace d'une année, établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de Montmorenci, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies; et ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais et anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer et sur terre, quand on

avait le parti calviniste à soumettre en France et la puissance autrichienne à miner dans l'Europe. Le ministre accorda donc la paix aux huguenots pour avoir le temps de s'affermir (1626).

Le cardinal de Richelieu avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du sang ne l'aimait; Gaston, frère de Louis XIII, le détestait; Marie de Médicis commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux; presque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc de Montmorenci pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, et par là il se fait un ennemi irréconciliable. (1626) Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand-prieur, veulent se soutenir contre lui, et il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal Ornano et Talcyrand-Chalais animent contre lui Gaston. Il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accusation le comte de Soissons, prince du sang, Gaston, frère du roi, et jusqu'à la reine régnante, dont il avait osé être amoureux et dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par là combien il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique.

On dépose tantôt que le dessein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un

cloître, et de donner sa femme à Gaston, son frère. Ces deux accusations se contredisaient, et ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le ministre et d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des commissaires jugent Chalais à mort (1626); il est exécuté à Nantes. Le maréchal Ornano meurt à Vincennes; le comte de Soissons fuit en Italie; la duchesse de Chevreuse, courtisée auparavant par le cardinal, et maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine et passe en Angleterre[1]. Le frère du roi est maltraité et observé. Anne d'Autriche est mandée au conseil: on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du roi son mari, et on la force de signer qu'elle est coupable.

Les soupçons, la crainte, la désolation, étaient dans la famille royale et dans toute la cour. Louis XIII n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux. Réduit à craindre sa femme et son frère, embarrassé devant sa mère, qu'il avait autrefois si maltraitée et qui en laissait toujours échapper quelque souvenir, plus embarrassé encore devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug, la crise des affaires

[1] Elle traversa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

étrangères était encore pour lui un nouveau sujet de peine : le cardinal de Richelieu le liait à lui par la crainte et par les intrigues domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la cour et de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissants fesaient alors presque tout le destin de l'Europe : Olivarès en Espagne, Buckingham en Angleterre, Richelieu en France ; tous trois se haïssaient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à-la-fois les uns contre les autres. Le cardinal de Richelieu se brouillait avec le duc de Buckingham, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, et il se liguait avec le comte-duc Olivarès, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

De ces trois ministres le duc de Buckingham passait pour être le moins ministre : il brillait comme un favori et un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'état, ne gouvernant pas le roi Charles Ier par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père et qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier, et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Eni-

vré de ce double amour-propre, il avait conduit le roi Charles, encore prince de Galles, en Espagne pour lui faire épouser une infante, et pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre Olivarès et fit manquer, par cette indiscrétion, le mariage du prince. Étant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse Henriette qu'il avait obtenue pour Charles Ier, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscrétion plus hardie. Cet Anglais fit à la reine Anne d'Autriche une déclaration et ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu *.

L'éclat du duc de Buckingham déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parceque l'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena Henriette à Londres, et y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même va-

* Voyez la première partie des *Mémoires de La Rochefoucauld*, publiée en 1817; Paris, Renouard, 1817.

nité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc Olivarès, comme le cardinal en avait fait un avec Olivarès contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir était de se rapprocher de la reine : non seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de Buckingham. Cet Anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parcequ'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des Amadis. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées, que les amours romanesques du duc de Buckingham produisirent une guerre de religion et la prise de la Rochelle (1627).

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de Rohan, aussi profond dans ses desseins que Buckingham était vain dans les siens, obtient du dépit de l'Anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle et tout le parti étaient tranquilles ; il les anime et engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de Buckingham descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île et pour sé-

parer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal de Richelieu auraient été évanouis, si le duc de Buckingham avait été aussi grand homme de guerre ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

(Juillet 1627) Le marquis, depuis maréchal de Thoiras, sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes contre les Anglais, très supérieurs. Louis XIII a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère Gaston la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. Buckingham est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, et n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de Rohan était absent de cette ville, qu'il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de Condé et le duc de Montmorenci.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes : le duc de Rohan pour être toujours chef de parti ; le prince de Condé, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu ; le duc de Montmorenci, à la tête des troupes levées par lui-même et de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc, dont il était gouverneur, et pour rendre sa fortune indépendante, à

l'exemple de Lesdiguières. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par la religion et par la liberté, ces deux puissants motifs des peuples, élurent un maire nommé Guiton, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature et le commandement des armes, prend un poignard et, le tenant à la main, « Je n'accepte, dit-il, l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du « premier qui parlera de se rendre; et qu'on s'en « serve contre moi, si jamais je songe à capi- « tuler. »

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de Richelieu emploie toutes les ressources pour la soumettre: vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne; et profitant avec célérité de la haine du duc Olivarès contre le duc de Buckingham, fesant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, et obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie Frédéric de Tolède avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive (1628). Croirait-on

que le cérémonial rendit ce secours inutile, et que Louis XIII, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports (1629)? Soit que cette petitesse décidât d'une affaire si importante, comme il n'arrive que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différents au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut et s'en retourna; et peut-être le ministre espagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de Buckingham prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de Richelieu, pour parer ce coup, se servit de l'amour même de Buckingham pour Anne d'Autriche, et qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, et on assure que la faiblesse de Buckingham l'emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de Buckingham ni l'esprit de la cour; et en effet on ne peut comprendre comment le duc de Buckingham se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se

montrent inutilement et qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des intrigues secrètes qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible Charles Ier, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la passion romanesque et passagère de son favori. Le général Ludlow, qui examina les papiers du roi lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier Penningthon, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France quand il serait devant la Rochelle, et de couler à fond les vaisseaux anglais dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siége, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution et le génie suppléent à tout : aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, et l'un et l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises ; il fallait le fermer et dompter la mer.

Pompe Targon, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que Louis XIII voulait assiéger cette ville et que la paix fut conclue. Le cardinal de Richelieu suit cette vue; la mer renverse l'ouvrage: il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue, dans la mer, d'environ quatre mille sept cents pieds de long; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, et ayant à la main son Quinte-Curce et la description de la digue d'Alexandre devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux Français, Métézeau et Tiriot, mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

(Mars 1628) Louis XIII vient au siége et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques et donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de Buckingham, s'étant encore brouillé avec Richelieu, était près enfin de partir et de conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, (septembre 1628) lorsqu'un Anglais fanatique, nommé Felton, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la sœur du duc de Rohan, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire Guiton, qui répondait : « Quand il ne restera plus qu'un seul « homme, il faudra qu'il ferme les portes. »

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par Buckingham, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral Lindsey. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon établies sur un fort de bois, dans la mer, écartaient les vaisseaux. Louis se montrait sur ce fort, exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, et, après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre (28 octobre 1628) malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni Louis XIII comme roi, ni le cardinal de Richelieu comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux-de-camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses privilèges; il n'en

coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville et dans le pays, et on laissa aux habitants leur calvinisme, la seule chose qui leur restât.

Le cardinal de Richelieu ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sûreté, et où leur nombre les rendait encore puissants. Il fallait abattre et désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sûreté toutes ses forces contre la maison d'Autriche en Allemagne, en Italie, en Flandre, et vers l'Espagne. Il importait que l'état fût uni et tranquille pour troubler et diviser les autres états.

Déja l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France et non de l'Espagne, après la mort du dernier souverain, appelait les armes de la France en Italie. Gustave-Adolphe voulait descendre déja en Allemagne, et il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses, le duc de Rohan, ferme sur les ruines de son parti, traite avec le roi d'Espagne, qui lui promet des secours après en avoir donné contre lui un an auparavant. Philippe IV, roi catholique, ayant consulté son conseil de conscience, promet trois cent mille ducats par an au chef des calvinistes de France; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi

désolent le Languedoc. Privas est abandonné au pillage, et tout y est tué. Le duc de Rohan, ne pouvant soutenir la guerre, trouve encore le secret de faire une paix générale pour tout le parti, aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme, qui venait de traiter avec le roi d'Espagne en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle; et après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige et reçoit cent mille écus de Louis XIII (1628) pour achever de les payer et pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle; on leur ôte leurs fortifications et tous les droits qui pouvaient être dangereux; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit, qui ne pouvaient pas nuire. Tout est apaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est désarmé et abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande, n'étaient pas si puissantes que ce parti quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté et la conserva. Les calvinistes de France succombèrent: la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples et des parlements étaient ca-

tholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures et disciplinées, et qu'ils eurent affaire au cardinal de Richelieu.

Jamais Louis XIII, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même; car, tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés en Italie; il marchait au secours du duc de Mantoue (mars 1629) au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suse, s'emparait de Suse, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, et chassait les Espagnols de Casal. Le roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de Richelieu négociait avec tous les souverains et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands et pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps Charnacé était chargé d'encourager le roi de Suède, Gustave-Adolphe, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle Gustave était déja très disposé. Richelieu songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de Gaston et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de troubles dans le cabinet que ses intrigues

n'en excitaient dans les autres états. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique et de desseins bien concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber et pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de Richelieu, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les Mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, et sa majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit, enflammé de colère et les lèvres tremblantes (1629): « Je me porte « mieux que ceux qui sont ici ne voudraient. » La reine fut indignée; le cardinal s'emporta: il demanda pardon; la reine s'adoucit, et deux jours après ils s'aigrirent encore: la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

(21 novembre 1629) Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente

de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointements de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déja grand-amiral de France sous le nom de surintendant de la navigation; et ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oléron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis: il avait des gardes; son faste effaçait la dignité du trône: tout l'extérieur royal l'accompagnait, et toute l'autorité résidait en lui.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître et à l'état. L'empereur Ferdinand II, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, et devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France et la maison d'Autriche. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre Spinola; il se fait nommer généralissime de l'armée qui marche en Italie, et le roi ordonne dans ses provisions qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne*. Ce premier ministre fesant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de

France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, et veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon (1630); il ne peut l'obtenir. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie; il amène avec lui les deux reines, son frère, et toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce temps Louis XIII, et l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce temps-là que le duc de Montmorenci remporte avec peu de troupes une victoire signalée, au combat de Végliane, sur les impériaux, les Espagnols, et les Savoisiens: il blesse et prend lui-même le général Doria. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit (juillet 1630): « Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi « le puisse être. » Cette obligation n'empêcha pas que Montmorenci ne mourût deux ans après sur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour soutenir la gloire et les intérêts de la France, tandis que les impériaux prenaient et saccageaient Mantoue, poursuivaient le duc protégé par Louis XIII, et battaient les Vénitiens ses alliés. Le cardinal, dont les plus grands ennemis étaient

à la cour, laissait le duc de Montmorenci combattre les ennemis de la France, et observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidents de la reine régnante, trop empressés, proposaient déja à Gaston d'épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit; et tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome, et la France.

Mirabel, l'ambassadeur espagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde-des-sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal de Bassompierre, sans prétendre à rien, était dans leur confidence; le premier valet-de-chambre, Béringhen, instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine-mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avait été forcée de lui rendre; emploi qui dans l'esprit du cardinal était au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis duchesse d'Aiguillon, est renvoyée; et Marie de

Médicis, à force de plaintes et de prières redoublées, obtient de son fils qu'il dépouillera le cardinal du ministère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques : ce sont des petitesses communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France et de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, Gustave-Adolphe, avec les Provinces-Unies et le prince d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les mains de Richelieu, et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'état (10 novembre 1630). Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrace aux empressements opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre-de-Grace, comme il l'avait déja préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre que le roi, le jour même, donné pouvoir au maréchal de Marillac, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ : ses mulets

avaient déja porté ses trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles (11 novembre 1630), alors petite maison de chasse achetée par Louis XIII vingt mille écus, devenue depuis sous Louis XIV un des plus grands palais de l'Europe et un abyme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde-des-sceaux est arrêté et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de La Force et Schomberg, pour faire arrêter le maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de Marillac avait reçu la nouvelle de la disgrace de Richelieu. Le maréchal est prisonnier dans le temps qu'il se croyait maître de l'état avec son frère. Richelieu résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau ; et ne pouvant l'accuser de trahison il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le

procès dura près de deux années: il faut en rapporter ici les suites pour ne point rompre le fil de cette affaire, et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avait déja violé tant de fois: ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt: il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violents ennemis de Marillac; et sur-tout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé et de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'Église ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'état et celles de la bienséance.

Le nouveau garde-des-sceaux, Châteauneuf, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; et, quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel : le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, et il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du desir de plaire aux hommes puissants. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illicites et ordinaires faits autrefois par lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de Verdun : « Chose étrange ! disait-il à ses « juges, qu'un homme de mon rang soit persécuté « avec tant de rigueur et d'injustice ; il ne s'agit « dans tout mon procès que de foin, de paille, de « pierre, et de chaux. »

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à la mort (1632) sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à Bé-

ringhen de sortir du royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés et en même temps toutes ces petitesses de la vengeance ne semblaient pas faites pour une grande ame occupée de la destinée de l'Europe.

Il concluait alors avec Gustave-Adolphe le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur Ferdinand II. Il n'en coûtait à la France que trois cent mille livres de ce temps-là une fois payées, et neuf cent mille par an pour diviser l'Allemagne et pour accabler deux empereurs de suite, jusqu'à la paix de Vestphalie : et déja Gustave-Adolphe commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations ; mais le ministre, en manquant de modération, excita la haine publique, et rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans, Gaston, frère du roi, fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans, et de là en Lorraine (1632); et proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, y régnera. Richelieu fait déclarer par un arrêt du conseil tous les amis de Gaston criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement ; les voix y furent partagées. Le roi,

indigné de ce partage, manda au Louvre le parlement, qui vint à pied, et qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, et trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de Richelieu ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine, Marie de Médicis. C'était une entreprise délicate depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère et de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'état pour étouffer la voix du sang, et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion sur-tout qu'il employa le capucin Joseph du Tremblai, homme en son genre aussi singulier que Richelieu même, enthousiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe ; voulant à-la-fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. Cet homme, admis dans un de ces conseils secrets de conscience inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiégne. Le roi en part, et y laisse sa mère entourée de

gardes qui la retiennent (février 1631). Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la Bastille et dans d'autres prisons. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de Bassompierre, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

(Juillet 1631) Depuis ce moment Marie ne revit plus ni son fils, ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aquedues dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de Henri-le-Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que Louis XIII fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

Cette reine, qui avait si long-temps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, et, de cet asile, elle crie à son fils; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, et qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès,

tandis qu'elle fut régente; tant la manière de penser change avec la fortune. On voit encore aujourd'hui sa requête: « Supplie Marie, reine de « France et de Navarre, disant que depuis le 23 « février elle aurait été arrêtée prisonnière au « château de Compiègne sans être ni accusée ni « soupçonnée, etc. » Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentiments à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

(1631) Pour réponse aux requêtes de la reine envoyées contre le ministre, il se fait créer duc et pair, et nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Jules Mazarin, ministre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le ministre de la France par la dextérité heureuse de ses négociations; et, en servant le cardinal de Richelieu, il jetait sans le prévoir les fondements de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie; elle cédait pour jamais Pignerol à la France.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, secouru de l'argent de la France, fesait des conquêtes sur

les Espagnols; et le cardinal avait des intelligences jusque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de Gustave-Adolphe rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire, et laissaient un libre cours à ses vengeances, que le bien de l'état semblait autoriser. Il établit une chambre de justice, où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine; on rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas long-temps à vivre; et deux furent envoyés aux galères. Enfin les biens, le douaire de la reine-mère, furent confisqués. « Je « ne veux point vous attribuer, écrivit-elle à son « fils (1631), la saisie de mon bien, ni l'inventaire « qui en a été fait, comme si j'étais morte : il n'est « pas croyable que vous ôtiez les aliments à celle « qui vous a donné la vie. »

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix : la crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère et du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors

que le maréchal duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal. Il se flatta d'être chef de parti; mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme Lesdiguières avait su l'être du Dauphiné. Ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires; enfin, pour être chef d'un parti, il fallait un parti, et il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine Charles IV, dont Gaston avait épousé la sœur; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre Louis XIII, qui s'emparait alors d'une partie de ses états. La cour d'Espagne fesait espérer à Gaston, dans les Pays-Bas et vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France; et il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, et qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui, et il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire, et jusqu'en Languedoc. Il espérait que

le duc d'Épernon, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, et qui avait soutenu la guerre et fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, et pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'Épernon. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'Épernon s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère, et se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de Condé, qui avait fait la guerre au maréchal d'Ancre, était bien loin de se déclarer contre Richelieu : il cédait au génie de ce ministre; et, uniquement occupé du soin de sa fortune, il briguait le commandement des troupes au-delà de la Loire contre Montmorenci son beau-frère. Le comte de Soissons n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, et n'osait éclater.

Gaston, abandonné parcequ'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de Montmorenci y a rassemblé, à ses dépens et à force de promes-

ses, six à sept mille hommes, que l'on compte pour une armée. La division, qui se met toujours dans les partis, affaiblit les forces de Gaston dès qu'elles purent agir. Le duc d'Elbeuf, favori de Monsieur, voulait partager le commandement avec le duc de Montmorenci, qui avait tout fait, et qui se trouvait dans son gouvernement.

(1er septembre 1632) La journée de Castelnaudari commença par des reproches entre Gaston et Montmorenci. Cette journée fut à peine un combat : ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de Schomberg; soit impétuosité naturelle, soit dépit et désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé, suivi seulement de cinq ou six personnes : c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, et non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, et fut pris à la vue de Gaston et de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de Henri IV présent à cette journée : le comte de Moret, bâtard de ce monarque et de mademoiselle de Beuil, se hasarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point

abandonner le duc de Montmorenci, et fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de Moret qu'on a fait revivre depuis et qu'on a prétendu avoir été long-temps ermite; vaine fable mêlée à ces tristes évènements.

Le moment de la prise de Montmorenci fut celui du découragement de Gaston, et de la dispersion d'une armée que Montmorenci seul lui avait donnée.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'état Bullion, contrôleur-général des finances, qui lui promet la grace du duc de Montmorenci. Cependant le roi ne stipula point cette grace dans le traité qu'il fit avec son frère, ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda : ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux et les faibles; mais le cardinal voulait, par tous les moyens, l'avilissement de Monsieur et la mort de Montmorenci. Gaston même promit, par un article du traité, *d'aimer le cardinal de Richelieu.*

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de Montmorenci. Son supplice fut juste, si celui de Marillac ne l'avait pas été: mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses graces, avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait

fait la mort de Marillac. On a écrit que, lorsqu'il fut conduit en prison, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine Anne d'Autriche : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour ; elle est conforme à l'esprit du temps. Madame de Motteville, confidente de cette reine, avoue dans ses Mémoires que le duc de Montmorenci avait, comme Buckingham, fait vanité d'être touché de ses charmes ; c'était le *galantear* des Espagnols, quelque chose d'approchant des sigisbés d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de Louis XIII. Montmorenci, avant d'aller à la mort (13 octobre 1632), légua un fameux tableau du Carrache au cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger, inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, et par les autres comme une faiblesse.

(15 novembre 1632) Monsieur, n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami et son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grace, et craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, et va chez les Espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère une reine, un héritier présomptif de la France, retirés chez les ennemis de l'état, tous les ordres du royaume mécontents,

cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. Gustave-Adolphe, le fléau de la maison d'Autriche, fut tué alors (16 novembre 1632) au milieu de sa victoire de Lutzen, auprès de Leipsick; et l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais, ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, et l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues et sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, et qui, malgré tous les déguisements qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur

On prétend que la duchesse de Chevreuse, toujours intrigante, et belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, et qu'elle le sacrifiait au garde-des-sceaux, Châteauneuf. Le commandeur de Jars et d'autres entraient dans la confidence. La reine Anne, femme de Louis XIII, n'avait d'autre consolation, dans la perte de son crédit, que d'aider la duchesse de Chevreuse à ra-

baisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, et formait des intrigues, dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies fesaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux, dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l'offensa davantage[1].

Le garde-des-sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parcequ'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de Jars et d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grace sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

(1633) On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de Gaston; le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. Louis XIII s'empara de Nanci, et promit de lui rendre sa capitale quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur Marguerite de Lorraine, qui avait secrètement épousé Monsieur. Ce mariage était une nouvelle source de disputes et de querelles dans l'état et dans l'Église. Ces disputes même pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la

[1] La reine Anne et la duchesse l'appelaient *cul pourri*.

succession à la couronne; et depuis la question de la loi salique on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec Marguerite de Lorraine fût déclaré nul. Gaston n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de Montpensier. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard et incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des états, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux il faut les abolir.

Le mariage de Monsieur avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père et par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères, regardaient ce mariage comme valide et indissoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, et que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'état exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la

volonté du roi : ce même bien de l'état pouvait dans la suite exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime ; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait ; et il importait qu'il fût décidé malgré l'Église qu'un sacrement tel que le mariage[1] doit être annulé quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

(Septembre 1634) Un édit du conseil fit ce que Rome et les conciles n'eussent pas fait, et le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au par-

[1] * On ne peut redire assez que le mariage est un contrat civil dont la loi civile seule doit régler les conditions, et qui n'aurait jamais dû être confondu avec les cérémonies religieuses ou sacramentelles destinées à le bénir. Le droit des pontifes est d'accorder ou de refuser cette bénédiction, de la déclarer bien ou mal reçue, valable ou nulle ; mais en usurpant, à l'égard du contrat même, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, ils se sont constitués les régulateurs de l'état des personnes, et par conséquent de l'ordre social, les arbitres de la tranquillité des familles et des empires. C'était peu de vendre les dispenses ou les licences, on eût été trop heureux d'en être quitte pour ces extorsions : ils cassaient, ils validaient, selon leur bon plaisir, les mariages des particuliers, et surtout ceux des souverains ; et il n'est pas difficile de concevoir quels devaient être, en des circonstances critiques, les effets d'une telle juridiction : elle devint l'un des grands ressorts de la puissance pontificale. Pour peu qu'on ait étudié l'histoire du moyen âge et des siècles modernes, on sait combien étaient variables et flexibles les règles canoniques relatives à cette matière. Les intérêts, les affections, les passions de chaque époque, ont dicté les sentences, souvent redoutables aux rois, presque toujours funestes aux peuples. (D.)

lement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice en qualité de premier ministre et de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces temps-là par deux ou trois traits de la harangue du cardinal; il dit « que convertir une « ame c'était plus que créer le monde; que le roi « n'osait toucher à la reine sa mère non plus qu'à « l'arche; et qu'il n'arrive jamais plus de deux ou « trois rechutes aux grandes maladies, si les par- « ties nobles ne sont gâtées. » Presque toute la harangue est dans ce style, et encore était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux goût, qui régna si long-temps, n'ôtait rien au génie du ministre, et l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence et le faux bel esprit. Le mariage de Monsieur fut solennellement cassé; et même l'assemblée générale du clergé en 1635, se conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du sang contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'état et de l'Église de France.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France, les enfants nés de ce mariage étaient bâtards en France, et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter: s'il prenait une autre femme, les enfants nés de ce nouveau mariage étaient bâ-

tards à Rome, et ils fesaient une guerre civile contre les enfants du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de Monsieur; il n'en eut qu'en cette occasion; et le roi consentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de son frère: mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang contractés sans l'aveu du roi est demeuré dans toute sa force.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de Lorraine, son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil et dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, et il y eut un complot de l'assassiner; on accusa juridiquement le père Chanteloube de l'Oratoire, aumônier de Marie de Médicis, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très rares: on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de Henri IV; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal, mieux gardé que Henri IV, n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine Marie et de Monsieur, errante et désolée, était encore plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Le cardinal de Richelieu avait de plus puissants ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous

les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au-dehors, et de remplir le grand projet de Henri IV, en fesant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent près de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'Empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre, pour peu que la France les secondât. Ce sont là les seuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Westphalie, et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura long-temps après, jusqu'au traité des Pyrénées. Toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

(6 décembre 1634) La cour de France jusqu'alors, sous le nom d'alliée des Suédois et de médiatrice dans l'Empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nordlingen; leur défaite même servit à la France, car elle les mit dans sa dépendance. Le chancelier Oxenstiern vint rendre

hommage dans Compiègne à la fortune du cardinal, qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'Oxenstiern l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les États-généraux pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas espagnols, qu'il comptait subjuguer aisément.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant, fils de Philippe III, gouverneur des Pays-Bas. On peut observer que ce prince cardinal, suivant l'usage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nordlingen contre les Suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux de Richelieu, de La Valette, et de Sourdis, endosser la cuirasse et marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne se renouvela plus depuis ce temps-là : on se contenta de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis.

Le cardinal de Richelieu attira encore le duc de Savoie et le duc de Parme dans cette ligue ; il s'assura sur-tout du duc Bernard de Weimar, en lui donnant quatre millions de livres par an, et lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des évènements ne répondit aux arrangements qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que Weimar

devait posséder, tomba long-temps après dans les mains de la France; et Louis XIII, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, et fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols (1636). Ils avaient pris Corbie. Le comte de Galas, général de l'empereur, et le duc de Lorraine, étaient déja auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Enfin le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu, par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. Gaston, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France; et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de Soissons le commandement de l'armée qui reprit Corbie (1636). Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déja dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de Retz, les premiers troubles de la fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès-lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de

faction qui les dévorait. Gaston et le comte de Soissons consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même; mais le duc d'Orléans, qui ne fesait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne; les Espagnols, de la Picardie : le duc de Weimar réussit en Alsace, et s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire, qui dépendait des succès.

(1637) Cet amour de la gloire lui fesait rechercher l'empire des lettres et du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes, et parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, et qu'il écrivit au comte d'Estrades ce billet, avant coureur des malheurs de Charles Ier : « Le roi d'An-

« gleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne « faut pas me mépriser. »

(1638) Lorsque le siège de Fontarabie fut levé par le prince de Condé, son armée battue, et le duc de La Valette accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé, il fit condamner La Valette fugitif par des commissaires auxquels le roi présida lui-même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence, la voix du souverain dirigeait trop l'opinion des juges.

(1638) Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réussit que quand le duc de Weimar eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg et dans Brisach, et qu'enfin la branche d'Autriche espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces temps-là, et qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte, sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût disposé de tous ces événements extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. Grotius, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardi-

Digitized by Google

nal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement et un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges; et il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé, ou emprisonné.

C'est une chose peu digne d'attention, qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces places de juges: mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes, et sur-tout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'aversion et du mépris de tout le corps; c'est que, dans la guerre de la fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres pour obtenir les bonnes graces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement; c'est, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-vingts;* c'est qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues, selon les

temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident, qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de Saint-Simon occupait ce poste; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal il fut éloigné de la cour et relégué à Blayes.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait mademoiselle de La Fayette, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux, et peu voluptueux peut aimer. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de La Fayette, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines, contre le cardinal; mais le ministre l'emporta sur la maîtresse et sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux reines. Mademoiselle de La Fayette intimidée fut obligée de se jeter dans un couvent (1637), et bientôt après le confesseur Caussin fut arrêté et relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite Caussin avait conseillé à Louis XIII de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi et de mademoiselle de La Fayette, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur, à laquelle

les sens avaient très peu de part. Le conseil fut suivi, et le cardinal de Richelieu remplit cette idée l'année suivante, tandis que Caussin célébrait en mauvais vers, à Quimpercorentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'Autriche avait aussi Marie pour protectrice; de sorte que sans les armes des Suédois et du duc de Weimar, protestants, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, veuve de Louis-Amédée, et régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal de Richelieu. Le ministre préféra la vengeance et l'intérêt de l'état au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les états de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés; et que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'état (et c'est là le plus grand inconvénient de la confession auriculaire); le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de Dieu. Le ministre en

est bientôt instruit; le confesseur est puni, et on en prend un autre qui emploie le même artifice.

(1637) Les intrigues de cour, les cabales, continuent toujours. La reine Anne d'Espagne, que nous nommons Anne d'Autriche, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier Séguier. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de Henri IV, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers; à maltraiter Gaston, son fils; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille; à se rendre maître de la duchesse de Savoie, son autre fille; enfin à humilier Louis XIII en le rendant puissant, et à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger; et l'on vit presque chaque année des rébellions et des châtiments. La révolte du comte de Soissons fut la plus dangereuse; elle était appuyée par le duc de Bouillon, fils du maréchal, qui le reçut dans Sédan; par le duc de Guise, petit-fils du Balafré, qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la

fortune; enfin par l'argent du roi d'Espagne, et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celle de Gaston.

Le comte de Soissons et le duc de Bouillon avaient une bonne armée; ils savaient la conduire; et, pour plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal et faire soulever Paris. Le cardinal de Retz, encore très jeune, fesait dans ce complot son apprentissage de conspirations. (1641) La bataille de la Marfée, que le comte de Soissons gagna, près de Sédan, contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés: mais la mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut cette fois seule dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, et l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de Bouillon, possesseur de Sédan. Le seul duc de Guise, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Le duc de Bouillon, reçu en grace à la cour et raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, et dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, Richelieu lui avait

donné lui-même le jeune d'Effiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil; et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus Cinq-Mars à conspirer ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même[1], il con-

[1] * Voltaire a dit, vers la fin du chapitre précédent, que les galanteries du cardinal de Richelieu étaient *éclatantes et ridicules*, qu'il s'habillait en cavalier, qu'il fesait l'amour en plumet, qu'il se plaisait à faire soutenir chez ses nièces des thèses d'amour, qu'il porta l'*audace de ses desirs* jusqu'à la reine Anne d'Autriche, en même temps qu'il était l'amant public de Marion Delorme; enfin, que le *caractère* de son *génie* et de ses actions est parfaitement exprimé par les mots *magnum disputandi argumentum*. Tel était donc le *mérite* du cardinal. Il est vrai que Voltaire ajoute (*ibid.*) que « le « ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la *grandeur* de l'homme « d'état, et que les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec « l'*héroïsme* de la vie publique. » Mais on réduira ces maximes ou ces formules à leur juste valeur, si l'on songe que Richelieu, en sa qualité de despote, n'a pu manquer d'obtenir tant d'hommages; car les hommes supposent volontiers qu'ils n'ont pu être opprimés que par un *héros*, subjugués que par le génie: l'orgueil des esclaves conspire avec celui de leur maître pour l'élever au-dessus de l'humanité. Peut-être la science historique fera-t-elle un jour assez de progrès pour rabaisser ou renverser les statues érigées par des mains serviles à la tyrannie audacieuse. Si jamais dans la vie publique et privée de Richelieu l'on parvient à faire un peu exactement la part des ridicules et celle des crimes, qui sait ce qui restera de son *mérite* et de sa grandeur? Cependant Richelieu est encore en possession d'être prôné au sein d'une académie famense, à chaque avénement d'un nouvel élu, et Voltaire a, comme un autre, payé ce

fiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, et parlait de Richelieu avec tant d'aigreur qu'il enhardit Cinq-Mars à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; et c'est ce qui est prouvé par une lettre de Louis XIII lui-même au chancelier Séguier. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori qu'il le bannit souvent de sa présence; de sorte que bientôt Cinq-Mars haït également Louis XIII et Richelieu. Il avait eu déja des intelligences avec le comte de Soissons; il les continuait avec le duc de Bouillon: et enfin Monsieur, qui après ses entreprises malheureuses se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté et pressé par ses confidents, entra dans le complot. Il ne s'en fesait point qui n'eût pour base la mort du cardinal; et ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

(1642) Louis XIII et Richelieu, tous deux attaqués déja d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de Bouillon, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Es-

tribut, lorsqu'il obtint, à cinquante-deux ans, cet honneur immortel. (D.)

pagnols; et c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur et avec Cinq-Mars. Les conjurés fesaient un traité avec le comte-duc Olivarès pour introduire une armée espagnole en France et pour y mettre tout en confusion, dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. Cinq-Mars alors, ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes graces; et Richelieu, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

(1642) Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à Cinq-Mars. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, et dit: « Je crois que *cher ami* fait à « présent une vilaine mine. » Le duc de Bouillon fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie, parcequ'on avait plus besoin de sa principauté de Sédan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'état conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sédan des terres d'un plus grand revenu. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir

pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que, s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'état dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de Louis XI, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle *. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications

* Le fils de Barnevelt fut condamné en Hollande sur une semblable accusation; le Florentin Néra l'avait été de même à Florence en 1497: cependant le jurisconsulte milanais Gigas s'était élevé contre cette excessive sévérité: *Qui tales condemnant*, dit-il, *non sunt judices, sed carnifices.* Huygens de Zuilichem, père du célèbre Huygens, fit sur la mort de M. de Thou ce distique latin:

« O legum subtile nefas! quibus inter amicos
« Nolle fidem frustrà prodere, proditio est. »

Le duc de Bouillon était neveu du stathouder, allié de la France, et qui de plus avait servi le cardinal auprès de Louis XIII. (CONDORCET.) — Qu'un despote sanguinaire ou qu'un usurpateur inquiet ait imposé cette loi à ses esclaves, on ne s'en étonne point: ce qui semble inexplicable c'est qu'elle ait été maintenue sous des gouvernements légitimes et non absolus. Quand un homme d'honneur se voit placé dans l'alternative de la désobéissance ou de la trahison, son choix n'est pas indécis: il préfère la mort à l'infamie, et tout ce qu'on peut exiger de lui est de subir, sans rébellion et sans murmure, le sort dont il est menacé. La seule résignation qui soit due aux lois qui commandent des infidélités et des lâchetés est de se laisser frapper par elles: c'est bien assez d'être leur victime, on n'est pas obligé de se rendre leur complice. (D.)

qu'elle aurait essuyées. Pour Gaston, duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs, et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit: ses gardes se relayaient; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes; c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris (4 décembre 1642), à cinquante-huit ans, et qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu et embarrassé d'être le maître.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parcequ'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort: et ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné et qu'il ne régnait plus c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en sortirent, comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa

vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne; et même, lorsqu'il était mourant et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de Henri IV l'avait précédé de cinq mois (3 juillet 1642), et Louis XIII le suivit cinq mois après.

(Mai 1643) Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère, longtemps errante, mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité: toujours sous le joug et toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé; se défiant de sa femme; haï de son frère; quitté par ses maîtresses, sans avoir connu l'amour; trahi par ses favoris, abandonné sur le trône; presque seul au mi-

lieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfants : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de Richelieu fut peut-être le plus malheureux des trois, parcequ'il était le plus haï, et qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense dont il fut souvent près d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations et de supplices le royaume fleurit pourtant ; et, malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. Louis XIII n'y contribua en rien ; mais le cardinal de Richelieu servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique ; mais Corneille commença, en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. Le Poussin égala Raphael d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par Girardon, et le mausolée même du cardinal de Richelieu en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les graces et les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis : ni le commerce n'était bien cultivé, ni la

police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler : nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après dans le *Siècle de Louis XIV*. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillements de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches, et une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale, malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées et en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère, par année, que la moitié du revenu de Louis XIV. On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen et d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre : on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges.

Le commerce maritime, dans les échelles du Levant, était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes-Orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, et l'Angleterre de grands établissements.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous Louis XIV. Le gouvernement empruntait à un plus haut prix; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept et demi pour cent à la mort du cardinal de Richelieu. On peut tirer de là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant et absurde qui a pris son nom dit, au chapitre Ier de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années et demie : il a pris le denier sept et demi pour la septième et demie partie de cent; et il n'a pas vu que le remboursement d'un capital supposé sans intérêt, en sept années et demie, ne donne pas sept et demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers éléments de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail, seulement pour faire voir combien les noms en impo-

sent aux hommes : tant que cette œuvre de ténébres a passé pour être du cardinal de Richelieu, on l'a louée comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachronismes, des erreurs sur les pays voisins, des fausses évaluations, et l'ignorance absurde avec laquelle il est dit que la France avait plus de ports sur la Méditerranée que la monarchie espagnole ; quand on a vu enfin que dans un prétendu Testament politique du cardinal de Richelieu il n'était pas dit un seul mot de la manière dont il fallait se conduire dans la guerre qu'on avait à soutenir ; alors on a méprisé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré sans examen.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

Chapitre CXLI. Des découvertes des Portugais. Page 1
Chap. CXLII. Du Japon. 16
Chap. CXLIII. De l'Inde en-deçà et de-là le Gange. Des espèces d'hommes différentes et de leurs coutumes. 25
Chap. CXLIV. De l'Éthiopie ou Abyssinie. 38
Chap. CXLV. De Colombo et de l'Amérique. 42
Chap. CXLVI. Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien. 58
Chap. CXLVII. De Fernand Cortès. 69
Chap. CXLVIII. De la conquête du Pérou. 80
Chap. CXLIX. Du premier voyage autour du monde. 91
Chap. CL. Du Brésil. 96
Chap. CLI. Des possessions des Français en Amérique. 100
Chap. CLII. Des îles françaises et des flibustiers. 110
Chap. CLIII. Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique. 119
Chap. CLIV. Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais. 132
Chap. CLV. État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais. 142
Chap. CLVI. Des Tartares. 152
Chap. CLVII. Du Mogol. 154
Chap. CLVIII. De la Perse et de sa révolution au seizième siècle; de ses usages, de ses mœurs, etc. 163

Chap. CLIX. De l'empire ottoman au seizième siècle : ses usages, son gouvernement, ses revenus. Page 170
Chap. CLX. De la bataille de Lépante. 182
Chap. CLXI. Des côtes d'Afrique. 188
Chap. CLXII. Du royaume de Fez et de Maroc. 192
Chap. CLXIII. De Philippe II, roi d'Espagne. 196
Chap. CLXIV. Fondation de la république des Provinces-Unies. 208
Chap. CLXV. Suite du règne de Philippe II. Malheur de don Sébastien, roi de Portugal. 227
Chap. CLXVI. De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc. 235
Chap. CLXVII. Des Anglais sous Édouard VI, Marie, et Élisabeth. 248
Chap. CLXVIII. De la reine Élisabeth. 253
Chap. CLXIX. De la reine Marie Stuart. 263
Chap. CLXX. De la France vers la fin du seizième siècle, sous François II. 273
Chap. CLXXI. De la France. Minorité de Charles IX. 279
Chap. CLXXII. Sommaire des particularités principales du concile de Trente. 299
Chap. CLXXIII. De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses. 325
Chap. CLXXIV. De Henri IV. 349
Chap. CLXXV. De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. États-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil. 410
Chap. CLXXVI. Du ministère du cardinal de Richelieu. 443

FIN DE LA TABLE.

VA1 1525844

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google